

Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15643 – 7 F

SAMEDI 13 MAI 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Les trois agresseurs de Brahim Bouraam ont été écroués

Onze jours après le meurtre du jeune Marocain Brahim Bouraam, Michaël Freminet a été mis en examen, jeudi 11 mai, pour « *assassinat* » et ses deux compagnons pour « *complicité d'assassinat* ». p. 12

■ La lutte contre la prolifération nucléaire

La communauté internationale a décidé, jeudi 11 mai, à New York, de proroger le traité de non-prolifération nucléaire (TNP) « *pour une durée indéfinie* », manifestant sa volonté de renforcer la sécurité de la planète. p. 2

■ M. Menem favori de la présidentielle en Argentine

Le président sortant, Carlos Menem, est le favori de l'élection présidentielle argentine, dimanche 14 mai. Il affrontera le porte-parole d'une coalition de centre gauche. p. 4

■ Le procès de la *Terreur rouge* en Ethiopie



Les dirigeants de l'ancien régime éthiopien, qui ont exercé pendant dix-sept ans une dictature sanglante sur le pays, comparaissent devant leurs juges à Addis-Abeba. Ils sont accusés de génocide et de crime contre l'humanité. p. 15

■ Londres, la mode dans la rue

Les stylistes du monde entier sont fascinés par la capitale britannique, où ils viennent chercher les sources populaires de leur inspiration. p. 28

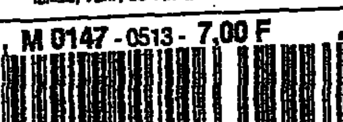
■ Pilotes d'essai en formule 1

Les écuries de formule 1, qui reprennent leur lutte dimanche au Grand Prix d'Espagne, font de plus en plus appel aux services de jeunes essayeurs, qui aident au développement des voitures. p. 24

■ Les éditoriaux du « Monde »

Le Cachemire écartelé ; Continuité parisienne p. 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,60 $.



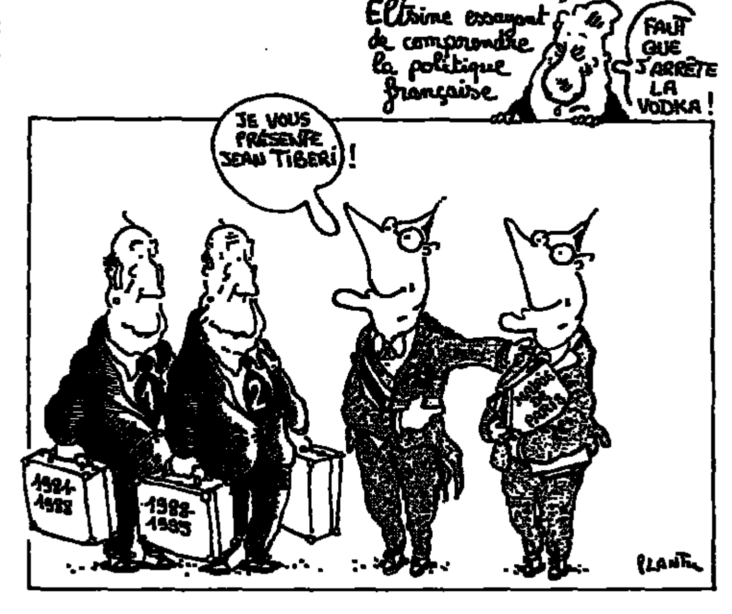
Le gouvernement compterait vingt-cinq ministres et dix secrétaires d'Etat

Jean Tiberi est le candidat de Jacques Chirac à la Mairie de Paris

***LA PASSATION** des pouvoirs* entre François Mitterrand et Jacques Chirac devrait avoir lieu mercredi *17 mai. Le président élu* prépare son installation à l'Elysée et la formation du gouvernement, en étroite liaison avec Alain Juppé.

Tout se passe, à l'Hôtel de Ville et au Quai d'Orsay, dans une relative discrétion, au moins pour les visites que reçoit l'actuel ministre des affaires étrangères. Les entourages des deux hommes assurent que, cette semaine, ils travaillent seulement *sur les structures de* la *future* équipe gouvernementale, structures qui devraient, pour confirmer la volonté de changement, être « *originales* » et permettre la nomination de vingt-cinq ministres et de dix secrétaires d'Etat.

Derrière les structures, il y a bien évidemment les hommes. La volonté affichée que les « poids lourds » du gouvernement soient des *« poids neufs » et le souhait de* M. Juppé de disposer d'une équipe ministérielle ne tirant pas à hue et à dia se heurtent à la nécessité de remercier ceux qui ont permis la victoire de M. Chirac. Ainsi le futur président de la République a reçu longuement, jeudi 11 mai, Philippe Séguin, qui ne veut pas que les idées qu'il a portées pendant la campagne soient maintenant oubliées. Ces consultations de jeudi ont permis à M. Chirac de régler le délicat problème de sa succession à la Mairie de Paris : Jacques Toubon a renoncé à contester cette prestigieuse fonction à Jean Tiberi.



Lire page 6

Le dollar s'oriente brutalement à la hausse

Dopé par le ralentissement de l'économie américaine, le billet vert a dépassé 1,45 mark et 5,10 francs

LE MARCHÉ des changes a une nouvelle fois surpris l'ensemble des observateurs par sa brutalité. En l'espace de vingt-quatre heures, le dollar a regagné une bonne partie du terrain perdu au cours des derniers mois à la fois face au mark, au yen et au franc. Vendredi 12 mai en matinée, le billet vert s'échangeait contre 1,4570 mark, 86,45 yens et 5,11 francs.

Le redressement du dollar s'est accéléré soudainement jeudi en fin d'après-midi et s'est poursuivi vendredi *en début de journée. Le billet* vert a profité d'abord de l'affaiblissement du deutschemark, à la suite de déclarations de responsables de la Bundesbank évoquant l'éventualité d'un prochain relâchement de la politique monétaire allemande. La levée de certaines incertitudes politiques et économiques en France par l'élection de M. Chirac ou en Italie grâce à l'accord sur les *retraites a contribué à diminuer* l'attrait du mark.

Face à l'autre monnaie forte, le yen, la devise américaine a bénéficié de l'annonce du déclenchement du mécanisme de sanctions commerciales contre le Japon. *Cette initiative est perçue par les* analystes comme le signe de l'abandon par les Etats-Unis de la politique du dollar faible qu'ils auraient délibérément menée depuis plus d'un an pour rééquilibrer leurs échanges commerciaux avec le Japon. La Maison Blanche aurait remplacé cette politique par le lancement d'actions sectorielles comme sur les composants automobiles pour ouvrir les marchés nippons.

Autre raison du rebond du dollar : *les signes confirmés de « l'atterrissage en douceur »* de l'économie américaine. Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis, considéré comme la principale cause de la faiblesse structurelle du billet vert, va s'en trouver réduit. Le ralentissement américain éloigne aussi les craintes inflationnistes. Il incite les investisseurs internationaux, et notamment *allemands et japonais, à acheter des* emprunts d'Etat ou des actions américaines. Cet afflux de capitaux outre-Atlantique profite au billet vert. Wall Street continue d'ailleurs à battre des records et a touché un quatrième sommet consécutif jeudi soir. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes 0,15 % s'inscrivant à 4 411,19 points. Il avait terminé pour la première fois de son histoire, mercredi, au-dessus du seuil des 4 400 points.

Les analystes attendent une *confirmation dans les prochains* jours de ce renversement de tendance à la hausse du dollar. Le franc pour l'instant n'en a pas bénéficié, restant à 3,52 francs pour un mark.

Lire pages 19 et 22

L'hommage de Vaclav Havel aux Tziganes de Bohême

PRAGUE
de notre correspondant

Le président Vaclav Havel *doit inaugurer*, samedi 13 mai, une plaque commémorative à l'emplacement du camp d'internement de Tziganes de Lety (Bohême du Sud) qui fut l'antichambre de la mort pour quelque 1 300 Roms tchèques entre 1939 et 1945. A cette occasion, le chef de l'Etat souhaite rappeler le rôle des citoyens et des autorités tchèques dans la politique d'élimination des Tziganes décrétée par les nazis et mettre en garde contre le regain de ra*cisme et de violences antitziganes observé* ces dernières années. Pour la communauté rom et les quelques survivants de l'Holocauste, cette reconnaissance tardive permet au moins de rappeler un génocide occulté pendant cinquante ans, à défaut de contribuer à une solution de leurs problèmes actuels.

Sur les sept mille Tziganes dûment enregistrés et étroitement contrôlés qui vivaient en Bohême-Moravie avant 1939, six cents seulement ont survécu à la guerre. La moitié des Roms tchèques sont passés par *les camps disciplinaires de travail de Lety* et d'Hodonin (Moravie), avant d'être déportés à Auschwitz. Ces camps ont été créés par le gouvernement tchécoslovaque, treize jours avant l'annexion des pays tchèques par Hitler, le 15 mars 1939. Après l'interdiction du nomadisme, la police tchèque fut chargée d'y interner les Roms en roulotte, puis les familles sédentaires.

Les deux à trois cent mille Tziganes vivant aujourd'hui en République tchèque *sont des « immigrés », essentiellement ori*ginaires de Slovaquie, où la politique d'extermination n'a pas pris une telle proportion. Au lendemain de la guerre, ils se sont installés, souvent sous la contrainte, dans les villes et les régions frontalières pour remplacer les Allemands expulsés des Sudètes et pour travailler à l'industrialisation socialiste du pays.

Cette origine slovaque plane aujourd'hui comme une épée de Damoclès au-dessus de leur tête. Depuis la séparation de la Tchécoslovaquie en 1993, chaque citoyen a *dû confirmer sa nationalité tchèque, voire* la demander comme la plupart des Roms « slovaques » aux yeux des autorités. Même si le nombre de Roms qui n'ont pu l'obtenir, faute de remplir toutes les conditions exigées, n'a pas été aussi important qu'on pouvait le craindre, l'obligation de demander la citoyenneté tchèque a eu un effet psychologique pervers. En remettant en cause, implicitement, leur appartenance à ce pays, les responsables tchèques ont *largement contribué à réduire à néant la* confiance des Roms dans les nouvelles institutions démocratiques et à creuser le fossé qui les sépare du reste de la société.

Aussi, le geste du président Havel devrait être suivi d'une réelle prise de conscience des problèmes de la minorité rom, malmenée par la transformation économique et les exactions racistes de skinheads.

Martin Plichta

La politique économique sous la surveillance des marchés

ANNONCÉ comme un leitmotiv par le nouveau président, Jacques Chirac, lors de sa campagne, le retour de l'Etat et la primauté des choix politiques en matière économique et sociale vont se heurter à *une réalité inévitable de la fin des* années 90, l'omniprésence et la toute-puissance des marchés financiers. *La nouvelle politique*, qui ne sera pas forcément *« l'autre politique »*, évoquée en filigrane surtout dans les premiers temps de sa campagne par M. Chirac, se fera de toute façon sous la contrainte.

Les marchés se sont octroyé un droit de regard et de jugement permanent sur les politiques gouvernementales et sur leur *« crédibilité »*. La souveraineté politique est obligée de se conformer à leur désir, sous peine de sanctions im*médiates et coûteuses en termes* de valeur de la monnaie, de niveau des taux d'intérêt... et finalement *de croissance et d'emploi. De* Mexico à Tokyo, en passant par New York, Francfort, Milan et Paris, les exigences tendent à devenir les mêmes. Si l'unité de la planète existe, elle est financière. *« Désormais, les marchés réagissent de plus en plus rapidement et ils sont à même d'imposer les changements de politique économique qu'ils anticipent au moindre signe d'imprudence »*, écrit Henri Bourguinat dans son livre *La Tyrannie des marchés* (éditions Economica). Les marges de manœuvre, si elles existent, sont faibles.

M. Chirac peut considérer que la *valeur du franc et le niveau des* taux d'intérêt sont secondaires par rapport à son choix de la crois*sance et de l'emploi à tout prix*. Mais il s'agirait d'un véritable pari. Un projet politique et sa traduction économique se concrétisent dans la durée, tandis que les conséquences en sont immédiates dans les cours des monnaies et les niveaux de taux d'intérêt. La « finance » réagit sans délais, sans inertie, anticipant plusieurs semaines ou plusieurs mois à l'avance tel ou tel événement. Le progrès des techniques de communication, les masses tou*jours plus considérables de capi*taux échangés tous les jours et la complexité croissante des nou*veaux instruments sont tels que le* monde financier est devenu un village. Dans ce village, les opérateurs disposent d'énormes calculateurs qui leur permettent d'évaluer en temps réel leurs positions.

Eric Leser

Lire la suite page 18

Un Nobel à la recherche de l'âme



FRANCIS CRICK

IL AVAIT trente-six ans lors*qu'il fit, en 1953, ce que beaucoup* considèrent aujourd'hui comme la découverte scientifique la plus importante du *siècle : l'élucida*tion de la structure en double hélice de l'ADN, le support de l'hérédité. La récompense suprême, un prix Nobel de médecine qu'il partagea avec ses collègues James Watson et Maurice Wilkins, vint en 1962.

Aujourd'hui professeur émérite au Salk Institute de la Jolla (Californie), Francis Crick n'a rien perdu de sa foi en la *science, ni* de son attirance pour les énigmes réputées insolubles.

Fasciné par la complexité du cerveau, il soutient que la nature de la conscience humaine, et notamment de la conscience visuelle, est désormais à portée de recherche.

Il n'est pas interdit de croire celui qui aime à rappeler, à propos de la structure de l'ADN : *« Nous avons trouvé de l'or en tâtonnant, mais le fait est que nous cherchions de l'or. »*

Lire page 25

CONSENSUS La communauté internationale a décidé, jeudi 11 mai, de rendre permanent le traité de non-prolifération nucléaire (TNP), *entré en vigueur il y a vingt-cinq ans.* Cette décision prise, à New York sans vote, à une très large majorité, 175 pays représentés y étant favorables, est une victoire *des puissances détentrices* de l'arme nucléaire sur les pays qui souhaitaient une prorogation limitée dans le temps. ● **L'INTERDICTION** des essais nucléaires, au plus tard en 1996, est réaffirmée dans l'un des documents annexes. La France, qui entend encore procéder à quelques essais, devrait donc le faire très rapidement. ● **LE TNP** est un instrument de la lutte contre la prolifération nucléaire, mais ne suffit pas à l'empêcher complètement. L'Iran est ainsi soupçonné de poursuivre l'objectif de se doter de l'arme nucléaire, bien qu'il soumette ses installations civiles au contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Le traité de non-prolifération nucléaire est prorogé indéfiniment

Le texte signé à New York à une très large « majorité » prévoit l'interdiction des essais nucléaires au plus tard en 1996. Les pays non détenteurs s'engagent, pour leur part, à renoncer pour toujours à l'arme atomique

NEW YORK et WASHINGTON
de nos correspondants

On a longuement et justement célébré, jeudi 11 mai, à New York, le caractère « historique » de la prorogation, *« pour une durée indéfinie »*, du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), entré en vigueur en mars 1970. Il s'agit en effet, comme a tenu à le souligner, de Kiev, le président américain Bill Clinton, d'une *« mesure cruciale »*, qui *« renforce la sécurité de toutes les nations et de tous les peuples »*.

Cette décision, acquise sans vote par une « majorité » des 175 pays représentés à la conférence organisée par les Nations-unies, est d'abord une victoire de l'ensemble de la communauté internationale. Mais elle profite en premier lieu aux cinq grandes puissances nucléaires (Etats-Unis, Russie, Chine, Grande-Bretagne et France), dont le statut privilégié est réaffirmé et conforté.

Plus d'un quart de siècle après avoir été conçu, l'objectif du TNP, précisé par plusieurs documents annexes, reste le même : éviter un conflit nucléaire. Il s'agit toujours de parvenir à *« l'élimination complète des armes nucléaires »* et à un traité de *« désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace »*. Les nombreux exemples de pays qui, signataires ou non du TNP, ont cherché à se doter de l'arme atomique, montrent que celui-ci ne constitue pas un antidote absolu contre le risque de prolifération. Mais sa valeur et sa force doivent être appréciées *a contrario* : sans le traité et ses timides garde-fous, la prolifération « sauvage » se serait à coup sûr développée davantage, rendant le monde infiniment moins sûr qu'il ne l'est aujourd'hui.

De ce point de vue, l'enjeu de l'âpre bataille diplomatique qui s'est prolongée pendant près d'un mois à New York, opposant notamment quatre des cinq Etats nucléaires (la Chine a été discrète) au « camp » des pays non alignés, n'était pas mince : pour les premiers, il était essentiel *qu'un consensus soit à l'origine* de la reconduction du TNP, et que celle-ci ne soit plus limitée dans le temps. C'est ce à quoi se sont employés, avec succès, les cinq « grands ». *Un vote qui aurait étalé* au grand jour les divisions qui se sont exprimées dans la coulisse, aurait affaibli le « message » du TNP, dont l'autorité, faute de mécanisme contraignant, réside dans le respect international qu'il peut inspirer. *Paradoxalement, sa reconduction* est à la fois une conséquence positive et un avatar de la fin de la guerre froide.

MARCHÉ DE DUPES ?

Il ne fait aucun doute que les efforts entrepris ces dernières années – essentiellement par les Etats-Unis et la Russie – pour réduire la taille des arsenaux *nucléaires, a renforcé* la crédibilité du TNP. La disparition de « blocs » antagonistes a favorisé la détente internationale et les progrès du désarmement. Mais la *prorogation du TNP consacre un ordre* stratégique qui remonte aux lendemains de la seconde guerre mondiale : les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations-unies restent *seuls au sein de ce club* si particulier, dont les membres s'autorisent (et eux seuls) à posséder l'arme nucléaire.

Les devoirs et obligations des uns et des autres ne sont donc pas les mêmes. Alors que les pays non nu*cléaires s'engagent à renoncer pour* toujours à l'arme atomique, les grandes puissances ne sont qu'incitées à poursuivre leurs efforts en vue du désarmement, à parvenir à *un accord sur l'interdiction totale* des essais nucléaires avant 1996, enfin à négocier dans les meilleurs délais une convention interdisant définitivement la production des *matières fissiles nécessaires à la fa*brication d'armes nucléaires. Ces puissances nucléaires s'engagent, d'autre part, à partager leurs connaissances et à accepter les *transferts de technologie* permettant aux premiers d'avoir accès à un usage pacifique de l'énergie nucléaire. Ceux-ci, en échange, devront respecter les mécanismes internationaux *visant à éviter* un détournement de cette énergie à des fins militaires.

Marché de dupes ? Tout au long de cette négociation en forme de marchandage *nucléaire, les grandes* puissances ont su habilement jouer des divisions qui n'ont pas tardé à se faire jour dans le camp des cent douze pays du Mouvement des non-alignés, *lesquels n'ont pas réus*si à présenter la moindre proposition commune.

En échange d'une extension illimitée du traité (certains pays souhaitaient une prorogation pour vingt-cinq ans, ainsi qu'un vote à bulletin secret), les puissances nucléaires ont accepté une série de concessions figurant dans trois annexes, mais dont la valeur est politique et non juridique. La facilité avec *laquelle les « cinq » ont finale*ment approuvé ces documents montre assez, selon plusieurs diplomates, qu'ils se sentent peu liés par les *« principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement »* ou les dispositions relatives au *« renforcement du processus d'examen du TNP »*.

ECHEC DES PAYS ARABES

L'une des batailles les plus difficiles a *été menée par seize* pays arabes, qui souhaitaient singulariser Israël (Etat nucléaire officieux), afin de contraindre Jérusalem à signer le TNP, et à placer ses activités nu*cléaires sous le contrôle de l'Agence* internationale de l'énergie atomique (AIEA). Les Etats-Unis s'y sont opposés, et, sur ce point comme sur d'autres, ils ont eu gain de cause. La *diplomatie américaine, plutôt* « musclée » selon plusieurs représentants de pays non nucléaires, a incontestablement joué un rôle majeur pour aboutir à un résultat qui a laissé amers plusieurs chefs de délégations : les membres du « club » nucléaire obtiennent « carte blanche » et leurs arsenaux sont *de facto « légalisés »*, a souligné le re*présentant de la Malaisie, Hasmy* Bin Agam.

TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES

Quel usage la communauté inter*nationale va-t-elle faire d'un TNP* qui n'est plus limité dans le temps ? Le même qu'auparavant paraît être la seule réponse réaliste, puisque les données de la « carte nucléaire » internationale ne changent pas. *La* France et la Chine n'excluent pas d'avoir recours à de nouveaux essais nucléaires, alors que les Etats-Unis, la Russie et la Chine estiment que leur technologie est suffisamment avancée pour procéder à des simulations sur ordinateurs. Tous les cinq *ont nettement refusé de s'engager* sur un calendrier de désarmement précis. Les trois Etats qui n'ont pas signé le TNP et qui sont considérés comme possesseurs de l'arme ato*mique (Inde, Pakistan et Israël)* n'ont pas davantage l'intention de renoncer de sitôt à leur capacité nucléaire.

Or ils ont acquis celle-ci dans le cadre de leurs recherches nucléaires *« pacifiques et civiles »*. Ce qui tend à faire réfléchir sur les dangers liés aux *« transferts de technologie »*. Trois autres pays, ceux-là signataires du TNP (Iran, Irak et Corée du Nord), sont soumis à une étroite surveillance, notamment de la part des Etats-Unis, qui s'efforcent, par la contrainte ou la persuasion, de les *faire renoncer à leurs ambitions*. Les Etats-Unis, à n'en pas douter, continueront à jouer ce rôle de « gendarme » de la prolifération nucléaire. Mais au sein même du club des *« grands », l'unité n'est que de* façade : Washington ne parvient pas, par exemple, à convaincre Moscou et Pékin d'interrompre leur coopération nucléaire avec le régime de Téhéran.

Le traité de non-prolifération nucléaire est donc une sorte de coquille vide, *qui doit se combler au* fur et à mesure que l'ensemble des pays signataires (rejoints par ceux qui ne l'ont pas encore fait), auront la volonté de traduire en actes l'es*prit du traité auquel ils ont souscrit*.

Afsané Bassir Pour et Laurent Zecchini

L'interdiction des essais en 1996

La décision de proroger *« pour une durée indéfinie »* le traité de non-prolifération nucléaire engage juridiquement les 178 pays signataires du TNP. Il n'en est pas de même des trois documents annexes, dont la portée n'est que politique.

Le premier de ces documents est intitulé *Principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires*. Il prévoit notamment qu'une conférence du désarmement devra avoir conclu des négociations, au plus tard en 1996, sur un *« traité d'interdiction totale des essais nucléaires, universel, internationalement et effectivement vérifiable »*. La France, dont les dirigeants estiment ne pas encore disposer des technologies de simulation suffisantes et qui envisage de procéder encore à quelques essais, devrait donc le faire très rapidement.

***Des négociations sont également envisagées* pour aboutir à une convention interdisant la production de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes nucléaires. Le second document a trait au renforcement du processus d'examen du TNP, la prochaine « conférence d'examen » étant fixée à l'an 2000.**

La troisième annexe (présentée par les pays arabes) appelle *« tous les Etats du Moyen-Orient qui ne l'ont pas encore fait, sans exception »*, à adhérer au TNP.

Les élus républicains embarrassent le président américain

Le président Clinton s'est vu infliger un camouflet par la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants qui a adopté, jeudi 11 mai, un amendement interdisant l'aide financière de *Washington à tout pays fournissant des technologies nucléaires ou* des armes à l'Iran, une mesure qui vise directement la Russie. Approuvé par 22 voix contre 11, le texte précise néanmoins que seulement 25 % de l'aide consentie à Moscou seront affectés par cette mesure.

Le sommet américano-russe de Moscou a été considéré comme un échec par le Congrès à majorité républicaine, notamment sur le dossier des ventes de réacteurs nucléaires à Téhéran. Les Russes ont cédé sur la vente de centrifugeuses à gaz à l'Iran, mais ils ont refusé de revenir sur leur contrat de livraison de réacteurs nucléaires. – *(Reuter.)*

L'insistance suspecte de l'Iran à développer son programme de recherche

PASSANT sous silence la décision russe d'annuler la fourniture à son pays d'une centrifugeuse à gaz pouvant avoir des applications militaires *(Le Monde* du 12 mai), le vice-ministre iranien des affaires *étrangères, Mahmoud Vaezi, s'est* dit satisfait, jeudi 11 mai, de la décision de Moscou de continuer sa coopération nucléaire avec son pays.

Déclaration justifiée dans la mesure où, pour l'Iran, tout ce qui est disponible est bon à prendre et que ce refus ne préjuge pas de l'avenir. Jamais découragé par les portes qui se ferment, Téhéran a appris à s'approvisionner ailleurs. Ainsi, lorsque, sous la pression des *Etats-Unis, l'Argentine, en 1992*, avait renoncé à lui fournir des matériels nécessaires à la fabrication de combustible nucléaire, Téhéran s'était-il contenté d'un accord avec la Chine, qui lui avait livré un petit réacteur au centre de recherche d'Ispahan.

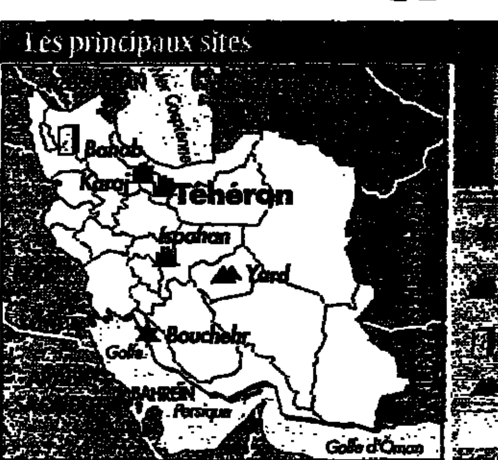
Pékin avait aussi livré, au centre de recherche nucléaire agricole et médical de Karaj, un de ces calutrons que Bagdad a développés pour produire l'uranium enrichi nécessaire à la fabrication d'une bombe. En 1993, la chaîne télévisée de la BBC *avait rapporté, après* une enquête à l'usine d'Oust-Kamenogorsk au Kazakhstan, que l'Iran s'y était procuré du beryllium, un composant qui peut être *utilisé* pour fabriquer l'arme nucléaire.

L'Iran dispose, aujourd'hui, de trois centres de recherche : l'un à l'université de Téhéran, un deuxième à Ispahan, le dernier à Karaj, tous trois équipés de réacteurs à faible puissance. Ils sont inspectés tous les trimestres par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Deux autres centres sont en projet. L'un est en construction à Moallem Qalaye, à 150 kilomètres à l'ouest de Téhéran. *L'autre, qui servira à l'agri*culture et dont le directeur de l'organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Reza Amrollahi, s'est borné à annoncer, en sep*tembre 1994, la mise en chantier « dans les six prochains mois »*, sera installé à Banab, en Azerbaïdjan oriental.

> Américains et Israéliens estiment que Téhéran sera doté de l'arme nucléaire à l'aube du XXI[e] siècle

Téhéran a signé, en janvier, avec la Russie un accord pour l'achèvement et la mise en service en 1999 de la dernière tranche de la centrale nucléaire de Bouchehr, dont *le gros œuvre avait été achevé* à 80 % par l'Allemagne avant la révolution islamique. Moscou doit fournir un réacteur de 1 000 mégawatts. La Chine, de son côté, en dépit des pressions américaines, est déterminée à conclure avec l'Iran un accord pour la construction, à Bouchehr, de deux autres réacteurs nucléaires, ceux-là de 300 mégawatts chacun.

L'Iran et ses fournisseurs affir*ment que toutes ces installations* sont à usage civil et qu'elles n'enfreignent pas la législation internationale dans la mesure où Téhéran a ratifié, en 1970, le traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et



adhéré, en 1974, à l'accord de garantie intégrale sur les matériels nucléaires sensibles. Téhéran s'engage à soumettre ces sites au contrôle de l'AIEA. *Mohamad Sa*degh Ayatollahi, membre de la délégation iranienne à la conférence sur le TNP de New York, a déclaré à l'agence Reuter que Téhéran s'engageait à renvoyer, après utilisation, le combustible nucléaire *des réacteurs dont* il a l'intention de se doter. Téhéran se fait aussi un ardent promoteur d'un projet de dénucléarisation du Proche-Orient, *son principal argument* étant la possession par Israël de quelque 200 têtes nucléaires.

Néanmoins, ces assurances ne suffisent pas à dissiper les doutes, l'AIEA *n'étant pas en mesure* de dire s'il existe des sites qui échappent à son contrôle et qui serviraient à un programme militaire. Les tractations avec la Russie confirment les *inquiétudes dans* la mesure où non seulement le projet de vente d'une centrifugeuse à l'Iran n'a jamais été rendu officiellement public – contrairement à l'accord sur le réacteur de Bouchehr –, mais aussi parce que, dans un premier temps, le ministère russe de *l'énergie atomique* affirmait que les informations à ce sujet n'étaient *« que des fictions inventées par les Américains »*. L'« exemple » de l'Irak vient aussi *apporter* de l'eau au moulin de tous les sceptiques. Américains et Israéliens estiment pour leur part que l'Iran sera doté de l'arme nucléaire à l'aube du XXI[e] siècle.

Le nombre des spécialistes du nucléaire que l'Iran veut former alimente les suspicions. Selon Shahram Chubin, ancien directeur *des études sur la sécurité régionale* à l'Institut international des études stratégiques de Londres, l'Iran, déjà fort de 250 *« techniciens supérieurs »*, projette d'en former quel*que 450 autres. Cinq* cents *Iraniens* suivront un enseignement pratique au collège d'énergie nucléaire de Bouchehr et à l'étranger et près de 1 500 autres recevront une formation à des *fins médicales. Téhéran* a aussi invité les expatriés à rentrer au pays pour contribuer au programme d'énergie nucléaire (voir Iran's National Security Policy, Capabilities, *Intentions and Impact*, publié par The Carnegie Endowment for International Peace (1994).

Mouna Naïm

M. Clinton se félicite du processus de dénucléarisation en Ukraine

APRÈS UN SOMMET russo-américain peu fructueux à Moscou, le *président Bill Clinton* est arrivé jeudi 11 mai à Kiev, pour une visite plus consensuelle de deux jours en Ukraine. Le déplacement du chef de la Maison Blanche dans ce pays, le plus peuplé de l'ex-URSS après la Russie, est avant tout destiné à souligner le soutien de Washington au processus de réformes économiques et de dénucléarisation engagé par le président Leonid Koutchma. Le but de M. Clinton consiste à *« exprimer [sa] détermination »* de bâtir des relations dans la région qui ne soient pas limitées à la Russie, a souligné un haut responsable américain.

L'Ukraine, qui a hérité de l'ex-URSS en 1991 un arsenal qui en faisait la troisième puissance nucléaire *du monde, devrait avoir démantelé* tous ses missiles d'ici à la fin de 1996. *« Au nom des Etats-Unis, je veux vous remercier pour cette décision courageuse et sage »*, a affirmé M. Clinton à son arrivée à Kiev, en rappelant que l'Ukraine a accepté, l'an *dernier, de se débarrasser* de son arsenal nucléaire et a adhéré au Traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

Cette « bonne conduite » de l'Ukraine a été récompensée, puisqu'elle reçoit durant cette année budgétaire une *aide américaine* de 700 millions de dollars (350 millions pour l'assistance économique et 350 au titre de l'aide au démantèlement de ses missiles), qui en font le quatrième bénéficiaire de l'aide des Etats-Unis, après *Israël*, l'Egypte et la Russie.

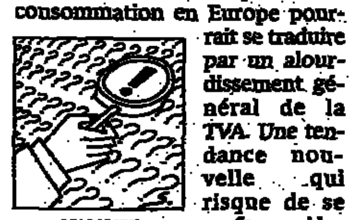
De son côté, M. Koutchma a *fait* part au président américain de ses *« espoirs »* de pouvoir fermer la centrale nucléaire de Tchernobyl *« dans les années à venir »*, selon un conseiller de M. Clinton. *Mais il a* refusé de préciser si le président ukrainien avait demandé aux Etats-Unis de contribuer au financement de l'opération, se bornant à dire que le sujet serait discuté lors du sommet du G 7, en juin à Halifax (Canada). *M. Koutchma s'est enga*gé le mois dernier à fermer Tchernobyl avant la fin du siècle, mais réclame l'aide financière de l'Occident. Par ailleurs, Warren Christopher, le chef de la diplomatie américaine, est revenu sur le bilan du sommet de Moscou, vivement *critiqué* par Bob Dole, le chef de la majorité républicaine au *Sénat*, qui a estimé que le *« protocole l'a emporté sur la substance »*. Interrogé lors d'une conférence de presse, jeudi soir à Kiev, M. Christopher a balayé ces réserves, rapporte, vendredi, le *New York Times* : *« Il me semble que c'est une relique de la guerre froide de penser que chaque fois que les présidents américain et russe se rencontrent, leur réunion doit être jugée comme le résultat d'un match de base-ball. S'il doit y avoir un résultat, il me paraît très difficile de* [le qualifier] *d'échec. »*

Les pays de l'Union européenne vont être tentés d'alourdir la TVA

La nécessaire réduction de déficits publics très élevés crée un besoin de recettes fiscales nouvelles

Alors que les projets d'harmonisation des fiscalités européennes envisageaient plutôt une diminution des taux de TVA, l'Espagne et l'Italie ont relevé récemment leur taux « normal ». Confrontés aux déséquilibres de leurs finances publiques, les gouvernements de l'Union européenne ont la tentation d'augmenter un impôt relativement indolore, parce que dissimulé dans les prix de détail.

CONTRAIREMENT à ce qui était envisagé à la fin des années 80, le rapprochement puis l'harmonisation des impôts sur la consommation en Europe pourrait se traduire par un alourdissement général de la TVA. Une tendance nouvelle qui risque de se renforcer si les gouvernements de l'Union européenne confirment leur intention de réduire rapidement des déficits publics très élevés, condition *sine qua non* mise par le traité de Maastricht à la création d'une union monétaire.



ANALYSE

L'annonce faite en France par Jacques Chirac et son entourage, au cours de la campagne présidentielle, d'une hausse probable de la TVA, ne doit rien au hasard. Elle pourrait être le prélude à un mouvement de fond en Europe qui verrait le taux normal de cet impôt converger vers 20 % ou 21 % plutôt que vers 17 % ou 18 % comme on l'envisageait il n'y a pas si longtemps. Confrontés aux déséquilibres de leurs finances publiques, qui se sont beaucoup aggravés depuis cinq ans, les gouvernements découvrent progressivement que les choses ne vont pas s'arranger spontanément.

Les analyses économiques divergent sur la meilleure façon d'agir, car des programmes d'austérité draconiens pourraient ralentir, voire faire avorter la reprise économique en cours. Mais toutes les études font apparaître que les causes des déficits sont autant structurelles – permanentes – que conjoncturelles, c'est-à-dire liées au ralentissement passager de l'activité. C'était aussi la conclusion à laquelle aboutissait le premier rapport de l'Institut monétaire européen (*Le Monde* du 5 avril). Le retour de la croissance économique n'apportera donc pas assez de recettes fiscales supplémentaires pour combler des déficits qui, en moyenne, ont atteint en 1994 dans les pays de l'Union, 5,6 % de la richesse nationale. D'où la tentation d'augmenter un impôt dynamique et relativement indolore, parce que dissimulé dans les prix de détail ; tentation d'autant plus forte que, la TVA étant déductible à l'exportation, une augmentation de la fiscalité dans ce domaine ne gêne pas les entreprises de l'Union européenne dans leur commerce avec le reste du monde.

RISQUES DE SURENCHÈRE

Une voie plus facile à emprunter donc, que celle qui consisterait à réduire de façon brutale les dépenses publiques et sociales, solution que les opinions publiques accepteraient mal, y compris dans des pays très « libéraux » comme la Grande-Bretagne, où l'on commence à redécouvrir l'utilité des équipements collectifs.

Peu après que les chefs d'Etat et de gouvernement s'étaient mis d'accord, en 1985-1986, pour réaliser un grand marché unique afin de relancer la construction européenne, décision avait été prise, sous l'impulsion de la Commission, de faire disparaître les frontières fiscales. Une mesure devenue effective le 1er janvier 1993.

Pour que la réalité du marché unique ne soit pas limitée au symbole du franchissement « sans arrêt » de la frontière, décision avait également été prise de supprimer la notion d'exportation entre pays européens. La TVA serait payée au moment de l'achat, c'est-à-dire dans le pays vendeur et non pas comme actuellement dans le pays acheteur, celui où le bien est utilisé ou consommé. Ainsi, une entreprise allemande vendant une marchandise à une entreprise belge facturerait le taux de TVA en vigueur en Allemagne au lieu de le faire, selon le principe actuel de la territorialité de l'impôt, au taux de TVA en vigueur en Belgique. Le schéma de la Commission aboutissait à ce qu'un fabricant allemand ne ferait plus de différence entre ses clients belges, italiens ou nationaux, et vendrait donc bien sur un marché devenu unique.

Ce schéma de départ, pour séduisant qu'il ait pu paraître à l'origine, s'est toujours heurté à la réticence de plusieurs pays, au premier rang desquels figurait la France. Pour une raison simple : la TVA payée au moment de l'achat devrait être partout la même, sous peine de créer des distorsions de concurrence impossibles à supporter par des entreprises se livrant déja une terrible guerre des prix. Un écart de 1 point de TVA représente déjà plus que la marge nette de très nombreuses entreprises.

Seule l'Allemagne, dont le taux normal de TVA était bas (14 % à l'époque) avait résolument opté pour ce système à coloration très européenne. Les autres pays, dont les taux étaient souvent beaucoup plus élevés (Irlande, Danemark, Belgique, Italie, Grèce, Portugal), avaient freiné le mouvement, demandant un délai pour converger. En octobre 1992, décision avait été prise par ceux qui n'étaient encore que Douze, d'attendre le début de 1997 pour passer à l'ultime étape, celle du prélèvement de la TVA dans le pays vendeur. Et pour empêcher une surenchère à la baisse, la Commission avait fait adopter le principe d'un taux de TVA minimum, fixé à 15 %. L'idée d'un taux maximum n'avait pas été retenue mais une sorte d'accord tacite s'était réalisé pour que le niveau de 20 % ne soit pas dépassé. De son côté, le taux de TVA réduit ne devait pas descendre au-dessous de 5 %. Quant au taux zéro, il pouvait être conservé mais à titre provisoire.

Ces décisions d'octobre 1992, prises à la grande fureur des Britanniques, par principe hostiles aux règlements, étaient dictées par le souci d'empêcher les gouvernements de se livrer à une concurrence ruineuse pour leurs finances publiques. A l'époque, les recettes fiscales étaient abondantes et le risque existait effectivement que certains pays, pour vendre davantage, ne réduisent progressivement leurs taux de TVA. Une sorte de dévaluation fiscale, comme il y a des dévaluations monétaires... En France, ce risque avait fait dire à Michel Rocard, alors premier ministre, que s'engager dans la voie d'une réduction des taux pouvait aboutir à une *« paupérisation de l'Etat »*. Hypothèse d'autant moins imaginaire que, dans le domaine de la fiscalité des revenus de l'épargne, la course à la baisse était bel et bien déjà engagée.

LES TVA EN EUROPE

Pays	Taux réduit en %	Taux normal en %
Allemagne	7	15
Autriche	10	20
Belgique	6	20,5
Danemark	–	25
Espagne	7	16
Finlande	12	22
France	5,5	18,6
Grèce	8	18
Irlande	12,5	21
Italie	10	19
Luxembourg	6	15
Pays-Bas	6	17,5
Portugal	5	16
Royaume-Uni	8	17,5
Suède	12	25

LA COMMISSION GÊNÉE

Des rentrées fiscales décevantes dans plusieurs pays de la Communauté, une bonne maîtrise de l'inflation, l'urgence de rééquilibrer les comptes publics, ont transformé le paysage. Les écarts de taux de TVA sont toujours très importants entre pays de l'Union, allant de 15 % (Allemagne et Luxembourg) à 25 % (Danemark et Suède). La Commission n'a pas présenté aux Etats membres le projet de régime définitif qu'elle devait faire connaître avant la fin de 1994. Elle ne l'a pas fait, gênée semble-t-il par l'Allemagne qui, voulant imposer ses vues, s'est retrouvée à peu près seule à défendre mordicus un système de TVA payé dans le pays vendeur. Elle ne l'a pas fait, probablement aussi parce que beaucoup d'Etats membres, conscients des besoins qui seront les leurs au cours des prochaines années, ont jugé dangereux de s'avancer plus avant dans un processus qui les contraindra à réduire leurs taux de TVA pour s'aligner sur le moins disant.

Déjà l'Espagne, à moins de 15 % avant 1993, a sauté le pas en fixant à 16 % son taux normal, soit 1 point au-dessus du minimum requis. L'Italie a fait de même au début de l'année, en relevant son taux réduit de 9 % à 10 % et son taux intermédiaire de 13 % à 16 %. La Grande-Bretagne, pourtant farouche adversaire de l'harmonisation, a fait passer son taux de TVA sur l'électricité et le fioul domestique de 0 % à 8 %, seulement stoppée dans son dessein d'aller plus loin (jusqu'à 17,5 %) par l'extrême impopularité de la mesure.

Intervenant le 5 janvier devant une commission du Parlement de Strasbourg, Mario Monti, qui a *remplacé Christiane Scrivener au* poste de commissaire européen chargé des questions fiscales, *s'était montré plus que sceptique* quant à la possibilité de passer en 1997 au régime définitif de la TVA, ajoutant qu'il faudrait probablement réexaminer ce problème fiscal en liaison avec le passage à la troisième étape de l'union monétaire. La Commission pourrait, d'ici au mois de juin, présenter aux Etats membres soit une nouvelle proposition, soit seulement un catalogue d'idées à titre de consultations, ou même se contenter de dresser un bilan, « chemin critique » de ce qui a été accompli jusqu'à maintenant.

Le moins qu'on puisse dire est que les projets fiscaux de la Commission n'ont pas le vent en poupe. La conjoncture difficile que l'Europe vit encore n'explique pas tout. Le tort a probablement été, il y a presque dix ans, de vouloir « communautariser » la TVA *sous prétexte de faire disparaître* une frontière fiscale, sans remarquer que cet impôt représentait, *dans tous les pays de l'Union* européenne, une source considérable de recettes, finançant entre *le quart et la moitié des dépenses* des Etats. Des dépenses qui resteront pendant longtemps encore *étroitement nationales. Qu'on le* déplore ou qu'on s'en réjouisse, l'harmonisation des politiques budgétaires n'est pas pour demain...

Alain Vernholes

Un « casque bleu » français grièvement blessé à Sarajevo

La Forpronu attend une clarification de son mandat

SARAJEVO
de notre correspondant

L'étau serbe se resserre autour de la capitale bosniaque assiégée, et le harcèlement des « casques *bleus » s'intensifie. Chaque jour*, les bombardements s'accentuent en dépit de l'ultimatum qu'avait lancé l'OTAN aux forces serbes en février 1994, les forçant à reculer leurs armes lourdes de 20 kilomètres. Depuis mardi 9 mai, l'artillerie serbe attaque sporadiquement la ville et les *snipers* s'acharnent à certains carrefours stratégiques.

Jeudi 11 mai, dans la matinée, un « casque bleu » français a été blessé d'une balle dans la tête tandis qu'il était posté dans les étages supérieurs d'une tour proche de la ligne de front. Sa mission était justement de localiser d'éventuels tireurs embusqués. Après une première opération à l'hôpital de la Forpronu, il a été évacué vers Paris dans l'après-midi, dans un état critique.

Les séparatistes serbes continuent par ailleurs à imposer un sévère blocus à la capitale en refusant l'arrivée de l'aide humanitaire, du carburant destiné à la Forpronu et des délégations de diplomates. Ils ont récemment bombardé la sortie du tunnel que l'armée bosniaque a *creusé sous l'aéroport et qui est le* seul lien de Sarajevo avec l'extérieur.

Les Serbes tentent ainsi de forcer la communauté internationale à réviser sa position sur deux points essentiels : *le plan de paix du groupe* de contact (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne) *qu'ils souhaitent* modifier, voire enterrer, et le contrôle de l'aéroport de Sarajevo qu'ils avaient remis aux troupes françaises *en juin 1992. Ils veulent forcer* les Occidentaux à reconnaître leur « République » autoproclamée *sur 70 % du territoire bosniaque et* à tenir compte de leur victoire militaire sur le terrain.

La Forpronu se sent piégée dans ce guêpier politique et militaire. Les officiers, soucieux de la sécurité de leurs hommes et d' *« éviter l'escalade de la violence »*, rejettent volontiers la faute sur les gouvernements qui les ont envoyés en Bosnie sans mandat approprié. *« Le temps presse, car, au fil des jours,* commente un officier français, *nous perdons la crédibilité qu'il nous restait encore. »* La Forpronu, attentive aux discussions en cours à Paris ou au Conseil de sécurité des Nations unies, espère donc que des ordres clairs lui parviendront bientôt. Les « casques bleus » sont partagés entre la tentation du retrait et l'envie d'utiliser la force, mais ils réclament un changement radical de leur mandat.

Rémy Ourdan

■ **A la suite de son entretien avec M. Boutros Boutros-Ghali, M. Alain Juppé** a estimé, jeudi 11 mai, à propos de la situation dans l'ex-Yougoslavie, que *« les critiques qui sont faites actuellement aux Nations unies sont injustes, car on a placé les « casques bleus » dans une situation où ils ne peuvent pas faire autre chose que ce qu'ils font. La question qui se pose maintenant est de savoir si, précisément, il ne faut pas changer les conditions de l'intervention internationale de manière à pouvoir réagir de façon plus forte aux provocations des uns et des autres et à l'obstination de ceux qui refusent le plan de paix. »*

Les Russes repartent à l'assaut en Tchétchénie

MOSCOU
de notre correspondant

La mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en Tchétchénie comptait sur une prolongation de la trêve pour favoriser des négociations entre Russes et indépendantistes tchétchènes. Mais, pour la seconde fois, des délégués de l'OSCE en Tchétchénie se sont retrouvés pris, jeudi 11 mai, sous le feu russe.

Et le *« moratoire »* unilatéral et peu respecté, décrété par le président russe pour les célébrations du 9 mai, a expiré, vendredi 12 mai à 0 heure, sans aucun signe venant du Kremlin. Cependant, selon la presse russe, Boris Eltsine *« envisage »* une prolongation de ce cessez-le-feu.

Sur le terrain, les forces russes ont, elles, envoyé des « signes » plus clairs. Quelques heures avant la fin de la trêve, les troupes de Moscou (qui avaient poursuivi les bombardements pendant le moratoire, mais avaient suspendu les offensives) sont de nouveau passées à l'assaut, jeudi 11 mai, contre les premières lignes des combattants tchétchènes, au pied de la chaîne du Caucase, sanctuaire des indépendantistes, rapportent les envoyés spéciaux de l'AFP et de Reuter. Les forces russes ont notamment bombardé, à coups de roquettes et d'artillerie, le village de Serjen-Iourt. Selon les indépendantistes, ces bombardements ont tué près de quinze villageois en deux jours. Une équipe de l'OSCE qui se trouvait dans cette région a été clouée sur place par le feu russe pendant deux heures, d'après Reuter.

Un officier russe a déclaré avoir reçu l'ordre de prendre le contrôle de la route qui monte vers Vedeno, le quartier général des indépendantistes, dans les montagnes. Le commandant des forces russes en Tchétchénie, le général Mikhaïl Egorov, a déclaré, jeudi à l'agence Interfax, que le cessez-le-feu de deux semaines *« n'avait apporté aucun résultat positif du point de vue militaire »*, et que, après son *« expiration à minuit, les troupes fédérales* [allaient] *continuer à désarmer et détruire les bandes armées illégales »*.

Seconde humiliation pour les Occidentaux : le colonel Nikolaï Malichev, porte-parole de l'armée de terre russe, a ouvertement reconnu qu'en dépit des assurances données par le Kremlin aux leaders occidentaux, des troupes russes ayant combattu en Tchétchénie avaient bien défilé sur la place Rouge le 9 mai devant *Bill* Clinton et John Major. Deux unités ayant servi en Tchétchénie ont même *été décorées.*

Jean-Baptiste Naudet

De violents affrontements au Cachemire relancent la tension entre l'Inde et le Pakistan

Un lieu saint dans lequel s'étaient retranchés des rebelles a été détruit

Au moins quarante personnes – dont trente-cinq rebelles – ont été tuées lors d'affrontements qui ont opposé, dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 mai, l'armée indienne aux séparatistes musulmans dans la ville de Sharar-e-Sharif (Etat du Cachemire). Un lieu saint dans lequel s'étaient barricadés des dizaines de guérilleros a été détruit par le feu lors de l'assaut. Cette flambée de violences a provoqué un regain de tension entre l'Inde et le Pakistan.

NEW DELHI
de notre correspondant

Les combats autour d'un mausolée entre séparatistes musulmans du Cachemire et soldats indiens ont fait remonter d'un cran la tension, jeudi 11 mai, dans cet Etat que se disputent l'Inde et le Pakistan depuis 1947. Les versions sur la cause des événements diffèrent. Mardi, un incendie s'était déclaré près du complexe de ce mausolée situé dans la ville de Sharar-e-Sharif, à 40 kilomètres au sud-ouest de la capitale, Srinagar. Plus de mille habitations avaient été détruites.

Accident ou incendie volontaire allumé par des dizaines de guérilleros retranchés, depuis deux mois, dans l'enceinte du sanctuaire ? Nul ne sait. Toujours est-il que, dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 mai, la police cachemirie affirme avoir vu l'armée faire mouvement vers le mausolée, qui aurait été ensuite bombardé à coups de mortier et aurait pris feu à son tour. Ce tombeau d'un saint soufi vénéré par hindous et musulmans a été détruit.

Le gouvernement indien affirme que ses soldats n'ont pas donné l'assaut et insiste sur les récentes propositions faites aux militants, qui auraient pu quitter librement leurs positions pour aller au Pakistan en échange d'une levée du siège par les forces armées. Au moins quarante personnes – dont trente-cinq militants – auraient été tuées dans les combats qui ont continué, jeudi, de faire rage autour du lieu saint. Le couvre-feu a été imposé dans toute la vallée du Cachemire. La situation est tendue, certains groupes de militants essayant de provoquer des manifestations anti-indiennes dans les rues de Srinagar, de Sharar-e-Sharif et d'autres agglomérations.

« SOUTIEN MORAL »

La fin sanglante de ce siège – qui rappelle celui de la mosquée d'Hazrat Bal, il y a un an et demi, lorsque des guérilleros s'étaient retranchés dans des circonstances semblables, mais sans effusion de sang, dans un des lieux les plus sacrés de l'islam cachemiri – risque de relancer les affrontements dans le seul Etat à majorité musulmane de l'Inde où, selon les sources officielles, plus de onze mille personnes ont déjà trouvé la mort depuis le début des affrontements en 1990. Depuis cette date, aucune solution n'a pu être trouvée à cette crise, qui reste la principale pomme de discorde pakistano-indienne depuis la fin du Raj britannique. Pour les Indiens, qui occupent les deux tiers de ce territoire – l'autre partie, l'Azad Kashmir ou « Cachemire libre », étant sous contrôle pakistanais –, Islamabad est responsable de la dégradation de la situation. New Delhi ne cesse d'accuser son voisin d'armer et d'entraîner les militants ; les Pakistanais assurent apporter seulement un *« soutien moral et diplomatique »* aux séparatistes.



Le Cachemire serait, pour les Indiens, le moyen choisi par les Pakistanais d'achever *« le processus de partition du pays »* survenu lors du démantèlement de l'empire indien en 1947. Le secrétaire d'Etat à l'intérieur indien, Rajesh Pilot, n'a pas trop pesé ses mots en réagissant aux événements de Sharar-e-Sharif. *« Le Pakistan a, une fois de plus, montré ses desseins diaboliques en intervenant dans les affaires de notre pays »*, a-t-il affirmé, accusant les *« agents »* pakistanais d'avoir détruit le mausolée. De son côté, le gouvernement d'Islamabad a condamné, jeudi, le *« sacrilège »* de la destruction du lieu saint qui, selon lui, *« démontre une fois de plus l'indifférence totale de l'Inde pour la sensibilité des musulmans et son mépris pour les normes civilisées »*.

Constamment accusée par le Pakistan de violer les droits de l'homme dans cet Etat, l'Inde a réagi, ces derniers mois, en libérant certains séparatistes en vue et en invitant diplomates ou observateurs à se rendre sur place. La volonté de New Delhi d'organiser, avant la mi-juillet, des élections permettant de prouver qu'une certaine normalité existe bien dans l'Etat de Jammu-et-Cachemire s'inscrit dans cette nouvelle stratégie. Mais les derniers événements laissent prévoir que l'organisation d'un tel scrutin reste illusoire. Il y a en effet fort à parier que même les Cachemiris les plus modérés seront découragés de se rendre aux urnes par les organisations séparatistes. Que représenterait alors un vote si seuls les électeurs de la région de Jammu à majorité hindoue et du Ladakh à majorité bouddhiste pouvaient voter dans des conditions satisfaisantes, à l'exclusion, donc, de la majorité musulmane ?

Bruno Philip

Argentine : le président Menem est favori à sa propre succession

BUENOS AIRES
de notre envoyé spécial

Avec ses costumes tapageurs, son entourage parfois vulgaire et souvent corrompu, ses extravagances, Carlos Menem, président démocratiquement élu de la République argentine depuis 1989, a certainement « mauvais genre ». Mais ce chef charismatique, âgé de soixante-quatre ans, qui a repris, en le modifiant profondément, l'héritage populiste de Juan Peron, dispose d'un atout essentiel. Il continue de séduire la grande majorité des Argentins d'origine modeste et une partie de la classe moyenne. La haute bourgeoisie s'est considérablement enrichie ces dernières années grâce au néolibéralisme, qui est la véritable religion de Carlos Saul Menem. Elle lui est acquise, presque en bloc. Ces facteurs additionnés aboutissaient à la conclusion unanime, jeudi 11 mai, des divers instituts de sondage du pays : M. Menem a de très fortes chances d'être président de l'Argentine jusqu'en 1999.

M. Menem affronte, dimanche 14 mai, lors du premier tour de l'élection présidentielle, un adversaire sérieux en la personne de José Bordon, candidat d'une coalition fragile de centre-gauche, le Frepaso, dont le principal ciment est l'hostilité au système ménémiste et à la corruption. Les règles constitutionnelles argentines fixent à 45 % la barre à franchir au premier tour pour l'emporter. Selon les sondeurs, M. Menem pourrait passer, de justesse, dès dimanche. La nouvelle Constitution (adoptée en 1994) laisse encore une autre possibilité au président sortant. Il suffit dimanche qu'il dépasse les 40 % et obtienne 10 % de voix de plus que son concurrent le mieux placé, en l'occurrence M. Bordon, pour se succéder à lui-même.

Même un ballottage dimanche laisserait la voie libre, au second tour, à une réélection du président sortant. Le camouflet serait certes sévère pour M. Menem, qui a inlassablement répété, ces derniers mois, qu'il écraserait sans peine M. Bordon dès le premier tour. Le style de M. Menem l'incite à ce genre d'outrance verbale, qui déclenche la colère des intellectuels. Mais M. Bordon, qui, malgré ses quarante-neuf ans, a le ton sérieux et posé du professeur d'université et la pondération qui sied à un sénateur, se sent lui aussi obligé, lors de ses réunions électorales, de se livrer à quelques exercices rhétoriques conformes à la tradition locale.

SUCCÈS ÉCONOMIQUES

M. Menem doit sa popularité à ses succès économiques spectaculaires. Le taux d'inflation est passé de 4.512 % en 1989 à 3,9 % en 1994 et la quasi-stabilité du peso, accroché vaille que vaille au dollar américain par la volonté inflexible de Domingo Cavallo, ministre de l'économie depuis 1991, a permis une croissance réelle de l'ordre de 5 % à 6 % par an. Le PNB a presque doublé pendant le mandat de M. Menem, en grande partie grâce à l'afflux des capitaux étrangers. Le secteur des services a littéralement explosé.

L'Argentine a renoué avec la modernité. Elle y était entrée au début du siècle grâce au commerce international des grains, de la viande et du cuir, mais la crise de 1929 avait interrompu ce processus. La prospérité de ces dernières années a également un aspect artificiel et fragile que l'effondrement du Mexique, en décembre 1994, a cruellement mis en lumière. Le doute s'est emparé aussitôt des investisseurs institutionnels étrangers, qui ont retiré leurs capitaux, sans faire de sentiment. L'incertitude sur l'avenir du peso, probablement surévalué, pèse sur toutes les décisions. Un peso vaut 1 dollar, ont décidé MM. Menem et Cavallo. Les marchés ne sont pas entièrement convaincus et jouent avec les nerfs des responsables argentins et de la population.

Sociologue de formation, M. Bordon a profité de ce climat volatil, des divers scandales sentimentaux et financiers de la famille Menem, et surtout de la colère des provinciaux, exclus de la croissance. Au moins, jadis, le gouvernement était capable de payer la plupart du temps les fonctionnaires. Ce n'est plus toujours le cas pour les travailleurs de l'éducation et de la santé, en voie de prolétarisation. José Bordon est porté par cette vague de mécontentement, mais son projet de société reste pour l'essentiel conforme au modèle néolibéral ménémiste. M. Bordon a d'ailleurs longtemps été une des étoiles montantes du Parti justicialiste (péroniste) et n'a rompu que tardivement avec cette formation pour s'affirmer peu à peu comme la principale figure d'opposition, rassemblant divers partis de gauche et du centre, ainsi que des dissidents péronistes comme lui, les uns et les autres incarnant principalement les aspirations de la classe moyenne. Il a fait une excellente campagne sur des thèmes nouveaux tels que la lutte contre le chômage et l'exclusion, qui ont rencontré aussitôt un grand écho. Il a aussi été plus net que M. Menem dans la dénonciation des horreurs de la dictature militaire qui a été un des thèmes inattendus de cette campagne (*Le Monde* du 12 mai).

Cela suffit-il à faire la différence? Selon toute probabilité, s'il ne fait pas d'erreur grossière et si Dieu lui prête vie, M. Menem sera encore à la Casa Rosada, siège du gouvernement, en 1999. *« Pour transmettre le pouvoir à un autre péroniste »*, affirme-t-il avec un sourire ravageur.

Dominique Dhombres

Dernier Eldorado, la Terre de Feu est touchée par la crise

USHUAIA
de notre envoyée spéciale

A 3 040 kilomètres au sud de Buenos Aires, protégée des vents froids de la Patagonie par une muraille de glaciers qui se reflète dans les eaux du canal de Beagle, Ushuaia, la ville du bout du monde, a perdu ses allures de carte postale. L'évacuation *manu militari* d'une usine qui a fermé ses portes à la mi-avril a fait un mort et une soixantaine de blessés parmi les ouvriers. Depuis, la capitale de la Terre de Feu ressemble à un volcan. Le ministre de l'intérieur de la province a démissionné, le chef de la police et six officiers ont été limogés et la justice a ouvert une enquête. Rien n'y fait. La mort de Victor Choque, qui avait fui le chômage et la pauvreté, est devenue un symbole au sein d'une population de 40 000 habitants, dont plus de 70 % ont, eux aussi, immigré d'autres provinces, à la recherche d'une vie meilleure.

Le syndicat de l'Union ouvrière métallurgique (UOM – péroniste), fortement affaibli depuis l'arrivée au pouvoir du président Carlos Menem (péroniste, lui aussi), s'est à nouveau mobilisé, ici comme dans beaucoup d'autres provinces. Mais M. Menem, qui brigue un second mandat dimanche 14 mai, a rejeté la faute du malaise sur les gouvernements locaux. *« La Terre de Feu ne représente que 0,2 % de l'électorat du pays et la Patagonie tout entière a moins d'électeurs que le quartier de la Matanza, dans la province de Buenos Aires* [qui regroupe la moitié de la population d'Argentine] », constate amèrement le gouverneur, José Estabillo, élu en 1992.

« Ces rébellions illustrent les rivalités et les déséquilibres ancestraux entre l'intérieur de l'Argentine et Buenos Aires », estime Ruggiero Preto, le ministre de l'économie de la province. Il critique *« un développement fictif qui ne rapporte qu'aux industriels de passage venant de Buenos Aires »*. La Terre de Feu voulait développer son potentiel dans les secteurs du gaz, de la pêche, des mines, mais aussi du tourisme.

Le mythe de l'Eldorado en Terre de Feu est né dans les années 70, avec la création d'une zone industrielle, qui favorisa l'installation d'usines de montage d'appareils électroménagers et l'afflux de milliers de pionniers. La population d'Ushuaia est passée de 5 000 habitants en 1970 à 40 000 en 1994. Ce boom démographique a entraîné une urbanisation anarchique mais a permis l'amélioration des infrastructures : Ushuaia dispose d'un hôpital ultramoderne et d'écoles pimpantes que peut lui envier Buenos Aires. Le taux de mortalité infantile est le plus faible d'Argentine et celui d'alphabétisation un des plus élevés.

Mais, ces derniers mois, les ondes de choc de la crise financière mexicaine sont arrivées jusqu'à Ushuaia. La Banque australe a dû suspendre provisoirement ses activités. Une douzaine d'usines ont fermé leurs portes et le taux de chômage, qui était le plus bas du pays, a grimpé à 10 %. Face à la concurrence étrangère et à la saturation du marché local, la production s'est ralentie : 2 millions de téléviseurs en 1993 mais seulement la moitié aujourd'hui. Des industriels se déclarent en faillite. *« Après avoir réalisé d'énormes profits grâce aux exonérations d'impôts et aux subventions, ils plient bagage sans payer aucune indemnité de chômage »*, affirme le gouverneur. De passage récemment à Ushuaia, le secrétaire argentin à l'industrie, Carlos Magarinos, a qualifié ces industriels de *« délinquants »* et a promis que le gouvernement de Buenos Aires aiderait à la reconversion industrielle de la Terre de Feu.

Christine Legrand

Cinq morts lors d'une manifestation contre l'austérité au Ghana

ACCRA. Alors que l'opposition au président Jerry Rawlings avait organisé, jeudi 11 mai, la première manifestation de rue qu'ait connue le Ghana depuis 1981, environ 500 membres de l'Association des comités de défense de la révolution (ACDR, partisans du président) ont attaqué le cortège, fort de 7 000 personnes. Dans la soirée, le ministre de l'intérieur reconnaissait que cinq personnes avaient été tuées par balles et qu'au moins trente autres avaient été gravement blessées. Les affrontements ont duré deux heures, avant que la police anti-émeutes n'intervienne. La manifestation était organisée pour protester contre la récente instauration de la TVA, qui a provoqué une recrudescence de l'inflation. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Propositions pour la moralisation de la vie parlementaire britannique

LONDRES. La commission Nolan sur la moralisation de la vie politique a rendu publique, jeudi 11 mai, la première partie de son rapport concernant le contrôle par des organismes indépendants des activités lucratives des parlementaires et de la nomination des Quangos (organismes non gouvernementaux quasi autonomes). Elle a recommandé en particulier l'interdiction pour les députés de travailler pour des sociétés de lobbying et de relations publiques, la publication de leurs revenus, ainsi que la nécessité pour les ministres de demander la permission avant de travailler pour des sociétés dont ils se sont occupés durant leur mandat. Ces propositions doivent être débattues à la Chambre des communes la semaine prochaine. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **ESPAGNE : l'ancien directeur de la sûreté,** Julian Sancristobal, a mis en cause Felipe Gonzalez dans l'affaire des Groupes antiterroristes de libération (GAL), escadron de la mort anti-ETA, affirme jeudi 11 mai le quotidien madrilène *El Mundo*, citant une conversation de M. Sancristobal enregistrée à son insu en 1994. Selon ce journal, l'ancien directeur de la sûreté a déclaré à l'ancien policier José Amedo que *« Felipe Gonzalez ne permettra pas que l'affaire GAL éclate au grand jour, en étant lui-même impliqué directement »*. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : la campagne de la droite pour le « non »** au référendum du 11 juin sur l'audiovisuel a été lancée par Silvio Berlusconi jeudi 11 mai. La veille, la Cour constitutionnelle avait autorisé à nouveau la diffusion de spots télévisés pendant les trente jours de la campagne, en annulant une disposition du décret-loi sur l'égalité d'accès aux médias adopté par le gouvernement de Lamberto Dini. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : la Convention du Conseil de l'Europe** pour la protection des minorités nationales a été ratifiée, jeudi 11 mai, par la Roumanie. Vingt-cinq autres Etats – mais pas la France – vont soumettre ce document à leur Parlement pour ratification. Cette Convention a été critiquée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui estime qu'elle n'est pas suffisamment explicite. – *(Reuter, AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : l'ancien dirigeant néoduvaliériste** Emmanuel Constant, inculpé pour meurtre en Haïti, a été interpellé, mercredi 10 mai à New York, par les services d'immigration. Le chef du FRAPH est entré aux Etats-Unis en février avec un visa de touriste, annulé par le département d'Etat après une demande d'extradition d'Haïti. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : Raul Salinas de Gortari, frère de l'ex-président** Carlos Salinas, est accusé, selon des documents judiciaires publiés jeudi 11 mai d'avoir versé 300 00 dollars à l'ancien député Manuel Munoz Rocha, pour assassiner le numéro deux du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), José Ruiz Massieu. – *(AFP.)*

■ **Leobardo Larios, ancien magistrat** qui a joué un rôle clé dans l'enquête sur l'assassinat du cardinal Juan Posadas en 1993, a été tué par quatre hommes armés, mercredi 10 mai, près de son domicile à Guadalajara. – *(Reuter, AFP.)*

AFRIQUE

■ **ÉTHIOPIE : la coalition gouvernementale a remporté** une victoire écrasante lors des élections du 7 mai, selon les résultats concernant la capitale, Addis-Abeba, publiés jeudi 11 mai. Le Front révolutionnaire démocratique du peuple éthiopien, du président Meles Zenawi, a obtenu les 92 sièges du Parlement régional et 21 des 23 sièges au Parlement fédéral. – *(AFP, Reuter.)*

■ **RWANDA : le procureur de la République à Kigali,** François-Xavier Nsanzuwera, s'est exilé en Belgique, pour protester contre les dérives autoritaires du gouvernement et contre l'indifférence de la communauté internationale. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

■ **JAPON : le chef de l'« équipe de chimistes »** de la secte Aum Shinri-kyo, Masami Tsuchiya, a avoué que son groupe avait fabriqué du sarin, gaz toxique utilisé dans l'attentat du métro de Tokyo le 20 mars. C'est la première fois qu'un membre de la secte passe aux aveux. – *(Corresp.)*

CONJONCTURE

■ **GRANDE-BRETAGNE : la Banque d'Angleterre** a mis en garde le gouvernement, jeudi 11 mai, contre un dérapage de l'inflation, pariant que, *« tôt ou tard »*, un nouveau relèvement des taux d'intérêt serait nécessaire. Cet avertissement intervient cinq jours après le refus du chancelier de l'Echiquier de compromettre la croissance en augmentant les taux d'intérêt. Dans son rapport trimestriel, la Banque centrale note que *« les risques d'inflation restent élevés »* et qu'il est *« particulièrement important que la politique monétaire empêche tout contrecoup sur les salaires et les prix »*. La hausse des prix sur un an revient à 3,3 % contre 3,5 %. La Banque centrale prévoit un taux d'inflation *« proche de 4% »* en 1996, dû à *« la faiblesse de la livre »* face au mark.

■ **ETATS-UNIS : l'indice des prix à la production** a augmenté de 0,5% en avril par rapport à mars. Cette hausse, qui est la plus forte depuis cinq mois, s'explique par l'augmentation des prix de l'alimentation et du tabac. En un an, la hausse des prix à la production est de 2,1 %. En 1994, l'indice avait augmenté de 1,7%. – *(AFP.)*

■ **JAPON : l'excédent de la balance des paiements courants** s'est élevé – après correction des variations saisonnières – à 9,4 milliards de dollars en mars après 10,44 milliards en février et 9,9 milliards en mars 1994. La balance des paiements courants du Japon avait dégagé un surplus de 129,1 milliards de dollars au cours de 1994 (moyenne mensuelle de 10,7 milliards de dollars) et de 133,1 milliards en 1993 (moyenne mensuelle de 11 milliards).

■ **POLOGNE : le cours du zloty flottera à partir du 16 mai** dans une marge de 7% à la baisse et à la hausse par rapport aux monnaies étrangères, a annoncé, jeudi 11 mai, la présidente de la banque centrale polonaise, Hanna Gronkiewicz-Waltz. La *« dévaluation rampante »* du zloty de 1,2 % par mois sera maintenue. – *(AFP.)*

■ **OCDE : le taux de chômage** dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique a baissé en février, revenant à 7,4 % de la population active contre 7,5 % en janvier et 8 % en février 1994. En Europe, l'évolution est moins favorable, le taux de chômage étant resté stable à 10,8 % de la population active en janvier, février et mars, contre 11,2 % un an auparavant.

Israël : 40 % des arrestations effectuées par la police ne sont pas justifiées

Entre autres anomalies de l'administration, le rapport annuel du contrôleur de l'Etat dénonce aussi les nouveaux immigrants qui touchent abusivement une aide publique

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Fraude » financière au ministère des cultes, désorganisation budgétaire à celui de la défense, détournements de fonds publics et syndicaux pour le financement de partis politiques, etc. Pour qui veut cerner l'étendue des dysfonctionnements gouvernementaux en Israël, le rapport annuel du contrôleur de l'Etat, qui remplit *grosso modo* le rôle de la Cour des comptes en France, est une mine de renseignements. C'est aussi une incessante source de polémiques.

Un an de travail, un millier de pages, 115 sujets couverts : présenté, mercredi 10 mai, à la presse, le rapport 1995 a retenu l'attention pour son sévère chapitre sur la police. D'une manière générale, le contrôleur de l'Etat, Myriam Ben Porat, estime que la maréchaussée a un peu trop tendance à arrêter d'abord et à poser des questions ensuite. Près de 40 % des arrestations (64 000 personnes) opérées en 1992-93 sont soit *« injustifiées »* (12,5 %), soit *« juridiquement infondées »* (24,5 %) – en ce sens que les personnes en cause auraient pu être *« laissées en liberté sans nuire aux enquêtes »* –, soit enfin *« illégales »* (3 %). *« La police doit changer de norme,* estime Mme Ben Porat, *sa conduite est trop souvent inadmissible ».* Avis partagé par la plupart des éditorialistes de la presse israélienne. *« L'acte d'accusation de la police dressé par le contrôleur,* écrit le quotidien *Haaretz* (centre gauche), *n'est pas à l'honneur d'Israël ».* Les chiffres cités *« sont carrément effrayants »,* estime le journal de droite anglophone, *The Jerusalem Post.* En revanche, le *Maariv* (droite) juge que le 46e rapport est *« plutôt tiédasse ». « Peut-être vivons-nous dans un pays meilleur qu'avant ? »,* s'interroge-t-il ironiquement.

Une chose est sûre, a répliqué Moshe Shahal, ministre de la police, *« le contrôleur de l'Etat a mis l'accent sur un problème douloureux depuis plusieurs années ».* Cela étant, *« il faut se rappeler qu'environ trois cent mille enquêtes de police sont ouvertes chaque année, ce qui conduit à plus de 40 000 arrestations ».* Dans un pays qui compte cinq millions d'habitants – les 2,4 millions de Palestiniens qui vivent dans les territoires occupés sont généralement soumis à la justice militaire –, ces chiffres peuvent paraître élevés. C'est pourquoi, a ajouté le ministre, *« de nouveaux textes législatifs spécifiant mieux les conditions juridiques de la détention seront mis en application cette année ».*

Autre anomalie : le nombre d'immigrants juifs qui reçoivent l'aide de l'Etat pour s'installer en *« Terre promise »* et repartent d'où ils sont venus après avoir touché l'enveloppe. *« Certains* [non-juifs] *n'auraient jamais dû recevoir la moindre assistance financière »,* écrit Mme Ben Porat. D'autres *« l'ont touché deux fois en utilisant plusieurs identités ».* Entre janvier 1990 et septembre 1994, 34 000 nouveaux arrivants sur un total d'environ 400 000, pour la plupart originaires de l'ex-URSS, n'ont pas respecté leur engagement de demeurer au moins cinq ans en Israël – condition nécessaire à l'obtention d'une aide évaluée à près de 70 000 francs pour une famille de cinq personnes. Ils sont repartis *« sans avoir remboursé son dû à l'Etat ».*

Patrice Claude

L'Afrique du Sud en deuil après la catastrophe de Vaal Reefs

Au moins 105 personnes ont été tuées dans une mine d'or

A la demande du syndicat des mineurs, une journée de deuil national sera observée le 17 mai, à la mémoire des victimes de la catastrophe qui a eu lieu dans la mine d'or de Vaal Reefs et qui a fait au moins 105 morts, mercredi 10 mai. Les syndicats mettent à nouveau en cause les conditions de travail et de sécurité dans les mines.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

105 mineurs au moins ont trouvé une mort horrible dans l'accident survenu, mercredi 10 mai, à la mine d'or de Vaal Reefs, à quelque 150 kilomètres au sud-ouest de Johannesburg (*Le Monde* du 12 mai). La catastrophe a eu lieu vers 22 heures, lorsqu'un train de wagonnets circulant à 1 700 mètres de profondeur dans une galerie souterraine est tombé dans une cage d'ascenseur, percutant une cabine contenant les mineurs de l'équipe de nuit. L'ascenseur s'est alors décroché, avant de s'écraser environ 500 mètres plus bas.

La première équipe de secours arrivée sur les lieux de l'accident a fait une description apocalyptique d'un amas de corps déchiquetés, rendant toute identification extrêmement difficile. La quasi-totalité des victimes sont originaires des pays voisins, Lesotho ou Mozambique, qui fournissent la plupart des travailleurs des mines d'or sud-africaines. Il faudra plusieurs jours pour dégager leurs corps.

Les circonstances de l'accident ne sont pas encore bien déterminées. Pour une raison inconnue, le train, qui ne tirait que des wagonnets vides, a forcé les barrières de sécurité installées devant la cage d'ascenseur. Son conducteur a apparemment réussi à sauter de la cabine avant la chute fatale. Jeudi soir, il n'avait pas encore expliqué sa version de l'accident.

A l'appel du Syndicat national des mineurs (NUM), une journée de deuil national a été décrétée pour le 17 mai. Jeudi, les déclarations de sympathie et d'indignation se sont multipliées, dénonçant le taux élevé de victimes d'accidents du travail dans les mines. En 1994, 47 mineurs sont morts dans la mine de Vaal Reefs, qui emploie quelque 50 000 travailleurs. De janvier 1995 à la veille de l'accident, la mine a fait 13 autres victimes. Vaal Reefs, qui appartient à l'Anglo-American Corporation, est la plus grande mine d'or du pays. Elle produit 195 kilos de métal jaune chaque jour. En 1980, elle avait déjà été le théâtre d'un accident similaire, qui avait fait 30 morts.

La catastrophe de mercredi ne manquera pas de relancer le débat sur la sécurité dans les mines, particulièrement dans les mines d'or, où les conditions de travail, à 2 000 ou 3 000 mètres sous terre, sont aussi pénibles que dangereuses. En mars, une commission d'enquête gouvernementale, présidée par le juge Leon, avait remis un rapport accablant sur le sujet, mais ses conclusions n'ont toujours pas été discutées par le gouvernement et aucune mesure n'a encore été prise.

Selon le NUM, en 1994, les accidents miniers ont fait 424 morts et 5 851 blessés. Les compagnies minières reconnaissent 69 000 morts et plus d'un million de blessés entre 1911 et 1994 ! Jusqu'en 1993, conséquence directe des conditions de travail auxquelles était soumise la main-d'œuvre noire, il y avait entre 700 et 900 morts par an. Les mesures de sécurité et une meilleure formation de la main-d'œuvre ont permis de faire passer ce chiffre sous la barre des 500, ce qui demeure néanmoins exorbitant.

Georges Marion

Trente ans de partenariat entre Jérusalem et Bonn

BONN
de notre correspondant

« L'Allemagne est devenue le deuxième partenaire d'Israël après les Etats-Unis », selon Avi Primor, ambassadeur israélien à Bonn. Le diplomate s'exprimait à l'occasion du trentième anniversaire de l'ouverture des relations diplomatiques entre les deux pays, qui avaient eu lieu le 12 mai 1965. Si, à l'époque, cette relation *« n'allait pas de soi »,* comme le souligne le chancelier Kohl dans un communiqué publié jeudi, elle ne peut toujours pas aujourd'hui, malgré les progrès réalisés de part et d'autre, être qualifiée de « normale » : *« Le rapport à Israël et au peuple juif demeurera toujours pour nous, Allemands, quelque chose de particulier – un enjeu de cœur, de morale, et de responsabilité devant l'Histoire. »*

De considérables sommes continuent à être payées par l'Allemagne aux descendants des victimes de l'Holocauste. Sur les 350 milliards de francs que Bonn a débloqués à leur intention jusqu'à la fin de 1994, 40 % vont à des Israéliens. Par ailleurs, l'Allemagne est très engagée en termes d'aide financière ou militaire, et soutient de nombreux projets d'investissement en Israël.

Les dirigeants allemands estiment que leurs responsabilités vis-à-vis d'Israël sont comparables à celles qui les lient à la France ou à la Pologne, bien que les progrès réalisés dans la réconciliation ne soient pas comparables. La relation ne se heurte pas seulement aux souvenirs du passé, mais aussi aux amitiés de l'Allemagne avec un pays comme l'Iran. En Israël, l'image de l'Allemagne est complexe : alors que ses produits sont recherchés (les autobus ou les taxis, dans les grandes villes, sont de marque allemande), on a longtemps interdit aux orchestres symphoniques de jouer Wagner. Le chancelier Kohl se rendra en Israël en juin, le président Weizman viendra en Allemagne à l'automne.

L. D.

Le directeur de l'OMS est accusé de racisme par les pays africains

GENÈVE
de notre correspondante

En dépit de graves accusations de corruption et de sévères critiques occidentales de sa gestion, Hiroshi Nakajima (Japon) avait été réélu pour cinq ans directeur général de l'Organisation mondiale de la santé lors de l'assemblée de 1993. Ce succès avait été principalement dû aux votes africains en sa faveur. Or, les pays d'Afrique, au cours de la 46e session de cette assemblée qui se tient au Palais des nations à Genève, du 1er au 12 mai, se sont élevés contre lui au point de réclamer son départ en l'accusant de racisme.

Ils lui reprochent une représentation insuffisante de l'Afrique au sein du personnel de l'OMS (sur quarante-six directeurs, un seul est originaire d'Afrique) et d'autre part d'avoir déclaré lors d'une réunion interne, le 21 janvier, que les fonctionnaires africains sont *« incapables de s'adapter à la culture occidentale prédominante et éprouvent des difficultés à rédiger des documents ».*

L'affaire a fait grand bruit à Genève, de sorte que, le lundi 8 mai, le docteur Nakajima s'est vu contraint d'adresser une lettre aux ministres africains présents, les priant de l'excuser *« si ses remarques ont pu d'une manière ou d'une autre offenser un pays ou des personnes en Afrique ».*

La Namibie et la Zambie, soutenues par le Zimbabwe, avaient fait circuler un projet de résolution demandant au docteur Nakajima de démissionner de son poste. Ils n'ont pas été suivis jusque-là par les autres délégations africaines, qui se sont satisfaites des excuses du directeur général. Le ministre de la santé du Cameroun avait donné l'exemple du pardon en affirmant qu'il n'y avait pas de doute, pour lui, que l'Afrique avait été bel et bien insultée, mais qu'il convenait de prendre en considération les regrets et les promesses du docteur Nakajima.

RÉPIT

Ce dernier s'est donc vu accorder un répit d'un an, mais devra donner sans tarder les preuves de ses bonnes intentions, en particulier en recrutant un nombre suffisant de fonctionnaires en provenance de l'Afrique.

Bien que les autres pays du tiers-monde n'aient pas vraiment manifesté leur solidarité envers les Africains, la crise de manque de confiance que vit l'OMS est loin d'avoir pris fin.

Isabelle Vichniac

FRANCE

LE MONDE / SAMEDI 13 MAI 1995

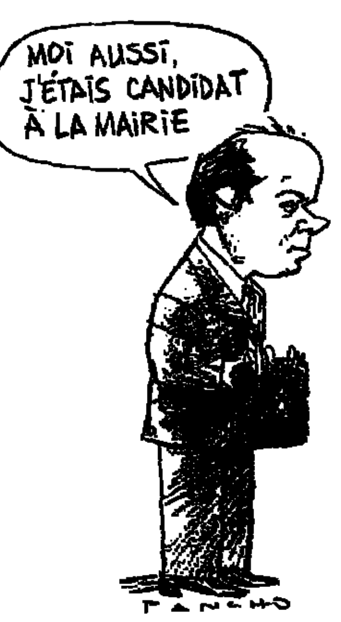
MUNICIPALES **Jean Tiberi, député (RPR) de la capitale, premier adjoint au maire et maire du 5e arrondissement, a officialisé, jeudi 11 mai, sa candidature à la mairie de Paris. ● RETRAIT. Quelques instants auparavant, Jacques Toubon, ministre de la culture et maire du 13e arrondissement, seul candidat déclaré du RPR à l'Hôtel de Ville, avait annoncé qu'il renonçait à se présenter et qu'il soutiendrait M. Tiberi. ● UDF. Le troisième candidat, Jacques Dominati (UDF), maire du 3e arrondissement et deuxième adjoint de M. Chirac, devait confirmer vendredi 12 mai sa candidature. ● GAUCHE. Le PS, le PCF et le Mouvement des citoyens présenteront des listes communes comprenant des personnalités associatives et intitulées « Paris s'éveille ». Leur chef de file sera Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste du Conseil de Paris.**

M. Tiberi, soutenu par M. Toubon, est candidat à la mairie de Paris

Jacques Chirac a réuni les deux prétendants RPR à sa succession dans la capitale et obtenu le retrait du ministre de la culture au bénéfice du premier adjoint au maire. L'UDF n'a pas les moyens de faire obstacle au choix du maire sortant et président de la République élu

JUSQU'À PRÉSENT, tout se passe comme prévu. On connaissait plusieurs candidats à la succession de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville. Jacques Dominati, fidèle allié, avait « tiré » le premier, dès novembre 1994, il y a six mois. Puis, au détour d'une interview, Jacques Toubon, autre membre de la garde rapprochée, avait indiqué, il y a deux mois, son intérêt pour les affaires municipales. Jean Tiberi, premier adjoint et homme de toute confiance, n'avait soufflé mot, laissant son *curriculum vitae* parler pour lui. Dans la course au « Palais Chirac », une demi-douzaine d'autres noms avaient été cités.

Le nouveau chef de l'Etat pouvait redouter que n'éclate entre ses amis une guerre de succession. Il s'est employé – et, jusqu'ici, a réussi – à y mettre bon ordre.



HUIS CLOS

M. Chirac ne pouvait tout de même pas recommencer ce qu'il avait tant reproché à Valéry Giscard d'Estaing en 1977 : la désignation d'un candidat sur les marches de l'Elysée... ou sur le perron de l'Hôtel de Ville. Il fallait donc y mettre des formes. Dans son grand bureau, donnant sur la Seine, le nouveau président a reçu d'abord discrètement, mercredi 10 mai, vers 18 heures, Jacques Dominati. De ces trois quarts d'heure d'entretien, rien n'a filtré, M. Dominati se bornant à qualifier l'accueil de *« très chaleureux »*. Apparemment, M. Chirac n'a pas découragé le patron de l'UDF-Paris de se livrer à un baroud d'honneur, mais que pèsent les quarante-quatre conseillers du groupe Paris-Libertés face aux quatre-vingt-treize élus néo-gaullistes du Rassemblement pour Paris, qui détiennent la majorité absolue dans l'assemblée municipale ?

Le deuxième temps de l'opération s'est déroulé, jeudi 11 mai, entre 9 heures et 10 heures du matin. Cette fois, c'est le clan RPR qui a réglé ses comptes. Autour de M. Chirac sont réunis Jean Tiberi, Jacques Toubon et l'éternel médiateur qu'est Roger Romani. Rien ne filtre, non plus, de ce huis clos, mais on en constate le résultat dans l'après-midi. Un communiqué parti du ministère de la culture annonce que M. Toubon renonce à se présenter à la mairie et qu'il se range derrière M. Tiberi.

Comme pour sauver la face, le maire du treizième arrondissement croit bon de faire préciser qu'il s'agit d'une *« décision personnelle »* et qu'il n'y a pas eu *« un arbitrage de Jacques Chirac entre deux hommes »*. De son côté, M. Tiberi se décide enfin à parler quelques instants plus tard. Un communiqué *« confirme sa candidature »*, mais, avec son habituelle déférence, le premier adjoint ne la présentera qu'après la démission de M. Chirac et devant le Conseil de Paris qui, le 22 mai prochain, devra lui trouver un successeur.

OBJECTIF « GRAND CHELEM »

Si M. Tiberi est alors élu – et comment ne le serait-il pas compte tenu de la composition du Conseil ? –, il ne le sera que de manière intérimaire, pour un mois seulement, juste le temps d'expédier les affaires courantes et... de mener la campagne des élections municipales. On « lisse », en somme, la transition, sans brusquer ni les événements, ni les Parisiens.

M. Tiberi sera en effet le chef de file « naturel » des candidats chiraquiens pour le scrutin des 11 et 18 juin. S'il les mène à la victoire, il pourra être candidat à sa propre succession et, cette fois, pour six ans. Sans avoir l'air d'y toucher, le chef de l'Etat élu s'assure donc une longue période de tranquillité dans la capitale. Il peut compter sur son premier adjoint pour contrôler Paris et ne pas lui faire de l'ombre. Avec M. Tiberi, Paris tremplin pour l'Elysée, *c'est fini*.

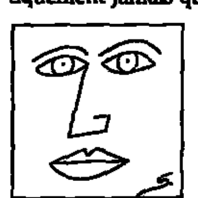
Reste le cas Dominati. Celui-ci, jeudi soir, affichait une certaine satisfaction. *« Il y avait deux candidats pour le groupe RPR*, disait-il, *il n'y en a plus qu'un. C'est clair, mais le maire de Paris n'a désigné personne. Je consulte donc mon groupe et, s'il est d'accord, je confirmerai, demain, ma propre candidature. Nous irions donc vers des "primaires" à l'intérieur de la majorité municipale. A moins qu'auparavant, nous ne parvenions à un accord sauvegardant les intérêts et les idées de l'UDF. »*

La troisième phase de l'opération succession est donc engagée. Après avoir sauvé les apparences et âprement négocié, il est probable que la majorité chiraquienne se retrouvera unie les 11 et 18 juin pour tenter d'enlever, comme en 1983 et en 1989, les vingt arrondissements de Paris. C'est ce « grand chelem » que souhaite M. Chirac, et il fera ce qu'il faut pour y parvenir.

Marc Ambroise-Rendu

Jean Tiberi, le gardien du sérail

NUL N'EST mieux préparé que Jean Tiberi à gérer la succession de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris. Ce montagnard corse, costaud, rablé et taciturne est né voici soixante et un ans dans la même clinique du cinquième arrondissement que son « patron ». Il n'a pratiquement jamais quitté le quartier Latin, où son père,


PORTRAITS

Charles Tiberi, décédé le 7 mai, avait débarqué en 1935. Il y a usé ses fonds de pantalon, de l'école primaire à la fac de droit. Il a été élevé dans la familiarité des affaires municipales, pourrait-on dire, puisque son père était déjà, au temps des préfets, délégué à la mairie du cinquième.

Sur les traces de René Capitant, gaulliste de gauche, M. Tiberi est devenu le représentant de sa circonscription natale voici trente ans. A l'Assemblée nationale, où il a toujours défendu *mordicus* les intérêts parisiens, et au conseil municipal. Lorsque Jacques Chirac avait décidé de se présenter à Paris, aux élections de 1977, pour contrer à la fois les giscardiens et les communistes, M. Tiberi lui avait laissé la première place sur la liste du cinquième arrondissement. Depuis lors, il joue, au « Palais Chirac », le rôle ingrat mais envié de grand vizir ou de gardien du sérail : d'abord, de 1977 à 1983 comme deuxième adjoint, chargé du personnel et du logement, puis comme premier adjoint, de 1983 à aujourd'hui, tout en conservant une fonction particulièrement sensible, la présidence de l'office des HLM de la capitale.

UNIQUE DIVERGENCE

Il y a donc douze ans que, dans l'ombre et sous la haute protection du maire, M. Tiberi est le copilote de la lourde machine municipale, de ses quarante mille fonctionnaires, de ses quinze directions, et de son budget de nabab, qui dépasse, cette année, 33 milliards de francs. Il a l'oeil à tout, discret, efficace, médiocre orateur, mais criblant de notes de rappel ses vingt-sept collaborateurs, comme lui sortis du rang. Son seul souci : faire avancer les choses, comme le souhaite M. Chirac, mais toujours en douceur. Quand il faut prendre des coups à la place de son maître, il est là, placide, souriant et méticuleux.

De mémoire d'observateur du microcosme municipal, on n'a connu qu'une seule divergence entre le maire et son second. M. Chirac souhaitait que les locataires d'HLM accèdent à la propriété en achetant leur appartement ; M. Tiberi n'a jamais caché qu'il était opposé à ce détournement de fonction de l'habitat social. Néanmoins, obéissant, comme toujours, il a exécuté la *politique chiraquienne*.

SOLIDES SOUTIENS

Depuis une médiocre expérience gouvernementale comme secrétaire d'Etat aux industries alimentaires, en 1976, M. Tiberi s'est exclusivement consacré à des tâches parisiennes. Il a organisé la fédération RPR de la capitale à l'image de ce qu'il avait déjà fait dans son arrondissement. Il dispose ainsi de vingt-six mille militants mobilisables en quelques heures. C'est un argument de poids lorsqu'il s'agit de mener campagne pour une présidentielle comme pour des municipales.

Ses qualités et sa position lui ont valu de solides soutiens parmi les conseillers de Paris. En cas de « primaire » au sein des quatre-vingt-treize membres du groupe RPR, intitulé Rassemblement pour Paris, il l'aurait sans doute emporté sur tout autre candidat. La sympathie dont il bénéficie s'est manifestée encore tout récemment, mercredi 10 mai, lors des obsèques de son père. L'église Saint-Médard, celle de sa paroisse, était comble, et, autour de Jean Tiberi, se pressaient, avec Bernadette Chirac, les personnalités les plus en vue de la municipalité : adjoints, maires d'arrondissements, actuels ou futurs ministres.

M. A.-R.

Le dernier « baroud » de Jacques Dominati

BIEN QU'IL affiche une belle santé, qu'il soit fort actif dans son troisième arrondissement comme à la tête de l'UDF-Paris et qu'il s'entende comme pas un à chauffer l'assistance d'un meeting politique, Jacques Dominati sait que le départ de Jacques Chirac pour l'Elysée constitue sa dernière chance de réaliser un rêve vieux de deux décennies : devenir maire de la capitale. Il a soixante-huit ans et il propose de ne s'installer à l'Hôtel de Ville que pour trois ans (au lieu de six). Juste ce qu'il faut pour atteindre l'objectif numéro un de sa carrière politique : faire des Parisiens des citoyens comme les autres et donner à la capitale une municipalité adulte.

M. Dominati est, comme son rival Jean Tiberi, l'un des plus parisiens des Corses. Appelé par Malraux dans la capitale, il commença sa carrière comme responsable des étudiants gaullistes, puis fut journaliste au *Parisien libéré* avant d'entrer au conseil municipal dès 1959.

ANNÉES NOIRES

Surpris et choqué par la tutelle que le préfet maintenait sur les habitants de la capitale, ce provincial n'a eu de cesse, depuis, comme conseiller de base, comme parlementaire, comme membre influent des républicains indépendants et, même, comme président du Conseil de Paris en 1973-1974, de leur rendre leur citoyenneté. Il a plaidé auprès de Valéry Giscard d'Estaing pour obtenir la loi de 1975, donnant un vrai maire à Paris. Alors qu'il attendait, en 1977, la juste récompense de ses efforts – sa désignation comme candidat à la mairie –, Michel d'Ornano avait été intronisé sur les marches de l'Elysée.

Vinrent alors quelques années noires jusqu'à la réconciliation, en 1983, avec les gaullistes qui, vingt ans auparavant, l'avaient exclu de leurs rangs pour ses opinions Algérie française, et surtout avec Jacques Chirac. Entre les deux hommes fut alors scellée une alliance politique qui, avec le temps, s'est transformée, dit-on, en réelle amitié. Maire du troisième arrondissement, adjoint chargé successivement du personnel municipal, des relations internationales, puis de la circulation, M. Dominati est, depuis 1989, deuxième adjoint de M. Chirac, juste après M. Tiberi et avant Alain Juppé.

HANDICAPS

Ses amis et ses adversaires le décrivent comme un homme de caractère, volontaire jusqu'à l'obstination, autoritaire, emporté à l'occasion, susceptible, bon négociateur, doué de flair politique mais sachant écouter, pratiquant la démocratie au sein de la coalition UDF et travailleur quand cela en vaut la peine. Bref, on lui reconnaît une carrure de maire et, lui-même, il affirme que rien, même un ministère, ne l'intéresserait davantage que ce fauteuil-là.

Le patron de l'UDF-Paris souffre, toutefois, de quelques handicaps. Il est entouré d'une famille que d'aucuns trouvent si envahissante qu'ils la surnomment la « Dominastie ». On y trouve Philippe Dominati, élu du huitième arrondissement et homme d'affaires, qui conseille son père en matière financière, mais aussi Laurent Dominati, le cadet, député (UDF), depuis 1993, de la circonscription englobant les quatre premiers arrondissements. Ces manières de clan corse agacent.

Le maire du troisième est loin de faire l'unanimité dans son fief. On lui reproche d'avoir fait fermer, avant de le démolir, *le marché des Enfants-Rouges*, d'avoir laissé la ville s'embarquer dans la désastreuse opération de bétonnage de la Gaîté-Lyrique et d'avoir abandonné le quartier de l'Horloge à l'insécurité. Au point que M. Dominati n'est nullement assuré de retrouver son fauteuil.

M. A.-R.

La gauche est parvenue à se rassembler derrière Bertrand Delanoë

PRÉSIDENT du groupe socialiste du Conseil de Paris, Bertrand Delanoë avait choisi le Café de la Gare, *« lieu de créativité »*, pour présenter, jeudi 11 mai, les listes « Paris s'éveille », *« soutenues par le PCF, le PS, le Mouvement des citoyens et les acteurs de la vie locale et associative »*. Elles présenteront des candidats dans tous les arrondissements de la capitale les 11 et 18 juin.

« Il faut réveiller Paris de ses dix-huit ans de conformisme. Nous pensons que l'avenir s'invente à Paris sans briser son histoire », a déclaré M. Delanoë pour introduire la présentation de son programme. Ce document de vingt-quatre pages, qui sera distribué à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires, est divisé en onze chapitres (logement, pollutions urbaines, emploi, exclusion, lutte contre le sida, petite enfance, jeunes, santé, sécurité, culture, démocratie). A chaque fois, le diagnostic est posé en quelques lignes, et plusieurs « engagements » sont pris pour la prochaine mandature. Parmi ceux-ci : favoriser la politique de logement aidé et réduire le parc de bureaux, développer les transports en commun de surface contre le trafic automobile, multiplier les pépinières d'entreprises et les emplois d'utilité sociale, augmenter le nombre de places de crèches et d'écoles, faire de la santé des plus démunis une priorité, lutter contre le sida, développer l'îlotage, encourager la création culturelle et restaurer la démocratie.

« Ce document vaut contrat avec les citoyens de Paris », a conclu M. Delanoë, qui estime que Paris a besoin d'une *« onde démocratique »*. Ce point de vue est partagé par le Mouvement des citoyens, de Jean-Pierre Chevènement, dont le dirigeant parisien est Georges Sarre, député de la capitale, et qui comptera quatre candidats en position éligible sur ces listes. *« Cette fois, l'esprit du statut de Paris peut vivre. La personnalité de Jacques Chirac, son poids politique écrasaient tout, centralisaient tout, étouffaient tout. Enfin de l'air pour la capitale »*, a déclaré M. Sarre, qui conduira la liste dans le onzième arrondissement.

UNE CAMPAGNE ANIMÉE

Les communistes, dont l'alliance avec les socialistes avait été annoncée avant le premier tour de la présidentielle, devraient récupérer trois sièges au Conseil de Paris (*Le Monde* du 20 avril). *« La droite, qui se trouve à présent à la tête de l'Etat, à la tête de la plupart des régions et des départements, qui s'appuie sur le pouvoir économique, ne doit pas dominer sans partage Paris »*, a déclaré Henri Malberg, président du groupe communiste du Conseil de Paris.

Ce programme et ces listes sont le résultat de négociations qui ont définitivement abouti mercredi 10 mai, lorsque M. Sarre a fini par accepter, *in extremis*, les propositions que lui faisaient depuis longtemps les socialistes. De déjeuners informels en rencontres officielles, les différentes composantes de l'opposition à Jacques Chirac ont fait durer le suspense. Depuis des mois, en effet, les responsables discutaient sur la meilleure manière d'empêcher la majorité chiraquienne de renouveler le « grand chelem » de 1983 et 1989 en emportant quelques sièges supplémentaires au Conseil de Paris et en arrachant des mairies d'arrondissement.

M. Delanoë plaidait pour *« le plus vaste rassemblement »*, incluant des militants des formations politiques, mais aussi du monde associatif et de la société civile. Il y a plutôt réussi en agrégeant des responsables de partis politiques et d'associations avec des personnalités aussi diverses que David Assouline, ancien porte-parole de la coordination étudiante en novembre 1986, qui sera son directeur de campagne, la chanteuse Sapho, qui a soutenu la campagne de Lionel Jospin, et Christian Girard, président de l'Enfoiré football-club, l'équipe des Restos du coeur. Les militants des associations, qui apporteront leur expérience et leur connaissance sur les problèmes du sida, de l'aménagement de certains quartiers, des problèmes des femmes ou de sécurité devraient représenter entre 20 % et 40 % des candidats.

Cela promet une campagne animée dans certains quartiers. Ce pourrait être le cas, par exemple, dans le dix-huitième arrondissement, où « la bande à Chirac » risque de se retrouver face à « la bande à Jospin ». Le bruit court, en effet, que Jean-Louis Debré, un des secrétaires généraux adjoints du RPR, pourrait s'installer dans le siège laissé vacant au Conseil de Paris par Alain Juppé. Il se retrouverait alors confronté à Daniel Vaillant et à Bertrand Delanoë, deux des piliers de la campagne présidentielle de M. Jospin.

Il reste que, pour être définitives, les listes devront recevoir l'approbation des différentes instances socialistes qui se réunissent à la fin de la semaine. Cela ne se fera pas sans grincements de dents de la part de certains militants qui ont dû renoncer à des places pour permettre l'ouverture aux représentants des autres partis ou des associations.

Françoise Chirot

Nantes : Jean-Marc Ayrault, maire consensuel d'une ville « ouverte »

Elisabeth Hubert (RPR), qui conduira la liste de droite, reproche surtout à l'élu sortant d'être socialiste. Cependant tout oppose les deux députés de la Loire-Atlantique

Si le premier mandat du maire socialiste Jean-Marc Ayrault apparaît sans accroc important, Nantes reste une ville à prendre, du point de vue de tous les états-majors parisiens. Le conservatisme de sa bourgeoisie fait pendant à une forte tradition ouvrière, et l'alternance y est régulière. Dans une ville où notables et commerçants ont bien accepté les chantiers ouverts par le maire – construction d'un tramway et restriction de la circulation automobile –, ils regrettent souvent que celui-ci soit... socialiste. Et si Lionel Jospin s'est trouvé en tête du second tour de l'élection présidentielle dans la capitale des Pays de la Loire, son avance n'a été que de 458 voix (50,19 %). Tout oppose le maire sortant – fort aussi de sa politique sociale – à sa principale opposante au conseil municipal, le docteur Elisabeth Hubert, qui mènera la liste de droite tandis que la vice-présidente nationale du CDS, Monique Papon, numéro deux sur sa liste municipale, briguera la succession de Jean-Marc Ayrault à la présidence du district associant vingt communes à la ville de Nantes.

NANTES

de notre envoyée spéciale

« Nantes est une ville ouverte, traversée de courants contrastés. Il ne faut pas la bousculer », prétend ingénument Jean-Marc Ayrault, après en avoir éventré le centre pour y faire passer un tramway et en avoir chassé une bonne partie du trafic automobile. Quarante-cinq ans, le visage lisse et l'allure svelte, le maire de la *« métropole de l'Ouest »* n'a peut-être pas su enflammer le cœur de tous ses administrés, comme le répète son opposition. *« Je suis réservé, pas froid »*, se défend celui qui peut faire preuve d'une volubilité surprenante lorsque sa méfiance l'abandonne. Mais son premier mandat apparaît sans accroc important et a offert à la septième ville de France une renommée qui lui faisait défaut.

Ses chantiers n'ont même pas déclenché de guérilla avec les commerçants. Alors, vu du cours des Cinquante-Otages, *« dans une cité qui ne demande qu'à être révélée à elle-même »*, cet ancien professeur d'allemand a tout ce qu'il faut pour faire, en juin, un candidat séduisant. Hélas, *« dommage qu'il ait une étiquette politique »*, regrette Joseph Bonnet, vice-président de la chambre de commerce et quincaillier en gros, tellement satisfait du travail engagé avec l'équipe municipale. Il faut, bien sûr, comprendre : dommage que Jean-Marc Ayrault soit socialiste.

Vu des états-majors parisiens, Nantes reste une ville à prendre. Car, comme l'a encore montré son vote à l'élection présidentielle (Lionel Jospin a obtenu une avance de... 458 voix), la cité de 245 000 habitants ne se résout pas à se ranger dans un camp. Le conservatisme de sa discrète bourgeoisie fait pendant à une forte tradition ouvrière. Alors, depuis les années 70 et le maire André Maurice, qui s'appuyait sur un spectre droite-gauche extrêmement large, elle joue régulièrement l'alternance en son hôtel de ville. Elle en tire une réputation d'infidélité, qui n'interdit pas l'enthousiasme : Jean-Marc Ayrault n'est pas le premier à y avoir été élu dès le premier tour.

UNE CAMPAGNE « BRUTALE » ?

Le Front national n'est pas ici – pas plus que dans l'Ouest en général – en mesure de troubler le jeu. La conquête de la mairie s'annoncerait donc plutôt comme une bonne vieille bataille droite-gauche. La liste de Jean-Marc Ayrault présente, comme en 1989, des socialistes, des communistes, des écologistes, des membres de Radical. Et il y a un an déjà que les quatre forces de la droite locale – CNI, partisans de Philippe de Villiers bien implantés dans ce département, UDF et RPR – ont décidé de faire front commun. Il fallait bien cela car la précédente équipe municipale de droite, profondément divisée – avec à sa tête Michel Chauty, encore surnommé le *« sécateur-maire »* –, n'a pas laissé de bons souvenirs. Elisabeth Hubert, l'un des secrétaires généraux adjoints du RPR, a pris la tête de l'offensive électorale.

Le siège de sa permanence brave le service municipal de la communication, juste en face. Ici, des retraités plient fébrilement des tracts. De l'autre côté de la rue, à la mairie, on redoute une campagne forcément brève *« chaude, voire brutale »*. Car, entre la pure chiraquienne et le socialiste de toujours, *« c'est physique »*, observe-t-on de part et d'autre, *« elle l'agace »*. Quoique appartenant presque à la même génération, tout oppose ces deux députés de la Loire-Atlantique : elle a misé toute sa carrière politique sur le plan national, lui s'est d'abord consacré à la commune voisine de Saint-Herblain, où il a effectué deux mandats municipaux. Leur seul point commun aura été, avant la victoire de Jacques Chirac, d'être l'un et l'autre *« ministrables »*.

De sa principale opposante au conseil municipal, Jean-Marc Ayrault sait qu'il est inutile d'attendre le moindre vote magnanime. Pourtant, le maire se plaît à rappeler qu'il a passablement *« pacifié la mairie et la ville »*, qu'il a su non seulement travaillé avec les milieux économiques, mais aussi collaboré avec le conseil régional – son président, Olivier Guichard (RPR), en convient volontiers – et avec le conseil général – son président, Luc Dejoie (RPR), évite, lui, prudemment de confirmer. La personnalité du maire, adepte de la politique moderne donc modeste chère à Lionel Jospin, n'a peut-être pas grand-chose à voir avec cette franche inimitié que lui porte le docteur Hubert. Cette dernière n'aime tout simplement pas les socialistes. *« Elle sait bien le faire grimper aux rideaux pendant les conseils municipaux »*, pouffe Monique Papon (UDF), vice-présidente nationale du CDS et numéro deux sur la liste de droite. Elle-même se montre moins sévère au sujet de la gestion du maire, mais se méfie de cet homme *« courtois »* à son égard. Ne chercherait-il pas à diviser un *« ticket »* que M[me] Papon promet solide, mais dont beaucoup doutent ? Car si Elisabeth Hubert souhaite s'asseoir dans le fauteuil de Jean-Marc Ayrault à la mairie, sa colistière vise celui qu'il occupe à la présidence du district associant vingt communes à Nantes.

Cette configuration *a priori* séduisante a suscité bien des crises politiques ailleurs, rarement à l'avantage de la structure intercommunale, tant le maire, surtout celui d'une grande ville-centre, garde de pouvoirs. Monique Papon ne veut pas entendre ce genre d'objections : c'est justement sur une moindre concentration des pouvoirs qu'elle entend faire campagne. D'autant que, pour le reste, la droite n'avance guère de critique et n'envisage pas de faire connaître son programme avant la mi-mai.

Chiraquienne quand les Nantais préféraient Edouard Balladur, contre le traité de Maastricht quand ici on votait pour : *« Jamais dans l'axe du département, rien ne fait peur à Elisabeth Hubert »*, résume Olivier Guichard avec un sourire un brin goguenard. Cependant la patronne départementale de l'UDF devra bien compter avec la *« personnalité bouillante »* de la tête de liste RPR. Car cette dernière a fait ses comptes : *« À nous deux avec Monique Papon, nous avons 75 % du territoire nantais, et nous avons fait chacune 60 % aux dernières législatives. »*

BONNE ÉTOILE

Une élection réserve toujours une part d'irrationnel. Or, le maire, jeune encore, semble jouir d'une bonne étoile. Autrefois proche de Jean Poperen, il a pas mal navigué au sein du PS, avant de rejoindre, en précurseur, Lionel Jospin. *« Il a acquis de la souplesse, a perdu son côté tranchant, intransigeant »*, dit de lui son voisin de Saint-Nazaire, Claude Evin (PS). Surtout, il a su faire oublier les positions sans nuance à l'égard des écoles catholiques sur lesquelles il campait à Saint-Herblain.

Ces derniers mois, la capitale des Pays de la Loire s'est vu doter de deux ponts supplémentaires, son périphérique avance. Ces évolutions ne sont pas du ressort de la municipalité, mais elles l'arrangent bien. Le Football Club Nantes Atlantique poursuit son parcours en tête du championnat de France. Le festival *« Les allumés »* connaît désormais chaque année un retentissement national. Les actions de la commune ou du district en faveur de l'environnement – lutte contre le bruit, modernisation de l'élimination des déchets –, collectionnent les trophées délivrés par leurs pairs. Pour son prochain mandat, voire pour plus tard, Jean-Marc Ayrault réfléchit au vaste chantier de l'île Sainte-Anne, un ensemble de friches industrielles à reconvertir, en plein centre-ville. Il promet de se pencher sur l'approfondissement de la démocratie locale et rêve d'alliances pour bâtir une grande métropole à *« l'échelle européenne »*.

Restent quelques préoccupations comme ce *« tonneau des Danaïdes »* que constitue à ses yeux l'action sociale. *« La gratuité des transports en commun pour les chômeurs coûte quinze millions de francs au budget muncipal. Résultat : ils sont nombreux à chercher un logement à Nantes et les contrats emploi-solidarité veulent en bénéficier... »*, soupire le maire. Et puis le cuir de cet homme politique ne semble pas encore complètement tanné, il craint les attaques. La campagne électorale portera probablement sur le devant de la scène la gestion de l'office de la communication, une association ramenée depuis dans le giron des services municipaux classiques, ainsi que des soupçons de commissions liées au marché des tramways (voir *Le Monde* du 16 mars 1995). Modérément optimiste, Jean-Marc Ayrault se rassure en affirmant que *« le style nantais, c'est aussi l'élégance »*.

Martine Valo

En attendant le programme de la droite

Arguant que son *« statut d'opposant n'a guère besoin d'être étayé »*, Elisabeth Hubert, concurrente RPR du maire socialiste sortant Jean-Marc Ayrault, a refusé de s'exprimer dans une série de dix articles que le quotidien *Ouest France* a consacrée au bilan municipal. Elle attaquera cependant, probablement sur le terrain du chômage, qui frappe durement les Nantais. Elle dit en outre regretter qu'il n'y ait pas eu davantage de réhabilitation dans les quartiers de logements sociaux. Ceux-ci représentent un tiers de l'habitat nantais et ont constitué le gros dossier des six dernières années. Elle déplore aussi que la troupe Royal de Luxe, protégée de Jean-Marc Ayrault, ne rode pas toujours ses créations dans la ville. Signe que la politique culturelle municipale n'est plus un *sujet de polémique*.

Limoges : M. Marsaud tente de mettre fin à un siècle d'hégémonie de la gauche

LIMOGES

de notre correspondant

L'ancien juge Alain Marsaud, député RPR de la Haute-Vienne, a présenté jeudi 11 mai la liste à la tête de laquelle il va tenter de ravir Limoges à la gauche, qui gère la ville (avec quelques brèves interruptions, la dernière sous Vichy) depuis plus d'un siècle. Le maire sortant, Alain Rodet (député PS), présentera pour sa part dans quelques jours sa liste, où se retrouveront notamment le PS, le PCF et les Verts. Une troisième liste a été annoncée, menée par Bernard Devalois (ex-Génération écologie), vice-président du conseil régional du Limousin. Et on parle aussi d'éventuelles entrées en lice du Front national et de Lutte ouvrière.

Sur 55 sièges à pourvoir, la liste d'Alain Marsaud compte 24 RPR, 10 UDF et 21 « représentants de la société civile », parmi laquelle, en seconde position, Martine Dupin de Beyssat, présidente du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Vienne. La moyenne d'âge est de quarante-cinq ans, la proportion de femmes est de 25 %.

Les perturbations créées dans le RPR du Limousin par la prise de position d'Alain Marsaud en faveur d'Edouard Balladur (*Le Monde* du 14 avril) se sont calmées. *« Après l'élection présidentielle, c'est une page tournée »*, dit l'ancien juge, qui espère dans les jours à venir un *« signal fort »* de Jacques Chirac susceptible de l'aider dans une compétition qui s'annonce difficile. Le 7 mai, Lionel Jospin avait devancé Jacques Chirac à Limoges de près de 2 000 voix et de trois points en pourcentage.

Georges Chatain

Oise : le FN veut transformer aux municipales l'essai de la présidentielle

Le département souffre d'un « mal-vivre » importé d'Ile-de-France

Les électeurs de l'Oise ont choisi M. Chirac le 7 mai, après avoir voté au premier tour à plus de 20 % pour l'extrême droite. Les élus de droite et de gauche assurent que le FN ne retrouvera pas de tels scores aux municipales. Les amis de M. Le Pen veulent prolonger un succès qu'ils connaissent dans d'autres départements ruraux, mais que certains expliquent aussi, pour l'Oise, par la poussée de l'agglomération parisienne.

BEAUVAIS
de notre envoyé spécial

Après avoir accordé à François Mitterrand, en 1981 et 1988, des scores de trois à quatre points supérieurs à sa moyenne nationale, l'Oise a préféré, dimanche 7 mai, Jacques Chirac, crédité sept ans plus tôt de 41,87 % seulement. Le 23 avril, l'Oise avait fait une entrée remarquée dans le peloton des onze département où Jean-Marie Le Pen dépassait les 20 %. A 1 275 voix seulement de Lionel Jospin, le candidat du FN y devançait, avec 20,48 % des suffrages exprimés, les deux candidats issus du RPR. Au second tour, ces 80 000 voix se sont – semble-t-il – à peu près également réparties entre les deux candidats (la droite totalisait au soir du 23 avril un peu plus de 40 % et la gauche près de 39 %.)

Pour expliquer cette percée de l'extrême droite, Jean-François Mancel, député RPR de Beauvais-Sud et président du conseil général, met en avant la situation géographique particulière de son département, dont la frange sud, limitrophe avec le Val-d'Oise, ne se trouve qu'à une cinquantaine de kilomètres du centre de Paris. Cette zone est donc particulièrement exposée à la poussée démographique de la capitale et aux problèmes auxquels elle donne naissance, comme la banlieue. Carte à l'appui, M. Mancel développe son explication en montrant la baisse relative du vote lepéniste à mesure que l'on remonte vers le nord du département et ses frontières avec l'Aisne et la Seine-Maritime. Cette analyse souffre toutefois des exceptions, comme dans le canton de Noyon, où le FN s'est érigé un solide bastion et a choisi d'installer sa permanence départementale.

L'Oise, explique le député, a connu ces dernières années « une très forte percée de la société urbaine, provoquant l'inquiétude d'une population encore fortement rurale ». 25 000 Franciliens sont venus s'installer entre 1982 et 1990 ; ils sont maintenant de 7 000 à 8 000 à affluer chaque année. Délégué général au RPR chargé de la décentralisation, Jean-François Mancel souligne le *« mal-vivre »* de ces nouveaux arrivants : foyers en butte aux difficultés financières et au chômage, familles déjà ébranlées soumises à de longs déplacements quotidiens, enfants livrés à eux-mêmes. *« Il faut éviter le développement à tout-va de la région parisienne »*, insiste M. Mancel, qui souhaite que l'Etat donne aux collectivités les ressources nécessaires pour répondre aux nouvelles demandes en matière de services sociaux, d'équipements publics et de logements. Bénédicte Madelin, présidente de l'association Ensemble, des citoyens pour Creil, qui se définit comme une de ces *« Parisiennes exilées en bout de RER »*, estime à 12 000 les Creillois qui prennent le train chaque matin pour la gare du Nord.

PAS DE DÉPARTEMENT DORTOIR

Walter Amsallem, maire (PS) de Beauvais depuis 1977, rejoint Jean-François Mancel pour accuser la région Ile-de-France de *« vouloir exporter ses problèmes à bon compte »*. *« Pas question de transformer l'Oise en département dortoir*, prévient-il, *il faut que l'arrivée de populations nouvelles s'accompagne de contreparties en matière de transfert d'emplois. »*

S'ajoute l'inquiétude des campagnes. De petites communes rurales sans immigrés ni HLM ont voté, souvent dans des proportions considérables (37,97 % à Campagne, 43,10 % à Beaugis-sous-Bois), pour Jean-Marie Le Pen. Conseillère régionale FN depuis 1986, Katherine d'Herbais explique ce succès en zone rurale par la réponse qu'a su apporter son parti aux craintes de tous ceux qui veulent *« préserver leur petit bonheur tranquille »* : *« ils savent ce qu'ils ont et voient ce qui va leur arriver »*. Elle se représentera en juin à Beauvais, où elle espère tripler son score de 1989 (un peu plus de 4 %).

Dans les villes du sud du département, la bataille municipale tournera autour de la sécurité et de l'emploi, le problème sous-jacent de l'immigration n'étant évoqué ouvertement que par le FN. Olivier Dassault, député RPR et candidat à la mairie de Beauvais, a opportunément réussi, entre les deux tours, à faire classer par Charles Pasqua la préfecture de l'Oise en « secteur difficile ». Walter Amsallem, qui brigue un troisième mandat, minimise la montée de l'insécurité dans sa ville, et observe en revanche que le petit-fils de Marcel Dassault *« a tout promis, tout offert, mais n'a apporté aucune implantation d'entreprise »*.

Dans le bassin creillois, la fermeture des usines Chausson, programmée pour mars 1996, après le plan de licenciement de 1993, et les nombreuses restructurations ou fermetures d'entreprise ont fait de cette vieille région industrielle une zone sinistrée où le FN réalise ses meilleurs scores : il arrive en tête à Nogent-sur-Oise avec près de 29 %, en deuxième position à Creil avec plus de 25 %. Jean Anciant, maire PS de Creil, dénonce le manque de moyens en matière de sécurité. *« En 1993, la police comptait quatre-vingt-quinze agents pour les villes de Creil, de Nogent et de Montataire, qui regroupent soixante mille habitants. Il n'y en a plus aujourd'hui que soixante-dix. Pierre Joxe en avait promis cent dix. »* Il se refuse pour autant à tomber dans le piège sécuritaire, et préfère y opposer la réponse de la citoyenneté.

« D'anecdotiques, les bons résultats électoraux du FN dans le département sont devenus chroniques », commentent, aux deux extrémités de l'échiquier politique, Bertrand Labarre, le maire (RPR) de Noyon, et Roland Szpirko, conseiller municipal (LO) à Creil. Tous deux rappellent que la forte présence du parti de M. Le Pen dans le département ne s'est jamais démentie depuis les élections régionales de 1992. Effondrement du PS et du PC et faillite de la politique de la gauche pour les uns, sanction du RPR dont les promesses électorales ne sont jamais suivies d'effet pour les autres, la classe politique locale se renvoie la responsabilité de la montée en puissance du FN. A quelques semaines des élections municipales, il est clair que les maires redoutent de voir interpréter ce vote « protestataire », ou « de désespoir » comme un vote sanction de leurs bilans municipaux.

Tous tombent d'accord pour estimer que cette percée de l'extrême droite ne se répétera pas aux municipales. Walter Amsallem rappelle qu'*« il faut établir un distinguo entre élections nationales et élections locales »* ; Patrice Fontaine, secrétaire départemental du RPR soutient qu'il ne faut pas confondre les enjeux : *« Après le réflexe, ce sera la réflexion. »* Autre différence mise volontiers en avant : la difficulté qu'a toujours rencontrée le FN pour constituer ses listes.

Michel Guiniot, conseiller régional et secrétaire départemental du FN, affirme ne pas rencontrer ce genre de problèmes. Ce commerçant de quarante et un ans réfute, par ailleurs, l'explication du vote contestataire : les électeurs, qui *« n'ont plus peur de dire pour qui ils ont voté »*, se sont portés sur M. Le Pen *« parce que nous avons un programme et vocation à gouverner »*. *« Le 11 juin*, dit-il, *j'offrirai la possibilité à mes têtes de liste de passer des accords avec la droite. Si celle-ci refuse, elle portera la responsabilité de la victoire des socialistes-marxistes. »*

A Noyon, la tête de liste du FN sera un autre conseiller régional, Pierre Descaves. Député entre 1986 et 1988, cet expert-comptable de soixante et onze ans a la réputation de bien occuper le terrain et de disposer de gros moyens techniques et financiers. Il aura pour second de liste Jehan Ceccaldi, ancien commandant des forces françaises de la Forpronu en ex-Yougoslavie qui vient de prendre sa retraite, une nouvelle recrue de poids. Félicitée par les instances nationales pour ses bons résutats, la *« fédération pilote »* de l'Oise espère bien prolonger aux municipales les scores « historiques » de son chef au soir du 23 avril.

Jean-Pierre Delaval

M. Chenière et les « braillements » de M. Le Pen

Face au problème de l'insécurité, Ernest Chenière, député RPR et candidat désigné de la majorité à la mairie de Creil, prend nettement position pour la dissuasion contre le *« tout préventif »* préconisé par la gauche. Pour cet ancien proviseur du collège où éclata en 1989 la première affaire de voile islamique, il est prioritaire de rétablir la sécurité : *« Il faut qu'à un moment intervienne un juste châtiment. »* La fermeté de son discours aurait permis, selon lui, d'endiguer une montée plus importante du FN. Il a refusé, pour les municipales, l'offre d'alliance qui lui était faite, mais il avait tout de même bénéficié aux élections cantonales de 1994 d'un désistement de fait du candidat lepéniste, ce qui ne l'avait pas empêché d'être battu au second tour par une socialiste. Il se défend néanmoins de tout amalgame avec Jean-Marie Le Pen : *« Moi, j'essaie de raisonner*, affirme-t-il, *Le Pen, lui, pousse des braillements. »*

Chartres : Georges Lemoine brigue un quatrième mandat

Exclu du parti socialiste, le maire n'a pas encore commencé sa campagne dans une ville où M. Chirac a été majoritaire

CHARTRES
de notre correspondant

Georges Lemoine s'apprête à briguer un quatrième mandat consécutif à Chartres. Il se présentera sous l'étiquette, inédite pour lui, de « divers gauche ». Le maire est en effet exclu du PS depuis la campagne des élections cantonales de mars 1994. Il avait alors décidé de reprendre « son » siège de conseiller général de Chartres-Sud-Est contre l'avis de la rue de Solférino, qui avait logiquement investi la sortante, Maryvonne Radix, son ex-adjointe à la mairie.

En place depuis 1977, Georges Lemoine a été réélu en 1983 et 1989, à chaque fois au premier tour. Son éventuel quatrième mandat serait donc le dernier : il a toujours fixé à l'an 2000 la conclusion de sa carrière politique. Il lui faudra pour cela effacer l'accroc des législatives de 1993. Il avait été battu par le jeune RPR Gérard Cornu, avec 54,34 % des voix. Mais M. Lemoine est resté majoritaire dans sa ville, et son tombeur, nommé tête de liste par les instances nationales RPR et UDF dès septembre 1994, a fini par renoncer aux municipales. Puis la droite chartraine, oubliant de défendre un projet pour la ville, a commis l'erreur de se reposer sur la supposée dynamique balladurienne de la victoire.

La droite semble ensuite avoir agi par défaut en choisissant comme tête de liste l'UDF Colette Chauvigné, conseillère municipale depuis 1983 et actuelle vice-présidente du conseil régional du Centre. Malgré cette investiture, confirmée le 9 mai par les états-majors RPR et UDF, certains, au sein de l'actuelle opposition du conseil municipal, considèrent que l'erreur se répète avec une campagne menée sur le thème « Dix-huit ans de Lemoine, ça suffit », au lieu d'un projet alternatif crédible.

Cette situation est d'autant plus délicate que Georges Lemoine, depuis qu'il s'est déclaré *« psychologiquement prêt »* en janvier, s'est bien gardé d'entrer de plain-pied dans la campagne, laissant planer le doute sur ses intentions, un large rassemblement allant du PC aux écologistes. Même les membres sortants de son équipe ne savent pas encore à quoi s'en tenir...

POIDS LOURD SANS CAMPAGNE

Cette pratique est révélatrice d'un personnage dont la carrière politique a débuté en 1965, au sein de la Convention des institutions républicaines, aux côtés de François Mitterrand. Georges Lemoine a su, depuis, bâtir des réseaux efficaces qui lui ont toujours permis de « ratisser très large ». Catholique pratiquant et franc-maçon, l'homme occupe une place stratégique depuis 1973 au sein de l'Association des maires de France, ce qui lui a permis de cultiver de nombreuses amitiés à droite comme à gauche. Ministre des premiers gouvernements de la gauche, avec Pierre Mauroy et Laurent Fabius, le maire de Chartres a occupé successivement, de mai 1981 à mars 1986, les secrétariats d'Etat à l'énergie, à la défense et surtout aux DOM-TOM.

Son expérience des allées du pouvoir permet au maire sortant de rejouer la *« force tranquille »*. En présidant discrètement le comité départemental de soutien à Lionel Jospin, il s'est employé à éviter de lier le destin du candidat socialiste à la donne municipale. Au soir du 7 mai, Jacques Chirac a remporté 51,72 % des suffrages à Chartres. Georges Lemoine ne considère pas ce verdict comme *« un handicap »* ; il juge lui-même que Chartres est une ville de droite...

Luc Souriau

Le régime spécifique de sécurité sociale d'Alsace-Moselle va être géré sur place

STRASBOURG
de notre correspondant

Pour la première fois dans l'histoire de la Sécurité sociale, une instance régionale de gestion va fixer elle-même le taux des cotisations sur sa zone. Cette possibilité concernant l'Alsace et la Moselle a été instituée par un décret signé au printemps par le premier ministre, après quatre ans de concertation. Le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle ont, en effet, une protection sociale spécifique : hérité des lois sociales de Bismarck, ce régime local fonctionne comme une protection complémentaire obligatoire. Les salariés paient une « surcotisation » (actuellement de 2,15 %) et, en contrepartie, bénéficient de prestations supplémentaires : remboursement à 90 % des médicaments et des soins ambulatoires (consultations, visites,...) et de 100 % sur l'hospitalisation.

Les syndicats, gestionnaires de ce régime, étaient, jusqu'ici, presque désarmés : s'ils pouvaient, dans une certaine mesure, moduler les prestations (donc les dépenses), ils ne pouvaient toucher aux cotisations (donc aux recettes), qui dépendaient de décrets ministériels, d'où de longues et aléatoires négociations avec chaque nouveau ministre.

Au fil des ans, le régime local a encore dû supporter le « déremboursement » de certains médicaments par le régime général, et faire l'appoint. Il a pris en charge le forfait hospitalier dont il ne contrôle pas la hausse. Un rapport demandé en 1990 par Claude Evin, alors ministre (PS) de la santé, à Raymond Baltenweck, président du comité économique et social d'Alsace, avait proposé une véritable gestion régionale. Il suggérait qu'une instance alsacienne fixe librement les cotisations dans une fourchette décidée par décret. Il évoquait, en outre, la création d'une cotisation patronale. Celle-ci n'a pas vu le jour, mais, après quatre ans de discussions, des parlementaires alsaciens et mosellans ont fait inscrire, dans une loi de 1994, le principe de l'instance régionale. Le décret lui permettra enfin de fonctionner. Cette instance aura un conseil d'administration de vingt-trois membres, délégués des syndicats et de la Mutualité nommés par le préfet de région au prorata de leurs résultats électoraux, auxquels s'ajouteront – en observateurs – trois représentants des employeurs. Le préfet pourra annuler les décisions *« susceptibles de porter atteinte à l'équilibre financier du régime local »* ou même dissoudre ce conseil.

FO a lutté pied à pied contre cette réforme, craignant d'avoir un jour à endosser une baisse des prestations puisque le seuil de 90 % n'apparaît plus dans les textes. Le syndicat a prévenu qu'il pratiquerait la politique de la chaise vide. La CGT, qui exige la cotisation patronale, pourrait en faire autant. Mais le front commun CFDT-CFTC-CGE/CGC-FEN-Mutualité s'apprête à gérer la « sécu à l'alsacienne » avec une certaine sérénité.

« Il n'y a pour nous aucune ambiguïté, explique Daniel Lorthiois, qui suit ce dossier pour la CFDT. *Le régime local restera obligatoire puisque la loi le dit. Et l'instance aura les moyens de rassurer les Alsaciens et Mosellans sur le niveau des prestations et la gratuité de l'hospitalisation. »* Il s'appuie sur des chiffres : les comptes du régime local pour 1994 révèlent 200 millions de francs d'excédent et 422 millions de fond légal de réserve pour 1,7 milliard de dépense.

L'instance régionale, qui aura désormais les mains libres pour moduler recettes et dépenses, pourra aussi proposer de corriger une injustice souvent dénoncée : les cotisants qui quittent l'Alsace-Moselle à leur retraite perdent le bénéfice de ce régime.

Jacques Fortier

هكذا في الأصل

L'UDF s'inquiète de l'appétit du RPR en vue des élections municipales

La confédération libérale devrait prochainement examiner une éventuelle riposte

La décision prise par le RPR de ne pas accorder son investiture à Michel Mouillot, le maire (UDF-PR) de Cannes, avant les élections municipales des 4 et 11 juin, donne à réfléchir à la confédération présidée par M. Giscard d'Estaing. D'autant que cette décision s'accompagne d'un raidissement du parti gaulliste dans les négociations avec ses partenaires de la majorité, notamment dans la région Ile-de-France, et à Lyon.

L'UDF S'ATTENDAIT à ce que l'élection de Jacques Chirac redonne de l'appétit au RPR : elle n'est pas déçue. La décision unilatérale prise par le parti néogaulliste au cours de son conseil national du mardi 9 mai, de remettre en cause l'investiture de Michel Mouillot à Cannes, sur le motif de sa récente condamnation dans l'affaire Botton, les initiatives prises en direction de Meaux ou de Versailles ont donné l'alerte. La commission des investitures que préside Jean-Claude Gaudin (PR), président de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, devrait d'ailleurs se réunir rapidement, dès le début de la semaine prochaine, pour étudier les modalités de la riposte, si celle-ci s'avère nécessaire.

Le durcissement observé en Ile-de-France, notamment dans les Hauts-de-Seine (*Le Monde* du 12 mai), était attendu puisque Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et président du conseil général, s'était opposé en son temps à ce que les villes de son département soient examinées par les deux commissions d'investitures de l'UDF et du RPR. Cependant, la tension inquiète d'autant plus l'UDF que les élections sénatoriales pourraient consacrer, aux dépens des composantes de l'UDF, l'omniprésence du parti néogaulliste à Paris et dans la région parisienne, alors même que les deux derniers grands rendez-vous électoraux, les législatives de 1993 et la présidentielle de cette année, ont montré, comme l'observe Claude Goasguen pour le CDS, que le RPR l'a emporté à chaque fois pour une large part grâce à l'Ile-de-France.

M. BARÉTY À NICE

La question des investitures n'est pas trop cruciale pour les villes considérées d'ores et déjà, à tort ou à raison, comme perdues pour la droite. C'est le cas de Mulhouse, où la triangulaire qui se dessine avec le Front national risque de favoriser le maire sortant socialiste, Jean-Marie Bockel. A Auxerre, l'atypisme de Jean-Pierre Soisson, successivement giscardien, barriste, ministre *« d'ouverture »* de gouvernements socialistes, puis « chiraquien », laisse également peu de chances au RPR ou à l'UDF. Le PR et le CDS soupçonnent, en revanche, le RPR d'inspirer les candidatures de *« sans étiquette »* ou de *« divers droite »* qui semblent se multiplier en Ile-de-France, en Franche-Comté, ou bien à Roubaix et à Roanne, et on agite déjà, préventivement, la menace de représailles.

L'UDF est également embarrassée par les cas de Lyon et de Cannes. Dans la capitale lyonnaise, le CDS s'inquiète de voir une liste « noiriste » conduite par un tout frais membre du Centre des démocrates sociaux, alors que Raymond Barre est longtemps apparu comme l'ami de la famille centriste.

Au PR, pour ce qui concerne la cité cannoise, on se doute que la défense de Michel Mouillot sera délicate, même si ce dernier l'avait déjà emporté sans investiture il y a six ans, mais on devine que les exigences morales mises en avant par le RPR sont surtout alimentées par le désir de reprendre cette ville perdue en 1989.

Sans attendre la réunion de la commission UDF, la commission d'investiture du RPR a, de son côté, réglé quelques-uns des cas qui restaient en suspens après la réunion du conseil national (*Le Monde* du 11 mai). Elle a ainsi donné sa préférence à Jean-Paul Baréty; maire sortant, à Nice, plutôt qu'au président du Centre national des indépendants, Jean-Antoine Giansily. Il ne fait mystère pour personne que l'UDF obervera avec intérêt le score de Jacques Perrat, qui a claqué la porte du Front national le 31 août 1994. Le directeur de cabinet de Jean-Claude Gaudin a d'ailleurs récemment déjeuné avec M. Perrat... Le RPR a enfin investi Olivier Kirsch à Forbach (Moselle), face au maire sortant, Jean Bousch, lui aussi RPR mais âgé de quatre-vingt-quatre ans. A Evreux, l'investiture a été donnée à Catherine Nicolas, député RPR.

G. P.

Les autres organisations françaises hésitent à accueillir la CGT au sein de la Confédération européenne des syndicats

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Invité spécial du 8e congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES), jeudi 11 mai à Bruxelles, Jacques Delors a pu profiter de sa liberté de parole recouvrée. Dans un discours sans notes et entamé par un *« chers amis, chers camarades »*, c'est un véritable appel à la mobilisation des syndicats pour que l'Europe devienne *« une union des citoyens et une union sociale »* qui a été lancé. Fustigeant la pensée macroéconomique dominante – *« Ne laissons pas dominer les monétaristes ! »* – l'ancien président de la Commission européenne a rappelé que *« le défi »* à relever est *« politique et intellectuel »* avant de se faire l'avocat *« d'un nouveau modèle de développement qui inclue l'environnement, la gestion du temps et le traitement de l'information »*.

Pour mettre la solidarité et l'emploi au cœur de l'Europe, thème central retenu par le congrès de la CES, et pour lutter efficacement contre l'exclusion, M. Delors a invité les syndicalistes à approfondir trois pistes : l'amélioration du *« fonctionnement des systèmes d'emploi »* ; la satisfaction *« des nouveaux besoins »* (services de proximité, aide à la personne, etc.) ; enfin, *« la perspective du temps choisi »*.

Face à la tendance à la baisse généralisée du nombre d'heures travaillées par chaque salarié, de 70 000 heures par personne pour toute une vie au début du siècle à près de 40 000 heures, *« l'inégalité devant le temps libre est encore plus grande que l'inégalité des salaires et des revenus »*, a rappelé Jacques Delors. Il a aussi souhaité que le débat reprenne autour des thèmes de son Livre blanc sur la croissance et l'emploi.

S'indignant que *« l'ultime variable d'ajustement des entreprises soit le capital humain »*, il a jugé impératif de s'attaquer *« aux coûts indirects du travail et de trouver de nouveaux modes de financement pour la sécurité sociale et des nouveaux emplois »*.

Le congrès de la CES a été aussi l'occasion pour les trois confédérations françaises qui en sont membres (FO, CFDT, CFTC) d'exprimer leurs attentes au sujet de l'Europe. Rappelant qu'en 1991 l'enjeu du congrès de Luxembourg traitait du déficit social de l'Europe, Marc Blondel, secrétaire général de FO et vice-président de la CES, a critiqué le bilan de ces quatres années.

SERVICE PUBLIC EUROPÉEN

Il a insisté sur le devoir de défendre le *« service public européen »*, réaffirmant que, contre le chômage, FO préconise le triptyque *« relance de l'activité, maintien de la demande et réduction de la durée du travail »*. Alain Deleu, président de la CFTC, a jugé souhaitable *« l'intégration du volet social dans le traité de l'Europe en 1996 »* au moment de la conférence intergouvernementale.

Au nom de la CFDT, Nicole Notat a proposé de *« poser les fondations d'un contrat social européen »* et de s'engager *« résolument dans la négociation collective européenne »*. La secrétaire générale de la CFDT a vu dans ce congrès de Bruxelles *« un tournant »* pour la CES. Soulignant qu'*« il est dangereux d'opposer la marche indispensable vers la monnaie unique à la dimension sociale européenne »*, elle a stigmatisé les *« tentations protectionnistes et nationalistes »*. Enfin, elle a rappelé son attachement pour que soit menée *« une action offensive pour la réduction de la durée du travail »*.

Pour la première fois, la CGT était officiellement représentée à un congrès de la CES, avec la présence de deux membres du Comité économique et social européen. Jusqu'alors, elle venait sous couvert d'une accréditation presse. Sa demande d'affiliation à la CES, renouvelée le 16 mars par une lettre de Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, à Emilio Gabaglio, secrétaire général de la CES, devrait être examinée par le comité exécutif de la CES de juin. Elle suivra la procédure normale, qui prévoit notamment l'examen des critères d'indépendance et de démocratie et l'accord des syndicats du même pays.

Or ces derniers sont encore très réservés, voire hostiles, quant à l'affiliation de la CGT, n'estimant pas que sa décision de se retirer de la FSM (Fédération syndicale mondiale, de tendance communiste), annoncée en novembre 1994 et qui sera effective après le 45e congrès de la centrale en décembre, constitue une garantie d'indépendance. *« Avant de répondre favorablement à certaines demandes d'adhésion, je souhaiterais que nous étudiions ensemble si l'aliénation a bien disparu »*, a notamment expliqué Marc Blondel à la tribune de la CES.

Alain Beuve-Méry

M. Hue veut « construire un mouvement d'opposition »

POUR LA TROISIÈME FOIS en sept mois, des délégations du Parti socialiste et du Parti communiste français, conduites par Henri Emmanuelli et par Robert Hue, se sont rencontrées, jeudi 11 mai, au siège du PCF, pour vérifier l'état des accords déjà conclus pour les prochaines élections municipales. Des difficultés subsistent dans une vingtaine de villes de plus de vingt mille habitants, ce qui est *« plutôt moins que d'habitude »*, selon M. Emmanuelli. Sans attendre la réunion, le 16 mai, du comité national de son parti, le secrétaire national du PCF, M. Hue, rappelle, par ailleurs, dans un entretien publié, vendredi 12 mai, par *L'Humanité*, sa volonté de *« construire un mouvement d'opposition »*.

Confusion à Grenoble

ALORS QUE LE MAIRE de Grenoble, Alain Carignon, devrait comparaître, lundi 15 mai, devant le tribunal correctionnel de Lyon dans le cadre de l'affaire Dauphiné News, la plus grande confusion règne sur ses intentions électorales. Après ses déclarations à *VSD*, selon lesquelles il *« a le désir de se présenter à nouveau »* aux prochaines élections municipales (*Le Monde* du vendredi 12 mai), son chef de cabinet, Jacques-Emmanuel Saulnier, a affirmé, jeudi 11 mai, qu'Alain Carignon ne briguerait pas le renouvellement de son mandat de maire de Grenoble. M. Carignon a *« jeté l'éponge le 12 février »*, lorsqu'il a confié le soin à Pierre Gascon (UDF) de mener campagne, a déclaré M. Saulnier. Au même moment, jeudi matin, la police judiciaire effectuait une nouvelle perquisition dans les locaux de la mairie de Grenoble, dans le cadre de l'instruction en cours sur les *« affaires grenobloises »*.

■ **NUISANCE : Eric Raoult, secrétaire général adjoint du RPR** et député de Seine-Saint-Denis, a estimé, jeudi 11 mai, au Grand'O O'FM-*La Croix*, que *« nos compatriotes devaient comprendre le pouvoir de nuisance »* du Front national, car une *« position absolue, extrémiste sur un certain nombre de sujets, cela conduit au petit (Brahim) Bourraam »*, noyé le 1er mai en marge de la manifestation parisienne du FN. Il a ajouté que, pour les élections municipales, *« il ne faudrait pas que dans notre pays, ce soit ce parti politique qui pèse d'un côté ou de l'autre »*. *« Voter FN, c'est voter socialiste »*, a-t-il affirmé.

■ **DÉBAT : Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens**, a indiqué, jeudi 11 mai, dans un entretien à *La Croix*, que *« pour s'imposer comme le leader de l'opposition, Lionel Jospin doit maintenant rouvrir à gauche l'espace du débat »*. Selon l'ancien ministre socialiste, qui s'exprimait après que le secrétariat national de son mouvement en eut débattu, mardi 9 mai, une recomposition suppose que *« le débat soit possible »* et que *« le PS ne prétende pas y exercer d'hégémonie »*.

■ **CHÔMAGE : la CGT a qualifié, jeudi 11 mai, de « sordide manipulation »** l'arrêté gouvernemental, paru le 7 mai, qui prévoit de ne plus comptabiliser dans la catégorie 1 des demandeurs d'emploi les chômeurs ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois (*Le Monde* daté 12 mai). *« Outre la volonté de peser sur les statistiques mensuelles, cette mesure conduit à renforcer le développement du partage du travail et le temps partiel forcé »*, estime la CGT.

■ **LYON : Jean-Michel Dubernard, député (RPR) du Rhône,** fait l'objet d'une enquête préliminaire du service régional de police judiciaire pour avoir employé à sa permanence, de 1988 à 1993, une secrétaire rémunérée par la Société de distribution des eaux intercommunales (SDEI), filiale, depuis 1991, de la Lyonnaise des eaux. Aucune information judiciaire n'a été ouverte à ce jour. M. Dubernard indique qu'il ne s'est *« jamais caché »* d'avoir utilisé les services de cette secrétaire que, précise-t-il, le maire de Lyon, Michel Noir, avait *« lui-même recrutée »*.

■ **ALSACE : Jean-Jacques Weber (UDF-CDS), député et président du conseil général du Haut-Rhin,** mis en examen en mars pour abus de confiance, favoritisme, travail clandestin et subornation de témoin, a été placé sous contrôle judiciaire, jeudi 11 mai à Colmar. M. Weber a été entendu durant cinq heures par Mme Karine Herbo, juge d'instruction au tribunal de Colmar, pour la première fois depuis ses mises en examen.

■ **RÉUNION : Hilaire Maillot, maire (RPR) et conseiller général de Salazie (la Réunion)**, a été mis en examen, jeudi 11 mai, pour *« faux et usage de faux, favoritisme et détournement de fonds par personne dépositaire de l'autorité publique »*. M. Maillot, également président de la chambre des métiers de la Réunion, qui était en garde à vue depuis mardi 9 mai, a été remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire. Il avait été convoqué à la gendarmerie dans le cadre d'une enquête préliminaire portant sur l'éventuel financement de travaux chez des particuliers par des fonds municipaux.

L'inflation redevient modérée

APRÈS quelques mauvaises statistiques en début d'année, l'inflation a de nouveau ralenti fortement en avril. Selon l'indice provisoire publié vendredi 12 mai par l'Insee, les prix à la consommation n'ont progressé que de 0,1 % au cours de ce mois. En glissement sur un an, la hausse retombe donc à son niveau de la fin décembre 1994, soit 1,6 %, ce qui constituait un record historique à la baisse depuis 1956. A cause notamment de la hausse des prix du tabac et de la fiscalité sur les carburants, les premiers mois de l'année avaient interrompu cette tendance, avec une rafale d'indices inhabituels : + 0,3 % en janvier, + 0,4 % en février et de nouveau + 0,3 % en mars. Mais à l'époque, tous les experts avaient souligné que ces petites tensions inflationnistes devaient être de courte durée.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement du 12 avril 1995, la première chambre du tribunal de grande instance de Paris a condamné la société DICTIONNAIRES LE ROBERT et Bertrand-Pierre-Henri EVENO, pour *avoir publié* à la *rubrique* Rwanda de l'édition du mois de septembre 1994 du « Petit Robert des noms propres » des allégations diffamatoires envers le *FRONT* PATRIOTIQUE RWANDAIS.

Tout possesseur de l'édition du mois de septembre du « Petit Robert des noms propres » est invité à renvoyer cet ouvrage franco de port à la société DICTIONNAIRES LE ROBERT, afin d'obtenir gratuitement son remplacement par l'édition mise à jour du même dictionnaire imprimée au mois de décembre 1994.

Pour toute demande téléphoner au : 45-87-43-00.

هكذا من الاجل

D'UN PRÉSIDENT À L'AUTRE

Le cloîtré de l'Hôtel de Ville

Depuis la nuit folle de son élection, Jacques Chirac, reclus dans sa mairie, consulte à la chaîne

LES FRANÇAIS ont élu un moine. Depuis la nuit folle de son élection, où on l'a vu parcourir Paris en voiture, vitres baissées, serrer les mains des messieurs et embrasser les dames à les étouffer, depuis les cérémonies commémoratives du cinquantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, Jacques Chirac vit « cloîtré », selon l'expression consacrée par l'Agence France-Presse. Le cloîtré de l'Hôtel de Ville ne s'est permis que deux sorties, selon son agenda officiel, d'ici à la fin de la semaine. L'une triste, aux obsèques du député RPR Robert-André Vivien, trublion parlementaire et joyeux drille dont il a prononcé l'éloge funèbre aux Invalides vendredi matin. L'autre d'agrément, au Parc des Princes, samedi 13 mai, pour la finale de la Coupe de France de football, où il retrouvera François Mitterrand. Ces deux-là finiraient par faire *vieux couple si*, le mercredi 17 mai, la passation des pouvoirs, à l'Elysée, ne mettait un terme à une coexistence dont l'un et l'autre s'accommodent gentiment.

Le moine-présisent n'est pas tenu au silence, mais, à l'exception de l'éloge funèbre des Invalides, il réserve sa parole à de rares privilégiés, lesquels sont encore plus muets que lui. Le contraste est frappant avec le comportement de François Mitterrand, entre le 10 mai 1981, date de sa première élection, et le 21 mai, date de la passation des pouvoirs entre Valéry Giscard d'Estaing et lui-même. François Mitterrand consultait à domicile, dans sa maison de la rue de Bièvre, à Paris, mais sortait beaucoup et parlait un peu, à ses comités de soutien, au conseil général de la Nièvre, à la mairie de Château-Chinon. Il n'en finissait pas de quitter le costume de son ancien personnage, de *« rencontrer et débattre »* avant de passer à *« l'action »*. Jacques Chirac qui, depuis des mois, plutôt que de *« regarder la France au fond des yeux »* comme s'y essayait Valéry Giscard d'Estaing, l'a examinée de dos, de face et de profil, en allant à *« la rencontre des Français »*, a brutalement rompu avec cette habitude. Peut-être *s'exerce-t-il à la solitude du pouvoir suprême*. Il s'est mis d'entrée, en tout cas, dans la peau du père supérieur.

Son entourage assure qu'il ne perd pas son temps avec les détails d'intendance politique, c'est-à-dire la composition d'un gouvernement resserré – vingt-cinq ministres et une dizaine de secrétaires d'Etat –, féminisé, rajeuni, dirigé par Alain Juppé, ou l'organisation de sa succession à la mairie de Paris. Non, non, il réfléchit tout le temps.

On n'en croit pas un mot. Le défilé des éminences dans son bureau, le « gang des Safrane » qui a remplacé celui, archaïque, des R 25, contredit l'imagerie d'Epinal. Il n'est pas facile de réfléchir quand on reçoit à la chaîne, du matin au soir, comme le jeudi 11 mai, Lucette Michaux-Chevry, ministre de l'action humanitaire, repartie si souriante qu'on en déduit qu'elle restera au gouvernement, Dominique de Villepin, directeur de cabinet du ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, Philippe Séguin, d'humeur toujours morose, Alain Juppé encore, qui a passé une bonne partie de l'après-midi avec lui ? Sans compter Jacques Toubon et Jean Tiberi, alors concurrents pour la mairie de Paris, jusqu'au moment où le premier a annoncé qu'il renonçait. Jacques Toubon préfère, *dit-il*, le gouvernement à la mairie, car il a *« le sens des priorités »*. Le ministère de la justice lui a été offert.

> Jacques Chirac, qui, depuis des mois, était allé « à la rencontre des Français », a soudain rompu avec cette habitude. Peut-être s'exerce-t-il à la solitude du pouvoir suprême

La vie monacale de l'Hôtel de Ville évite au moins à Jacques Chirac la tentation de céder aux pressions extérieures. Bernard-Henri Lévy lui demande de recevoir sans tarder des représentants de la résistance tchétchène. La gauche nationaliste basque en appelle à lui pour permettre le *« retour au pays »* des assignés à résidence. Les Khmers rouges exigent qu'il change la politique de la France vis-à-vis du Cambodge. Jean François-Poncet, ancien ministre UDF des affaires étrangères, pousse les feux pour l'organisation du référendum promis sur l'Europe. Sur ce point, Helmut Schmidt, qui fut chancelier de l'Allemagne fédérale entre 1974 et 1982, reste serein. Ce référendum annoncé est sans danger pour l'Europe. Dans un article publié par *Die Zeit*, Helmut Schmidt invite les Allemands à ne pas trop se fier à ce que dit Jacques Chirac pendant ses campagnes électorales. *« Fichu métier ! »* que celui de président, comme dirait François Mitterrand.



Pendant que Jacques Chirac se préparait à entrer en fonctions, Edouard Balladur s'apprêtait à quitter les siennes. Après avoir adressé, mercredi 10 mai, la lettre de démission de son gouvernement au président de la République en exercice, Edouard Balladur s'en est allé à l'Elysée pour un dernier entretien avec François Mitterrand. Dans sa lettre de démission, l'expéditeur des affaires courantes assurait le président de ses *« pensées déférentes »*. En retour, le président lui a exprimé ses *« fidèles sentiments »*. La conversation a duré trente-cinq minutes. Puis Edouard Balladur, sur le perron de l'Elysée, a fait un petit signe de la main aux journalistes et leur a dit *« au revoir »*, avant d'aller déjeuner au ministère de l'intérieur où Charles Pasqua avait convié plusieurs ministres balladuriens. Déjeuner amical, sans objet politique, assurent les intéressés.

Pourtant, Charles Pasqua a quelques idées derrière la tête. Il ne serait pas convenable, selon lui, le président étant de la famille, que le premier ministre soit aussi le chef du parti néogaulliste. Cela, souligne-t-il, ne s'est jamais produit sous la Ve République, propos qui pourrait laisser penser à une restauration du célèbre tandem Pasqua-Séguin, mais Philippe Séguin affirme qu'il n'est pas candidat à la présidence du RPR, fonction qu'il juge incompatible avec la présidence de l'Assemblée nationale.

Et Nicolas Sarkozy, dans tout ça ? Il a du temps libre qu'il consacre à sa culture. Nicolas lit Sénèque, les *Lettres à Lucilius*. Balladurien jusqu'au bout – au lendemain de sa défaite, reclus dans son chalet de Chamonix, le premier ministre avait lui aussi cherché, dans cet auteur, des consolations aux petitesses de ce monde –, le ministre du budget devrait apprécier à sa juste valeur les recommandations du stoïcien, précepteur de Néron. Dans son adresse à Lucilius, Sénèque écrit : *« Tu as vécu sans rencontrer l'adversité ? Personne ne saura ce dont tu étais capable ! Toi-même, tu n'en sauras rien. L'épreuve est nécessaire à la connaissance de soi. C'est l'expérience qui nous fait prendre la mesure de nos propres forces. »* L'homme de bien, poursuit-il, *« ne doit craindre ni la souffrance ni la peine. Il ne doit pas se plaindre de la destinée et, quoi qu'il advienne, il en prendra son parti et tournera toute aventure à son avantage. Ce qui compte, ce n'est pas ce qu'on endure, c'est la manière de l'endurer. »*

Selon le Forum européen des fruits d'été, les abricots et les cerises devraient être moins abondants que d'ordinaire, en raison des sécheresses, neiges, gels et autres calamités naturelles. Tant pis ! Nicolas devra manger des pommes.

Récit de la séquence France

Echange courtois entre M. Mitterrand et M. Balladur

LA COURTOISIE républicaine a régné, jeudi 11 mai, au sommet de l'Etat. Le style des lettres échangées entre le premier ministre et le président de la République en porte témoignage. Le ton de leur entretien aussi.

Dans sa missive à François Mitterrand destinée à présenter la démisssion de son gouvernement, Edouard Balladur écrit : *« Monsieur le président la République. L'élection présidentielle passée et un nouveau président de la République ayant été élu, j'ai l'honneur de vous remettre ma démission des fonctions de premier ministre auxquelles vous m'avez nommé le 29 mars 1993. Bien entendu, et si vous le souhaitez, je suis prêt à assurer avec l'ensemble des membres du gouvernement l'expédition des affaires courantes jusqu'à la nomination du nouveau gouvernement. Je vous prie d'agréer, Monsieur le président de la République, l'assurance de ma très haute considération et de mes pensées déférentes. »*

La réponse du chef de l'Etat est tout aussi ciconstanciée : *« Monsieur le premier ministre. J'ai bien reçu votre lettre de ce jour. Pour les raisons que vous m'indiquez vous-même, j'accepte votre démission, mais je souhaite également que vous soyez en mesure d'assurer avec le gouvernement les affaires courantes jusqu'à la nomination de votre successeur. Je vous remercie du travail accompli durant ces deux années, dans des circonstances difficiles, et je vous prie de croire, Monsieur le premier ministre, à l'assurance de ma haute considération et de mes fidèles sentiments. »*

Pour confirmer cette courtoisie, M. Mitterrand a fait accueillir M. Balladur lorsqu'il est venu à l'Elysée pour un ultime entretien, jeudi en fin de matinée, par une haie de gardes républicains, tandis qu' Hubert Védrine, secrétaire général de la présidence de la République, attendait le premier ministre sur le perron.

« TRÈS, TRÈS BIEN »

La rencontre entre les deux hommes qui se sont partagé l'exécutif pendant deux ans a duré trente-cinq minutes. Après cet entretien, le premier ministre démissionnaire a simplement déclaré qu'il s'était passé *« très bien, très, très bien, comme tous les précédents »*.

La présidence de la République, qui a rendu public l'échange de lettres, a aussi publié le communiqué suivant : *« Comme le veut la tradition républicaine après l'élection d'un nouveau chef de l'Etat, M. Edouard Balladur, premier ministre, a été reçu par le président de la République pour lui remettre la démission de son gouvernement. Le président de la République a accepté cette démission et a mis fin aussitôt aux fonctions du gouvernement. Il a invité le premier ministre et l'ensemble des ministres à rester à leur poste pour expédier les affaires courantes et assurer, avec lui, la continuité de la vie nationale jusqu'à l'installation du président Jacques Chirac et du gouvernement qu'il formera. »* Un décret publié au *Journal officiel* du vendredi 12 mai prend acte de la cessation de fonction du gouvernement.

Après avoir quitté M. Mitterrand, M. Balladur s'en est allé retrouver Charles Pasqua, qui recevait pour *« un déjeuner amical »*, au ministère de l'intérieur, les membres RPR du gouvernement ayant soutenu le premier ministre dans sa campagne présidentielle. Puis il a regagné Matignon, où ses conseillers finissent de préparer leur départ et le déménagement des dossiers.

Passation de pouvoirs le 17 mai

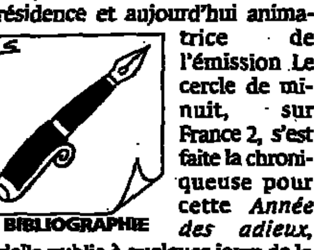
La passation des pouvoirs de président de la République entre François Mitterrand et Jacques Chirac devrait avoir lieu le mercredi 17 mai. L'annonce officielle de la date de cette cérémonie ne devrait toutefois pas intervenir avant que le Conseil constitutionnel ait proclamé les résultats de l'élection présidentielle, en principe samedi 13 mai à 11 heures.

En attendant son entrée à l'Elysée, M. Chirac devrait effectuer deux sorties publiques : vendredi, il devait prononcer l'éloge funèbre de Robert-André Vivien, député RPR du Val-de-Marne, décédé lundi 8 mai (*Le Monde* du 10 mai) ; samedi, il assistera à la finale de la Coupe de France de football qui opposera, au Parc des Princes, l'équipe de Strasbourg à celle du PSG.

Laure Adler, chroniqueuse bienveillante d'une fin de règne

Dans « L'Année des adieux », François Mitterrand se défend une nouvelle fois

L'ÉLYSÉE sans pouvoir, ou un président réduit à sa fonction : c'est de cette situation inédite que Laure Adler, ancienne collaboratrice de la présidence et aujourd'hui animatrice de l'émission Le cercle de minuit, sur France 2, s'est faite la chroniqueuse pour cette *Année des adieux*, qu'elle publie à quelques jours de la fin du second mandat de François Mitterrand.


BIBLIOGRAPHIE

Lorsque la gauche était majoritaire à l'Assemblée nationale, le chef de l'Etat exerçait la plénitude de ses prérogatives, dont François Mitterrand n'a pas retranché la moindre parcelle. Durant la première cohabitation, dépossédé d'une partie de sa puissance, il avait retrouvé bientôt ses moyens face à un premier ministre, Jacques Chirac, qui s'apprêtait à concourir pour la présidence et face auquel il envisageait, lui-même, d'être de nouveau candidat. A partir de 1993, pas de majorité, de nouveau, et *plus* de candidature, même s'il arrive au chef de l'Etat de confier à son interlocutrice que, s'il avait dix ans de moins, il saurait bien comment s'y prendre pour « les » battre une fois encore.

Le palais présidentiel n'est pas, pour autant, hors circuit. Les affaires étrangères et la défense restent les domaines de souveraineté *partagée, mais inaliénable*, du chef de l'Etat. Laure Adler reproduit, ainsi, une conversation téléphonique nocturne entre François Mitterrand et Bill Clinton, en décembre 1994, alors que Bihac, en Bosnie, est encerclée. *« Lorsqu'il y a urgence*, écrit-elle, *[M. Clinton] n'appelle que le président. »* Et quand, en mai, le président décide de réunir ministres, militaires, hauts fonctionnaires et journalistes pour leur exposer sa conception de la défense nationale, et qu'Edouard Balladur est absent de Paris, Pierre Méhaignerie demande : *« Y'en a pour combien de temps ? »*, mais le parterre des invités est presque au complet, et tout le monde écoute patiemment.

A cette occasion, d'ailleurs, M. Mitterrand confie un regret : que les députés RPR, dont un certain nombre contestaient la non-reprise des essais nucléaires, imposée par le président et acceptée par le premier ministre, n'aient pas cherché davantage la bagarre. *« Hélas ! ils n'ont pas voulu »*, déclare-t-il. Bravade ? *Souhaitait-il réellement une occasion* d'en découdre avec ses opposants ?

L'ANNÉE DU PASSÉ

La dernière année est celle de la maladie, qui guette le chef de l'Etat et envahit de temps à autre son quotidien. Il n'en parle qu'avec réticence, *mais alors avec défi, se faisant* fort non seulement de dominer la souffrance, mais d'observer le mal et d'en déjouer les pièges, même s'il sait que ce dernier sera le plus fort. C'est aussi l'année du passé, celui de l'Occupation, qui remonte lors du procès de Paul Touvier, au printemps, en raison des *déclarations de M. Mitterrand* sur le jugement d'anciens collaborateurs à cinquante ans de distance, puis à travers les révélations du livre de Pierre Péan, *Une jeunesse française*, à l'automne.

Le président de la République traverse cette période comme celle d'une longue et difficile explication avec lui-même. Pour se justifier, bien sûr, puisqu'il estime que l'essentiel est d'avoir choisi, au moment décisif, le *« bon chemin »*, celui de la Résistance. Mais pour se défendre, aussi, avec des arguments parfois troublants lorsqu'il donne le sentiment que là est pour lui le fin mot de l'affaire : *« Ils veulent aller jusqu'au bout de leur pouvoir. Ils veulent que la République s'excuse par ma bouche. Ils attendent des excuses de la France. Ce serait de la lâcheté de ma part. Jamais je ne le ferai. »*

Qui sont *« ils »* ? Ni M. Mitterrand ni sa mémorialiste ne le précisent. Le propos n'en est que plus troublant. Or, il s'agit du reproche qui lui est fait d'avoir conservé des *relations, jusque dans les années 80*, avec René Bousquet, secrétaire général de la police sous Vichy et organisateur de la rafle de 13 000 juifs – hommes, femmes, enfants et vieillards –, à Paris, les 16 et 17 juillet 1942, et de leur enfermement dans les camps français, principalement celui de Drancy, avant leur déportation à Auschwitz et ailleurs.

Les « affaires » pèsent, elles aussi, sur cette dernière année. Dans ses propos privés, il ne cesse de s'indigner de ce qui s'écrit sur ses richesses supposées, alors qu'il estime avoir vécu modestement et que les ragots qui courent – sur son palais à Venise, par exemple – se révèlent dépourvus du moindre fondement. Laure Adler rend compte, non pas neutre, mais assurément bienveillante et, surtout, observatrice précise des comportements, des habitudes, des travers de l'homme et de son « monde » de collaborateurs, d'amis et de courtisans. Si la vérité d'un homme se révèle à la fin, la dernière année en démontre la complexité.

Patrick Jarreau

★ *L'année des adieux*, de Laure Adler, Flammarion, 343 p., 120 F.

Selon M. Charasse, M. Attali manque à « l'éthique de l'Etat »

MICHEL CHARASSE, sénateur socialiste et intime de François Mitterrand à l'Elysée, a violemment attaqué Jacques Attali, jeudi 11 mai, sur Europe 1, à propos de la publication par ce dernier du deuxième tome de *Verbatim* (Fayard), qui constitue, selon lui, *« un manquement grave au devoir d'Etat »*. *« Verbatim, c'est du commerce »*, a lancé l'ancien ministre, avant d'ajouter : *« Je ne suis pas sévère, je suis juste. C'est une démarche contraire à l'éthique de l'Etat. Quand on sort des documents sans autorisation, qu'on les publie, quand on révèle des choses qui sont des conversations privées, avec plus ou moins d'exactitude sur le lieu, sur la date, (...) c'est du commerce. » « Il va gagner beaucoup d'argent. Tant mieux pour lui »*, a ajouté M. Charasse. Le sénateur socialiste du Puy-de-Dôme a conclu que Jacques Attali, conseiller de François Mitterrand de 1981 à 1990, était *« le seul de notre équipe à avoir fait cela. C'est dommage que ce soit lui, parce que François Mitterrand avait de l'affection pour lui »*.

Ce deuxième volume, qui est consacré à la première cohabitation, entre 1986 et 1988, met en scène de façon crue les relations entre le président sortant et son *successeur, Jacques Chirac*, alors premier ministre, ainsi que les premiers accrochages entre ce dernier et son ministre de l'économie et des finances, Edouard Balladur (*Le Monde* du 10 mai). La publication du premier volume de *Verbatim*, en 1993, avait déjà donné lieu à des controverses, notamment avec l'éditeur Odile Jacob, qui avait accusé M. Attali d'avoir utilisé dans son livre des conversations entre le Prix Nobel de la paix Elie Wiesel et le président de la République, qu'elle s'apprêtait elle-même à publier. Ces conversations ont été récemment éditées sous le titre *Mémoire à deux voix* (*Le Monde* du 11 avril).

« EN DÉSACCORD COMPLET »

Par ailleurs, Jacques Attali, invité, mercredi 10 mai, sur France Inter, à parler de son ouvrage, avait déclaré être *« en désaccord complet »* avec les discours de M. Mitterrand prononcés à l'occasion des commémorations de la victoire de 1945. Exprimant son respect pour les soldats allemands de la dernière guerre, M. Mitterrand avait d'abord déclaré, à Berlin, le 8 mai, que ces soldats étaient *« courageux »*, même s'ils se battaient *« pour une cause mauvaise »*, et qu'ils *« aimaient leur patrie »*. Puis, à Moscou, le 9 mai, il s'était posé la question suivante : *« Comment distinguer le courage du soldat allemand du courage du soldat russe ? Qui l'un et l'autre ont dû mener des batailles terribles, chacun pour son idéal mais surtout chacun pour sa terre. »*

« Les seuls soldats allemands pour lesquels j'ai du respect pour leur courage, sont ceux qui ont déserté ou se sont révoltés », a déclaré l'ancien conseiller spécial de M. Mitterrand. Pour bien marquer son désaccord sur ce point avec le chef de l'Etat, M. Attali a conclu : *« Si l'on admet que le courage vaut pour la soumission, alors cela voudrait dire que le seul responsable du génocide et des massacres de la guerre s'appelle Adolf Hitler, parce que tout le monde serait innocent. »*

Hervé de Charette, délégué général des Clubs Perspectives et Réalités

« Si l'UDF ne se rénove pas, elle est vouée à un affaiblissement rapide, et à l'éclatement »

Délégué général des clubs giscardiens Perspectives et Réalités, composante de l'UDF, Hervé de Charette, ministre du logement *dans le gouvernement d'Edouard Balladur,* a défendu, dès le premier tour, la candidature de Jacques Chirac après avoir souhaité *celle de Valéry Giscard d'Estaing. Il souhaite que l'UDF s'organise d'une manière fédérale pour qu'il soit mis fin à « l'esprit de chapelle », au PR et au CDS notamment,* qui, selon lui, paralyse la confédération libérale. Il juge que l'ancien président de la *République est le seul fédérateur capable* d'organiser l'UDF, notamment parce qu'il n'est *« candidat à rien ».*

« En quoi consiste le changement des Clubs Perspectives et Réalités ?

– L'UDF a été absente de cette élection présidentielle, alors qu'avec le RPR et le Parti socialiste, elle compte au nombre des trois grandes familles de la vie politique. Cette absence n'est imputable qu'à nous-mêmes, à la faiblesse de notre organisation et à notre difficulté à exprimer une volonté politique commune. Il en sera *ainsi tant que* les partis associés au sein de l'UDF feront prévaloir leurs intérêts particuliers sur l'intérêt général. Or il y a, désormais, un nombre croissant d'hommes et de femmes qui pensent que cette situation ne peut plus durer et que *l'esprit de chapelle ne correspond* plus à l'idée ambitieuse qu'ils se font de leur engagement politique.

» C'est à cela que répond la démarche nouvelle des Clubs : nous voulons nous transformer en un *mouvement susceptible d'accueillir* celles et ceux qui veulent plus d'UDF et moins de chapelles. Il ne s'agit pas de créer un nouveau parti politique : cela n'aurait pas de sens. Nous conservons ce qui fait notre originalité et le souci de la réflexion et des propositions. Il s'agit de donner de la force et du muscle à ceux qui veulent la rénovation et le renforcement de l'UDF.

– Comment l'UDF peut-elle se rénover ?

– Il y a trois thèses. Il y a celle de ceux qui souhaitent maintenir l'UDF à un stade de simple cartel électoral pour conserver le patriotisme des partis. Cette thèse existe chez certains et je crains qu'elle ne soit plus forte aujourd'hui qu'hier. Il y a une deuxième thèse, celle de la grande fusion des partis associés à l'intérieur de l'UDF. J'y suis favorable, mais elle ne me semble pas réalisable dans un avenir immédiat. Je crois personnellement à la thèse fédérale : il faut confier définitivement à l'UDF des pouvoirs propres, des responsabilités précises, auxquels *les partis associés renonceront, en* étant entendu que pour le reste, ces derniers garderaient la plénitude de leurs compétences. Ainsi devraient revenir à l'UDF le rôle exclusif d'attribuer les investitures nationales et le pouvoir disciplinaire *qui s'y* attache. De même, c'est à l'UDF qu'il faut confier le soin de prendre des grandes initiatives politiques et de fixer les choix de stratégie. Je mesure bien *l'ambition de cette démarche,* mais il y va de notre survie politique. Si l'UDF n'est pas capable de se transformer, elle est vouée à un affaiblissement rapide et, probablement, à un éclatement prochain.

***– C'est déjà le sentiment que* vous donne l'après-présidentielle ?**

– Tout est ouvert pour l'UDF. Il faut que chacun affirme ce qu'il veut. A la base, on est favorable à la démarche que je viens de décrire. Ce *n'est pas une démarche* dans laquelle on renonce à la personnalité des uns et des autres. Je ne prône pas la suppression des partis. Le paysage de l'UDF, jusqu'à présent, est constitué de deux forces politiques très individualisées, *le PR et le CDS,* avec, entre les deux, des formations politiques, dites petites, sans grande influence. Il faut que ceux qui, de toutes parts, sont favorables au renforcement de l'UDF, s'organisent pour peser au sein de la confédération. *Je n'ai pas le* monopole de ce projet. Ce devrait être aussi celui des adhérents directs. Il faut organiser aujourd'hui le lobby de ceux qui veulent aller vers plus d'UDF.

» On a bien vu les conséquences *de l'absence de l'UDF lors de* l'élection présidentielle. L'absence des valeurs du centre ouvre des espaces insoupçonnés au développement de la social-démocratie.

– Cette tâche ne revient-elle pas plutôt au CDS ?

– Peut-être. Mais ce qui est connu de l'opinion, c'est l'UDF. *Nous vivons dans un monde* médiatique, simplificateur, les Français ne connaissent de la majorité que le RPR et l'UDF. Ils savent qu'au sein de l'UDF, c'est un peu compliqué, mais c'est tout. Je ne veux faire de peine à personne, mais je ne crois pas qu'ils connaissent bien le PR et le CDS, même s'il y a des exceptions géographiques, le PR à Marseille, ou le CDS en Alsace. Il ne faut pas *que l'UDF ait le sentiment d'être* diminuée, nous avons 215 députés, 136 sénateurs, 43 présidents de conseil général et 12 présidents de conseil régional. L'UDF est un mouvement puissant. C'est sa capacité à agir au niveau national *qui est en question aujourd'hui et* pour les années qui viennent. Jacques Chirac est persuadé que la majorité doit avancer sur ses deux jambes, des jambes égales sinon, elle boîte. Tout ne dépend donc que de nous.

***– Valéry Giscard d'Estaing* doit-il encore jouer un rôle à l'UDF ?**

– Je voudrais d'abord lui rendre *l'hommage qui lui est dû. Son* concours et celui de ses amis ont joué un rôle non négligeable dans le succès de Jacques Chirac. En agissant ainsi, il s'est conduit en homme d'Etat avec une réelle grandeur d'âme. Il peut aujourd'hui, avoir le sentiment du devoir accompli pour la France. Dans les temps qui viennent, il sera très utile à notre pays, notamment pour contribuer à la relance *de l'Europe. Vous parlez de* L'UDF. Il en est le créateur. C'est lui qui a imaginé l'UDF et qui l'a fait vivre quand il en a pris la présidence après l'excellent travail de Jean Lecanuet. Il garde une vocation de fédérateur des uns et des autres. Il *est aujourd'hui,* le seul à pouvoir le faire.

– Vous ne pensez pas qu'il peut constituer aussi un obstacle à la rénovation de l'UDF ?

– Un obstacle vis-à-vis de ceux qui développent des ambitions *personnelles, ce n'est pas impossible !* Aujourd'hui il n'y a pas d'autre personnalité qui dispose de l'autorité et de la neutralité *nécessaires, parce que lui* n'est candidat à rien, sinon à servir le bien commun. M. Giscard d'Estaing, c'est le présent de l'UDF !

– Est-ce son avenir ? Ce qui a fait défaut à l'UDF en 1995, c'est un candidat qui s'impose à toutes les familles...

– J'ai vu que certains de nos amis pensaient à 2002 avant même que Jacques Chirac soit élu. Il faut peut-être attendre un peu ! *On n'est pas aux pièces ! Il* reste sept ans, sept ans pendant lesquels les qualités des uns et des autres auront le temps de prendre tout leur éclat !

– Le RPR n'a-t-il pas intérêt à avoir en face de lui une UDF divisée ?

– Je ne crois pas. Avec ceux qui ont soutenu Jacques Chirac dès le premier tour, nous avons vécu cette campagne dans une atmosphère remarquable de loyauté mutuelle. C'est ce dont il faut se *souvenir. L'élection présidentielle* va considérablement changer la vie au sein de la majorité. Je voudrais encore ajouter ceci : depuis *quatorze ans, parce que nous* étions dans l'opposition ou en régime de cohabitation, le RPR et l'UDF se résumaient à une coalition de partis. Parce que nous avions été divisés avant 1981, la question de notre union se posait sans cesse. L'opinion était sceptique et attentive aux moindres gestes. Aujourd'hui, nous réintégrons la Cinquième République. Le président a un pouvoir fédérateur *et unificateur vis-à-vis des* forces qui le soutiennent. Dès lors, je ne crois pas que les guéguerres soient encore d'actualité, tout cela appartient au passé.

– Le président de la République vient pourtant du RPR *d'où il a tiré toute sa force.*

– Je lui fais une totale confiance pour veiller à l'équilibre entre l'UDF et le RPR. Les Clubs Perspectives et Réalités le soutiendront activement et sans hésitation. »

Propos recueillis par Gilles Paris

La presse britannique s'interroge sur l'« énigme Chirac »

LONDRES
de notre correspondant

Le premier ministre britannique n'a attendu que quelques heures pour saluer, dans la nuit de dimanche 7 à lundi 8 mai, la *« superbe nouvelle »* de l'élection de Jacques Chirac. Après la débâcle électorale qu'il venait de subir face aux travaillistes, John Major a dû trouver un petit réconfort dans la victoire de la droite française. Peut-être aussi s'inspirera-t-il de la longue campagne à *la* base de M. Chirac pour lancer sa reconquête de l'opinion britannique d'ici au scrutin de 1997.

M. Major espère *« travailler étroitement »* avec le nouveau président. *« Je pense que nous pourrons renforcer* [nos] *ces liens encore plus et j'espère pouvoir vous revoir à nouveau à Londres très bientôt »,* a-t-il écrit à M. Chirac, qu'il avait reçu en janvier alors qu'il était mal placé dans les sondages. M. Major a estimé que M. Chirac et lui *« voient l'Europe de la même façon ».* C'est l'espoir de nombreux Britanniques, qui tentent de distendre l'alliance étroite tissée entre Bonn, Bruxelles et Paris par MM. Kohl et Mitterrand.

Dennis MacShane, député travailliste et auteur d'une biographie de François Mitterrand, estime ainsi que ce serait positif *« si on arrivait à ne plus voir la situation en noir et blanc, si la Grande-Bretagne ne devait plus faire face à un bloc monolithique. Le Labour ne veut pas avoir à choisir entre le gouvernement, qui prétend parler au nom de l'Angleterre, et l'Europe, qui parle au nom des Européens ».*

Les réticences prêtées ici à Jacques Chirac à l'égard de Bruxelles n'ont cependant rien à voir avec l'euroscepticisme forcené de la droite conservatrice, qui rêve de rompre avec l'Union. Et la droite façon Chirac, du moins telle qu'il l'a définie lors de son discours du 7 mai, n'a pas non plus grand-chose à voir avec le conservatisme débridé des tories. Avant le premier tour, on avait même pu lire dans l'hebdomadaire de droite *The Spectator* que tous les candidats, de l'extrême gauche à M. Le Pen, étaient en fait, à leur manière, des socialistes puisqu'ils invoquaient tous le rôle de l'Etat dans l'économie et la société.

INCERTITUDE PRÉOCCUPANTE

A ce propos, M. MacShane pense que l'élection de Jacques Chirac n'est pas nécessairement une mauvaise chose : *« S'il opte pour une vraie lutte contre le chômage sans une véritable déréglementation et en préservant la protection sociale, alors il montrera qu'il existe une autre voie que celle poursuivie par M. Major. »* Pour lui, *« le chômage est à la France d'aujourd'hui ce qu'a été l'Algérie à la IVe République ».*

Malgré tout, la presse britannique ne dresse pas un portrait très tendre du président élu. C'est l'incertitude sur la politique qui sera suivie qui préoccupe. *« L'énigme Chirac », « son talent pour plaire à tout le monde »* (*The Independent*), *« sa longue marche vers le pouvoir semée de trahisons »* titre le *Guardian*, qui rappelle que le maire de Paris a, tour à tour, prôné un travaillisme, puis un thatchérisme à la française. Pour le *Times*, *« sa victoire est modeste »* et *« aucun président n'a été élu avec si peu d'enthousiasme »,* y compris sur les places boursières. Il est vrai que le populisme à la française n'est guère une denrée politique prisée, voire comprise, outre-Manche.

Patrice de Beer

RACISME *Onze jours après la mort de Brahim Bouraam, un Marocain âgé de trente ans projeté dans la Seine après avoir été frappé par un extrémiste de droite, le juge d'instruction parisien Jean-Paul Valat a mis en examen pour assassinat et complicité, et placé en détention provisoire, ses trois agresseurs.* ● **MICHAËL FREMINET**, âgé de dix-neuf ans, a reconnu avoir donné à sa victime une *« claque appuyée »*, mais a nié avoir voulu le tuer. Selon les enquêteurs, les trois jeunes avaient bel et bien participé à la manifestation du 1er mai du Front national, et n'auraient pas cherché, à l'inverse de ce qu'affirme le parti de Jean-Marie Le Pen, à *« saboter »* le défilé. ● **CES JEUNES** ne revendiquent pas leur appartenance au mouvement skinhead et, sans cacher leur sympathie pour l'extrême droite, ne semblent pas appartenir à un quelconque groupuscule.

Le FN cherche à se disculper de la mort de Brahim Bouraam

Trois jeunes extrémistes de droite ont été écroués et mis en examen après le meurtre du jeune Marocain. Le Front national dénonce une « manipulation politico-médiatique parfaitement avérée »

BRAHIM BOURAAM a-t-il ou non été *« assassiné »* ? Projeté dans *la Seine par un coup de poing* à la face, le 1er mai, pendant le défilé du Front national (FN), le Marocain avait coulé à pic sans que personne ne lui porte secours. L'auteur du coup de poing, Michaël Freminet, *« crâne rasé »* de dix-neuf ans, a reconnu lui avoir donné *« une claque appuyée »* au terme d'une brève querelle (*Le Monde* du 12 mai). Descendu sur les bords du fleuve *« pour uriner »*, ce jeune sympathisant d'extrême droite a toutefois contesté, devant les policiers, entre deux crises de larmes, avoir eu l'intention de tuer. Brahim Bouraam, a-t-il déclaré sur procès-verbal, *« s'est arrêté à environ un mètre de moi* et *m'a insulté en me traitant de fils de pute de skinhead. Je l'ai frappé de la main droite, je l'ai touché au cou, du côté gauche »*, a-t-il précisé, ajoutant que le Marocain, immédiatement déséquilibré, était tombé à l'eau : *« Il m'a semblé qu'il se débattait »*, a-t-il conclu, estimant qu'à ses yeux sa victime pouvait regagner la berge.

Interpellé le 10 mai dans les environs de Reims (Marne), Michaël Freminet a été mis en examen, jeudi soir 11 mai, par le juge d'instruction parisien Jean-Paul Valat, pour *« assassinat »*. Ce chef de mise en examen supposant une volonté préméditée de donner la mort, on n'excluait pas vendredi matin, de source judiciaire, une *« requalification »* éventuelle des faits : si ses déclarations sont confirmées, Michaël Freminet pourrait être ultérieurement poursuivi pour *« coups mortels ayant entraîné la mort sans intention de la donner »* – qualification qui demeure criminelle. Ses deux compagnons, David Parent, dix-huit ans, et Christophe Calame, vingt-cinq ans, pour l'heure mis en examen pour *« complicité d'assassinat »* pourraient aussi, à la lumière de l'enquête, voir préciser leur rôle dans la mort du Marocain, à laquelle ils ne semblent pas avoir directement pris part : ils seraient alors poursuivis pour *« non-assistance à personne en danger »*.

Prompt à dégager sa responsabilité, le Front national a publié, jeudi 11 mai, quelques heures après l'arrestation des trois jeunes gens, un communiqué soulignant que ces derniers *« ne sont ni militants ni sympathisants du FN »* et que, dès lors, *« la manipulation politico-médiatique est parfaitement avérée »*. Si l'absence d'engagement politique formel des trois jeunes marginaux semble réelle, le parti de Jean-Marie Le Pen omet néanmoins de préciser ce que son délégué dans la Marne confirmait, le jour même, au *Monde* : les trois *« crânes rasés »* ont bel et bien effectué le déplacement entre Reims et Paris à bord d'un autocar du FN. Et c'est à bord de la même navette qu'ils ont regagné leur domicile après la mort du Marocain, comme si de rien n'était. *« C'était un service absolument ouvert à tout le monde, militants ou non »*, a indiqué, pour tout commentaire sur ce point, le responsable du service d'ordre du Front national, Bernard Courcelle.



Avec un souci évident du contre-pied, le Front national assure dans son communiqué officiel que les trois jeunes gens interpellés *« avaient pour objectif clairement affiché de saboter la manifestation du Front national »*. Il s'agit d'une contre-vérité manifeste. Aucun élément issu de l'enquête de la brigade criminelle, et encore moins des déclarations des trois mis en examen ne permet d'étayer une semblable allégation. Tout au contraire, les trois jeunes gens admettent avoir participé à la manifestation du FN dans son intégralité. Ils ont précisé aux policiers qu'ils se trouvaient bien à l'intérieur du cortège, au sein d'une cohorte de *« crânes crasés »* comprenant une vingtaine de membres, qui s'étaient intercalés entre le bataillon du Front national de la jeunesse (FNJ), et la troupe du mouvement traditionaliste Chrétienté Solidarité. Ces éléments contredisent nettement les propos tenus par le FN dans les premiers jours, selon lesquels les agresseurs du Marocain auraient été *« extérieurs »* à la manifestation. M. Courcelle a par ailleurs souligné, dans les heures *qui ont suivi les arrestations*, le rôle joué par le FN dans la progression de l'enquête. Les policiers n'ont pas caché, dès le départ de leurs investigations, qu'ils avaient reçu le concours *« non ambigu »* du parti de Jean-Marie Le Pen : huit heures d'enregistrement vidéo de la manifestation, ainsi que des témoignages venus de militants ont été transmis aux enquêteurs par la direction du FN. Le parti lepéniste y avait tout intérêt : soupçonné d'emblée d'avoir au minimum abrité en son défilé des meurtriers en puissance, le Front national cherchait évidemment à démontrer son innocence dans cette affaire. Et ce d'autant que, loin de manifester le moindre regret après le décès de Brahim Bouraam, M. Le Pen avait parlé, le soir du 1er mai, au cours du journal de 20 heures de France 2, *« d'incident regrettable »*, allant jusqu'à affirmer, en dehors de toute réalité, que la police l'avait assuré que *« le Front national n'était en rien impliqué »* dans le meurtre du pont du Carrousel.

Le caractère décisif de la coopération du Front national dans l'enquête de la brigade criminelle mérite en tout cas d'être relativisé. *« Grâce à l'enquête menée par le service de sécurité du FN*, indique le parti de M. Le Pen, *les responsables présumés de la noyade de Brahim Bouraam ont pu être identifiés et arrêtés. »*

Des liens avec le mouvement Œuvre française

La réalité est moins évidente. Mardi 9 mai, vers 20 h 30, M. Courcelle a bien communiqué aux enquêteurs les noms et les adresses de deux personnes : l'une d'entre elles est Christophe Calame, l'un des trois protagonistes de l'agression. Le dirigeant du FN a également livré aux policiers un surnom : *« Nounours »*, désignant un troisième suspect. C'est sur la base de ces indications, que la brigade criminelle interpellera ces trois jeunes gens, le 10 mai, dans la *Marne. Mais ceux-ci* ne constituent pas le trio du pont du Carrousel. Seul Christophe Calame sera, de fait, mis en examen au terme de sa garde à vue. Au moment de son interpellation, le jeune *homme avait commencé à livrer* les noms de ses véritables complices du 1er mai. *Les deux autres militants* d'extrême droite arrêtés en même temps que lui, connus pour leurs liens avec le mouvement pétainiste Œuvre française, ont été relâchés sans être mis en examen.

Plus déterminants seront les éléments fournis à la « crime » par les Renseignements généraux. Sollicités par leurs collègues de la préfecture de police de Paris, les hommes de la direction centrale des RG avaient, de leur côté, creusé la piste d'un groupe venu de la région rémoise, qui s'était fait remarquer au cours du défilé du 1er mai. Ainsi avaient-ils, en quelques jours, identifié trois suspects, dont ils s'apprêtaient, mercredi 10 mai, à livrer les noms et adresses à la police judiciaire : Michaël Freminet, David Parent et... Christophe Calame. Les RG tiennent alors, sans le savoir, ce qu'ils appellent aujourd'hui le *« tiercé gagnant »*. Mais ils ignorent aussi, ce matin-là, que la brigade criminelle, partie à Reims la veille au soir, est déjà à pied d'œuvre. Le 10 mai, vers 10 heures, les RG communiqueront donc leurs découvertes à la PJ, *permettant ainsi l'arrestation du* trio.

Hervé Gattegno et Eric Inciyan

Jeunes désœuvrés et non skins militants

SKINHEADS ou pas skinheads ? Les trois jeunes gens impliqués dans le meurtre de Brahim Bouraam ont clairement indiqué aux enquêteurs de la brigade criminelle qu'ils n'appartenaient pas à ce mouvement.

Un témoignage recueilli à la suite du drame semblait pourtant mettre en cause des individus *« genre skins »*. Cette contradiction peut s'expliquer de deux façons. Soit les jeunes Rémois cherchent à se démarquer d'un mouvement très politisé, auquel cas *il s'agirait d'une simple stratégie* de défense destinée à atténuer leurs responsabilités. Soit, hypothèse plus probable, ils ne peuvent effectivement être considérés comme des skinheads au sens strict du terme, même s'ils en ont plus ou moins l'apparence physique et vestimentaire.

La nuance est d'importance dans un milieu sensible aux signes distinctifs. Les « crânes rasés » néo-nazis ou nationalistes qui se revendiquent « skins » sont environ cinq cents en France, selon nos estimations, trois fois plus selon la police. La plupart d'entre eux sont membres des groupuscules tels que les Jeunesses nationalistes révolutionnaires (JNR), la Fraktion *Viking*, le *Parti* nationaliste français et européen (PNFE) ou l'Œuvre française. Même s'ils estiment que le Front national est trop modéré, ils se greffent en fin de cortège sur des manifestations telles que la fête Jeanne d'Arc, *« la Jeanne »* comme ils disent entre eux.

DÉCLIN

Une certitude : ces jeunes gens et jeunes filles (les « birds »), dont la *violence est difficilement* canalisable, sont en nette perte de vitesse en Ile-de-France (une centaine tout au plus). Ils sont à peine plus actifs en province, à Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Agen, des villes où l'on note toutefois l'arrivée d'adolescents séduits par le discours raciste.

Ce déclin général s'explique avant tout par des raisons de sécurité : la tenue skin est devenue dangereuse dans les grandes villes, à Paris notamment, où les agressions de bandes rivales ont décimé les rangs. De nombreux crânes rasés ont donc adopté un « look » moins voyant, tout en restant des sympathisants de l'extrême droite. Les autres, ceux qui sont toujours tondus, ont tendance à vivre en cercle fermé. Leur appartenance au mouvement se définit essentiellement par leurs goûts musicaux et vestimentaires, leurs penchants pour la bagarre, la bière et le salut hitlérien. Ils disposent de réseaux de distribution de disques, cassettes vidéo et « skinzines », des revues ronéotypées aux titres sans équivoque : *Un jour viendra, After Shave, Extermination totale, Walkiries, Nuits Blanches*... Les *bandes se croisent à l'occasion de* soirées privées ou de concerts de groupes comme La Neuvième Panzer symphonie, Cinquième Colonne, Bégon blanc ou Action dissidente.

SEMI-CLANDESTINITÉ

Leurs pays de référence sont l'Allemagne, pour d'évidentes raisons *idéologiques, mais plus encore* l'Angleterre, où est né ce mouvement qui, à l'origine (1970), n'était nullement raciste. Les Français se rendent fréquemment en Angleterre pour des concerts RAC *(Rock against communism*, le rock contre le communisme) organisés dans la semi-clandestinité par les néo-nazis britanniques (*Le Monde* du 21 janvier 1992).

Mais le phénomène est également en perte de vitesse outre-Manche, surtout depuis le décès, en septembre 1993, de Ian Stewart, chanteur du groupe Skewdriver. Stewart était considéré comme le « chef spirituel » du mouvement skinhead en Europe et de sa branche la plus dure « Blood and Honour » (Sang et Honneur) dont les tee-shirts et les disques sont vendus dans le *monde entier*. En France, ils sont disponibles par correspondance auprès de petits distributeurs installés à Brest et à Marseille.

Si les trois Rémois ont nié être des skins, c'est probablement parce qu'ils n'appartiennent pas à ce milieu politico-musical où tout le monde finit par se connaître. Ils portent peut-être le cheveux *court (mais pas rasé), boivent de* la bière et s'habillent parfois comme des skins, mais ils semblent davantage s'apparenter à des jeunes désoeuvrés qu'à des militants.

Philippe Broussard

Un père décontenancé

REIMS
correspondance

Les journalistes défilent devant le petit pavillon de brique rouge. Émile Fréminet, le père de Michaël, répond à leurs questions, décontenancé par ce qui arrive à son fils, accusé d'avoir frappé Brahim Bouraam. *« Il écoutait de l'accordéon, il jardinait un peu, et comme il avait appris la menuiserie, de temps en temps, il s'essayait à faire un cadre »*... C'est là, à Craon-de-Ludes, un village des environs de Reims, que ce jeune homme de dix-neuf ans avait retrouvé ses parents, il y a un mois, à son retour de Metz, où il avait effectué son service national dans les parachutistes.

Le couple Fréminet a élevé cinq enfants, dont Michaël, titulaire d'un CAP de menuisier mais actuellement sans emploi... Un petit pécule, une pension, un arpent de *vigne, le lot de beaucoup, dans le* vignoble champenois. *« J'ai fait ce que j'ai pu... »*, répète le père de famille, lui-même ancien vigneron. Son fils, qui n'a pas d'antécédents judiciaires, est inconnu dans les milieux skinheads. Le matin de la manifestation, un de ses copains est passé le chercher à la maison pour partir à Paris.

Si Michaël Fréminet fait figure de néophyte, Christophe Calame semble plus connu. *« C'est un vieux routier*, commente un policier local. *On l'a rencontré dans de nombreuses affaires à Reims. »* Âgé de vingt-cinq ans, Calame est l'aîné du trio. En 1993, cet ancien sympathisant de l'Œuvre française avait été entendu comme témoin *dans l'affaire dite du « Bar* de la villa », une agression contre deux clients du débit de boissons. Il fait partie d'un groupe d'une quinzaine de jeunes qui « traînent » dans le centre-ville.

David Parent, dix-huit ans, sans emploi comme les deux autres, est plus connu dans les Ardennes que dans la Marne. Bien qu'il ne soit membre d'aucun groupuscule politique, il a déjà été interpellé pour des vols à la roulotte et des agressions contre des Maghrébins, ainsi que des bagarres de quartier à Charleville. A Tinqueux, dans la proche banlieue rémoise, il habitait au troisième étage d'un petit immeuble. Il s'était, disait-on, *« acheté une conduite »*.

A Plouhinec, la mort mystérieuse d'un couple allemand, chasseur de néo-nazis

PERSONNE ne savait grand chose de ce couple allemand à Plouhinec. Dans cette bourgade coincée au cœur de la lande bretonne, quelques commerçants avaient bien remarqué ce grand monsieur blond, qui faisait ses courses en silence. Sa femme était encore moins connue. On les voyait parfois promener leurs deux chiens. Depuis jeudi 11 mai, le couple est entré dans l'histoire de ce gros bourg de 4 500 habitants. Hartmut et Ingrid Gaul ont été retrouvés mort dans leur voiture, au petit matin. C'est un chauffeur livreur, Jean Coajou qui le premier s'est inquiété de cette BX gris métallisé, immatriculée en Allemagne, échouée sur la bas coté de la D93. Quatre vitres cassées, un pneu crevé, il s'est approché. En voyant les deux corps affaissés, il n'a pas voulu poursuivre seul. Il s'est précipité chez son ami, Daniel Ogor, patron du restaurant-grill le plus proche. Ensemble, ils ont refait les quelques kilomètres qui séparent Plouhinec du hameau de Kerglogay où se trouve la voiture. Jean est resté dans le camion. Daniel est descendu.

« Vu du coté conducteur, son visage était net, dit-il. *Des morts, j'en ai vu en Algérie, et celui là était aussi mort qu'on peut l'être. Mais c'est en faisant le tour de la voiture que j'ai compris. »* La balle qui a traversé l'œil droit de l'homme a laissé un trou béant. Quant à la femme, son visage est méconnaissable, tant les tirs ont fait de dégâts. Entre les sièges, Daniel Ogor découvre un dogue allemand gris. Lui aussi a reçu une balle dans la tête. L'autre chien, *« un blanc genre pittbull »* et les deux chats ont subi le même traitement.

Autour de la voiture, Daniel peut compter vingt-trois pièces de 1 francs qui traînent à un mètre du coffre. *Des ajoncs secs et un journal* dispersé en feuilles sous la voiture, comme si on avait voulu y mettre le feu. *Mais surtout* ces douilles, quatre du côté conducteur, une derrière la voiture. *« Du 12 ou du 16, je ne suis pas sûr »*, soupire le restaurateur. Les gendarmes arrivent quelques minutes plus tard. Toute la journée, voitures, camionnettes, hélicoptères affluent vers les lieux. L'enquête est confiée à la section de recherche de la gendarmerie de Rennes mais les gendarmes de Quimper et de Pont-Croix les épaulent. Dans la voiture, les enquêteurs retrouvent une arme, un fusil à canon scié, et d'autres douilles. Le substitut du procureur, Vincent Le Pannerer, refusera d'en dire plus. Il assurera même que *« toutes les pistes sont examinées »*, et que l'éventualité d'un suicide, même si elle semble peu probable, ne peut être encore totalement écartée.

Les enquêteurs disposent par ailleurs de précisions sur le couple. Et d'une piste pour le moins mystérieuse. Dans la nuit du drame, deux mallettes ont été *déposées devant l'entrée de la station* quimperoise de Radio France Bretagne Ouest. Dans une enveloppe en papier kraft, un mot, daté du 10 mai, en anglais : *« merci de prendre soin de ces documents, ils vous seront demandés par le bureau des nation unies à Genève, centre des droits de l'Homme »*. Et une signature, illisible. Dans les mallettes, les journalistes découvrent toute une littérature allemande spécialisée sur les mouvements néo-nazis. Des photocopies d'articles de la presse d'extrême droite, de la correspondance, mais surtout des disquettes informatiques visiblement prêtes pour une publication et des planches apparemment destinées à l'illustration d'un ouvrage. Il trouvent également un livre, écrit par le couple et édité en 1994 à Milan : *L'Allemagne de 1871 à 1996, 125 ans de Reich ?*

Car Hartmut et Ingrid Gaul ont une passion : la chasse aux néo-nazis. Avocats, ils y consacrent l'intégralité de leur vie. Convaincus que le retour de l'extrême-droite en Allemagne et ailleurs en Europe est imminent, ils ne cessent de dénoncer les turpitudes réelles ou supposées de l'Etat fédéral allemand. Depuis plusieurs années, ils abreuvent de documents et de visites certaines rédactions de journaux, et notamment *Le Monde*. Mais les *« preuves »* qu'ils apportent sont souvent décevantes.

Etaient-ils cette fois parvenus à dénicher des informations qui risquaient de mettre en péril ces *« groupes puissants »* alliés, selon eux, des néo-nazis ? Depuis janvier, ils s'étaient installés dans un gîte du Finistère pour achever semble-t-il la rédaction d'un livre sur la façon dont les nostalgiques du Reich s'y prennent pour séduire la jeunesse. Mais les enquêteurs ne souhaitent toutefois tirer aucune conclusion trop rapide. Ils savent pour le moment que la mort serait intervenue entre 2 h 30 et 5 heures. Pour le reste, les gendarmes attendent les résultats de l'autopsie qui devait être faite, vendredi 12 mai, à Brest.

Nathaniel Herzberg

Les produits biologiques se mettent à l'heure de la consommation grand public

L'alimentation écologique s'élargit et se modernise

Depuis 1991, la demande de produits biologiques a véritablement décollé. Les consommateurs à la recherche d'une alimentation « vraie » ont remplacé les militants des décennies précédentes, et l'on dénombre aujourd'hui plus de deux mille points de vente. La part des produits « bio » – qui font l'objet d'une réglementation européenne très exigeante – dans le budget des Français devrait décupler d'ici à l'an 2000.

LA MUSIQUE, si familière, des caisses enregistreuses, le tapis roulant où s'entassent les achats, et *tout ce qu'il faut dans les rayons* pour sustenter une famille : seuls les présentoirs en bois clair et les larges paniers en osier censés remplacer les Caddie laissent pressentir qu'il ne s'agit pas d'un supermarché tout à fait banal. Canal Bio, installé à *Paris depuis* trois mois, propose plus de trois mille produits biologiques, c'est-à-dire cultivés et transformés sans produits chimiques de synthèse. Aux éternels riz complet, céréales et pain intégral des petits magasins d'alimentation naturelle, Canal Bio a adjoint viande, charcuterie, produits laitiers, confitures, cafés, vins, et même plats cuisinés. Le tout à des prix raisonnables.

Le samedi, quatre cents personnes en moyenne franchissent le seuil du premier supermarché « bio » de Paris. *« La demande est forte. Je ne devrais pas le dire, mais il y aurait la place pour cinq ou six magasins comme le nôtre à Paris... »*, ne peut s'empêcher de confier le créateur-gérant, Olivier Mugler, *qui, vraisemblablement,* ne devrait pas tarder à voir arriver la concurrence. Depuis deux ans, une quinzaine de supérettes du même type ont ouvert dans toute la France (à Montreuil, Nantes, Toulouse, Orléans, Bordeaux, Avignon) et bien d'autres sont en projet, notamment à Paris. Car les produits biologiques – parfois au désespoir des pionniers de la consommation alternative – connaissent depuis peu une diffusion moins confidentielle.

On compterait désormais plus de deux mille points de vente, selon le Syndicat européen des transformateurs de produits de l'agriculture biologique (Setrab) : supermarchés spécialisés, coopératives, marchés « bio » également qui ont fait leur apparition dans presque toutes les grandes villes. L'Ile-de-France en offre aujourd'hui une dizaine, contre trois seulement il y a cinq ans, dont le célèbre marché Raspail à Paris, et celui, tout nouveau, du boulevard des Batignolles. Quant aux marchés traditionnels, ils ne s'en trouve plus guère qui n'accueille au moins un stand « bio ». Les moyennes et grandes surfaces, profitant de l'expérience menée par Monoprix depuis 1990, se sont lancées sur ce créneau. « Vivez nature », petit frère vert du Salon de l'agriculture, dont la deuxième édition s'est tenue du 4 au 8 mai à Nogent-sur-Marne, a accueilli près de douze mille visiteurs.

A l'instar des prix, plus modérés dans ces nouveaux points de vente que dans les petits magasins de quartier, les garanties désormais offertes sur l'authenticité des produits vendus sous dénomination « biologique » semblent avoir eu un impact très positif sur les ventes. Un règlement communautaire entré en application en France depuis 1993 a permis de faire le ménage dans le domaine des produits végétaux, de sanctionner les fréquentes utilisations abusives de l'étiquette « bio » afin de vendre plus cher. Les produits d'origine animale, qui ne sont pas encore concernés par cette réglementation européenne, sont régis par des cahiers des charges nationaux tout aussi draconiens.

Une réglementation draconienne

L'aliment « biologique » résulte d'un mode de production ou de transformation exempt de produits chimiques de synthèse. Un règlement communautaire a fixé des normes très strictes, qu'il s'agisse de l'utilisation *d'engrais ou d'additifs*.

Seuls les produits dont la teneur en ingrédients biologiques est supérieure à 95 % peuvent afficher le label vert « AB ». En dessous de 50 %, aucune référence au mode de production biologique ne doit apparaître sur l'emballage.

Agriculteurs, transformateurs, conditionneurs ou importateurs « bio » sont tenus de se faire enregistrer auprès de la Direction départementale de l'agriculture *et doivent choisir l'un des organismes* de contrôle (Ecocert, Qualité France, Socotec) autorisés à procéder au contrôle annuel obligatoire et à délivrer la certification « Agriculture biologique ».

« UNE AGRICULTURE FRAGILE »

Cette réglementation a néanmoins eu un effet pervers : celui de ralentir la progression de la production. *« De nombreux agriculteurs ont abandonné parce qu'ils pensaient qu'ils ne seraient pas conformes où parce qu'ils refusaient l'idée de payer un contrôle annuel coûtant 3.000 francs en moyenne,* reconnaît-on au ministère de l'agriculture. *Du coup, les importations se développent. Si les producteurs français ne se réveillent pas, la place sera prise ! En Autriche, en Allemagne, au Danemark, la production biologique a triplé ces deux dernières années. »* Pour Bertil Sylvander, économiste à l'INRA, la conversion à la « bio » est même *« un véritable parcours d'obstacles »*. *« C'est cher, et difficile techniquement. Il faut un grand savoir-faire, car c'est une agriculture fragile, à la merci de la moindre attaque de parasites. »* Du coup, les agriculteurs « bio », au nombre de 3 100 en 1991, ne sont pas plus de 3 700 actuellement. *« On manque de volumes, mais aussi d'intermédiaires, de grossistes qui travaillent avec la grande distribution »*, note le directeur du Setrab, Jean-Marc Levêque. Bref, il s'agit pour la filière biologique de continuer à se professionnaliser.

Car l'intérêt des consommateurs, lui, est manifeste. Certes, les produits biologiques ne représentent encore que 0,3 % du budget global consacré par les Français à leur alimentation (et 1 % du marché des céréales et des fruits et légumes), mais ils devraient, selon diverses études, atteindre les 2 % ou 3 % en l'an 2000. Selon une enquête du Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) réalisée en 1994, 41 % des Français consommeraient au moins occasionnellement des produits biologiques, et 14 % d'entre eux seraient « mordus » au point d'en acheter au moins une fois par semaine. Seuls 1,1 % des 1 039 personnes interrogées ne connaissaient pas du tout ces produits.

Même si elle demeure bien inférieure à celle des pays du nord de l'Europe, la consommation de produits « bio » a augmenté de 5 % entre 1993 et 1994, et le chiffre d'affaires de la filière (3 milliards de francs en 1994) enregistre une progression annuelle de 15 %. *« Des résultats plus qu'encourageants si l'on fait une comparaison avec l'ensemble du marché alimentaire, en régression »*, précise Jean-Marc Levêque. *« Cela commence vraiment à « prendre »*, assure Bertil Sylvander. *Le décollage de la demande date de 1991, avec des politiques agricoles poussant à produire davantage de valeur ajoutée et des consommateurs préoccupés par la question des résidus de pesticides et de produits vétérinaires. Le rejet des poulets « aux hormones », des veaux en batterie « aux antibiotiques », la méfiance envers les colorants et les adjuvants chimiques, l'attrait pour le naturel, toutes ces attitudes font partie de la même vague de fond et favorisent le biologique. »*

Les acheteurs traditionnels, « babas cool », végétariens, nostalgiques des années 70, cèdent peu à peu la place à des actifs de 30-50 ans, avec enfants, enseignants, employés ou exerçant une profession intermédiaire, ainsi qu'à un nombre croissant de personnes âgées attentives à leur santé. Ce qui réjouit l'organisateur de *« Vivez nature »*, Régis Sauvanet : *« Il faut que la « bio » perde ses connotations écolo-hippies, qu'elle acquière ses lettres de noblesse. Certains des plus grands vignobles de France sont « bio » depuis toujours, mais commencent tout juste à oser le revendiquer. »*

« LE SNOBISME DU MARCHÉ CHIC »

A mesure que le public s'élargit, les motivations d'achat évoluent : le souci de l'environnement, qui primait chez les initiés – les techniques de production respectent la faune, la flore, les sols, les nappes phréatiques – est dépassé par des *préoccupations plus individuelles,* à commencer par la santé. Les clients de la « bio » espèrent consommer des produits « sains » dont la saveur, plaide le gérant de Canal Bio, *« est celle d'aliments artisanaux, qui ont plus de caractère »*.

Fini le temps des militants, prêts à tous les sacrifices financiers, et qui se rattrapaient en n'achetant pas de viande. Même si les rendements sont inférieurs et les coûts de production élevés du fait de la charge de travail, les opérateurs biologiques doivent eux aussi surveiller leur prix, qui restent supérieurs de 80 % en moyenne à ceux des produits conventionnels. *« En province, souvent, les prix des maraîchages sont à peu près les mêmes,* relève Régis Sauvanet. *L'écart, d'ailleurs, tend généralement à se resserrer, mais il y a toujours des abus, le snobisme du marché chic à Paris... »* Des effort de présentation des produits seraient également les bienvenus, la nouvelle clientèle n'appréciant guère les salades rabougries, les pommes tachées avec des trous et les emballages en papier kraft. A condition de satisfaire à ces deux conditions, le ministère de l'agriculture prévoit un bel avenir aux produits bio. *« La tendance est à plus de qualité que de quantité. Et ces produits allient les arguments les plus porteurs : santé et goût. »*

Pascale Krémer

Ralentissement de la hausse des loyers en 1994

SELON L'INSEE, LES LOYERS ONT AUGMENTÉ DE 2,7 % entre janvier 1994 et janvier 1995, au lieu de 3,1 % au cours des douze mois précédents. Amorcé en 1993, le ralentissement devrait se poursuivre au cours du premier semestre de 1995. Après avoir progressé en moyenne de 3 points de plus que les prix depuis juillet 1985, l'écart avec l'inflation n'était plus que de un point en janvier 1995. La hausse s'est élevée à 2 % en 1994 dans le secteur privé, qui représente les deux tiers de la masse des loyers, et de 3,6 % dans le secteur HLM.

La faible *progression de l'indice du coût à la construction,* en baisse de 0,59 % au premier trimestre 1995, a freiné les augmentations en cours de bail, tandis que la crise économique a contraint les propriétaires à appliquer des hausses plus modérées lors des changements de locataires.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : En Martinique, l'ancienne directrice** de la maison de retraite du Lamentin, Juanita Paviot, a été placée sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Fort-de-France, jeudi 11 mai, par le juge d'instruction Stéphane Thamalet. Juanita Paviot avait été mise en examen, en *1993,* pour escroquerie *et abus de confiance suite* à *une* plainte du maire (PC) du Lamentin, Pierre Samot, pour détournement de sommes d'argent allouées aux pensionnaires de la maison de retraite de la ville. L'époux de Juanita Paviot, Camille, ancien secrétaire général de la mairie du Lamentin, a été mis en examen pour complicité d'escroquerie, complicité d'abus de confiance et recel puis placé sous mandat de dépôt.

■ ***Luigi Salvatori, le propriétaire du « camion fou »*** *qui* avait fait neuf morts et une trentaine de blessés, le 6 décembre 1994, dans la principauté d'Andorre, a été mis en examen, jeudi 11 mai, pour « homicide involontaire » par le juge d'instruction Marina Duro. Son fils a également été mis en examen. Au mois d'avril, un rapport d'expertise avait conclu que les freins du véhicule étaient en *« mauvais état »*, ce que conteste M. Salvatori.

■ ***Dix des onze militants anti-avortement*** *qui avaient participé* à un commando, le 6 décembre 1994, au centre d'interruption volontaire de grossesse de l'hôpital Saint-Jacques à Nantes, ont été condamnés, jeudi 11 mai, à trois mois de prison avec sursis et trois mille francs d'amende par le tribunal correctionnel de Nantes. Le onzième militant a été condamné à payer 50 francs d'amende pendant 100 jours, soit 5 000 francs, ou à purger 50 jours de prison ferme.

■ ***ENVIRONNEMENT : la création de trois parcs naturels régionaux*** a été publiée au *Journal officiel* du 7 mai. Il s'agit du parc de Chartreuse, qui s'étend sur 86 000 hectares de l'Isère et de la Savoie ; du parc des Grands Causses, qui comprend 327 000 hectares en Aveyron ; et du parc du Vexin français, à cheval sur les Yvelines et le Val-d'Oise. Ces créations portent à trente le nombre total de parc naturels régionaux.

■ ***La société Michelin, qui projetait de construire*** *une piste d'essais* au Cannet-des-Maures (Var), sur un site naturel de grand intérêt écologique, a finalement décidé de l'implanter sur deux autres communes du département, Vins-sur-Caramy et Cabasse. Le Conservatoire du littoral va racheter les 880 hectares de la plaine des Maures ainsi épargnés.

■ **RELIGIONS : le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris,** a annoncé, *jeudi 11 mai, sa candidature à l'Académie française,* au fauteuil du cardinal Decourtray, ancien archevêque de Lyon, décédé le 16 septembre 1994 *« afin de rendre hommage à sa mémoire et de porter témoignage de ce que lui doivent l'Eglise et la société, au service des causes qu'il a défendues »*. L'élection aura lieu le 15 juin.

Le prix de l'eau a augmenté de 46 % en quatre ans

DIX-SEPT ASSOCIATIONS NATIONALES DE CONSOMMATEURS, réunies au sein de « Conso 2000 » ont rendu publique, jeudi 11 mai, *une étude réalisée dans près de mille deux cent communes réparties* dans quarante-trois départements selon laquelle le prix moyen de l'eau a augmenté de 46 % entre 1990 et 1994. Le prix moyen du mètre cube atteint 12,32 francs mais l'écart entre les moyennes départementales peut aller de un à quatre et, d'une commune à l'autre, de un à seize (de 2 à 37 francs le mètre cube). « Conso 2000 », qui constate que le prix de l'eau est généralement plus élevé dans les grandes villes et lorsque le réseau est *géré par une société privée,* s'inquiète aussi du manque de clarté des factures.

La « filière lyonnaise » des exilés roumains

Les Tsiganes qui occupaient Fourvière seront provisoirement logés dans un bâtiment de l'armée

LYON
de notre bureau régional

Depuis la mi-mars, environ *quatre cents* Roumains sont arrivés à Lyon, par vagues successives, provoquant une irritation grandissante chez les habitants de l'agglomération et les élus. Ces exilés ont rejoint Lyon en train, en car, en voiture, ou, comme c'est le cas *de la plupart d'entre eux,* cachés dans la remorque d'un camion. Partis de Craïova, en Roumanie, ils ont traversé la Hongrie, la Slovénie et l'Italie, ou ont emprunté la route de la « filière lyonnaise », cet accès à la France tracé à travers l'Allemagne par des passeurs rémunérés en deutschemarks.

Ils expliquent avoir gagné la France en espérant trouver *« la liberté de vivre en paix »* qui, assurent-ils, leur est refusée en Roumanie. Si les premiers arrivés n'ont pas eu trop de difficultés à trouver des places dans les centres d'accueil spécialisés ou dans des foyers, les autres, *ballottés* d'un campement improvisé à Fourvière aux sous-sols de l'église Saint-Michel, ont connu les errances réservées aux exilés qui ne parviennent pas à obtenir le statut de réfugié politique en France. Pour l'aumônier des *Gens du voyage,* venu rendre visite aux Tsiganes qui ont occupé l'esplanade de Fourvière, ces nouveaux problèmes d'immigration en préfigurent peut-être bien d'autres. *« C'est un peuple qui se remet en marche »*, pronostique-t-il. Pour l'instant ils tournent en rond dans la ville.

UNE DOUZAINE DE TENTES

Jeudi 11 mai, dans la matinée, les pèlerins de Fourvière ont pu découvrir sur l'esplanade de la basilique qui domine Lyon des familles qui venaient de passer la nuit sur place. Une douzaine de tentes avaient été montées à la hâte autour de la statue de Saint-Pothin, avec l'aide de quelques associations lyonnaises d'entraide, et l'accord des autorités religieuses. Ces Tsiganes *étaient hébergés depuis* une semaine dans un ancien internat de Saint-Didier-au-Mont-d'Or. Le matin même, le maire de cette petite commune de la banlieue chic de Lyon, les avait chassés par un arrêté invoquant des problèmes de sécurité.

Les responsables des associations qui ont pris les Tsiganes en charge depuis leur arrivée à Lyon – la Cimade, le Comité rhodanien d'accueil des réfugiés et de défense du droit d'asile (Crarrda), Action Lyon pour l'insertion par le logement (Alpil) – ont demandé aux autorités locales de reprendre la situation en main. La commission de Fourvière, l'organisme qui gère la basilique, ne voulait pas d'une intervention des forces de police mais ne souhaitait pas non plus que la situation, *« qui pourrait devenir catastrophique »*, perdure. Pour sa part, le maire de Lyon Michel Noir en a appelé, dans un communiqué, à la *« responsabilité »* de l'Etat, seul capable, selon lui, de faire face au problème *« à travers notamment les moyens dont dispose l'armée »*. Dans le même temps, les fonctionnaires de la préfecture du Rhône visitaient des locaux susceptibles d'accueillir les familles de Tsiganes.

L'OFPRA SAISI EN URGENCE

Après de nombreuses tractations, la préfecture du Rhône a proposé, jeudi dans la soirée, un nouvel hébergement temporaire dans les sous-sols d'une église du septième arrondissement de Lyon. Le curé de la paroisse de la Guillotière, le père Christian Delorme, autrefois connu comme le « curé des Minguettes », avait avancé cette solution beaucoup plus tôt. Mais il a fallu un rapport alarmiste des services départementaux de la santé pour que la procédure soit soudainement accélérée, car de nombreux enfants tsiganes, examinés dans les hôpitaux de Lyon, sont atteints de la gale. Les cent trente-quatre Tsiganes de Fourvière devraient finalement être logés dans un ancien bâtiment de l'armée.

La préfecture du Rhône a indiqué que les Tsiganes pourront y demeurer *« aussi longtemps qu'il sera nécessaire »*. Autrement dit, jusqu'à ce que ces exilés aient épuisé tous les recours dans leurs *demandes de droits d'asile. En effet,* si l'Office français pour les réfugiés et les apatrides (Ofpra) a accepté de traiter au plus vite cet afflux de demandes, ce n'est que pour les rejeter, car les violences dont sont victimes les Tsiganes en Roumanie ne relèvent pas directement de la responsabilité de l'Etat roumain.

Mardi 9 mai, Paul Bernard, le préfet de la région Rhône-Alpes, qui a estimé que les Tsiganes récemment arrivés à Lyon devraient épuiser leurs recours à l'été, a proposé aux futurs *« déboutés définitifs »* de profiter des aides au retour volontaire : un billet de *chemin de fer, 1 000 francs par* adulte et 300 francs par enfant.

Eric Collier

L'épicier meurtrier de Montreuil a été condamné à huit ans de prison

SYLVAIN BOYER, l'ex-épicier de la cité des Morillons à Montreuil, qui a abattu d'une balle dans la tête le jeune Idir Merhem le 17 février 1992 à la suite d'un différend concernant l'achat d'un pack de bière (*Le Monde* du 11 mai), a regardé la famille partie civile et a demandé pardon. *« Je n'avais pas l'intention de le tuer. »* Après moins d'une heure et demie de délibéré, jeudi 11 mai, il est reconnu coupable par le jury de la cour d'assises de Seine-Saint-Denis d'avoir volontairement donné la mort et est puni de huit années d'emprisonnement, le jury allant au-delà des réquisitions. Le père, la mère, les dix frères et sœurs d'Idir, ainsi qu'une vingtaine de jeunes de la cité, accueillent le verdict avec calme et dignité.

Dans son réquisitoire très mesuré, l'avocat général Voirain avait insisté sur la difficulté à juger une telle affaire, avant de demander, *« pour valeur indicative »*, une peine allant de cinq à sept ans de prison. Lui-même, a-t-il rappelé en évoquant cinq années d'affectation en Seine-Saint-Denis, a déjà requis dans plusieurs cas similaires, dont celui dit de « la boulangère de Stains ». Il a retracé les parcours qui firent se croiser Idir, ce fils de harkis *« qui ont fait le choix de la France »*, et Sylvain Boyer, *« qui n'est ni un voyou ni un gangster »*, mais un homme pris dans le faisceau de l'insécurité (*« il s'arme volontairement »*), de *« la petite délinquance qui exaspère »* et de sa propre psychologie (*« on le vole, on le bafoue, il vit son commerce qui le rend exsangue comme un échec »*).

Pour Mᵉ Didier Seban, avocat de la famille Merhem, Sylvain Boyer s'était au contraire engagé dans une logique de violence. Il avait acheté un pistolet à grenaille qu'il avait trafiqué pour recevoir de vraies balles. L'Ardéchois chasseur savait donc parfaitement qu'il pouvait tuer et il a tué Idir *« comme on tire un lapin »*. *« C'était un homme tendu, déprimé, écœuré »*, a plaidé pour la défense Mᵉ Lynda Atton, qui a rappelé la rancœur accumulée, les petits vols, les tags, les agressions dont ont été victimes en quatre ans l'accusé, sa fille et son gendre marocain. Et de demander pour ce jour-là : *« N'a-t-on pas voulu pousser à bout l'accusé ? »*

Il ne fut pas question de racisme, pas même d'autodéfense. Si l'accusé s'était senti menacé, il acceptait l'évidence : on n'avait pas retrouvé d'arme sur Idir. Sylvain Boyer entendait donc *« assumer entièrement son acte »*. Il fut ainsi question, selon un mot de la défense, d'un *« homme honnête en face d'un acte qui ne lui ressemble pas »*. Et de la mort d'un autre, dans des circonstances à jamais confuses, fauché pour rien, à l'âge de vingt-quatre ans.

J.-M. Dy.

DISPARITIONS

Georges Candilis

Un architecte prolifique de l'urbanisme d'après-guerre

L'ARCHITECTE Georges Candilis, élève de Le Corbusier et responsable de grands projets d'architecture et d'urbanisme, à Toulouse-le Mirail, des grands ensembles sur la côte Languedoc-Roussillon, notamment à Port-Barcarès, est mort, mercredi 10 mai, à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Georges Candilis figurait encore dans tous les dictionnaires consacrés à l'architecture, alors que la plupart de ses contemporains étaient déjà passés à la trappe de l'histoire. Mais les commentaires n'étaient pas toujours tendres : il était de ceux qu'on rendait personnellement responsables de la déroute du mouvement moderne, pour avoir été l'un des constructeurs les plus prolifiques des trois premières décennies d'après-guerre. D'origine grecque, il était né à Bakou (Russie) en 1913, et n'eut de cesse de venir travailler en France, ce qu'il fit en 1945 pour entrer dans l'agence de Lurçat, puis, dès l'année suivante, pour rejoindre Le Corbusier. Directeur de travaux à la Cité radieuse de Marseille, il expérimente ensuite les principes de « Corbu » au Maroc (1953), puis en Algérie (1954-1955).

Candilis se lance alors dans l'élaboration et la production en masse de logements « standards ». Prix national d'urbanisme en 1961, il change alors d'échelle pour devenir le principal concepteur de Toulouse-le Mirail, ville créée de toutes pièces pour accueillir 100 000 habitants, dont les principes affirmés ne rencontreront guère plus de succès que les rues piétonnières. On le retrouve encore sur la côte Languedoc-Roussillon, dont il assure la conception d'ensemble et où il est en particulier l'architecte de Port-Barcarès. Il était également connu pour ses réalisations à l'étranger, et ses recherches sur l'habitat tropical, notamment aux Antilles, en Afrique, en Amérique centrale, au Proche et au Moyen-Orient. Professeur depuis 1963 à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, il avait gardé ce poste après mai 1968.

S'il appartenait à une époque contestée de l'architecture, et s'il fut l'un des maîtres d'une forme d'habitat répétitif, il n'en laisse pas moins le souvenir d'un homme d'imagination et d'enthousiasme. Des architectes comme Christian de Portzampac ou Roland Castro le reconnaissaient comme un de leurs maîtres.

F. E.

Georges Mavros

Un proche de Georges Papandréou

ANCIEN DIRIGEANT de l'Union du centre et ministre des affaires étrangères dans le gouvernement d'union nationale qui a suivi la dictature des colonels en Grèce (1967-1974), Georges Mavros est mort, samedi 6 mai, d'un œdème pulmonaire. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Né sur la petite île de Kastellorizo, dans le Dodécanèse (sud-est de la mer Egée) alors sous domination italienne, Georges Mavros a suivi des études de droit à Athènes puis à Berlin. Admirateur d'Eleftheros Vénizélos, le grand homme libéral et républicain du début du siècle, il entrera en politique après la seconde guerre avec le parti des libéraux, dont il sera élu député en 1946. Il occupera les portefeuilles de la justice (1945), de l'éducation (1946), du commerce (1949), des finances (1951) et de la défense (1952) dans les gouvernements libéraux de Nicolas Plastiras. Il rejoint ensuite l'Union du centre (EK), fondée dans les années 60 par Georges Papandréou, dont il devient un proche collaborateur. Il sera nommé ministre de la coordination économique dans le gouvernement de l'EK en 1963 et 1964, avant de diriger la Banque centrale jusqu'en 1966.

Sous la junte militaire, Georges Mavros sera poursuivi par les putschistes et prendra en main l'EK après la mort de Georges Papandréou en 1968. Au retour de la démocratie en juillet 1974, Constantin Caramanlis le choisit comme vice-premier ministre et en fait le chef de la diplomatie du gouvernement d'union nationale. C'est lui qui représentera la Grèce dans les conférences internationales sur l'affaire de Chypre après l'invasion de l'île par les troupes turques qui a fait tomber la junte d'Athènes.

LE SENS DE LA MESURE

Face à la montée du Pasok socialiste d'Andréas Papandréou, le fils de Georges Papandréou, il abandonnera les rênes de l'EK, dont les membres seront peu à peu absorbés par le nouveau Parti socialiste. Il sera lui-même élu député apparenté du Pasok en 1981. Il est réélu en 1985 député européen et député national du Pasok. Il abandonne au terme de ses mandats, en 1989, toute activité politique en raison de problèmes de santé.

L'ensemble de la classe politique lui a rendu hommage en soulignant son sens de la modération et de la mesure. Il a été enterré lundi dans le cimetière du centre d'Athènes avec les honneurs d'un premier ministre.

Didier Kunz

■ ***GÉRARD MOURGUE**, écrivain* et homme de radio, est mort, vendredi 5 mai, à l'âge de soixante-treize ans, à Nice, des suites d'un cancer. Il était l'auteur d'une trentaine d'ouvrages aussi divers que *François d'Assise, poète de la sainteté*, *Françoise Sagan, le cœur et l'esprit*, *Dieu dans la littérature d'aujourd'hui*, et également un *Cocteau*, un *Léonard de Vinci*, ou encore des recueils de poésie. Son dernier livre, *Sri Aurobindo et Teilhard de Chardin*, avait paru chez Buchet-Chastel, en 1993. Directeur de librairie et de galeries d'art de 1951 à 1966 – il avait notamment exposé Rouault, Lurçat, Pignon, Carzou... –, Gérard Mourgue avait été également PDG adjoint de la Librairie Julliard, au côté de René Julliard, de 1959 à 1964. Appelé par Pierre de Boisdeffre, il entra en 1967 à l'ORTF, où il dirigea le service des émissions littéraires à partir de 1969, puis à Radio-France jusqu'en 1986. Il fut également secrétaire général de l'Université radiophonique et télévisuelle internationale de 1979 à 1982.

■ **ARTÜR HARFAUX**, photographe et dessinateur, dernier survivant du groupe littéraire du *Grand Jeu*, est mort, lundi 1er mai à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. C'est par Maurice Henry, qu'il connut à Cambrai, qu'Artür Harfaux, né en 1906, entra en contact avec les « simplistes » de Reims, Roger Vailland et René Daumal, au début des années 20. Avec eux, puis avec Roger Gilbert-Lecomte, il prend une part active à l'aventure du *Grand Jeu* entre 1928 et 1930 et apparaît au sommaire des quatre numéros de la revue. En 1929, Harfaux participe aux premières expositions du groupe. Auteur de photomontages, il met au point une technique de photographies « aléatoires ». On lui doit les principaux témoignages visuels sur les membres du *Grand Jeu*. Il fut également scénariste de cinéma. Il y a dix ans, une galerie de Genève exposa ses œuvres et un petit éditeur d'Amiens, Le Nyctalope, publia une édition à tirage limitée de ses dessins, sous le titre *Demain il sera trop tard*, puis des lettres inédites de René Daumal à Artür Harfaux, *Je ne parle jamais pour ne rien dire*. En 1992, Harfaux avait apporté sa contribution pour l'exposition Sima du Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

■ **SUZANNE BOREL-MAISONNY**, orthophoniste, est décédée, dimanche 7 mai, à son domicile parisien, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Elle était une personnalité de référence pour tous les spécialistes du langage et de l'audition. Née le 28 février 1900 à Paris, elle avait suivi les cours de phonétique expérimentale de l'abbé Rousselot. En 1926, elle prend la tête du service d'orthophonie à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris. En 1946, elle est chargée du service d'orthophonie à l'hôpital psychiatrique Henri-Rousselle, dans lequel elle exercera jusqu'en 1974. En 1955, Suzanne Borel-Maisonny est à l'origine de la création de l'enseignement de l'orthophonie – la profession gagnera son véritable statut légal en 1964 – et en 1959, elle fonde le Syndicat national des rééducateurs en orthophonie. Une fondation, créée en 1974, porte son nom et poursuit son œuvre auprès d'enfants sourds et dysphoniques.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* des lundi 8, mardi 9 et mercredi 10 mai sont publiés :

● **Urgences** : deux décrets relatifs à l'accueil et au traitement des urgences dans les établissements de santé. Ces textes permettent de réorganiser les services d'urgence, qui comprendront désormais des *« services et pôles spécialisés d'accueil et de traitement des urgences »*, ouverts 24 heures sur 24, et des structures allégées, les *« antennes d'accueil, d'orientation et de traitement »*, chargées de traiter les patients dont l'état relève de la médecine générale ou de petites interventions chirurgicales (*Le Monde* du 10 décembre 1993).

● **Pompes funèbres** : un décret relatif au règlement national des pompes funèbres. Ce texte vise notamment à mieux informer les familles des sommes à payer.

● **Surendettement** : un décret relatif à la procédure de traitement des situations de surendettement des particuliers. Ce texte, qui vient préciser certaines dispositions de la loi du 8 février 1995 relative à l'organisation des juridictions et à la procédure civile, pénale et administrative, décrit le fonctionnement de la commission de surendettement des particuliers, ainsi que la façon dont le juge contrôle les mesures recommandées par la commission.

● **Habitat** : un décret pris pour l'application de la loi du 21 janvier 1995 relative à la diversité de l'habitat. Ce texte allégeait les contraintes des communes en matière de construction de logements sociaux, mais précisait que, lorsqu'elles n'en font pas assez, la contribution financière qui leur est imposée peut servir à l'aménagement de logements d'urgence pour les sans-abri et de terrains d'accueil pour les nomades.

● **Enseignement professionnel** : deux décrets, concernant le règlement du baccalauréat professionnel, des brevets professionnels et du brevet de technicien supérieur.

● **Chemins de fer** : un décret qui transpose une directive du Conseil des Communautés européennes sur le développement des chemins de fer communautaires. Ce texte concerne notamment la gestion, l'utilisation et le calcul des redevances d'utilisation de l'infrastructure ferroviaire nationale (*Le Monde* du 12 mai).

● **Télévision** : un décret fixant le régime applicable à certains services de télévision diffusés par voie hertzienne terrestre ou par satellite. Le texte concerne les programmes diffusés en clair, la publicité, le parrainage ou la diffusion des œuvres cinématographiques.

● **Bruit** : un arrêté relatif au bruit des infrastructures routières.

● **Anciens combattants** : deux décrets relatifs à la pension de vieillesse des anciens combattants en Afrique du Nord.

● **Drogue** : un arrêté créant la Mission de lutte anti-drogue (*Le Monde* du 23 décembre 1992).

AU CARNET DU MONDE

Décès

– M. Gérard Benchaya,
M. et Mme J. Bachellier,
ses enfants,
Mme D. Malaterre-Pinon,
sa sœur,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu, le 1er mai, de

M. Armand BENCHAYA-JOUBERT,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre national du Mérite,
officier des palmes académiques,
lieutenant-colonel de réserve.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 5 mai 1995, en l'église de Sainte-Feyre, Creuse, suivie de l'incinération au crématorium de Limoges, dans l'intimité familiale.

A sa mémoire sera associée celle de son épouse,

Mme Raymonde BENCHAYA,

décédée le 30 avril 1993.

– Paris. Athènes. Moscou.

Sa femme,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Georges CANDILIS,
architecte-urbaniste,
diplômé de l'École polytechnique d'Athènes,
professeur d'architecture à l'École nationale des beaux-arts de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
Honorary Fellow, American Institute of Architects, USA,

survenu le 10 mai 1995, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie aura lieu le samedi 13 mai, à partir de 9 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de *faire-part*.

Ni fleurs ni couronnes.
(Lire ci-dessus)

– *On nous prie d'annoncer le décès de*

René Van COMPERNOLLE,
professeur ordinaire émérite
de l'Université libre de Bruxelles,

survenu le 10 mai 1995.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Watermael-Boitsfort (1170 Bruxelles), le mardi 16 mai, à 11 heures.

Chaussée de Boitsfort, 102,
B 1170 Bruxelles-Belgique.

– Mlle Christine-Marie Coste-Floret,
Mlle Lucrèce Guelfi,
Mme François Guelfi,
Le général et Mme Robert Furet,
M. et Mme Patrick Moreau,
M. et Mme Jean-Marie Coste-Floret,
M. et Mme Jean-Philippe Furet,
Mlle Marie-Dominique Furet,
M. et Mme Jean-Pierre Fritsch,
M. et Mme Paul Cleren,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Alfred COSTE-FLORET,
née Guelfi,
docteur ès sciences

le 11 mai 1995, munie des sacrements de Notre Sainte Mère l'Eglise.

Une messe chantée sera célébrée le mardi 16 mai, à 11 heures, en l'église Sainte-Odile, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à *Montpellier.*

– Mme Pierre Damelon,
son épouse,
Mme François Damelon,
sa belle-fille,
Mme Dominique Damelon,
Mme Catherine Damelon,
ses filles,
Sophie, Olivier, Marion, Jean-Philippe, Anne-Laure, Simon et Clémence,
ses petits-enfants,
Les familles Thabeault, Alcandre, Rabault, Hedelin,
M. Peter Lewis,
ont la très grande douleur d'annoncer le décès de

M. Pierre DAMELON,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national
du Mérite,
préfet honoraire,

survenu le 8 mai 1995.

Selon sa volonté, les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale.

« Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés. »
Ch. Péguy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, avenue du Président-Wilson,
75116 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– Colette Dreyfus-Brisac,
son épouse,
Catherine et Martine,
ses enfants,
Jean-Marie et Marcel,
ses gendres,
Gaël, Antonin, Marine et Damien,
ses petits-enfants,
Sa sœur, son frère,
Ses belles-sœurs, ses beaux-frères,
Ses neveux et nièces,
Ses amis
Et ses élèves,
ont le chagrin de faire part du décès du

docteur Jean-Claude DREYFUS,
professeur honoraire à la faculté
de médecine Cochin-Port-Royal,

survenu le 10 mai 1995, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Il était revenu de déportation le 1er mai 1945.

– *Le professeur J.-P. Luton, doyen de la faculté de médecine Cochin-Port-Royal,*
Les membres du conseil,
Les enseignants et le personnel de la faculté,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jean-Claude DREYFUS,
professeur honoraire à la faculté
de médecine Cochin-Port Royal.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

– *Mme Alain Duchemin,*
Muriel et Rémy Duchemin,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alain DUCHEMIN,

le 25 avril 1995, à Andrésy.

Une cérémonie à sa mémoire aura lieu le vendredi 19 mai, à 11 heures, à l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

– Mme Alain Duvernois,
son épouse,
Armelle et Pierre Balian,
ses enfants,
Mathilde et Paul,
ses petits-enfants,
M. et Mme Paul Rigoulet,
Mlle Chantal Duvernois,
M. et Mme Michel Vieille,
ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Alain DUVERNOIS,

survenu à Créteil, le 8 mai 1995.

61, boulevard Alsace-Lorraine,
94170 Le Perreux-sur-Marne.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Louise (Maïse)
HOLLIER-LAROUSSE,

survenu le 8 mai 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 17 mai, à 11 heures, en l'église réformée de l'Oratoire, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

On se réunira au temple.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

« Post tenebras lux. »

– Mme René Pietrini,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul PIETRINI,

survenu à Nice, le 10 mai 1995.

Les obsèques seront célébrées en Corse.

– Mlle Henriette Schuhler,
Mme *Françoise Schuhler-Chemouilli,*
Stéphane et Sophie,
M. et Mme René Pras,
Et Olivier,
ont la douleur de faire *part* du décès de

Mlle Jeanne SCHUHLER,

survenu *le 8 mai 1995, dans sa quatre-vingt-dixième* année.

La levée du corps aura lieu le lundi 15 mai, à 14 h 30, au *funérarium* de l'hôpital Cochin, 8, rue Méchin, Paris-14e, suivie de l'inhumation *au cimetière parisien* de Bagneux.

« Sur le soir Jésus leur dit passons sur l'autre rive. »
Marc IV-35.

– Mme Yvonne Vallin,
son épouse,
M. et Mme Raymond Raquin,
sa fille et son gendre,
M. et Mme Gérard Lacomare
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Raquin
et leurs enfants,
Mlle Caroline Raquin,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur VALLIN,
assistant des hôpitaux de Paris,

survenu le 9 mai 1995.

Le Mas Perdu,
13280 Raphèle-lès-Arles.

– Anne Nau,
sa compagne,
Marie, Emmanuel, David, Pascale, Marie-Clémence, Genièvre et Thomas,
ses enfants,
ont la peine de faire part du décès de

Jean-Luc PERROT,
artiste-peintre,
ingénieur verrier,

survenu à Paris, le 7 mai 1995.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris, le 11 mai.

Remerciements

– *Les sociétés* REFCO SA *et* REFCO Marchés Monétaires SA
remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont apporté leurs témoignages de sympathie lors du décès de

M. Serge VOIRIN.

Avis de messes

– Une *messe* sera *célébrée* le mercredi 17 mai 1995, à 18 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, *66 bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, à la mémoire de

Mme Robert NAQUET
(Michelle Maurois),

et de

M. Olivier MAUROIS.

Anniversaires

– Le 13 mai 1986, s'éteignait en exil, à l'âge de quatre-vingt-douze ans,

Dina Nicolaevna IBRAHIMOFF,
née Yacovieff.

Elle est allée rejoindre son époux,

I. M. IBRAHIMOFF,
ancien rédacteur
du *Drapeau de la Russie*,
ancien commissaire du peuple
à l'éducation de la République
socialiste soviétique *autonome*
des Tatars de Crimée,
ancien *représentant* commercial
de l'URSS en Turquie,

condamné à mort par contumace en 1928, lors de la liquidation du gouvernement tatar et des élus du peuple de Crimée pour « déviations nationalistes » et « trahison »,

décédé le 7 août 1941,

ainsi que les rescapés de la famille, disparus dans la nuit du 17 au 18 juin 1944.

« Tatars ou Russes, chrétiens ou musulmans, ceux qui l'ont connu s'uniront de cœur et d'esprit à ses proches descendants. »

– Une pensée est demandée à ceux qui ont connu

Jean MERMILLIOD,

qui a *quitté* les *siens*, il *y* a vingt ans, le 15 mai 1975.

– Il y a dix ans,

Roland VERNAUDON,
conseiller général du Val-de-Marne,
premier maire adjoint de Vincennes,
ancien député,

nous quittait.

Nous ne l'oublions pas.

Avec son ami Robert-André Vivien, qui vient de disparaître, il aurait été fier de la victoire de Jacques Chirac.

Simonne, Dominique, Jean-Luc,
Pascal, Frédérique Vernaudon,
13, avenue Joffre,
94160 Saint-Mandé.

Services religieux

– A l'occasion du treizième anniversaire de la mort de

M. Roman WINICKI,

une cérémonie aura lieu au cimetière de Bagneux, le dimanche 14 mai, à 11 h 30.

Conférences

– SOS Suicide Phénix organise un colloque *public* le samedi 13 mai *1995, de* 9 h 30 à 17 h 30, auditorium Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 75008 Paris. « Pour une prévention du suicide : accorder la parole », *sous la présidence de* M. Olivier Philip, président de la Fondation de France.

هكذا من الأصل

HORIZONS

ENQUÊTE

Pendant dix-sept ans, le colonel Menguistu Haïlé Mariam a régné sans partage sur l'ex-empire d'Haïlé Sélassié. Ses victimes se comptent par centaines de milliers. Plus de deux mille accusés, ses complices, répondent aujourd'hui de leurs crimes à Addis Abeba

Ethiopie : le procès de la Terreur rouge

On l'appelait le Négus rouge. Pendant dix-sept ans, de *1974 à 1991, le* colonel Menguistu Haïlé Mariam a régné sans partage sur l'Éthiopie, un pays de la corne de l'Afrique grand comme deux fois la France. Le marxisme-léninisme était son dogme, la terreur son credo. Il est l'un des grands criminels de ce siècle. Ses victimes se comptent par centaines de milliers, un million peut-être. Torturées, assassinées, anéanties par des famines que Menguistu et les siens refusaient de voir.

La mégalomanie du régime lui avait inspiré une profession de foi qu'on pouvait lire à la « une » de l'*Ethiopian Herald*, le quotidien gouvernemental : *« Nous liquiderons l'héritage satanique du passé et placerons la nature sous notre contrôle. »* L'Histoire, heureusement, ne s'est pas laissé faire. L'heure des comptes a sonné aujourd'hui dans l'amphithéâtre – aménagé en cour de justice – du ministère du développement, à Addis Abeba, la capitale. Menguistu, qui a fui le pays il y a quatre ans, y est jugé par contumace ainsi que d'autres dignitaires de l'ancien régime. Mais une cinquantaine d'officiels de l'époque figurent dans le box, en chair et en os, pour un procès-catharsis, une sorte de Nuremberg africain.

A quoi peuvent ressembler des assassins d'État, des cols blancs de la terreur ordinaire ? A des bourgeois éduqués. Costume de bonne coupe et chemise claire. Beaucoup ont connu l'uniforme. Tous appartenaient au Derg (le Comité, en langue guèze), l'instance suprême du régime. La voûte de la salle d'audience porte encore les stigmates de leur obsession doctrinaire : une Éthiopie en bronze frappée de l'étoile rouge. Ni résignés ni arrogants. Une attention digne, comme pour une harangue-fleuve du camarade Menguistu. Sauf qu'aujourd'hui ils répondent du crime de génocide, de crime contre l'humanité. Après quatre ans de détention, le temps, pour eux, a repris sa marche menaçante. Au terme d'un procès qui a commencé en décembre 1994 et pourrait durer plus d'un an, ils risquent la peine de mort.

Au premier rang, est assis le colonel Teka Tulu, l'un des chefs les plus redoutés de la sécurité d'État. Cheveux de neige et barbe blanche, ses deux mains reposent sur une canne, à la manière d'un sage africain. Sa cruauté et sa froide détermination lui ont valu, de la part du petit peuple d'Addis, le surnom de « l'Hyène ». On aperçoit à ses côtés le capitaine Fékrésélassié Wegderes, ancien premier ministre, la principale figure de ce procès, en l'absence de Menguistu. Il y a là aussi le sergent Legesse Asfaw, « le » protégé du Négus rouge, l'œil, disait-on, des Soviétiques au sein du Derg, l'un des principaux organisateurs de la « terreur rouge » déclenchée par le régime en 1977, l'homme de l'appareil et de l'idéologie.

Collectivement, 69 membres du Derg répondent du meurtre de 1 823 personnes, dont celui de l'empereur Haïlé Sélassié, étouffé dans son lit à quatre-vingt-trois ans. Lorsqu'ils auront été jugés, viendra le tour des cadres moyens du régime, ceux qui ont transmis les ordres. Enfin, comparaîtront les exécutants, parmi lesquels les tortionnaires. Au total, plus de 2 250 agents ou complices du totalitarisme, sur lequel le régime du président Meles Zenawi est résolu à faire toute la lumière. Méthodiquement. Scrupuleusement. Afin que les coupables soient châtiés. Afin, aussi, de *« restaurer la foi des Éthiopiens dans leur gouvernement et leurs institutions »*. Pour enraciner la démocratie, il faut savoir regarder le passé en face, expliquent les Éthiopiens.

Les jeunes officiers qui, en 1974, renversent Haïlé Sélassié, le monarque haï, n'ont aucune expérience politique. Le Roi des rois a trop longtemps régné, tel un grand féodal corrupteur et corrompu. La rupture, à leurs yeux, doit être radicale. Collectivisme et parti unique. La pente est naturelle à cette époque. Peu importe de savoir si la vulgate marxiste est adaptée à une société arriérée, à 90 % rurale. *Le Capital* est traduit en langue amharique. Les Soviétiques sont à l'affût, qui s'offrent de remplacer les Américains comme protecteurs de l'Éthiopie. La mécanique est en marche, qui mène droit au totalitarisme. Passages obligés : les purges, au nom d'une prétendue pureté doctrinale ; l'accaparement du pouvoir par un homme resté jusque-là dans l'ombre.

Comme il se doit, la révolution *dévorera ses enfants*. Dans l'immédiat, le Derg se préoccupe surtout de liquider le passé. Dès les premiers jours du coup d'État, toutes les personnalités de l'ancien régime qui n'ont pas fui ont été arrêtées. Généraux, anciens ministres, diplomates, dignitaires de la cour ou parents d'Haïlé Sélassié. Cinquante-neuf en tout. Une nuit de novembre 1974 à Addis-Abbeba, ils sont tirés de leurs cachots et poussés dans une cour. Des soldats les y attendent, qui ouvrent aussitôt le feu. Quelques jours auparavant, le Derg avait brièvement délibéré de leur sort et conclu à leur exécution. Chefs d'accusation : *« Féodaux, aristocrates et oppresseurs. »*

Le Derg craignait-il qu'ils ne fomentent un contre-coup d'État ? Le régime déchu était trop honni pour que cette menace puisse être prise au sérieux. Ce massacre avait un autre dessein. De ce jour date la complicité, scellée dans l'horreur, des membres du Derg. Acharné à créer l'irréversible, Menguistu a imaginé ce pacte sanglant qui interdisait tout retour en arrière. Acte fondateur de la terreur, cette nuit de novembre *1974* est comme une préface au martyre de l'Éthiopie.

Trois ans passent. Le Derg tient solidement le pouvoir. Tous ceux qui bénéficiaient dans le pays d'un semblant d'aura ont été éliminés. Le général Aman Andom le 22 novembre 1974. Chef du gouvernement, installé à ce poste par Menguistu, ce militaire de carrière, réformiste et courageux, s'était illustré lors de la guerre contre la Somalie en 1964. Mêlé à un complot visant à contrer l'influence du Derg, il n'avait pas imaginé que sa ligne téléphonique pût être surveillée. Son successeur, le général Teferi Bente, est exécuté à son tour, en février 1977, puis, un à un, tous les membres du Derg susceptibles de faire de l'ombre à Menguistu. Il reste à réduire au silence les intellectuels et les étudiants. Le nouveau régime a une dette à leur égard. Rentrés en nombre des États-Unis ou d'Europe après la chute d'Haïlé Sélassié, ils ont fourni au Derg l'armature idéologique qui lui faisait défaut. Deux tendances coexistent au sein de cette intelligentsia, aussi radicales l'une que l'autre : le Parti révolutionnaire du peuple éthiopien (PRPE) et le Mouvement socialiste panéthiopien, connu sous le nom de Meison, son acronyme en amharique. Bardée de certitudes révolutionnaires, la rhétorique enflammée de ces deux organisations a, à des degrés divers, influencé les officiers, généralement frustes, que les événements de 1974 ont propulsés au devant de la scène.

Nous sommes début 1977. L'heure n'est plus aux ratiocinations doctrinales mais à l'affrontement. Le PRPE verrait bien les militaires du Derg retourner dans leurs casernes afin de laisser la place à un pouvoir civil, modèle dictature du prolétariat. Ses dirigeants reconnaissent, au moins sur le papier, le droit à la sécession de l'Érythrée et du Tigré (dont le combat pour l'indépendance a commencé *sous le règne du Négus*). Deux crimes de lèse-révolution, aux yeux de Menguistu, qui, en février, décrète la « terreur rouge » contre le PRPE, ses militants et sympathisants, réels ou supposés. La sanglante mêlée qui va suivre a été précédée de massacres en tout genre, assassinats et enlèvements provoqués par les extémistes du PRPE. Connu sous *le nom de « terreur blanche », cet* épisode justifie aux yeux du Derg la « terreur rouge ». Une fureur rouge plutôt, au cours de laquelle la révolution règle ses comptes. PRPE contre Meison, et réciproquement. Derg contre PRPE. En août, les principaux dirigeants du Meison sont éliminés à leur tour sur ordre de Menguistu. C'est l'époque où les habitants d'Addis découvrent au petit matin des cadavres de jeunes gens abandonnés dans la rue. Torturés, mutilés. Pour l'exemple. Dans la seule capitale, la « terreur rouge » fera en un an quelque 10 000 victimes.

L'acte d'accusation de 260 pages, que le procureur spécial, Ghirma Wakjira, a lu en amharique au mois de décembre 1994, est comme un martyrologe : Eyob Gélésié, Woubshet Seifu, Tadélé Ejigu, Yitbarek Hizkias... Des centaines d'autres encore. Tous immolés par une révolution anthropophage. Avec pour unique épitaphe due au Derg : *« Réactionnaires, antirévolutionnaires, anti-peuple et membres anarchistes et subversifs du PRPE. »*

Les quelque 35 avocats qui défendent les accusés ont tenté, sans succès, de convaincre le président, Dessalegn Alemu, de l'incompétence de la cour. Ils seraient prêts, jurent-ils, à comparaître devant une juridiction internationale. Le procès serait ainsi renvoyé *sine die*. Inespéré. Accablés de difficultés, mourant, pour beaucoup, littéralement de faim, les Éthiopiens observent de loin ces joutes juridiques. Qu'importe ! S'il ne fait pas non plus les gros titres de la presse internationale, ce procès-fleuve a justement un mérite : son caractère autochtone. Comme si, à Nuremberg, des Allemands avaient eu l'audace de juger des Allemands, au lieu de laisser ce soin aux Alliés.

Avec la « terreur rouge » débute le chemin de croix des Éthiopiens. D'autres stations les attendent : la guerre avec l'Érythrée et le Tigré ; la conscription forcée pour tenter, en vain, de contrer les rebelles ; la famine, l'une des plus radicales du siècle, qui fit peut-être un million de victimes entre 1983 et 1985 ; des déplacements forcés de populations ; des regroupements imposés aux paysans, un noir dessein connu sous le nom de « villagisation ».

Tout à célébrer le dixième anniversaire du régime et la création du parti unique, Menguistu ne dit pas un mot des ravages de la famine au cours du discours de cinq heures et demie qu'il prononce à cette occasion. La sécheresse et le sous-développement des campagnes sont pour beaucoup dans cette tragédie. Mais les hommes du Derg usent aussi de la famine comme d'une arme afin de réduire à merci les régions qui menacent de faire sécession. Tous les moyens sont bons pour faire pièce aux rebelles. L'armée est portée de 50 000 à 450 000 hommes, tandis que le coût des guerres absorbe jusqu'à 60 % du budget national. L'aviation sème la terreur en Érythrée et au Tigré, qui connaissent leurs Guernica, comme à Hawzen, où, au mois de juin 1988, 2 500 civils périssent sous des bombardements un jour de marché.

Collectées par le bureau spécial du procureur, 300 000 pages éclairent d'un jour sinistre dix-sept ans de dictature. Cinq mille témoins ont fourni à quarante-cinq substituts la matière d'un formidable acte d'accusation. En bureaucrates consciencieux, les hommes du Derg consignaient toutes leurs délibérations. Elles ont été retrouvées et versées au dossier. Plusieurs témoignages ont permis de découvrir des fosses communes. Les cadavres exhumes de l'une d'elles portaient encore autour du cou la corde de nylon avec laquelle les malheureux *avaient été étranglés*.

Dans un pays dont le PNB par tête ne dépasse guère les 100 dollars (environ 500 francs) par an, un tel procès est une gageure. Un acte de foi ruineux. Plusieurs pays y ont été de leur écot, pour 1 million de dollars (5 millions de francs) au total : la Suède, les États-Unis, la Norvège, le Danemark, les Pays-Bas, le Canada et la France. Les Éthiopiens manquaient de tout. Jusqu'aux ordinateurs, dans lesquels ont été engrangés les milliers de pièces qui figurent au dossier. Les mêmes Éthiopiens n'avaient, jusque-là, qu'une idée approximative de ce que le mot justice veut dire. L'indépendance de celle-ci n'avait brillé ni sous Haïlé Sélassié ni sous Menguistu. Le procès d'Addis-Abeba est un apprentissage. Une remontée vers la démocratie, après une descente en apnée dans les eaux noires du totalitarisme.

Les hommes du Derg n'ont manifesté, jusqu'ici, aucun repentir. Plutôt que d'affronter la suite des événements, Menguistu a fui le pays, le 21 mai 1991, alors que les Tigréens etaient aux portes de la capitale. Le Zimbabwe lui donne asile. Le Négus rouge n'avait pas ménagé son soutien au président Robert Mugabe, à l'époque où celui-ci était aux prises avec ses propres insurgés. Menguistu partage, avec son épouse et ses enfants, une villa dans un quartier chic de Harare, la capitale. Comme on lui demandait récemment un commentaire sur le procès d'Addis Abeba – son procès –, il a eu cette réponse : *« Les problèmes politiques actuels* [de l'Ethiopie] *ne peuvent être résolus par la négociation. Les rebelles ne comprennent que le langage de la force. »*

Bertrand Le Gendre

★ ***Transformation and continuity in Revolutionary Ethiopia***, de Christopher Clapham. African Studies Series. Cambridge University Press, 1990.
★ ***Evil days. 30 years of war and famine in Ethiopia***. Human Rights Watch/Africa. New York, 1991.
★ ***Ethiopia. Reckoning under the law***. Human Rights Watch/Africa. New York, 1994.



L'anti-de Gaulle jusqu'à la dernière minute

par Jean-Guillaume Richard

CERTAINS des propos tenus par M. Mitterrand le 8 mai à Berlin ont paru *« étranges »* et *« étonnants »* aux plumes du *Monde*. Les précisions que le président sortant a apportées le 9 mai à Moscou semblent *« ambiguës »* et *« discutables »* à divers experts des relations franco-allemandes.

Il me semble qu'il existe peut-être, au fond, une seule clé historique suffisante pour comprendre ces propos présidentiels, mais qu'ils ouvrent une perspective inacceptable pour la construction européenne d'aujourd'hui. Ce que l'on vient d'appeler *« la grande absolution »* des vaincus de 1945 par M. Mitterrand ne s'inscrit-il pas, en fait, dans une longue continuité sinueuse : la négation du gaullisme ?

M. François Mitterrand a, en effet, toujours célébré à l'envers les anniversaires franco-allemands, avec une constance dans l'esprit de contradiction qu'on doit saluer.

1983, 20e anniversaire du traité de l'Elysée signé par de Gaulle et Adenauer : M. Mitterrand fait passer le procès de Barbie avant l'intensification des recherches des anciens collaborateurs français de ce tortionnaire allemand, Touvier et Bousquet. N'était-ce pas déjà une manière inversée de célébrer la réconciliation franco-allemande voulue par de Gaulle, et un calendrier bien étrange pour fixer un tel procès international ? A l'origine, en 1963, François Mitterrand croyait d'ailleurs penser que ce qu'il appelait la nouvelle *« alliance »* franco-allemande ne valait rien : *« Elle additionne les inconvénients »*, écrivit-il dans *Le Coup d'Etat permanent*.

1995, 50e anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne. Cette fois, François Mitterrand affirme en quelque sorte l'exact contraire de la pédagogie antinazie qu'il professait en 1983. Mais ce qu'il soutient, c'est toujours et avant tout l'inverse de la position gaulliste. Désormais il épouse, en effet, la cause du rapprochement franco-allemand au-dessus de tous les obstacles : *« Je veux rendre témoignage sans arbitrer.(...) Défaite pour qui ? (...) J'ai su ce qu'il y avait de fort dans le peuple allemand, sa vertu, son courage (...) et peu m'importe son uniforme, et même l'idée qui habitait ses soldats (...) »* A-t-on désormais le droit de banaliser le nazisme, à travers un tel culte du soldat « à la Jünger », quand Sarajevo est à nouveau en sang ? Fallait-il le proclamer en boycottant, simultanément, et en compagnie du chancelier allemand, le défilé des vétérans soviétiques de la seconde guerre mondiale ?

M. Mitterrand a inscrit ainsi, officiellement, à la tribune, notre absence aux côtés des trois autres puissances alliées, en ce jour de la plus symbolique célébration commune de la lutte contre la barbarie nazie. Le chef de l'Etat russe a alors ostensiblement refusé de saluer le président français et de lui serrer la main. Une telle volée de bois vert avait-elle jamais été subie par la France, de la part de son alliée de toujours ? Ainsi François Mitterrand aurait été une sorte d'anti-de Gaulle jusqu'à la dernière minute de ce qui était en son pouvoir. Il s'est posé en s'opposant. Ainsi, en matière franco-allemande, il a, par certains côtés, laissé le général de Gaulle lui dicter sa conduite en lui en fournissant d'avance le négatif tout prêt.

Peut-on aller jusqu'à mettre sur le compte de l'émotion récente provoquée par le retour d'un gaulliste à l'Elysée l'extrême étrangeté des derniers propos internationaux du président sortant ? La fatigue du chef de l'Etat serait-elle une excuse pour ignorer le contenu de ses propos répétés et confirmés ? Ce serait trop vite absoudre M. Mitterrand, car les mots de « M. Mitterrand l'absoluteur » posent, au-delà du débat d'interprétation historique qui touche à la politique intérieure française (gaullistes contre anti-gaullistes), une vraie série de questions brûlantes pour la politique internationale d'aujourd'hui.

Par son attitude réitérée à Berlin et à Moscou, M. Mitterrand a en effet malencontreusement engagé la France à rebours dans des causes trop actuelles. Ainsi François Mitterrand a affirmé, à Moscou, à propos des combattants allemands de la seconde guerre mondiale : *« N'allez pas demander ses analyses à chaque soldat. Son devoir à lui est simple. »* Le président pouvait-il ignorer qu'il prenait ainsi position dans un débat précis de politique allemande, dont l'ombre pourrait se prolonger loin sur l'Europe ? Après cinquante années, en effet, les déserteurs allemands, condamnés à mort par les tribunaux nazis, notamment pour avoir refusé d'accepter d'exécuter des crimes contre l'humanité, et qui sont parfois survivants, n'ont toujours pas été réhabilités. *Le SPD le demande, la CDU de* M. Kohl s'y refuse obstinément. Elle voit là la possibilité d'une intolérable exception au *« simple devoir du soldat »* allemand, ce devoir et cette prétendue *« vertu »* auxquels M. Mitterrand vient d'apporter un élément inattendu de légitimation internationale, sous les yeux extasiés du chancelier d'Allemagne.

« Comment distinguer le courage du soldat allemand et du soldat russe », qui se sont battus *« chacun pour son idéal, chacun pour sa terre »*, a encore demandé M. Mitterrand, à Moscou, sous les yeux incrédules de ses hôtes russes. Le président sortant a posé là, alors que le rideau tombe sur son action, une question d'autant plus actuelle que des partis néo-fascistes (*y compris les héritiers directs des initiateurs du fascisme, les faisceaux italiens*) participent à nouveau au pouvoir ici ou là en Europe. Cette question, c'est de savoir s'il faut mettre sur le même pied, en tant qu'*« idéaux » (sic)*, hitlérisme et stalinisme. En ouvrant lui-même, au nom de la France, cette question, M. Mitterrand a reversé, en partant, un acide pénétrant sur la plaie politique de l'Europe, tout en prétendant qu'il voulait au contraire la refermer pour toujours.

> En pratiquant la « grande absolution » des soldats de la Wehrmacht, François Mitterrand a versé un acide pénétrant sur la plaie politique de l'Europe, tout en prétendant qu'il voulait la refermer

Car la neutralité sur le point de l'idéal n'est-elle pas, en fait, tout le but de la propagande révisionniste ? Ainsi M. Mitterrand aura-t-il fourni un encouragement objectif à tous ceux qui, en Europe, voudraient désormais se croire tout permis sur le plan idéologique, rouvrir la boîte de Pandore, notamment en Allemagne depuis la chute du Mur et la réunification.

Il eût peut-être été gênant de condamner M. Mitterrand quand il incarnait encore officiellement la France. Faut-il encore attendre le 20 mai pour le faire ? Non : ce serait admettre que le pouvoir, quand il est dans l'erreur, ne peut être contredit qu'après sa fin ; or cette attitude a justement déjà été reprochée aux Français il y a cinquante années. Il serait aujourd'hui lâche et imprudent de tarder plus longtemps à dénoncer et à combattre, sur le fait et sur-le-champ, clairement, ouvertement, définitivement, la réhabilitation rampante du fascisme, même et surtout quand elle s'opère chez nous, sous nos yeux, au plus haut niveau des Etats de l'Europe. C'est surtout là où on l'attend le moins qu'il faut combattre le révisionnisme, quand il récupère des comparses dans les recoins politiques les plus étonnants, et quand les vieilles tromperies ambiguës regagnent soudain du terrain à une vitesse telle que nous ne pourrons peut-être plus, demain, arrêter leurs funestes conséquences à nos propres portes.

D'autre part, dire, comme l'a fait M. Mitterrand, que *« le soldat allemand »* s'est battu, il y a cinquante ans, *« pour sa terre »* va poser un véritable problème de fond dans les relations internationales (*statu quo* des frontières héritées de Yalta), et même dans la construction de l'Europe élargie.

Ouvrons les yeux ! Récemment, le gouvernement de M. Kohl a, en effet, *demandé à la République* tchèque de restituer les terres sudètes à leurs propriétaires allemands, qui furent expropriés après la défaite. Il a demandé aussi à Vaclav Havel la réhabilitation des civils allemands expulsés de Tchécoslovaquie en 1945 et la révision des décrets tchèques qui ont conduit à l'époque à ce que la CIJU appelle officiellement une expulsion *« contraire aux droits des peuples »*.

Quel genre d'Europe le président sortant avait-il, au juste, projeté avec son ami le chancelier ? Les dernières paroles, bien peu diplomatiques, de M. Mitterrand projettent un éclairage rétrospectif inquiétant sur cette question-clé. Mais nous pouvons tous dire, depuis le 7 mai, que nous ne connaîtrons pas toute la réponse que l'homme du double septennat aurait voulu apporter à cette question. Heureusement ?

Jean-Guillaume Richard *est membre fondateur du Club 89*

Vieux démons et nouvel espoir

par Samuel Pisar

LES démons qui hantaient l'Europe il y a un demi-siècle ont perturbé toutes les commémorations marquant la victoire historique des nationsdémocratiques sur le fascisme.

Cet étonnant désarroi international, cinquante ans après le plus grand bain de sang de l'Histoire, n'a pas, Dieu merci, gâché la ferveur populaire de tous ces millions de gens dans le monde entier qui n'ont pas oublié les moments vécus de martyre, de gloire et d'espoir ; néanmoins, il restera comme une insulte aux morts et une blessure aux vivants.

Au-delà des émotions et de la douleur engendrées par la mémoire collective, de graves questions nous interpellent maintenant sur notre avenir.

> Les souffrances subies, le sang versé, tout cela pour rien ?

La troublante irruption que nous ressentons soudain, est-ce de nouveau notre sinistre passé, alors même que la fin de la guerre froide devait, allait, nous apporter paix et harmonie ? Les chaudrons ethniques, religieux, idéologiques vont-ils de nouveau se mettre à bouillir en Europe de l'Est et entraîner notre malheureux continent ? Les souffrances subies, le sang versé, tout cela pour rien ?

Ce n'est pas au seul respect des morts que les tueries d'antan invitent la conscience tourmentée de l'humanité. C'est aussi à un sursaut moral pour réconcilier les anciens adversaires et les amis récents, qui sont aujourd'hui résolus ensemble à la croisade contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et tous les démons qui menacent de nouveau.

Jour après jour, le spectacle de carnages ethniques ou terroristes assaille nos horizons, surtout de l'Est. Et nous ne pouvons nous permettre d'oublier que notre sort est inextricablement lié à celui des marches du continent. Chacun de ces pays récemment émancipés reste fragile. Ce sont des démocraties en état de lente, très lente convalescence, auxquelles manquent encore les structures, les traditions, les réflexes, permettant la pratique naturelle des libertés et de la tolérance, telles que nous les connaissons de longue date. Elles réclament et méritent notre patience et notre appui.

Les nations de l'Europe de l'Est, comme la Russie elle-même, qui sont encore loin d'avoir surmonté leur héritage ténébreux – persécutions, déportations, pogroms, massacres – demeurent vulnérables aux tentations totalitaires. Leur tourner le dos, les abandonner à elles-mêmes, serait folie. Nous devons, au contraire, tout faire pour les entraîner au sein du monde démocratique.

Nos souvenirs, mêlés d'alliances, de sacrifices et du triomphe ultime sur la tyrannie, que nous célébrons en ce printemps, doivent forger cette volonté de construire un avenir commun.

Samuel Pisar *est avocat international*

Barbarie moderne ?

par Michael Löwy

LE 50e anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale devrait être *moins* l'occasion de commémorations patriotiques que d'une réflexion sérieuse sur la signification morale et historique de certains événements de cette guerre, qui mettent profondément en question la nature même de la civilisation moderne. L'opposition entre civilisation et barbarie est ancienne. Elle trouve une nouvelle légitimité dans la philosophie des Lumières.

Walter Benjamin est un des rares penseurs marxistes qui a l'intuition que le progrès technique et industriel peut être porteur de catastrophes sans précédent. D'où son pessimisme – non fataliste mais actif et révolutionnaire. Dans un article de 1929, il définit la politique révolutionnaire comme *« l'organisation du pessimisme »*, un pessimisme sur toute la ligne : méfiance quant au destin de la liberté, méfiance quant au destin du peuple européen. Et il ajoute ironiquement : *« Confiance illimitée seulement dans l'IG Farben et dans le perfectionnement pacifique de la Luftwaffe. »* Or, même Benjamin, le plus pessimiste de tous, ne pouvait deviner à quel point ces deux institutions allaient montrer, quelques années plus tard, la capacité maléfique et destructrice de la modernité. Le grand trust chimique IG Farben a non seulement massivement utilisé la main-d'œuvre esclave à Auschwitz mais aussi produit le gaz Zyklon B qui servait à exterminer les victimes du système concentrationnaire.

Le pessimisme de Walter Benjamin a été dépassé

Auschwitz représente la modernité non seulement par sa structure d'usine de mort, scientifiquement organisée, et utilisant les techniques de pointe les plus efficaces. Le génocide des juifs et des Tsiganes est aussi un produit typique de la culture rationnelle bureaucratique, qui élimine de la gestion administrative toute interférence morale. Il est, de ce point de vue, un des résultats possibles du processus de civilisation, en tant que rationalisation et centralisation de la violence, et en tant que production sociale de l'indifférence morale.

Hiroshima présente des différences évidentes avec Auschwitz : l'objectif de la bombe atomique n'était pas l'extermination de la population japonaise comme fin en soi. Il s'agissait plutôt d'accélérer la fin de la guerre et de démontrer la suprématie militaire américaine face à l'Union soviétique. Pour obtenir ces objectifs politiques, la science et la technologie la plus avancée ont été utilisées et plusieurs centaines de milliers de civils innocents, hommes, femmes et enfants, ont été massacrés – sans parler de la contamination des générations futures par l'irradiation nucléaire.

Mais les dirigeants américains eux-mêmes étaient conscients du parallèle avec les crimes nazis : dans une conversation avec Truman le 6 juin 1945, le secrétaire d'Etat Stimson faisait état de ses sentiments : *« Je lui ai dit que j'étais inquiet de cet aspect de la guerre… parce que je ne voulais pas que les Etats-Unis gagnent la réputation de dépasser Hitler en atrocité. »*

La nature contradictoire du *« progrès »* et de la *« civilisation »* moderne se trouve au cœur des réflexions de l'école de Francfort. Dans *La Dialectique de la raison* (1944), Adorno et Horkheimer constatent la tendance de la rationalité instrumentale à se transformer en folie meurtrière : la *« lumière glacée »* de la raison calculatrice *« fait lever la semence de la barbarie »*. Dans une des notes rédigées en 1945 pour *Minima Moralia*, Adorno utilise l'expression de *« progrès régressif »* pour essayer de rendre compte de la nature paradoxale de la civilisation moderne.

Cependant, ses expressions elles-mêmes sont encore tributaires, malgré tout, de la philosophie du progrès. En vérité, Auschwitz et Hiroshima ne sont en rien une *« régression à la barbarie »* – ou une *« régression »* tout court : il n'y a rien dans le passé qui soit comparable à la production industrielle, scientifique, anonyme, et rationellement administrée du meurtre à notre époque. Il suffit de comparer Auschwitz et Hiroshima avec les pratiques guerrières des tribus barbares du IVe siècle de notre ère pour se rendre compte qu'ils n'ont rien en commun : la différence n'est pas seulement d'échelle, mais de nature.

Les atrocités de masse technologiquement perfectionnées et bureaucratiquement organisées appartiennent uniquement à notre civilisation industrielle avancée. Auschwitz et Hiroshima ne sont pas des *« barbaries modernes »* : ce sont des crimes irrémédiablement et exclusivement modernes. Cette conclusion inquiétante devrait susciter la réflexion – et l'action. Avant qu'il ne soit trop tard.

***Michael Löwy** est directeur de recherche au CNRS*

Malaise dans la décision

par Danièle Bourcier

PARMI les événements tragiques qui, depuis quelques années, ont ébranlé l'opinion des Français sur le fonctionnement de leurs institutions, deux paraissent a priori se distinguer : l'affaire du sang contaminé ; l'affaire de Furiani.

Ces deux événements ont un point commun : les circuits de contrôle décisionnel dans l'administration sont apparus confus et enchevêtrés. Finalement, la question que beaucoup d'entre nous se sont posée (au-delà de celle d'Alice dans le livre de Lewis Carroll : *« Qui décide ? »*) est la suivante : *« Qui n'a pas décidé ? »*

Notre société est en train d'engendrer un nouveau mal institutionnel, celui de l'indécision, et nous sommes collectivement responsables. Ce mal, dans une société qui se définit comme surinformée, n'est peut-être pas un paradoxe.

On a retrouvé ce malaise sur l'indécision latente, de façon plus détournée, dans les débats de la récente campagne présidentielle quand ils visaient à écarter peu à peu le présidentiable dont la capacité à décider serait réputée la moins certaine. On pourrait avancer quelques noms célèbres, peu sans doute, sur lesquels tout le monde s'accorderait pour dire qu'ils représentent des décisions à des moments précis de l'Histoire, avec un grand H.

Etaient en jeu au ministère de la santé ou à la préfecture de Haute-Corse des décisions plus feutrées, moins spectaculaires et, paradoxalement, très risquées : celles que doivent prendre fonctionnaires ou élus quand ils doivent, par exemple, autoriser l'ouverture d'un lieu public ou interdire la collecte du sang dans une population à risques. Une réflexion vient à l'esprit : et si notre administration n'assurait plus les risques de son pouvoir de décision ?

Or il existe un droit de la décision, mais aussi une éthique de la décision. Le droit de la décision veille au respect du processus d'élaboration (formes et règles de fond) par les administrateurs.

Ce que l'on sait peut-être moins, c'est que les tribunaux administratifs sanctionnent aussi, pour excès de pouvoir, les carences dans l'initiative de décision. En clair, cela signifie que le pouvoir d'une autorité est lié intrinsèquement à la nécessité de prendre des décisions. Pouvoir, décision et responsabilité sont co-extensifs. Les décideurs institutionnels, même s'ils doivent consulter les rapports d'expertise et écouter les avis de commissions, ne peuvent ni renoncer à leur pouvoir de décision, ni se sentir complètement liés par les conclusions techniques. Tout pouvoir implique une marge d'appréciation de la situation. Et celui qui doit exécuter une décision manifestement illégale peut aussi refuser d'obéir.

L'éthique de la décision trouve (entre autres) ses fondements dans la *Critique du jugement* (Kant). Elle concerne le refus d'exécuter des décisions illégales ou mal informées. Elle vise aussi le devoir de savoir. La complexité des règles et des procédures ne doit pas être un alibi à la non-décision. La prise de décision reste le grand impensé du pouvoir administratif. Je voudrais insister sur le fait que les technologies de l'information ne sont que le nouvel alibi de cette fuite devant la décision.

En effet, ces considérations juridiques et éthiques sont renouvelées par les technologies de la décision, dont un des principaux défauts serait de supprimer l'autonomie du décideur, voire de le remplacer par un artefact correctement programmé : l'exemple type est le programme de la guerre des étoiles, qui permet une riposte automatique à une attaque de missile alors que la capacité décisionnelle doit revenir au président ou au Congrès américains.

Pouvons-nous renoncer à notre pouvoir de décider ? Une machine peut-elle bien décider ? Qu'est-ce qu'une bonne décision ? Le thème n'est pas nouveau, mais, avec les retombées de l'intelligence artificielle dans nos organisations, se sont développées des technologies plus ou moins élaborées : systèmes experts, modèles statistiques ou autres machines neuronales dont l'objet est d'aider à prendre des décisions, voire de développer des décisions artificielles.

Les entreprises de marketing rêvent de dresser des profils de consommateurs, les assurances de détecter les clients à risques (*« Ont-ils plutôt des voitures rouges ? »*), les banques de repérer automatiquement les créanciers les plus douteux, l'administration fiscale les fraudeurs potentiels et l'administration sociale les bénéficiaires abusifs de l'Etat-providence.

Jusqu'où peut-on aller dans la délégation à des machines de la responsabilité de décider sur des cas particuliers ? Par le biais des échanges de données informatisées (EDI) entre les partenaires de l'acte de passer commande, on peut déjà confier à un réseau, par des messages normalisés, les pouvoirs de gérer ordre, exécution, contrôle. Lorsque ces échanges auront lieu dans les chaînes de décision administratives, voire juridictionnelles, les enjeux seront encore plus fondamentaux. Qui, au-delà des messages normalisés, ira requalifier les faits ou réinterpréter les règles ? Qui trouvera la solution nouvelle à un problème qui ne s'est jamais posé ?

L'administration invoque les technologies de l'information pour masquer ses carences

Finalement, on peut se demander, compte tenu de ce que l'on sait de la décision, pourquoi il serait devenu si difficile d'assurer la fonction de décision. La modélisation nous a au moins permis d'analyser plus en détail les décisions humaines.

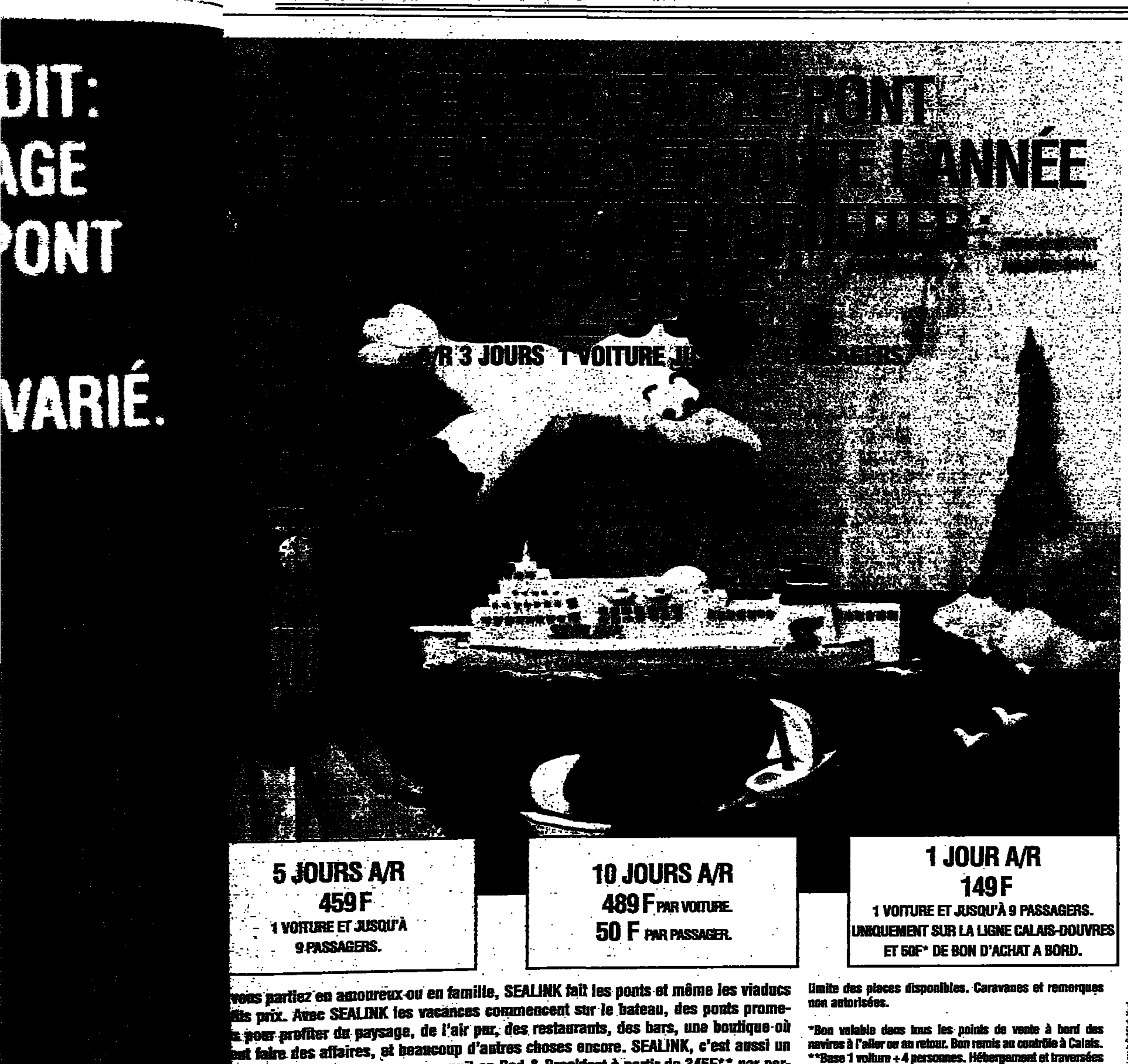
L'acquisition d'informations, le choix entre des valeurs et la prise de risque sont les composantes essentielles de la décision. Cette peur de la décision dans une société si bien informée n'est pas seulement causée par la crainte de la responsabilité encourue (déviation vers une société de procès en indemnisation). Elle tient au fait, d'abord, que le décideur peut ne pas croire disposer jamais de toute l'information nécessaire. Ou simplement suffisante pour que le résultat s'impose de lui-même. L'idéal poursuivi serait sans doute de disposer d'une machine à juger qui dériverait directement la solution particulière des règles générales.

En ce qui concerne la dernière composante : qui veut prendre le risque de décider dans un monde où l' « effet papillon » devient le modèle de la causalité ? Les lois (y compris juridiques) perdent leur caractère irréversible et universel et deviennent *expérimentales* : au Parlement, on les teste avant de voter définitivement. Et puis, on ne veut pas « déplaire » : et décider, c'est aussi accepter d'être impopulaire.

En 1985, au ministère de la justice est arrivée de la direction de la santé une note demandant que les populations à risques soient éliminées des dons du sang. Ce paragraphe a disparu dans la « décision » définitive. On a eu peur de déplaire aux détenus, pour qui le don du sang est lié à la réhabilitation, au rachat…

Pour réduire l'incertitude, il faut donc être informé : l'idée de base est que plus vous avez d'informations, plus la décision s'impose comme incontestable. Dans les deux cas cités, l'information était là, certainement suffisante. Mais l'information ne suffit pas : il faut définir les objectifs ou les valeurs en jeu (par exemple le prix de la sécurité, ou celui de la santé) et fonder ses choix (les motiver). Enfin, décider, c'est faire un saut dans le vide, dans l'inconnu, et assumer les désordres qui peuvent en naître. Dans nos deux cas, le risque était du côté du respect des règles de sécurité. Autant dire qu'une machine aurait sans doute fait mieux.

***Danièle Bourcier** est directeur du laboratoire Informatique, droit, linguistique du CNRS.*





مكتب الاعلام

Le Monde

Le Cachemire écartelé

DE graves événements se déroulent, depuis le 9 mai, au Cachemire : alors que l'armée indienne y assiégeait, depuis des semaines, un groupe de séparatistes musulmans retranchés à Sharar-i-Sharief, des incendies d'origine contestée viennent de détruire des centaines d'édifices, dont un mausolée vénéré aussi bien des zélateurs de l'islam que des hindous. Ces incendies ont fait un nombre indéterminé de victimes. Ce regain de tension vient rappeler à l'attention l'un des conflits les plus oubliés et les plus anciens de la planète. Il s'est ouvert en 1948, peu après la « partition » du sous-continent et a coûté la vie, depuis 1990, à plus de 11 000 personnes, prises en tenaille entre des guérilleros déterminés et des forces gouvernementales implacables.

Les Nations unies avaient évoqué, sitôt après leur création, la première guerre du Cachemire – deux autres allaient suivre – et avaient émis des recommandations dont l'une, de bon aloi mais hélas ! jamais appliquée, appelait à un référendum d'autodétermination. Aujourd'hui, le silence de l'ONU est, en revanche, total. Or, on perçoit l'insuffisance d'une attitude consistant à se voiler la face dans une affaire qui, parce qu'elle met en présence deux puissances dotées de la capacité nucléaire (l'Inde et le Pakistan), peut à tout instant menacer la paix de l'Asie.

Mais qui aurait le front de s'ingérer dans une dispute impliquant non seulement un Etat géant (l'Inde file vers le milliard d'habitants) et l'un des principaux pays musulmans de la planète, mais aussi la Chine, qui s'est emparée en 1962 d'une partie du Cachemire et qui n'aime guère, on le sait, les interférences internationales trop près de ses frontières ?

Washington a bien tenté l'impossible sitôt après la chute, en 1991, de l'URSS, qui privait New Delhi de son seul allié et donnait aux Etats-Unis, devenus unique superpuissance, une latitude d'action nouvelle. Mais, à ce jour, eux aussi ont échoué à rapprocher les points de vue de belligérants dont l'intransigeance en l'affaire est à la hauteur des enjeux qu'ils y voient : pour l'Inde, la conviction que céder sur l'Etat himalayen préluderait à la dislocation d'une Union qu'elle perçoit elle-même comme disparate, au moins sur ses confins ; pour le Pakistan, la certitude qu'il ne saurait, sauf à mettre en péril ses fragiles fondations, renoncer à être le havre des musulmans du sous-continent qui en appellent à lui.

L'Inde estime pouvoir, malgré le sang versé ou grâce à lui, redonner la parole aux Cachemiris à l'occasion d'élections locales dont elle parle depuis plusieurs années et qu'elle envisage, cette fois, pour l'été. Nul doute, pourtant, que les récents événements rendent une telle issue aléatoire, pour une population dont le sentiment de former une nation à part a été, comme d'habitude, renforcé par les épreuves.

Continuité parisienne

TOUT occupé qu'il puisse être par la formation du gouvernement Jacques Chirac n'a nullement négligé les affaires de Paris. Il n'oublie pas quel formidable tremplin la capitale a constitué pour la « conquête » de l'ensemble du pays. Par trois fois, en 1981, en 1988 et en 1995, M. Chirac a déposé sa casquette de maire pour coiffer le képi à panache de candidat à l'Elysée. C'est de l'hôtel de ville qu'il a tiré une partie de ses états-majors de campagne et de ses équipes de Matignon. Et à l'hôtel de ville que, la bataille passée, il les a placés en réserve. C'est encore à Paris que le nouveau chef de l'Etat a, naguère ou plus récemment, testé certaines de ses idées sur la privatisation, les mesures sociales de pointe, la culture populaire, les réquisitions.

S'il sait ce qu'il doit à Paris, le président de la République sait aussi, mieux que personne, quels en sont les dangers. Même « embourgeoisée » la capitale reste toujours politiquement suspecte. En 1988, après onze ans de chiraquisme, les Parisiens donnaient encore 45,38 % de leurs suffrages à Francois Mitterrand (contre 46,43 % en 1981). Il ne suffit donc pas que les fédérations RPR et UDF de Paris soient parmi les mieux organisées et en tout cas les plus puissantes de France. Il est bon que la municipalité ait à sa tête un homme sûr, fidèle, posé et dont on soit assuré qu'il ne modifiera aucun des équilibres acquis. Jean Tiberi, dont Jacques Chirac est en train d'assurer l'élection sans pour autant l'avoir officiellement intronisé, jouera ce rôle.

Comme deuxième puis comme premier adjoint à partir de 1983 le maire du cinquième arrondissement a mis en musique, contrôlé, suivi chacune des décisions parisiennes de Jacques Chirac. Jean Tiberi s'est occupé de la privatisation d'un certain nombre de services municipaux du rééquilibrage de la capitale vers l'Est, de la mise en scène d'une modeste politique de logement social, de l'aide massive aux associations sportives, culturelles et charitables. Il devrait prolonger et consolider les mesures spéciales en faveur de la famille, des personnes âgées ou d'autres catégories défavorisées, la reconquête de quelques quartiers tranquilles sans pour autant froisser les automobilistes, la multiplication des espaces verts y compris sur la moindre des dalles.le changement de cap de la construction où l'on passe des rénovations au bulldozer aux délicates opérations programmées d'amélioration de l'habitat.

Toute modification, même souhaitable, serait intempestive, voire iconoclaste. Car elle reviendrait à montrer que Jacques Chirac a pu se tromper ici ou là, sur tel ou tel chapitre de la vie municipale. Le Président gardera donc son auréole d'excellent gestionnaire de la capitale. Et il n'aura rien à redouter de son fidèle second devenu le premier des Parisiens.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

L'autre

par Leiter



La politique économique sous la surveillance des marchés

Suite de la première page

En retour, la performance de ces opérateurs ne peut être jugée que sur le moment et non plus sur la durée. Le comportement moutonnier devient inévitable. Les marchés sautent ainsi de « consensus » en « consensus » : la baisse des taux en 1993, la hausse des taux en 1994, l'engouement pour les marchés émergents (pays en développement), la fuite hors de ces pays après la crise mexicaine, la chute du dollar et l'envolée du mark et du yen . Chaque nouveau consensus a provoqué un mouvement violent du balancier qui fut, à chaque occasion, exagéré par rapport aux données économiques fondamentales.

Le pouvoir acquis au fil des ans par la planète financière au détriment des gouvernements l'a été d'autant plus facilement que ces derniers se sont globalement peu intéressés aux problèmes de changes depuis les accords du Louvre en 1988, qui avaient permis d'enrayer l'envolée du dollar. La tendance générale a été de déléguer la gestion des affaires monétaires aux banques centrales devenues indépendantes, à charge pour elles de garantir la stabilité des monnaies par des politiques rigoureuses.

Mais dans le même temps, les gouvernements n'ont cessé de lutter contre les accès de faiblesse de la conjoncture en multipliant les largesses budgétaires qui ont accru les déficits. La rigueur monétaire devant cacher le laxisme budgétaire, ils ont cru qu'il suffisait de proclamer haut et fort leur détermination à lutter contre l'inflation pour que les créanciers acceptent de prêter sans limites. Le krach obligataire de 1994, la crise mexicaine du début de 1995, la chute du dollar et la fuite vers les monnaies-refuges depuis février, ont prouvé qu'on ne pouvait *ad vitam aeternam* mener en même temps deux politiques contradictoires. Dans la douleur, les gouvernements se trouvent obligés de fermer les cordons de leur bourse tout en maintenant serrée la politique monétaire. « *Le champ des possibles* » en est sérieusement limité.

Une grande partie de la souveraineté des Etats en matière de taux d'intérêt et plus encore de changes, a été ainsi peu à peu transférée aux marchés, au fur et à mesure de la déréglementation et de la « financiarisation » de l'économie mondiale engagées depuis vingt ans. La question est aujourd'hui de savoir si cette évolution s'est traduite par un progrès. Les marchés sont-ils plus sages que les gouvernements et défendent-ils mieux l'intérêt général ?

Pour les investisseurs, la logique consiste à obtenir le maximum de gain avec un minimum de risques. De nombreux observateurs, notamment dans les banques centrales indépendantes, soutiennent que ce comportement vaut mieux que celui des hommes politiques menés par des considérations électorales. Les marchés, eux, « *réagissent avant tout aux données économiques objectives et à la force réelle des économies* », explique Alain Fiorucci, du cabinet d'études Soprofi.

Les marchés sont-ils pour autant de nouveaux « *despotes éclairés* » aptes à mener l'économie mondiale en fonction de critères objectifs ? « *Le marché, surtout à l'échelle mondiale, est – et sera de plus en plus – favorable aux économies amaigries et agiles, dures à la compétition et tolérant le minimum d'inerties et de gaspillages* », explique M. Bourguinat. Le résultat peut ne pas correspondre à une croissance optimale.

EXIGENCES CONTRADICTOIRES

On objectera ensuite que les gouvernements sont, au moins, soumis à un contrôle démocratique alors que les marchés font ce qu'ils veulent. Ne sont-ils pas parfois sensibles à des passions spéculatives, victimes de comportements irrationnels, faisant succéder des dépressions profondes à des envolées euphoriques, dans un environnement économique apparemment inchangé ? La fameuse « *crédibilité* » des politiques économiques réclamée par les marchés semble avoir parfois des exigences contradictoires. Le chômage est considéré comme une faiblesse majeure tout comme l'ampleur des déficits commerciaux et publics. Ces mêmes déficits publics sont pourtant parfois nécessaires pour combattre la récession et la montée du chômage.

La crise financière mexicaine du début de l'année a illustré l'inadéquation entre l'intérêt des investisseurs internationaux et celui de certains pays. Le Mexique a bénéficié pendant des années d'un apport massif de capitaux qui sont repartis brutalement en quelques semaines, laissant le pays en proie à la récession, au chômage et à l'inflation. En matière financière, l'histoire, mauvaise ou bonne, semble irréversible et les contraintes inévitables, sauf à s'exclure d'un monde où les échanges de biens, de services et de capitaux sont toujours plus libres et à se condamner à une « albanisation » invraisemblable. Contrôler les marchés pour éviter de subir leurs foudres semble tout aussi irréalisable. « *La moindre velléité de reréglementation... serait le plus sûr moyen de provoquer aujourd'hui le cataclysme tant redouté* », écrit le cabinet D-Phi d'analyse des risques de marchés.

La France a besoin des marchés pour financer une dette de 3 000 milliards de francs. Elle ne peut échapper, qu'elle le veuille ou non, à leur logique et à leurs humeurs. Jacques Chirac peut prendre le pari qu'un surcroît de croissance vaut bien un accès de faiblesse de la monnaie. Mais avec le risque permanent de déclencher une crise de confiance dont le coût serait exorbitant.

Eric Leser

AU FIL DES PAGES / International

Le 8 mai, et après ?

ALLEMANDS, ils ont vécu le 8 mai 1945 comme prisonniers de guerre des Américains ou des Soviétiques ; juifs, les plus chanceux sortaient à peine des camps de concentration ; adolescents, ils fuyaient la Prusse orientale ou la Poméranie devant l'avancée des soldats soviétiques ; Russes, ils croupissaient dans les geôles de Staline pour avoir protesté contre les exactions de l'Armée rouge dans les territoires conquis ; d'autres ne connaissent de la guerre et de son épilogue que les récits de leurs parents ou les pages des livres d'histoire, parce qu'ils étaient alors enfants, voire parce qu'ils n'étaient pas encore nés. Ils se sont retrouvés pour écrire un ouvrage collectif publié en allemand – *De l'oubli ou de la commémoration* – pour parler de leurs expériences, de ces « *petites histoires personnelles* » que la « *grande histoire enregistre et confisque* », selon l'expression de Pierre Bourdieu.

Ils sont venus de Pologne, de Hongrie, de France, des Pays-Bas, de Turquie, d'Allemagne (Ouest et Est) dans la campagne berlinoise, à l'initiative de l'Institut Berlin-Brandebourg pour la coopération franco-allemande, dirigé par Brigitte Sauzay et Rudolf von Thadden. Au centre de leur réflexion, deux questions : peut-il y avoir une mémoire de la barbarie nazie au-delà de l'expérience ? Que signifie le 8 mai aujourd'hui ?

Les Allemands se posent ces questions avec une douleur particulière, mais ils ne sont pas les seuls, comme en témoigne la floraison d'ouvrages en France à l'occasion du cinquantième anniversaire de la capitulation du IIIe Reich. Comment « *transmettre* », se demande Arno Klarsfeld, une expérience par nature intransmissible, voire indicible ? Peut-il y avoir une mémoire sans souvenir ? « *Mémoire sans commémoration* » plaide Pierre Bourdieu, qui se méfie des reconstructions *a posteriori*, des fabrications de légendes occultant l'essentiel d'expériences hors du commun.

Une de ces légendes, affirme l'écrivain russe Lev Kopelev, c'est le mythe libérateur de l'armée soviétique. « *Ce n'est qu'à l'époque de l'effondrement de l'URSS*, écrit-il, *que nous avons commencé à comprendre : la véritable guerre patriotique s'était déjà terminée à l'automne 1944* », avec les batailles de Stalingrad, Leningrad, Koursk et Orel. « *Tout ce qui s'est passé après était une guerre de conquête.* » Avec la complicité des Occidentaux, Staline complétait le butin territorial amassé en 1939-1940 avec le soutien de Hitler.

> Seule la chute du mur de Berlin et du communisme a ouvert la possibilité d'une Europe libérée, pacifiée, unifiée

Victoire, défaite, libération, soulagement ? Dans son discours à Berlin, François Mitterrand s'est fait l'écho de cette interrogation. Certains Allemands se demandent si, le 8 mai 1945, ils ont été vaincus ou libérés. Libérés parce que vaincus, serait-on tenté de répondre à la suite de Dietrich von Bonhöffer, dirigeant de l'Eglise confessante, qui refusa le pouvoir hitlérien : « *Je prie*, disait-il, *pour la défaite de la patrie afin qu'elle soit libérée.* »

Pour la moitié de l'Europe et une moitié de l'Allemagne, cette libération a pris la forme d'une nouvelle occupation soviétique, cette fois d'autant plus paradoxale que l'antifascisme y était de rigueur. « *Les Russes nous ont libérés de l'idée que le 8 mai 1945 était un jour de libération* », affirme le pasteur Friedrich Schorlemmer, figure de l'opposition au régime communiste est-allemand.

L'Europe de l'Est a dû attendre 1989-1990 pour entrevoir les promesses du 8 mai 1945. Seuls la chute du mur de Berlin et l'effondrement du communisme ont ouvert la possibilité d'une Europe libérée des dictatures, pacifiée et unifiée.

Le pire serait que les idées généreuses de 1945, presque aussitôt torpillées par la rivalité entre les grandes puissances, se révèlent encore des illusions. Les Etats d'Europe centrale et orientale attendent impatiemment d'être intégrés dans la famille des nations occidentales, tandis que dans les Balkans, les pratiques solennellement condamnées il y a cinquante ans sont redevenues banales, sous les yeux impuissants de la communauté internationale.

Le 8 mai 1945 ne devait pas seulement tirer un trait sur un passé tragique. Il avait suscité des espoirs qu'il est temps de réaliser. Après cinquante ans, voilà la vraie commémoration.

Daniel Vernet

★ ***Le Jour d'après. Douze témoignages de la libération des camps*** **de Karine Habif, préface d'Arno Klarsfeld, éditions Patrick Banon, 218 p., 120 F.** ***Vivre et survivre en France, 1939-1947*** **de Dominique Veillon, coll. « Histoire », Payot, 372 p., 145 F.** ***Vom Vergessen, vom Gedenken*** **(« De l'oubli et de la commémoration »), éditions Wallstein, Göttingen, 96 p.**

هكذا من الأصل

ENTREPRISES

MONNAIES Le billet vert a connu une très vive hausse jeudi 11 mai en fin de journée. En quelques heures, il est remonté de 1,3850 mark à 1,4350 mark et de 83,80 yens à 85,15 yens. Il est repassé au-dessus de la barre des 5 francs. La hausse du dollar se poursuivait vendredi 12 mai en matinée. Il s'échangeait à 1,4570 mark, 86,65 yens et 5,1100 francs. ● LES ANALYSTES ont été surpris par la violence du rebond du billet vert. Ils l'expliquent toutefois, *a posteriori*, par l'adoption par la Maison Blanche de sanctions commerciales contre le Japon qui pourraient mettre un terme à la politique délibérée de dollar faible menée par les Etats-Unis. ● UNE DÉTENTE des taux d'intérêt allemands que certains membres du conseil de la Bundesbank ont évoquée pourrait également profiter au dollar en rendant le deutschemark moins attractif.

Le dollar est reparti brutalement à la hausse

Le billet vert, en gagnant plus de 20 centimes face au franc en moins de 24 heures, est repassé au-dessus des 5 francs. Ce mouvement a surpris nombre de spécialistes, qui tablaient sur une poursuite de la baisse

DÉROUTANT MARCHÉ des changes ! Alors que de nombreux analystes annonçaient une nouvelle descente aux enfers du dollar, celui-ci s'est très brutalement redressé jeudi 11 mai après-midi. En quelques heures, le billet vert est remonté de 1,3850 mark à 1,4350 mark et de 83,80 yens à 85,15 yens. Face au franc, le dollar regagnait près de vingt centimes, passant de 4,88 francs à 5,05 francs. Vendredi matin, lors des premiers échanges entre banques, le dollar continuait sur sa lancée, s'inscrivant à 1,4570 mark, 86,65 yens et 5,1100 francs. Par rapport à ses plus bas niveaux historiques récemment atteints face aux monnaies allemande et japonaise (1,3450 mark et 79,75 yens), le dollar a regagné 8 % de sa valeur.

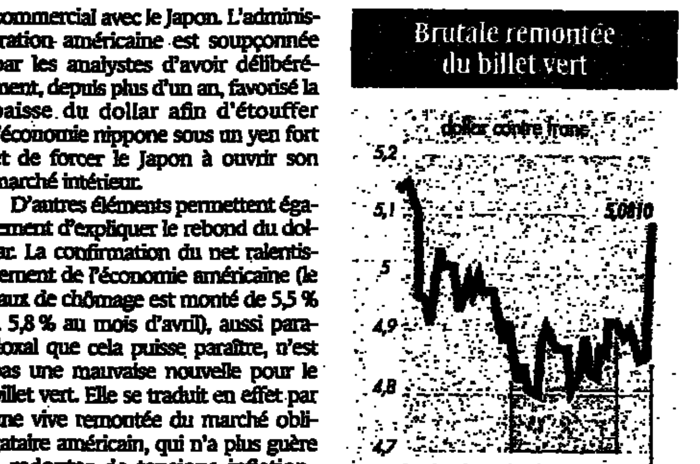
Le rebond du billet vert observé jeudi après-midi a été d'une très grande violence et il a pris de nombreux opérateurs des marchés financiers à contrepied. *« Cela a été sanglant »*, observait jeudi soir le directeur de la salle des marchés d'une grande banque française. Persuadés que le mouvement de baisse du dollar allait se poursuivre, les professionnels avaient en effet pris d'importantes positions vendeuses sur le billet vert. Ils ont dû liquider celles-ci en catastrophe afin de limiter les pertes subies. Le franchissement de plusieurs points de résistance – ces cours limites établis à l'avance par les spécialistes en analyse graphique à la suite de savants calculs – a accentué le rebond du billet vert. Le fait que le dollar réussisse à passer au-dessus de la barre de 1,4225 mark a notamment déclenché de nombreux ordres d'achats automatiques.

BAISSE DÉLIBÉRÉE ?

En dehors de cet aspect technique, plusieurs éléments permettent – au moins *a posteriori* – d'expliquer la remontée violente du dollar. L'annonce, mercredi, par l'administration américaine, de sanctions commerciales à l'encontre du Japon à la suite de l'échec des négociations sur l'ouverture du marché automobile nippon, a constitué un élément de soutien important pour le billet vert. Elle signifie, aux yeux des opérateurs des marchés financiers, que les Etats-Unis ont décidé d'utiliser une autre arme que celle du dollar faible pour tenter de réduire leur déficit commercial avec le Japon. L'administration américaine est soupçonnée par les analystes d'avoir délibérément, depuis plus d'un an, favorisé la baisse du dollar afin d'étouffer l'économie nippone sous un yen fort et de forcer le Japon à ouvrir son marché intérieur.

D'autres éléments permettent également d'expliquer le rebond du dollar. La confirmation du net ralentissement de l'économie américaine (le taux de chômage est monté de 5,5 % à 5,8 % au mois d'avril), aussi paradoxal que cela puisse paraître, n'est pas une mauvaise nouvelle pour le billet vert. Elle se traduit en effet par une vive remontée du marché obligataire américain, qui n'a plus guère à redouter de tensions inflationnistes. Depuis le mois de mai, le taux de rendement de l'emprunt d'Etat de référence à trente ans est descendu de 7,35 % à moins de 7 %, son plus bas niveau depuis le mois de mars 1994. Cette spectaculaire détente des taux d'intérêt à long terme profite à Wall Street. L'indice Dow Jones de la Bourse de New York vole de record en record. Les investisseurs internationaux, notamment japonais et allemands, se ruent sur le marché des valeurs mobilières américaines. Cet afflux de capitaux aux Etats-Unis profite au billet vert.

Brutale remontée du billet vert



Le dollar a retrouvé ses niveaux du mois de mars par rapport au franc.

L'atterrissage en douceur de l'économie américaine pourrait également contribuer à la réduction du déficit de la balance des comptes courants américains, considérée par les spécialistes comme l'un des principaux facteurs de la faiblesse structurelle du dollar. Le ralentissement de l'activité économique outre-Atlantique devrait se traduire par une diminution des importations alors que les exportations continueraient à se maintenir à un niveau élevé.

Dernier élément favorable au dollar : plusieurs membres du conseil de la Bundesbank ont récemment affirmé qu'on ne pouvait exclure une nouvelle détente des taux allemands. Une nouvelle baisse des taux d'intérêt allemands contribuerait à rendre le deutschemark moins attractif. Enfin le moindre intérêt des investisseurs pour la monnaie allemande pourrait également être favorisé par le retour de la stabilité chez ses partenaires européens.

L'adoption de la réforme du système des retraites en Italie a permis à la lire de se redresser. De la même façon, la fin de l'incertitude politique en France, avec l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République, a bénéficié au franc. Le dollar serait moins faible parce que le deutschemark deviendrait moins fort. Les prochains jours permettront de confirmer ce renversement de tendance du billet vert ou de découvrir qu'il ne s'agissait que d'un nouveau coup de tête des marchés.

Pierre-Antoine Delhommais

La Banque de France reste sur ses gardes

LE CONSEIL de la politique monétaire de la Banque de France (CPM), réuni jeudi 11 mai, a choisi de ne pas modifier ses taux directeurs. Il a notamment laissé inchangé le taux de ses prises en pension à 24 heures, qui reste fixé à 7,75 %. Cette décision n'a guère surpris les analystes. La prudence de l'institut d'émission n'est plus à démontrer.

On considère à la Banque de France que l'horizon n'est pas encore suffisamment dégagé pour permettre un assouplissement de politique monétaire. Certes, la victoire de Jacques Chirac a permis de lever l'incertitude politique. Mais les investisseurs attendent d'en savoir plus sur l'attachement à la stabilité monétaire et l'engagement européen du prochain gouvernement. Ils veulent surtout connaître plus précisément son programme économique, notamment en matière budgétaire, pour relâcher définitivement leur étreinte sur le franc. Dans ce contexte, la Banque de France estime qu'en baissant aujourd'hui ses taux, elle prendrait le risque de fragiliser le franc. Cette vigilance de l'institution d'émission ne fait pas l'unanimité. De nombreux analystes dénoncent la frilosité de la Banque de France, prisonnière, selon eux, de la logique selon laquelle une baisse des taux affaiblit nécessairement une devise. Cette pusillanimité freinerait la reprise du franc, qui ne demanderait qu'à s'apprécier face à la monnaie allemande. Le franc n'a d'ailleurs guère profité de la très vive hausse du dollar. Il s'échangeait vendredi matin 12 mai à 3,52 francs pour un deutschemark, alors qu'il était tombé deux jours auparavant à 3,5050 pour un mark. En refusant de baisser ses taux, la Banque de France entretiendrait par là même une psychologie négative sur le franc. Les investisseurs internationaux, notamment anglo-saxons, considèrent en effet que le niveau élevé des taux d'intérêt réels en France est incompatible avec la lutte contre le chômage dont le nouveau président de la République a fait sa priorité.

Le capital en mutation

SOCIÉTÉ POSTMODERNE, postindustrielle, posthistorique, bref, *« capitalism for ever »* ? Et si le capitalisme n'existait déjà plus, transformé en ce que Bernard Hugonnier appelle le *« surcapital »* ? Cet économiste possède un poste d'observation privilégié à l'OCDE pour voir comment le capitalisme traditionnel, toujours lié à l'Etat, et d'une certaine manière à la nation – comme l'a amplement démontré Fernand Braudel – est en train de subir une mutation sous l'effet de la multinationalisation.

BIBLIOGRAPHIE

Ce phénomène a connu quatre phases. Dans la première, les entreprises délocalisent. Elles produisent à l'étranger au lieu d'exporter ou de faire produire sous licence. Dans la deuxième, des échanges croisés naissent entre ses filiales. La troisième voit la croissance de la multinationale, son désir d'émancipation fiscale et monétaire. Dans un quatrième temps, elle devient globale ; ses produits sont conçus non pour quelques pays, mais pour le monde entier. C'est le temps du surcapital.

Outre qu'il est peu porteur de valeur morale (comment ne pas songer au projet de déménagement d'Alcatel, candidement imaginé par son PDG agacé par la justice de son pays ?), le surcapital est marqué par un affaiblissement de la division du travail, vis-à-vis de l'épargne comme du travail. Là est toute l'originalité de la thèse de M. Hugonnier : affirmer que la vieille main invisible d'Adam Smith, liant marché et division du travail, n'a plus aucune raison de tisser l'harmonie sociale.

Les conséquences sont graves. Le lien social faiblit. Les politiques économiques traditionnelles n'ont plus de sens. L'intérêt collectif n'est plus la somme des intérêts individuels, mais des intérêts des entreprises.

La coupure entre l'économique et le politique se radicalise. Combien de temps faudra-t-il pour comprendre que le monde de demain, qu'on le veuille ou non, sera construit autant par les Etats que par les multinationales ? Que la taille d'un Etat – voir Hongkong ou Singapour – n'a plus d'importance ? Qu'un nouveau contrat social, s'il doit naître, concernera les entreprises et les Etats du monde ?

Le livre de Bernard Hugonnier est aussi une brève histoire du capitalisme : Braudel, Polinyi, Marx sont fréquemment appelés à la rescousse ; mais aussi Hannah Arendt, Georges Dumézil, Pierre Clastres. Il est court, fort, pesé. C'est un véritable essai.

Bernard Maris

★ *Le Surcapital*, de Bernard Hugonnier, Economica, collection « Économie forum », 160 p., 125 F.



Lufthansa et SAS nouent une alliance stratégique

L'accord ne prévoit pas de prise de participations. Il vise à ce que les deux compagnies aériennes, désormais assainies, étendent leurs partenariats à l'échelle du globe

La compagnie allemande Lufthansa consolide sa place de deuxième transporteur aérien européen, après British Airways, et complète la liste des accords commerciaux qu'elle a déjà conclus sur d'autres continents avec la compagnie américaine United Airlines, la thaïlandaise Thai Airways et la brésilienne Varig. SAS, sa consœur scandinave, trouve un partenaire prestigieux après l'échec de son ambitieuse alliance avec Swissair, Austrian Airlines et KLM. Les deux compagnies sont désormais assainies et bénéficiaires après quelques années de pertes. Elles veulent accroître de 20 % leurs parts de marché en Europe et dans le monde.

COPENHAGUE
correspondance

« Nous ne pouvons pas nous en sortir seuls et ceux qui ne peuvent nous imiter seront condamnés à perdre ! » C'est en ces termes que le patron de la compagnie allemande Lufthansa, Jürgen Weber, a expliqué, jeudi 11 mai à Copenhague, l'alliance stratégique signée avec la compagnie scandinave SAS, à l'issue de plusieurs mois de négociations. En prévision de la libéralisation du trafic aérien européen en avril 1997, la Lufthansa tient à conforter son assise en Europe. *« La libéralisation transfrontalière exige une coopération transfrontalière également »*, selon la Lufthansa qui, après *« mûres réflexions »*, a choisi la SAS, *« un modèle parfait de coopération* [entre le Danemark, la Norvège et la Suède] *à l'heure où d'autres défendent leurs barrières protectrices nationales »*.

Cette alliance stratégique ne comporte pas beaucoup de risques. En effet, les deux compagnies n'envisagent pas de prises de participations croisées et préservent leur identité. Cette coopération vise à créer *« le réseau de transport aérien le plus grand et le plus complet d'Europe »*, ont affirmé M. Weber et le président de la SAS, Jan Stenberg. *« Ce que nous voulons, c'est améliorer notre compétitivité, renforcer notre expansion via une harmonisation de nos produits (comme le numéro de vol pour les avions, qu'ils soient affrétés par la SAS ou la Lufthansa) et de nos enregistrements, une mise en commun des salles d'attente et de nos systèmes de bonus, le tout dans l'optique d'offrir à la clientèle le plus grand nombre de vols et de destinations dans le monde. »* Une filiale commune doit voir le jour, mais elle sera réservée – dans un premier temps ? – aux trafics entre l'Allemagne et la Scandinavie. Francfort sera la principale plaque tournante dans cette alliance, à l'intérieur de l'Europe et vers les autres continents, tandis que Copenhague constituera un nœud central pour la Scandinavie, la région baltique et l'Asie du Nord-Est.

« Il est clair que l'alliance que nous avons avec Swissair et Austrian Airlines dans le cadre de l'accord "European quality alliance" est condamnée, tout comme la coopération avec notre partenaire Continental Airlines aux Etats-Unis », a souligné le patron de la SAS. Il a reconnu que *« depuis quelque temps, il avait approché United Airlines, la compagnie choisie par la Lufthansa afin d'étudier une coopération outre-Atlantique »*. La Lufthansa, pour sa part, a maintenu sa coopération avec la compagnie finlandaise, Finnair, en dépit des réticences de la SAS, et conserve ses participations dans Lauda Air (26,5 %) et Luxair (13 %). Les deux dirigeants SAS ont quelque difficulté à évaluer l'intérêt de leur rapprochement en termes de chiffre d'affaires. *« Nous croyons que nous allons augmenter notre chiffre d'affaires de quelque 5 % d'ici quatre à cinq ans »*, a estimé M. Stenberg. Les deux compagnies, après des années de crise, ont été assainies. SAS a accumulé quatre années de pertes consécutives avant de revenir en 1994 aux bénéfices (environ 1 milliard de francs). Deux fois plus grosse que sa consœur scandinave, Lufthansa a aussi traversé trois années de pertes avant de se redresser l'an dernier, affichant 1,5 milliard de francs de résultat net pour un chiffre d'affaires de quelque 55 milliards de francs. Alors que les trois Etats suédois, norvégien et danois possèdent encore la moitié du capital de SAS, l'Etat allemand a ramené la sienne de 54 % à 36 % fin 1994 dans la compagnie allemande et compte s'en désengager complètement avant la fin de 1996.

Deuxième compagnie européenne derrière British Airways, Lufthansa espère réussir avec cette alliance à cimenter sa position en Europe après avoir assuré des alliances intercontinentales aux Etats-Unis avec United Airlines, en Thaïlande avec Thai Airways et au Brésil avec Varig. *« Nous voulons augmenter notre part de marché de 20 % en Europe et dans le monde »*, ont affirmé les deux patrons scandinave et allemand. Il faut maintenant convaincre la Commission européenne de donner son feu vert à cette alliance. Convaincus qu'ils l'obtiendront, les deux patrons comptent que cette coopération entra en vigueur le 1er janvier 1996.

Alexandre Sarin

COMMENTAIRE

AIR FRANCE, L'INTROVERTIE

En proie à ses vieux démons, le groupe Air France accroît son isolement à l'heure où ses concurrents établissent des accords. Oubliée, l'alliance nouée en Europe centrale par Bernard Attali, ex-président d'Air France, et son frère Jacques Attali alors à la tête de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), avec la compagnie tchèque CSA. Le mariage ne fonctionnait pas. Sacrifiée, la prise de participation dans la compagnie belge Sabena. Air France aux prises avec ses propres problèmes n'était pas capable de jouer un rôle dynamique dans son tour de table.

Ces échecs ne sont pas propres au groupe aérien français. Toutes les compagnies connaissent des revers dans leur stratégie de coopération. Swissair et ses consœurs néerlandaise KLM, scandinave SAS et autrichienne Austrian Airlines, avaient échafaudé à quatre un ambitieux projet Alcazar, qui capota en 1993 lorsqu'il fallut répartir le pouvoir. Mais Swissair en devenant actionnaire à 47 % de Sabena, KLM en acquérant 20 % de Northwest et maintenant SAS avec Lufthansa, ont rebondi. British Airways, la première compagnie européenne, a établi de solides relais sur tous les continents.

Dans un espace de plus en plus déréglementé, les axes de coopération confortent et multiplient les places fortes. Mais Air France persiste dans son introversion. Elle s'appuie sur des accords commerciaux, mais très sectoriels, comme avec Air Canada sur les enregistrements, Aeroflot sur Paris-Saint Pétersbourg, Aeromexico sur Paris-Mexico ou Lufthansa pour le fret et la réservation. Rien d'envergure pour l'instant. Les seules dispositions structurantes ont été... franco-françaises. Avec la mauvaise fortune qu'on leur connaît chez Air Inter. Le PDG Christian Blanc négocie d'autres accords commerciaux, qui tardent à voir le jour, l'un, avec American Airlines, l'autre, avec Japan Airlines. Plus le temps passe, plus la déréglementation progresse, plus les partenaires potentiels avec de véritables atouts à partager sont difficiles à décider.

Gilles Bridier

Bataille de communication entre Nestlé et Danone

Le groupe suisse lance une campagne sur le petit déjeuner, le second inscrit son logo sur tous ses produits

LES GROUPES agroalimentaires Nestlé et Danone se livrent en France une véritable bataille de communication pour dégager des synergies entre leurs marques. Le problème est simple. Ces deux géants possèdent en France des marques fort connues des consommateurs : Nescafé, Vittel ou Chambourcy pour Nestlé ; Danone, Evian ou Belin pour le groupe Danone (ex-BSN). Mais le grand public ne sait pas que ces produits appartiennent à un même groupe. Ce phénomène n'était pas gênant jusqu'à la fin des années 80, où les groupes créaient une multitude de marques pour conquérir de nouveaux marchés. Depuis la crise de la consommation, les groupes doivent concentrer leurs efforts sur quelques marques très fortes. Et ils veulent faire bénéficier l'ensemble de leurs produits de l'image de qualité globale de leur groupe, qu'il s'agisse de Nestlé ou de Danone, qui a, à cet effet, abandonné le nom de BSN en 1994.

Les deux rivaux ont engagé depuis deux ans des opérations promotionnelles concernant plusieurs produits. Nestlé a lancé, mercredi 10 mai, une véritable OPA sur le marché du petit déjeuner. La filiale française du groupe suisse estime qu'il est le seul groupe à proposer les trois gammes de produits nécessaires à un repas du matin équilibré : une boisson instantanée, des céréales et un produit lacté. *« Petit déjeuner doit rimer avec Nestlé »*, résume Yves Barbieux, président de Nestlé France. L'offensive publicitaire, qui concerne vingt-quatre marques du groupe, a commencé le 10 mai par une campagne d'affichage, qui sera suivie de publicités sur les [illegible] matin.

Pour occuper durablement le secteur du petit déjeuner, Nestlé veut se donner une image « scientifique » de professionnel de la nutrition, mais aussi du plaisir et du goût, comme le fait son concurrent Kellogg's depuis 1989 avec sa journée nationale du petit déjeuner. M. Barbieux a annoncé la création d'un observatoire Nestlé du petit déjeuner, qui permettra à des experts – psychologues, médecins, nutritionnistes – d'étudier scientifiquement le moment du petit déjeuner.

La filiale française du numéro un mondial de l'agroalimentaire chasse, dans le domaine de la communication, sur les terres de son concurrent Danone. Son président, Antoine Riboud, avait réalisé un véritable coup de maître en lançant, en 1993, le Bingo des marques. Le principe était simple : les consommateurs devaient acheter des produits du groupe Danone de dix-sept marques différentes pour recevoir un chèque pouvant aller jusqu'à 500 francs. Devant le succès, Danone a renouvelé l'opération début 1995, elle a mobilisé plus de 200 000 participants. Le groupe Danone repart aujourd'hui à l'attaque : lors de son assemblée générale du 11 mai, il a annoncé qu'il inscrirait désormais le logo du groupe – un visage d'enfant et une étoile sur fond de ciel bleu – sur tous ses produits.

En France, Danone a aussi quelques longueurs d'avance en ce qui concerne l'image « scientifique ». *« Danone a préempté la valeur santé et nutrition, ce qui rend le travail de Nestlé plus difficile »*, précise Françoise Bonnal, directeur général de l'agence de publicité DDB. Antoine Riboud a fondé, dès 1991, l'institut Danone qui favorise la recherche dans le domaine nutritionnel et fait des campagnes d'information dans les crèches et les écoles sur la qualité de l'alimentation. Danone a poursuivi l'offensive médiatique en annonçant en 1994 la création par Amora et le CNRS d'un centre européen des sciences du goût, puis, le 6 avril 1995, la mise en place d'un centre Volvic sur la recherche des oligoéléments. Les sommes en jeu sont de l'ordre de quelques millions par an, mais l'enjeu essentiel est de se donner une image scientifique, à l'heure où les consommateurs se soucient des problèmes de santé.

Etape suivante : instaurer un dialogue direct avec le public. Nestlé aura un numéro de téléphone direct pour informer clients, médecins et diététiciens sur le petit déjeuner. C'était déjà le cas pour les consommateurs d'Astra-Calvé, filiale du groupe néerlandais Unilever qui détient la marque Fruit d'Or, inquiets des effets des corps gras sur le cholestérol. Kellogg's invite 5 000 Français à déguster ses produits lors de sa journée du petit déjeuner. Danone, lui, a décidé d'écrire à ses clients ; il a lancé le 11 mai un magazine trimestriel baptisé *Danoé*, le magazine des marques du groupe Danone, qui sera envoyé au million de foyers inscrits dans ses fichiers.

Arnaud Leparmentier

Biscuits chinois

Danone va racheter le plus grand producteur de biscuits de Chine du Sud, Jiangmen, près de Canton, qui réalise un chiffre d'affaires de 160 millions de francs. *« Cette acquisition nous permet de devenir le premier fa-* [illegible] », a annoncé jeudi 11 mai Franck Riboud, vice-PDG de Danone. Numéro un mondial du biscuit, Danone lance une véritable offensive sur ce secteur dans les pays émergents. Déjà leader en Inde, Danone a repris en 1994 Bagley, numéro un argentin, et Campineira, numéro deux au Brésil. Toujours en 1994, Danone a pris la majorité de la société Bolshevik, qui détient 30 % du marché du biscuit en Russie. Danone est déjà présent en Chine dans les produits laitiers.

Le marché automobile a connu une nouvelle baisse en avril

LES IMMATRICULATIONS européennes enregistrent une diminution de 3 % en avril par rapport au même mois de 1994 pour s'élever à 1,011 million d'unités. Le marché français, en recul de 12,3 %, est largement à l'origine de cette baisse. La reprise s'est en revanche fait sentir en Espagne et en Allemagne, où les immatriculations du mois d'avril ont respectivement augmenté en un an de 2,9 et 2,5 %. Globalement, le marché européen automobile a progressé de 0,2 % sur les quatre premiers mois de l'année, par rapport à la même période de l'année précédente. Fiat continue sa montée en puissance avec des ventes en hausse de 5,4 % en avril et de 9,9 % sur les quatre premiers mois.

■ **SEITA : Jean-Dominique Comolli, président du fabricant de cigarettes** privatisé en février, a affirmé son intention *« de se concentrer sur le métier du tabac en excluant toute diversification »*, devant près de 500 actionnaires de la Seita réunis, le 11 mai, pour leur première assemblée générale. La firme française suit avec attention la future privatisation son homologue espagnole Tabacalera. Au représentant du Comité national contre le tabagisme (CNCT) qui l'interpellait sur les dangers de la cigarette et sur les réglementations, le président a rappelé que son entreprise *« respecte les textes en usage. C'est à l'Etat qu'il convient de s'adresser en cas de réclamation, car il édicte les normes et les textes »*.

■ **GLASS STEAGALL ACT : le projet d'abrogation de cette loi américaine**, qui, depuis 1933, a institué une séparation entre les activités de banque commerciale et de banque d'affaires vient d'être présenté à la commission bancaire de la Chambre des représentants. Le texte est soutenu par le président de la Réserve fédérale, Alan Greespan. Ce projet est suivi de près par l'Association française des banques, dont les membres détiennent entre 90 et 95 milliards d'actifs aux Etats-Unis. La banque centrale américaine exigerait que les banques adoptant le futur statut « mixte » soient *« bien capitalisées »* avec un ratio Cooke d'au moins 10 %, un niveau que les banques européennes sont loin d'avoir atteint.

■ **RENAULT : un millier de salariés du groupe automobile du centre** technique de Rueil et de l'établissement de Boulogne de Renault ont manifesté le 11 mai à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), neutralisant durant près d'une heure la circulation. A Rueil, où les conflits sévissent depuis près de deux mois, la direction devait étudier, le 12 mai, avec les syndicats et les salariés, le protocole de sortie de conflit établi par l'intersyndicale CGT, CFDT, CFTC, FO.

■ **ROCKEFELLER CENTER : les sociétés Rockefeller Center Properties et RCP Associates**, propriétaires du Rockefeller Center, ensemble immobilier historique de New York, ont demandé jeudi 11 mai la protection de la loi sur les faillites. Ces deux filiales du Rockefeller Group Inc., dont le groupe japonais Mitsubishi Estate détient 80 %, ont été contraintes à cette mesure en raison de *« l'impact de la sévère et longue récession sur le marché immobilier new-yorkais »*. Achetée 1,4 milliard de dollars en 1989 (environ 9 milliards de francs), la participation de Mitsubishi a perdu près de la moitié de sa valeur en six ans.

■ **ASEA BROWN BOVERI : le groupe helvético-suédois ABB** a annoncé le 11 mai son intention de fermer d'ici à la fin de l'année son usine de York (nord de l'Angleterre), et de supprimer les 750 emplois de cette unité de construction ferroviaire qui fut le berceau de l'industrie du rail au début du XIXe siècle. En janvier dernier, ABB avait prévenu qu'il fermerait cette usine rachetée en 1989 au moment de sa privatisation, s'il n'obtenait pas de nouvelles commandes, ce qui a été le cas. L'annonce de la fermeture de ce qui fut le plus grand centre britannique de construction ferroviaire suscite une vive réaction des syndicats et du Parti travailliste.

Les salariés de Matra veulent toucher les dividendes de l'Espace

UN ARTICLE PUBLIÉ dans la *Nouvelle République* de Loir-et-Cher, le mercredi 10 mai, a mis le feu aux poudres chez Matra Automobile : reprenant une expression de la direction à propos des exigences des ouvriers de Romorantin, le journal évoquait les *« caprices de nantis »*. Pour ces salariés en grève depuis le 12 avril, c'en était trop. Au lieu du traditionnel arrêt de travail matinal d'une heure et demie, toujours vécu dans le calme, ils allumèrent un feu et manifestèrent bruyamment sans reprendre leur activité jusqu'à la relève de l'après-midi. Près de 200 salariés (sur un effectif de 900 personnes pour l'équipe du matin de l'usine « Romo 1 »), tous vêtus de la traditionnelle cotte bleue, ont occupé la cour de la première usine réservée au montage de l'Espace que Matra Automobile produit pour le compte de Renault.

Depuis un mois, les arrêts de travail se succèdent sur des points névralgiques des lignes de production. De sorte que, même si les grévistes sont minoritaires, la fabrication des Espace n'est assurée qu'à 40 % de son rythme normal (270 véhicules par jour).

Les revendications portent sur une augmentation mensuelle du salaire de base (AGS) de 500 francs, correspondant à une augmentation de plus de 6 % du salaire de départ d'un ouvrier (7 848 francs brut). Le 31 mars dernier, la direction de Matra Automobile proposait aux syndicats une AGS de *« 2 % plus 60 francs »*, se décomposant en 1 % à partir d'avril 1995 et 1 % en octobre. Malgré les diverses primes (individuelles, d'ancienneté...), l'intéressement et la participation (qui ont représenté 80 millions de francs, soit près de trois mois de salaire), les syndicats ont tous refusé de signer, y compris la CGC, qui n'avait jusqu'ici jamais marqué son opposition à la politique salariale de la société.

« Les primes sont par définition aléatoires. Ce que nous voulons, c'est une augmentation réelle et durable de notre pouvoir d'achat », explique Dominique Petat, délégué CFTC à Romorantin. *« Si l'on ajoute l'AGS aux primes accordées par la direction, on obtient 497 francs par mois et par personne* (hors intéressement et participation). *Nous souhaiterions juste toucher cette somme sous forme d'AGS »*, ajoute un ouvrier.

Les cols bleus de Romorantin considèrent leur revendication légitime, compte tenu des bénéfices de Matra Automobile. Après avoir longtemps été soutenue à bout de bras par les autres activités du groupe, la filiale a dégagé en 1994 un résultat net de 504 millions de francs, sur un bénéfice consolidé de 615 millions de francs de Lagardère Groupe. L'Espace, demeuré longtemps sans concurrent, aurait rapporté 3 milliards de francs de profit net au groupe depuis son lancement en 1984. Un chiffre que la direction ne dément pas. Jean-Luc Lagardère connaît bien le sujet : il a déjà jugé normal que, après avoir été longtemps renflouée par le groupe, Matra Automobile alimente à son tour les caisses au bénéfice d'activités en bas de cycle. *« Le montant élevé de la participation et de l'intéressement, qui ont représenté une année de salaire net sur les cinq derniers exercices, rendent ces revendications injustifiées »*, souligne François Lefevre, secrétaire général de Matra Automobile. *« D'autant que les ouvriers de Romorantin bénéficient des plus hauts salaires de la région et de la profession »*.

TRANSITION DIFFICILE

La direction ne cache d'ailleurs pas son inquiétude devant l'arrivée sur le marché des monospaces de Peugeot/Citroën/Fiat et Volkswagen/Ford. *« Il a suffi que Volkswagen annonce en mars dernier le lancement imminent du Sharan, faisant miroiter aux consommateurs un prix intéressant, pour que nos ventes diminuent en avril de 40 % en Allemagne, notre premier marché à l'export »*, souligne François Lefevre.

Mais ces revendications salariales cachent un malaise plus profond, révélateur d'une transition difficile que traverse aujourd'hui l'industrie automobile. L'usine de Romorantin présente la spécificité d'avoir un personnel jeune, la moyenne d'âge étant de 27 ans, que doivent lui envier les autres constructeurs français (42 ans chez Peugeot, 43 ans chez Renault). Ces jeunes, munis d'un CAP, d'un bac professionnel, voire d'un BTS, sont souvent plus qualifiés que leurs aînés et chefs d'équipe, promus à l'ancienneté. Cette situation crée des rancœurs que vient renforcer le refus de la direction de négocier avec ses salariés. *« Depuis le 21 avril, date à laquelle des hommes du siège sont venus nous dire que nous n'obtiendrons rien de plus, nous n'avons pas réussi à renouer le dialogue. Le directeur de l'usine nous évite constamment et reste enfermé dans son bureau. Nous ne pouvons pas accepter ce manque de considération »*, lance Dominique Pred Homme, déléguée FO à Romorantin. De surcroît, la direction n'envisage aujourd'hui aucune mesure sociale, sur la réduction du temps de travail, l'embauche d'intérimaires (au nombre de 200 sur un effectif total de 2 180 du site de Romorentin)... *« Nous travaillons dans des conditions très difficiles »*, estime Pierre Bertoux, délégué CGT. Commes ces ouvriers qui, domiciliés à Orléans ou à Blois, sont contraints de se lever à 3 heures du matin pour rejoindre, par les services d'autocar de la société, l'équipe du matin, qui embauche à cinq heures. Comme ces autres qui, employés sur les chaînes de l'usine *« Romo 1 »*, travaillent sur des installations anciennes et vétustes. L'alternance des jours de chômage technique et des heures supplémentaires, pour éviter la constitution des stocks, leur donne l'impression d'être considérés comme des *« pions »*.

Matra Automobile a déjà perdu la production de 2 000 voitures depuis le début du conflit. Ce qui représente, compte tenu du prix moyen de cession du véhicule à Renault de 90 000 francs, une perte de 180 millions. En accordant aux ouvriers ce qu'ils désiraient, la filiale du groupe Lagardère aurait dû accepter un surcoût de 18,2 millions de francs sur l'année...

Virginie Malingre

La Bourse de Paris renoue avec les 2 000 points

Le marché français des actions, qui a gagné 17 % en deux mois, confirme son regain très net d'optimisme

APRÈS L'AVOIR frôlé et tutoyé à plusieurs reprises, la Bourse de Paris a finalement renoué avec le niveau des 2 000 points, seuil qu'elle n'avait pas atteint depuis le 2 septembre 1994. Jeudi 11 mai en clôture, l'indice CAC 40 s'est inscrit à la cote 2 003,62, en progression de 0,35 %. Progression qui, par ailleurs, s'est effectuée dans un volume de transactions étoffé de plus de 6,5 milliards de francs et malgré des prises de bénéfice qui ont été bien absorbées par le marché.

On a, à de nombreuses reprises au cours de ces dernières semaines, évoqué l'importance des investisseurs étrangers, qui se trouvent une nouvelle fois à l'origine de la remontée de 17 % en deux mois de la Bourse de Paris. Les grandes maisons de courtage américaines considèrent que les actions françaises sont relativement bon marché compte tenu notamment de leurs espoirs de relance de la consommation et de l'investissement. La banque d'affaires américaine Morgan Stanley estime que le marché français possède l'un des plus forts potentiels de hausse en Europe dans les mois à venir. Elle voit l'indice CAC 40 au moins à 2 200 points d'ici à la fin de l'année.

L'élection de Jacques Chirac à la magistrature suprême n'est pas étrangère à ce regain d'intérêt des investisseurs étrangers pour la place de Paris. Ainsi les valeurs liées aux secteurs de l'immobilier et des BTP commencent à sortir du purgatoire, à la fois à la suite de la baisse des taux d'intérêt, mais aussi des projets de relance du logement que le nouveau président de la République avait évoqués lors de sa campagne.

Si la confiance revient grâce à un petit coup de pouce aux salaires et à des mesures prises rapidement pour réduire le chômage, les valeurs de la consommation et de la grande distribution, bien qu'ayant déjà fortement progressé ces dernières semaines, devraient encore figurer en bonne place dans le portefeuille des épargnants. Les valeurs financières, qui avaient notamment beaucoup souffert de la hausse des taux d'intérêt réels, pourraient retrouver la faveur des opérateurs si la détente des taux d'intérêt enregistrée ces dernières semaines pousse les autorités monétaires à assouplir leur politique. Les valeurs des assurances, dont les comptes ont été torpillés tout à la fois par la chute des obligations et le sinistre récurrent de leur secteur immobilier, pourraient entrevoir des jours meilleurs grâce au lancement de fonds de pension. Des mesures de relance en faveur de l'immobilier permettraient à ce secteur de sortir de l'enfer où l'avaient plongé tout à la fois l'éclatement de la bulle spéculative, la récession et le renchérissement des conditions du crédit.

Certains analystes commencent toutefois à faire preuve de prudence et considèrent que la hausse des derniers jours a été trop rapide. *« L'effet Chirac va s'estomper »*, explique l'un d'entre eux. *« Il faudra alors que les espoirs de reprise deviennent tangibles pour que la Bourse reste à des niveaux élevés »*, ajoute-t-il.

F. Bn.

Plus de pouvoirs aux actionnaires des sociétés néerlandaises

AMSTERDAM
de notre correspondant

« Une révolution culturelle. » C'est ainsi que plusieurs gros investisseurs institutionnels néerlandais ont accueilli l'annonce d'un accord entre la Bourse d'Amsterdam et l'Association des sociétés cotées (VEUO) sur le pouvoir des actionnaires. Le texte envisage deux cas de figure : la régulation *« en temps de paix »*, et celle, plus sensible, *« en cas d'offre publique d'achat inamicale »*.

La première situation offre aux actionnaires de sociétés néerlandaises une plus grande participation à la vie de l'entreprise. Elle prévoit d'accroître leur pouvoir sur les décisions *« concernant les changements statutaires, la composition du capital, les résultats annuels et le dividende »*. L'accord vise également à *« promouvoir la présence des actionnaires lors des assemblées générales, donc à améliorer leur information »*, indique Feijo Sickinghe, représentant de la VEUO. L'accord-cadre fait cependant l'impasse sur les mesures concrètes : *« Nous nous donnons jusqu'à juin prochain pour arrêter une liste, laquelle sera évaluée après deux ans et demi d'expérience »*, indique les signataires.

L'autre cas de figure concerne les OPA inamicales. Sur ce point, le texte ne remet pas en cause les mesures de protection que peuvent prendre les entreprises. En revanche, il s'inspire de l'exemple britannique pour mettre en place un *« take over panel »*, sorte de bureau d'experts indépendants chargé de juger la portée de l'OPA et d'empêcher éventuellement la cible de prendre des mesures de protection. La société à l'origine de l'OPA devra toutefois attendre dix-huit mois et représenter 70 % des actionnaires avant de faire appel à cette structure, dont le jugement, affirme Feijo Sickinghe, *« sera rapide et définitif »*.

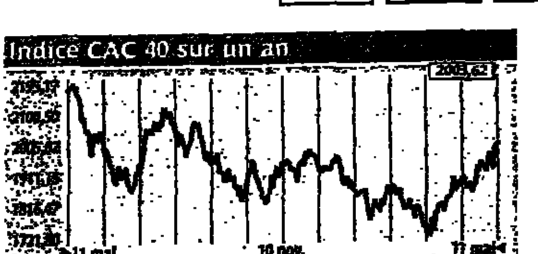
S'il a été favorablement accueilli par certains, l'accord a été rejeté par l'Association néerlandaise des petits porteurs, la VEB. Cette puissante structure s'élève contre l'existence d'une période d'attente. *« Quel acquéreur potentiel accomplira un énorme effort financier pour faire antichambre dix-huit mois sans être assuré du résultat de sa démarche ? »* Les actionnaires néerlandais ont, jusqu'à présent, peu de pouvoir. Les OPA inamicales aux Pays-Bas sont vouées à l'échec, en témoigne les rares exemples : tentative de rachat de l'éditeur Wolters Samson par Elsevier, ou du fabricant de matériel de bureau Ahrend par la société d'emballage Bührmann-Tetterode. Régulièrement, les entreprises néerlandaises justifient leur attitude en agitant le risque de voir *« les perles de l'industrie nationale »* livrées à des groupes étrangers.

Il n'est donc pas encore question de *« révolution culturelle »*, mais plutôt d'un déblocage notable d'une situation, notamment du fait des menaces brandies par le ministre des finances, Gerrit Zalm, un libéral convaincu de la nécessité de donner plus de pouvoir aux actionnaires.

Alain Franco

La fusion des trois plus grandes places allemandes pourrait faire disparaître les petites Bourses régionales

Le projet d'unification des Bourses allemandes ne date pas d'aujourd'hui : il y a une bonne dizaine d'années que les grandes banques allemandes militent pour une centralisation. En début de semaine *(Le Monde* du 10 mai), les Bourses de Francfort, Munich et Düsseldorf, qui réalisent à elles trois 87 % du volume des transactions boursières en Allemagne, ont signé une lettre d'intention prévoyant une étroite coopération. Selon ce projet, qui doit encore être approuvé par les directions de chacune des trois Bourses, les actions principales seront cotées simultanément et clôtureront au même prix à Francfort, Munich et Düsseldorf. *« La question est de savoir si les cinq autres Bourses régionales* – Brême, Hambourg, Berlin, Stuttgart et Hanovre – *vont pouvoir survivre »*, souligne Helmut Henschel, analyste à la WestLB. La crainte étant que toutes ces Bourses régionales voient leur activité s'effondrer.



■ **REBOND DU DOLLAR face à l'ensemble des devises à 1,4340 mark, 85,75 yens et 5,0740 francs vendredi matin, contre respectivement 1,3884 mark, 83,90 yens et 4,87 francs.**

■ **WALL STREET a établi un quatrième record consécutif jeudi. L'indice *Dow Jones des valeurs vedettes* a gagné 6,57 points (+0,15 %) à 4 411,19 points.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO a perdu 0,25 % vendredi 12 mai. La reprise du dollar contre yen a favorisé les achats, selon les opérateurs la tendance ne s'est pas inversée.**

■ **LE TAUX D'INTÉRÊT DES BONS DU TRÉSOR américains à 30 ans, principale référence, s'est établi jeudi à 6,99 %, inchangé par rapport à mercredi soir.**

■ **LE PRÉSIDENT de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a estimé jeudi qu'*« une baisse des taux directeurs allemands ne peut pas être la solution aux turbulences monétaires »*.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris sur sa lancée

La bourse de Paris poursuivait son ascension vendredi dans la matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 affichait une hausse de 0,82 % pour s'inscrire à 2020,05 points. La veille, la Bourse avait réussi à clôturer, pour la première fois depuis le 2 septembre 1994, au-dessus du seuil des 2 000 points. Les spécialistes en analyse graphique estiment que l'indice CAC 40 pourrait rapidement atteindre le niveau des 2050 points. S'il était franchi, la Bourse de Paris irait rapidement tester celui des 2100 points. L'optimisme des opérateurs, depuis la victoire de Jacques Chirac, ne se dément pas. Les investisseurs semblent persuadés que le prochain gouvernement aura d'abord comme priorité de doper la croissance pour lutter contre le chômage et non de s'atteler à la réduction des déficits publics. Le marché obligataire était d'ailleurs moins bien orienté vendredi matin que celui des actions. Le contrat notionnel du Matif cédait douze centièmes à 115,32 points.

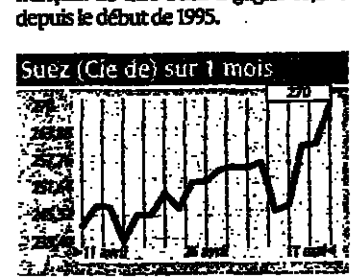
La Bourse de Paris profitait également de la très vive remontée du dollar. En vingt-quatre heures, le billet vert a regagné plus de vingt centimes face au franc et il est repassé au-dessus de la barre des 5 francs pour s'établir à 5,09 francs. Dopées par la reprise de la monnaie américaine, les valeurs « dollar » progressaient sensiblement, comme par exemple Rhône-Poulenc (+ 2,21 %). Alcatel-Alsthom se reprenait également et gagnait 1,43 % après avoir cédé la veille 8,4 %.

Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

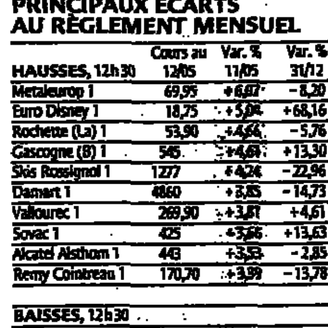
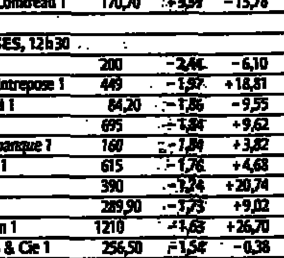
Suez, valeur du jour

LE TITRE de la compagnie de Suez s'est orienté à la hausse pour la quatrième fois consécutive, gagnant 3,5 % à 270 francs dans un volume d'échanges très étoffé de 918 000 titres. Cette embellie, due pour partie à la détente des taux d'intérêt qui profite au secteur bancaire, est également le fait d'achats massifs de Dynabourse, la maison de titres du Crédit agricole, actionnaire de Suez. La banque verte riposterait ainsi à la montée progressive de la BNP dans le capital de la holding. Une hypothèse que dément la société de Bourse, qui attribue ses achats aux ordres passés par des institutionnels français. *Le titre Suez a gagné 10,2 %* depuis le début de 1995.



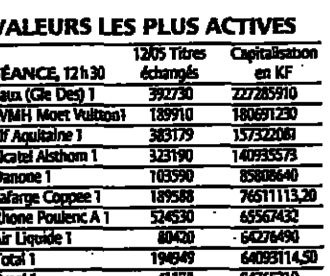
Suez (Cie de) sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

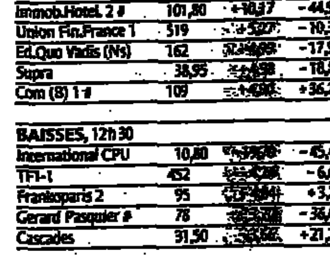
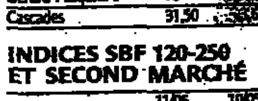
HAUSSES, 12h30	Cours au 12/05	Var. % 11/05	Var. % 31/12
Metaleurop 1	69,95	+6,87	−8,20
Euro Disney 1	18,75	+5,04	+68,16
Rochette (La) 1	53,90	+4,66	−5,76
Gascogne (B) 1	545	+4,61	+13,30
Skis Rossignol 1	1277	+4,24	−22,96
Damart 1	4860	+3,85	−14,73
Vallourec 1	269,90	+3,81	+4,61
Sovac 1	425	+3,66	+13,63
Alcatel Alsthom 1	443	+3,53	−2,85
Remy Cointreau 1	170,70	+3,99	−13,78
BAISSES, 12h30			
UIS 2	200	−2,44	−6,10
GTM-Entrepose 1	449	−1,97	+18,81
Finextel 1	84,20	−1,86	−9,55
Ecco 1	695	−1,84	+9,62
Selectibanque 1	160	−1,84	+3,82
Zodiac 1	615	−1,76	+4,68
BIS 1	390	−1,74	+20,74
Valeo 1	289,90	−1,73	+9,02
Cetelem 1	1210	−1,63	+26,70
Worms & Cie 1	256,50	−1,54	−0,38

VALEURS LES PLUS ACTIVES

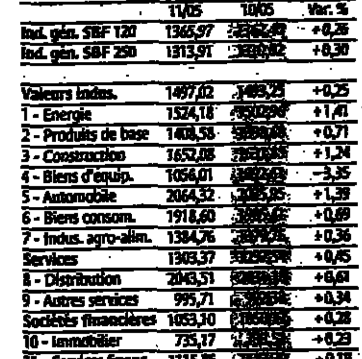
SÉANCE, 12h30	12/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Eaux (Gle Des) 1	392730	227285910
LVMH Moet Vuitton 1	189910	180691230
Elf Aquitaine 1	383179	157322081
Alcatel Alsthom 1	323190	140935573
Danone 1	103590	85808640
Lafarge Coppee 1	189588	76511113,20
Rhone Poulenc A 1	524530	65567432
Air Liquide 1	80420	64276490
Total 1	194949	64093114,50
Oreal 1	41130	54765210

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 12/05	Var. % 11/05	Var. % 31/12
Immob.Hotel. 2 #	101,80	+10,17	−44,97
Union Fin.France 1	519	+5,27	−10,36
Ed.Quo Vadis (Ns)	162	[illegible]	−17,97
Supra	38,95	[illegible]	−18,85
Com (B) 1 #	109	[illegible]	+36,25
BAISSES, 12h30			
International CPU	10,80	[illegible]	−45,45
TF1-1	452	[illegible]	−6,65
Frankoparis 2	95	[illegible]	+3,26
Gerard Pasquier #	78	[illegible]	−36,06
Cascades	31,50	[illegible]	+21,15

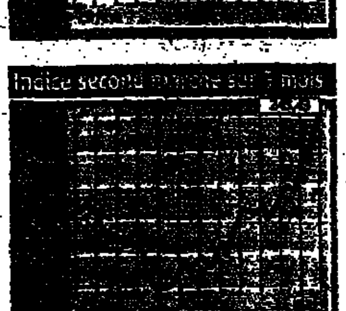
INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ



	11/05	10/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1365,97	[illegible]	+0,26
Ind. gén. SBF 250	1313,91	[illegible]	+0,30
Valeurs indus.	1497,02	[illegible]	+0,25
1 - Energie	1524,18	[illegible]	+1,41
2 - Produits de base	1408,58	[illegible]	+0,71
3 - Construction	1652,08	[illegible]	+1,24
4 - Biens d'équip.	1056,01	[illegible]	−3,35
5 - Automobile	2064,32	[illegible]	+1,39
6 - Biens consom.	1918,60	[illegible]	+0,69
7 - Indus. agro-alim.	1384,76	[illegible]	+0,36
Services	1303,37	[illegible]	+0,45
8 - Distribution	2043,51	[illegible]	+0,61
9 - Autres services	995,71	[illegible]	+0,34
Sociétés financières	1053,10	[illegible]	+0,28
10 - Immobilier	735,17	[illegible]	+0,23
11 - Services financ.	1115,85	[illegible]	+0,19
12 - Sociétés invest.	1134,60	[illegible]	+0,52
Ind. Second Marché	245,43	[illegible]	+0,30

Indice SBF 120 sur 3 mois


Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois

Nouveau record à Wall Street

LA BOURSE DE TOKYO a terminé sans grand changement, vendredi 12 mai, pris entre des achats de certaines valeurs exportatrices vedettes et des ajustements de positions avant le week-end. L'indice Nikkeï a perdu au final 40,97 points, soit 0,25 %, à 16 420,76 points. La reprise du dollar contre le yen a favorisé les achats, mais les opérateurs sont loin de penser que sa tendance s'est inversée.

Wall Street a établi pour sa part un quatrième record consécutif jeudi, à l'issue d'une séance irrégulière durant laquelle les investisseurs ont vendu les valeurs technologiques et acheté les cycliques dont l'évolution suit celle de l'économie. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 6,57 points (+ 0,15 %) à 4 411,19 points. Il s'était inscrit en clôture pour la première fois mercredi au-dessus du seuil des 4 400 points.

L'indice des prix à la production a progressé de 0,5 % en avril, sa plus forte hausse en cinq mois, alors que les analystes tablaient sur une hausse de 0,3 %. Les ventes de détail ont reculé pour la seconde fois en trois mois, avec une baisse de 0,4 % contre une hausse attendue de 0,1 %.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 11/05	Cours au 10/05	Var. en %
Paris CAC 40	2003,62	1996,67	+0,35
New-York/DJ indus.	4404,27	4404,62	−0,01
Tokyo/Nikkei	16461,70	16826,50	−2,22
Londres/FT100	3317,90	3290,10	+0,84
Francfort/Dax 30	2078,08	2059,06	+0,92
Frankfort/Commer.	770,17	762,35	+1,02
Bruxelles/Bel 20	1646,57	1646,57	—
Bruxelles/Général	1451,95	1448,13	+0,26
Milan/MIB 30	15481	15419	+0,40
Amsterdam/Gé. Cbs	287,40	285,80	+0,56
Madrid/Ibex 35	299,92	300,71	−0,26
Stockholm/Affarsal	1222,12	1215,67	+0,53
Londres FT30	2514,10	2504,10	+0,40
Hong Kong/Hang S.	9025,66	8796,88	+2,53
Singapour/Strait t	2164,60	2091,90	+3,36

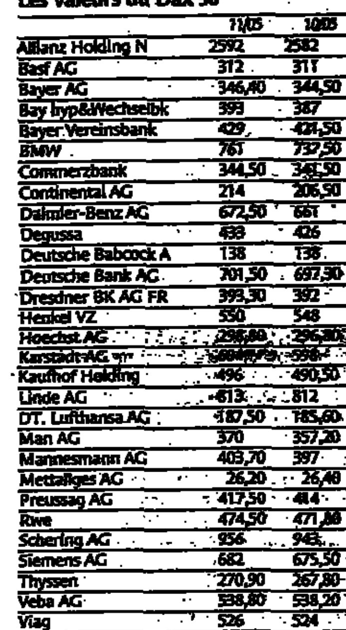
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	11/05	10/05
Alcoa	44,50	43,37
American Express	35,62	35,25
Allied Signal	40,75	41,12
AT & T	51,50	51,50
Bethlehem	14,87	14,75
Boeing Co	54,37	54,50
Caterpillar Inc.	58,87	58,75
Chevron Corp.	47,62	49,12
Coca-Cola Co	60,87	61,50
Disney Corp.	54	53,12
Du Pont Nemours&Co	69	68,12
Eastman Kodak Co	61	59,87
Exxon Corp.	69,87	70,37
Gén. Motors Corp.H	41,62	41,37
Gén. Electric Co	58,37	59,25
Goodyear T & Rubbe	40,25	40
IBM	94	93,87
Intl Paper	78,87	77,62
J.P. Morgan Co	67,87	68,50
Mc Don Dougl	65,37	64,87
Merck & Co.Inc.	43,12	43,12
Minnesota Mng.&Mfg	61,75	61,75
Philip Moris	71,50	71,87
Procter & Gamble C	70,75	71
Sears Roebuck & Co	56,12	55,12
Texaco	68,12	69,12
Union Carb.	31,50	31,50
Utd Technol	76,37	74,50
Westingh. Electric	14,87	15
Woolworth	15,87	15,37

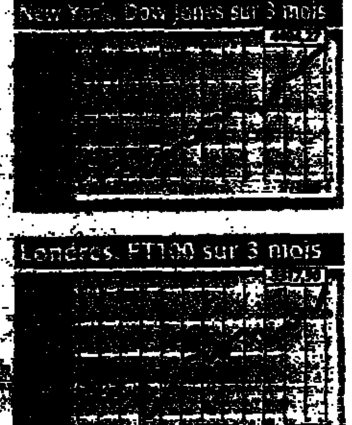
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	11/05	10/05
Allied Lyons	5,48	5,61
Barclays Bank	6,69	6,56
B.A.T. Industries	4,89	4,81
British Aerospace	5,42	5,43
British Airways	4,32	4,26
British Gas	2,98	2,99
British Petroleum	4,69	4,65
British Telecom	4,07	4,04
B.T.R.	3,41	3,39
Cadbury Schweppes	4,64	4,55
Eurotunnel	2,10	2,07
Glaxo	7,45	7,29
Grand Metropolitan	3,90	4,02
Guinness	4,74	4,75
Hanson Plc	2,45	2,39
Great Ic	6,07	6,04
H.S.B.C.	7,83	7,62
Impérial Chemical	7,70	7,61
Lloyds Bank	6,82	6,66
Marks and Spencer	4,28	4,24
National Westminst	5,54	5,48
Peninsular Orienta	5,84	5,81
Reuters	4,80	4,76
Saatchi and Saatch	1,05	1,03
Shell Transport	7,67	7,63
Smithkline Beecham	5,02	4,95
Tate and Lyle	4,38	4,38
Univeler Ltd	11,90	11,94
Wellcome	10,72	10,63
Zeneca	9,31	9,28

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30



	11/05	10/05
Allianz Holding N	2592	2582
Basf AG	312	311
Bayer AG	346,40	344,50
Bay hyp&Wechselbk	393	387
Bayer Vereinsbank	429	421,50
BMW	761	737,50
Commerzbank	344,50	341,50
Continental AG	214	206,50
Daimler-Benz AG	672,50	661
Degussa	433	426
Deutsche Babcock A	138	138
Deutsche Bank AG	701,50	697,50
Dresdner BK AG FR	393,30	392
Henkel VZ	550	548
Hoechst AG	298,80	296,80
Karstadt AG	[illegible]	[illegible]
Kaufhof Holding	496	490,50
Linde AG	813	812
DT. Lufthansa AG	187,50	185,60
Man AG	370	357,20
Mannesmann AG	403,70	397
Mettallges AG	26,20	26,40
Preussag AG	417,50	414
Rwe	474,50	471,80
Schering AG	956	943
Siemens AG	682	675,50
Thyssen	270,90	267,80
Veba AG	538,80	538,20
Viag	526	524
Wellag AG	1080	1080


New York, Dow Jones sur 3 mois


Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

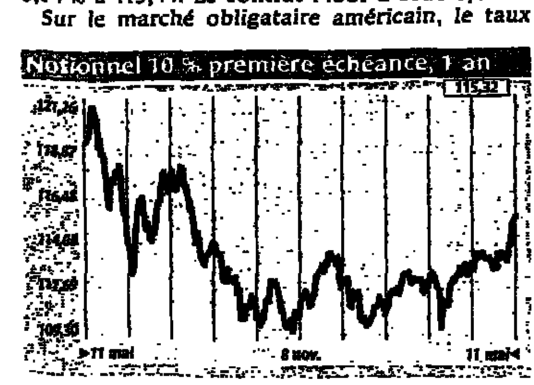
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Le Matif incertain

LE MATIF – marché des obligations d'Etat françaises – a entamé la séance du vendredi 12 mai quasiment inchangé en très léger recul de 2 centièmes à 115,42. Jeudi, le marché obligataire avait subi des prises de bénéfice plus importantes, le contrat sur notionnel cédant 0,04 % à 115,44. Le contrat Pibor a cédé 0,17 %.

Sur le marché obligataire américain, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, s'établissait à 6,99 % en fin d'après-midi, inchangé par rapport à mercredi soir. Il était tombé à 6,96 % en début de séance, avant de remonter dès la publication de statistiques mitigées sur l'activité de l'économie américaine, puis de fluctuer *étroitement*.



Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 11/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,69	7,89	8,44	1,80
Allemagne	4,50	7,08	7,70	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	3,31	4,75	0,20
États-Unis	5,88	7,02	7,35	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 11/05	Taux au 10/05	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,32	7,33	101,80
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,52	7,47	102,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,81	7,79	102,67
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,89	7,87	103,13
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,36	8,34	102,63
Obligations françaises	8,08	8,05	102,27
Fonds d'État à TME	−0,74	−0,74	100,17
Fonds d'État à TRE	−0,42	−0,42	99,41
Obligat. franç. à TME	−0,68	−0,57	99,92
Obligat. franç. à TRE	+0,09	+0,08	100,53

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 11/05	Vente 11/05	Achat 10/05	Vente 10/05
Jour le jour	7,68	—	[illegible]	—
1 mois	7,68	8,18	7,90	8,05
3 mois	7,56	8,06	7,95	8,20
6 mois	7,18	7,68	7,57	7,82
1 an	6,81	7,31	7,15	7,40
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,56	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	7,17	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	6,72	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	6,64	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	6,59	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	6,13	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	6,18	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	6,34	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 11/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	180079	115,32	115,78	115,18	115,44
Sept. 95	4448	114,74	115,16	114,64	114,88
Déc. 95	376	114,46	114,84	114,42	114,60
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	35878	93,30	93,47	93,23	93,26
Sept. 95	13344	93,80	94	93,81	93,84
Déc. 95	6963	93,95	94	93,83	93,84
Mars 96	2625	93,86	93,89	93,74	93,75
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	3127	85,40	85,78	85,28	85,46
Sept. 95	—	—	—	—	85,40

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 11/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 95	35885	1991	2017	1988	2008
Juin 95	7325	1972	1999	1971,50	1991
Juillet 95	186	1974	1991,50	1974	1992
Sept. 95	56	2010	2010	2010	2011,50

LES MONNAIES

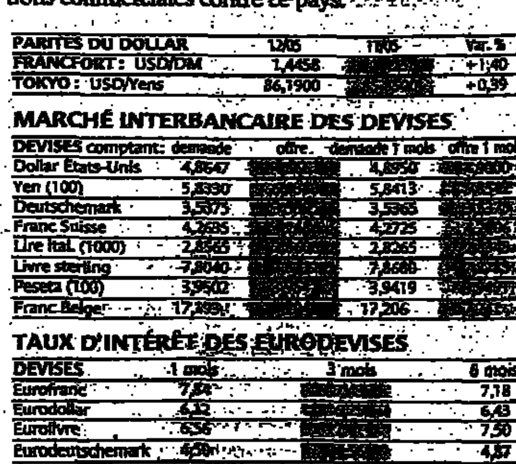
US/F ↗ 4,9570 | US/DM ↗ 1,4458 | US/Y ↗ 86,1900 | DM/F ↗ 3,5139 | £/F ↗ 7,8015

Rebond du dollar

LE DOLLAR a nettement progressé face aux principales devises jeudi soir et vendredi matin. Il s'inscrivait à 1,4392 mark, 86 yens et 5,0740 francs vendredi matin contre respectivement 1,3884 mark, 83,90 yens et 4,87 francs jeudi matin. Le redressement du dollar a débuté durant la nuit, profitant de l'affaiblissement du deutschemark, à la suite d'allusions par les responsables *allemands aux possibilités d'un relâchement* de la politique monétaire de ce pays, a indiqué M. Renfer. Face au yen, la devise américaine a bénéficié de l'abandon par les Etats-Unis de la politique du yen fort, qui va être remplacée par des actions concrètes pour réduire le déficit commercial avec le Japon, a relevé cet économiste, en faisant référence au déclenchement la veille du mécanisme de sanc*tions commerciales* contre ce pays.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 11/05	% 10/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	351,3900	+0,37	341	[illegible]
Ecu	6,4845	+0,25	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9570	+2,01	4,5500	[illegible]
Belgique (100 F)	17,0845	+0,26	16,6000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	313,7200	+0,14	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0175	+0,55	2,7200	[illegible]
Danemark (100 krd)	89,8300	+0,20	85	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,0040	+1,42	7,6000	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,8015	+0,91	7,3500	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1680	+0,37	1,9500	[illegible]
Suède (100 krs)	68,5400	+1,02	62	[illegible]
Suisse (100 F)	422,2300	+0,43	415	[illegible]
Norvège (100 k)	78,5100	+0,98	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	49,9600	+0,18	48,7000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0635	+0,46	3,7000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3400	+0,30	3	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,6624	+2,38	3,3000	[illegible]
Japon (100 yens)	5,8387	+0,18	5,6000	[illegible]
Finlande (mark)	114,9600	+0,17	110	[illegible]



PARITÉS DU DOLLAR	12/05	11/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4458	[illegible]	+1,40
TOKYO : USD/Yens	86,1900	[illegible]	+0,39

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	4,8647	[illegible]	4,8950	[illegible]
Yen (100)	5,8330	[illegible]	5,8413	[illegible]
Deutschemark	3,5075	[illegible]	3,5365	[illegible]
Franc Suisse	4,2685	[illegible]	4,2725	[illegible]
Lire ital. (1000)	2,8565	[illegible]	2,8265	[illegible]
Livre sterling	7,8040	[illegible]	7,8680	[illegible]
Peseta (100)	3,9502	[illegible]	3,9419	[illegible]
Franc Belge	17,199	[illegible]	17,206	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,84	[illegible]	7,18
Eurodollar	6,12	[illegible]	6,43
Eurolivre	6,56	[illegible]	7,50
Eurodeutschemark	4,50	[illegible]	4,87

L'OR

	cours 11/05	cours 10/05
Or fin (k. barre)	59600	60700
Or fin (en lingot)	60200	60850
Once d'Or Londres	383,20	—
Pièce française(20f)	349	352
Pièce suisse (20f)	350	353
Pièce Union lat(20f)	350	351
Pièce 20 dollars us	2480	2400
Pièce 10 dollars us	1550	1450
Pièce 50 pesos mex.	2250	2275

LE PÉTROLE

En dollars	cours 11/05	cours 10/05
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	17,16	17,10
Crude Oil (New York)	20,30	20,30

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	11/05	10/05
Dow-Jones comptant	195,76	[illegible]
Dow-Jones à terme	282,04	[illegible]
Moody's	[illegible]	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2739	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2733,50	[illegible]
Aluminium comptant	1707	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1722,50	[illegible]
Plomb comptant	568,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	5875	[illegible]
Etain à 3 mois	5865	[illegible]
Zinc comptant	1018	[illegible]
Zinc à 3 mois	1040	[illegible]
Nickel comptant	6970	[illegible]
Nickel à 3 mois	6970	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	[illegible]
Platine à terme	0,80	[illegible]
Palladium	168,25	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	1,24	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,41	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	163,50	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	335,10	[illegible]
Orge (Londres)	108	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1301	[illegible]
Café (Londres)	3079	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	1,10	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,02	[illegible]

هكذا من الأصل

95/7

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 12 MAI

Liquidation : 23 mai

Taux de report : 8,88

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,93 %

CAC 40 : 2022,21

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Quotité négocia-tion (1)
EDF-GDF 3%	7360	7360	—	5
B.N.P.(T.P)	1020	995	-2,45	10
Cr.Lyonnais(T.P.)	865	865	—	10
Renault (T.P.)	1910	1911	+0,05	10
Rhone Poulenc(T.P)	2050	2080	+1,46	10
Saint Gobain(T.P.)	1170	1165	-0,42	10
Thomson S.A (T.P)	1090	[illegible]	—	10
Accor 1	626	621	-0,80	25
Air Liquide 1	792	802	+1,26	10
Alcatel Alsthom 1	427,90	443	+3,53	10
Alcatel Cable 1	345	351,10	+1,77	10
Alspi 1	375	373	-0,53	50
AGF-Ass.Gen.France	190,20	193	+1,47	10
Axa 1	271,20	273,40	+0,81	5
Bail Invest. 1	887	881	-0,68	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	600	601	+0,17	1
Bque Colbert C2#	65,25	—	—	25
Bazar Hot. Ville 2	538	535	-0,56	50
Bertr.Faure (EBF)1	198,60	200,80	+1,11	5
BIC 1	801	803	+0,25	25
BIS 1	396,90	390	-1,74	25
B.N.P. 1	260	261,20	+0,46	10
Bollore Techno.1	511	509	-0,39	1
Bongrain 1	2820	2811	-0,32	1
Bouygues 1	629	632	+0,48	25
Canal+ 1	723	731	+1,11	5
Cap Gemini Sogeti 1	174	173,60	-0,23	10
Carnaudmetalbox 1	190,70	192,20	+0,79	50
Carrefour 1	2526	2531	+0,20	5
Casino Guichard 1	147,50	148,30	+0,54	50
Casino Guich.ADP 1	120	119	-0,83	50
Castorama Dl (Li)1	822	822	—	10
C.C.F. 1	231,80	234,90	+1,34	10
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	56,60	57	+0,71	100
Cegid.(Ly) 1	479,10	478,50	-0,13	10
CEP Communication1	515	510	-0,97	50
Cerus Europ.Reun 1	91,50	91,40	-0,11	5
Cetelem 1	1230	1210	-1,63	10
CGIP 1	1139	1140	+0,09	5
Chargeurs 1	1047	1070	+2,20	1
Christian Dior 1	445,10	451,90	+1,53	5
Ciments Fr.Priv.B1	248	246	-0,81	25
Clarins 1	446,50	459	+2,80	10
Club Mediterranee1	512	520	+1,56	50
Coflexip	291	296	+1,72	1
Colas 1	1009	1000	-0,89	25
Comptoir Entrep. 1	219	[illegible]	—	100
Comptoir Moder. 1	1501	1514	+0,87	5
CPR 1	394	394	—	25
Cred.Fon.France 1	662	674	+1,81	10
Credit Local Fce 1	442,10	444,90	+0,63	1
Credit Lyonn.CIP 1	263	263,60	+0,23	25
Credit National 1	417,90	414	-0,93	10
CS(ex.CSEE)1	346	355,80	+2,83	25
Damart 1	4680	4860	+3,85	1
Danone 1	820	830	+1,22	10
Dassault-Aviation1	447	462	+3,36	10
Dassault Electro 1	327	327	—	10
De Dietrich 1	2660	2674	+0,53	1
Degremont 1	412	415	+0,73	10
Dev.R.N-P.Cal#Li 2	68,85	68,10	-1,09	50
DMC (Dollfus Mi)1	263	266	+1,14	50
Docks France 1	750	757	+0,93	25
Dynaction 1	142,10	141,20	-0,63	25
Eaux (Cie Des) 1	564	581	+3,01	10
Ecco 1	708	695	-1,84	25
Eiffage 1	992	995	+0,30	10
Elf Aquitaine 1	407,50	412	+1,10	1
Eridania Beghin 1	756	752	-0,53	50
Essilor Intl 1	885	880	-0,56	25
Essilor Intl ADP 1	605	604	-0,16	25
Esso 1	590	590	—	50
Eurafrance 1	1595	1600	+0,31	5
Euro Disney 1	17,85	18,75	+5,04	100
Euro RSCG W.W 1	498	503	+1	10
Europe 1-1	1260	1269	+0,71	1
Eurotunnel 1	16,80	16,60	-1,19	50
Filipacchi Medias1	735	740	+0,68	10
Finextel 1	85,80	84,20	-1,86	100
Fives-Lille 1	478	475	-0,63	50
Fromageries Bel 1	4350	4405	+1,26	1
Galeries Lafayet.1	2060	2100	+1,94	1
GAN 1	184	187	+1,63	10
Gascogne (B) 1	521	545	+4,61	50
Gaz et Eaux 1	1970	1985	+0,76	1
Geophysique 1	392	388	-1,02	50
G.F.C. 1	398	396	-0,50	10
Groupe Andre S.A.1	460	460	—	10
Groupe De La Cite1	889	887	-0,22	10
GTM-Entrepose 1	458	449	-1,97	50
Guilbert 1	483	482,10	-0,19	5
Guyenne Gascogne 1	1387	1391	+0,29	5
Havas 1	442,90	440	-0,65	25
I.D.I.A 1	135,80	135,50	-0,22	50
Imetal 1	566	580	+2,47	25
Immeubl.France 2	377,50	379,90	+0,64	10
Immob.Phenix 1	68,70	70,30	+2,33	100
Ingenico 1	84,95	85	+0,06	25
Interbail 1	370	369,80	-0,05	25
Intertechnique 1	579	573	-1,04	10
Jean Lefebvre 1	378	376	-0,53	10
Klepierre 1	593	597	+0,67	25
Labinal 1	829	832	+0,36	25
Lafarge Coppee 1	398	406,40	+2,11	1
Lagardere (MMB) 1	113,80	114	+0,18	25
Lapeyre 1	335	340	+1,49	25
Lebon 2	250	252,50	+1	25
Legrand 1	7600	7650	+0,66	1
Legrand ADP 1	4800	4820	+0,41	1
Legris Indust. 1	396	404	+2,02	50
Locindus 1	834	842	+0,96	25
L'Oreal 1	1332	1325	-0,53	10
LVMH Moet Vuitton1	938	957	+2,03	10
Lyonnaise Eaux 1	528	531	+0,57	5
Marine Wendel 1	387	385,20	-0,47	50
Matra-Hachette 1	110,80	110,80	—	50
Metaleurop 1	65,95	69,95	+6,07	100
Metrologie Inter.1	32,30	32,25	-0,15	1
Michelin 1	227,80	230,90	+1,36	50
Moulinex 1	118	121	+2,54	100
Navigation Mixte 1	1002	1012	+1	5
Nord-Est 1	140	141,70	+1,21	100
Nordon (Ny) 2	349,10	349,50	+0,11	25
NRJ # 1	466	469	+0,64	10
Olipar 1	12,10	11,95	-1,24	100
Paribas 1	336,50	336,30	-0,06	1
Pechiney CIP 1	309,90	310,50	+0,19	50
Pechiney Intl 1	127,80	129,50	+1,33	100
Pernod-Ricard 1	325	326,90	+0,58	5
Peugeot 1	766	765	-0,13	25
Pinault-Prin.Red.1	1149	1152	+0,26	5
Plastic-Omn.(Ly) 1	565	564	-0,18	25
Poliet 1	465,70	469	+0,71	25
Primagaz 1	873	893	+2,29	25
Promodes 1	1194	1196	+0,17	10
Publicis 1	433	435	+0,46	10
Radiotechnique 1	511	513	+0,39	25
Remy Cointreau 1	165,10	170,70	+3,39	25
Renault 1	181	180,80	-0,11	1
Rexel 1	814	811	-0,37	25
Rhone Poulenc A 1	122,30	125,60	+2,70	10
Rochette (La) 1	51,50	53,90	+4,66	100
Roussel Uclaf 1	710	726	+2,25	25
Rue Imperiale(Ly)1	3650	3650	—	1
Sade (Ny) 1	190,40	190	-0,21	50
Sagem 1	2710	2690	-0,74	1
Saint-Gobain 1	665	666	+0,15	10
Saint-Louis 1	1580	1576	-0,25	5
Salomon (Ly) 1	2060	2075	+0,73	10
Salvepar (Ny) 2	435	440,80	+1,33	25
Sanofi 1	292,50	293,30	+0,27	5
Sat 2	2190	2160	-1,37	1
Saupiquet (Ns) 1	1170	1190	+1,71	25
Schneider 1	395	402	+1,77	25
SCOR S.A 1	121	121	—	10
S.E.B. 1	551	550	-0,18	10
Sefimeg 1	319	318,90	-0,03	5
SEITA 1	149,40	149,20	-0,13	1
Selectibanque 1	163	160	-1,84	100
SFIM 2	900	890	-1,11	1
SGE 1	186	190	+2,15	100
Sidel 1	1502	1510	+0,53	5
Simco 1	460	469	+1,96	25
S.I.T.A 1	728	720	-1,10	10
Skis Rossignol 1	1225	1277	+4,24	10
Sligos 1	451	455,10	+0,91	25
Societe Gale A 1	588	593	+0,85	10
Sodexho 1	919	931	+1,31	10
Sommer-Allibert 1	1925	1929	+0,21	1
Sophia 1	455	455	—	25
Sovac 1	410	425	+3,66	10
Spie Batignolles 1	232,50	232,50	—	25
Spir Communic. 1	480	482	+0,42	1
Strafor Facom 1	646	650	+0,62	10
Suez 1	270	273,30	+1,22	1
Synthelabo 1	251	253	+0,80	25
Technip S.A. 1	304,50	310	+1,81	1
Thomson-CSF 1	141,60	144	+1,69	100
Total 1	325	329	+1,23	1
UAP 1	147,50	145,90	-1,08	10
UFB Locabail 1	386	386	—	10
UGC DA (M) 1	166	165,50	-0,30	25
Ugine S.A 1	372	373,50	+0,40	5
UIC 1	97	96,10	-0,93	10
UIF 1	463	469,90	+1,49	25
UIS 2	205	200	-2,44	10
Unibail 1	504	502	-0,40	25
Union Assur.Fdal 1	562	556	-1,07	1
Valeo 1	295	289,90	-1,73	10
Vallourec 1	260	269,90	+3,81	100
Via Banque 1	306,50	315	+2,77	25
Worms & Cie 1	260,50	256,50	-1,54	10
Z Gr.Zannier #Ly 1	115	118,50	+3,04	10
Zodiac 1	626	615	-1,76	1
Elf Gabon 1	1015	1019	+0,39	25

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Quotité négocia-tion (1)
ABN Amro Holding 1	185,10	185,20	+0,05	50
American Express 1	174,90	182	+4,05	50
Anglo American 1	271,20	281,10	+3,65	50
Amgold 1	419	418	-0,23	50
Arjo Wiggins App.1	21,90	21,90	—	100
A.T.T. 1	254,50	264,90	+4,08	100
Banco Santander 1	188	—	—	50
Barrick Gold 1	116,20	116	-0,17	100
B.A.S.F. 1	■ 1055	1068	+1,23	25
Bayer 1	1208	1214	+0,49	25
Blenheim Group 1	18	18,50	+2,77	100
Buffelsfontein 1	32,20	33	+2,48	100
Chase Manhattan 1	225,80	233,80	+3,54	50
Cordiant PLC 1	8,05	8,30	+3,10	100
Daimler Benz 1	2374	2382	+0,33	10
De Beers 1	137	142,60	+4,08	100
Deutsche Bank 1	2450	2459	+0,36	10
Dresdner Bank 1	1380	1385	+0,36	10
Driefontein 1	66,40	67,75	+2,03	100
Du Pont Nemours 1	335,10	352	+5,04	50
Eastman Kodak 1	298,30	308,10	+3,28	50
East Rand 1	4,90	5	+2,04	500
Echo Bay Mines 1	45,75	45,50	-0,54	100
Electrolux 1	239	—	—	100
Ericsson 1	340	349	+2,64	100
Exxon Corp. 1	345,60	357	+3,29	100
Ford Motor 1	137,60	140	+1,74	100
Freegold 1	55,35	57,50	+3,88	100
Gencor Limited 1	15,95	16,70	+4,70	500
General Electric 1	291,10	295,30	+1,44	50
General Motors 1	■ 228,30	229,10	+0,35	50
Generale Belgique1	380	—	—	50
Grd Metropolitan 1	31	30,70	-0,96	100
Guinness Plc 1	38	38,25	+0,65	100
Hanson Plc 1	18,80	19,75	+5,05	500
Harmony Gold 1	41,50	41,25	-0,60	100
Hewlett-Packard 1	336,50	349	+3,71	50
Hitachi 1	46,80	48,20	+2,99	500
Hoechst 1	1057	1074	+1,60	25
I.B.M 1	465	477	+2,58	25
I.C.I 1	57,40	61,85	+7,75	100
I.T.T. 1	553	575	+3,97	50
Ito Yokado 1	255	256,30	+0,50	100
Matsushita 1	75,10	77,50	+3,19	500
Mc Donald's 1	181,20	187,60	+3,53	100
Merck and Co 1	213	218,10	+2,39	25
Minnesota Mining 1	300,70	311,40	+3,55	50
Mitsubishi Corp. 1	59,60	61,50	+3,18	100
Mobil Corporat. 1	490	—	—	100
Morgan J.P. 1	335,30	342,40	+2,11	25
Nestle SA Nom.1	4826	4900	+1,53	5
Nippon MeatPacker1	70	71,90	+2,71	100
Norsk Hydro 1	202,50	205	+1,23	100
Petrofina 1	1594	1598	+0,25	25
Philip Morris 1	352,60	362,20	+2,72	50
Philips N.V 1	192,70	193,10	+0,20	100
Placer Dome Inc 1	112,70	114,20	+1,33	100
Procter Gamble 1	350	357,10	+2,02	25
Quilmes 1	252	255	+1,19	50
Randfontein 1	28,15	29,40	+4,44	100
Rhone Poul.Rorer 1	205	208	+1,46	50
Royal Dutch 1	621	628	+1,12	25
R T Z 1	62,80	64,15	+2,14	100
Sega Enterprises 1	220	218,80	-0,54	10
Saint-Helena 1	44,60	44,10	-1,12	100
Schlumberger 1	310,20	319,10	+2,86	100
SGS Thomson Micro.	171	177,90	+4,03	1
Shell Transport 1	60,30	61,20	+1,49	500
Siemens 1	2367	2400	+1,39	10
Sony Corporation 1	241,80	239,90	-0,78	100
Sumitomo Bank 1	106,50	106,50	—	100
T.D.K 1	222	—	—	100
Telefonica 1	67,70	63,05	-6,86	100
Toshiba 1	31,50	32,20	+2,22	500
Unilever 1	609	616	+1,14	50
Unit.Technologie 1	367	389	+5,99	50
Vaal Reefs 1	273	278,50	+2,01	50
Volkswagen A.G 1	1419	1403	-1,12	10
Volvo (act.B) 1	89	—	—	50
Western Deep 1	154	161	+4,54	100
Yamanouchi 1	108,80	108,20	-0,55	100
Zambia Copper 1	3,42	3,60	+5,26	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 12 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	108,30	4,660
CEPME 8,5% 88-97CA	104	7,336 ↑
CEPME 9% 89-99 CA#	106,54	6,559
CEPME 9% 92-06 TSR	—	2,564
CFD 9,7% 90-03 CB	111,45	2,551
CFD 8,6% 92-05 CB	106,34	2,144
CFF 10% 88-98 CA#	108,27	9,534
CFF 9% 88-97 CA#	104,28	5,449
CFF 10,25% 90-01 CB#	112,87	1,624
CLF 8,9% 88-00 CA#	106,75	8,510
CLF 9% 88-93/98 CA#	104,89	2,466 ↑
CNA 9% 4/92 CB	109,08	8,197
CRH 8,6% 92/93/94 CB	105,50	7,469
CRH 8,5% 87-88 CA#	104,50	3,579
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,80	2,026 ↑
EDF 8,6% 92 CA#	106,39	0,775 ↓
Em.Etat 10,26% 86 CA	102,80	1,710
Emp.Etat 6%/93 CA	98,62	4,932 d
Finansder 9% 91 CB#	108,05	4,118
Finansd.8,6% 92 CA#	105,70	2,474
Floral 9,75% 90 CA#	109,06	7,800
OAT 8,7% 5/88-95 CA#	100,10	8,390
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,04	2,739
OAT 8,50% 6/97 CA#	103,52	7,473 ↓
OAT 9,90% 85-97 CA#	107,22	4,068
OAT 88-98 TME CA	100,60	2,158
OAT 9/1998 TRA	—	4,080
OAT 9,50% 88-98 CA#	107,31	8,355 ↓
OAT TMB 01/99 CA	99,56	2,044
OAT 8,125% 99 CA#	104,11	7,836 ↑
OAT 8,50% 90/00 CA#	106,24	1,045 ↓
OAT 85/00 TRA CA	102,25	4,984
OAT 10% 5/2000 CA#	111,95	9,589
OAT 01 TME CA	99,85	2,138
OAT 8,5% 11/02 CA#	106,47	3,972 d
OAT 8,50% 2019 CA#	105,60	4,634
OAT 8,50% 92-23 CA#	105,78	8,395 ↓
PTT 11,2% 85-95 CB#	102,60	4,640
SNCF 8,8% 87-94 CA	104,66	2,387
Lyon.Eaux 6,5% 90 CV	860	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	420	425,10
Bains C.Monaco 2 ◆	687	687
B.N.P.Intercont.2	243	242,50
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	14,50	14,50
Cambodge ◆	741	741
Carbone Lorraine 2	640	631
CBC 1	274	271
Centenaire Blanzy	295,10	291
Ceragen Holding	30	30
Champex (Ny) ◆	15,20	100,30 d
CIC Un.Euro.CIP 1	336,80	336
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2	381	371
Concorde-Ass Risq2	700	700
Cpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ◆	25	25
Darblay ◆	445	445
Didot Bottin ◆	600	600
Eaux Bassin Vichy ◆	2730	2730
Ecia 1	769	772
Ent.Mag. Paris	4290	4290
Eridania Beghin Cl	742	741
Fidei(exImmofice)2	103,60	103,90
Finalens ◆	363	363
F.I.P.P. ◆	94,50	94,50
Fonciere (Cie) ◆	549	549
Fonciere Euris ◆	176,10	176,10
Foncina #	459	446
France I.A.R.D. ◆	639	639
France S.A 1	740	742
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1	285	283,50
Genefim	171,80	171,80
Gevelot	1190	1185
G.T.I (Transport)2	452	452
Immobail 2	257	259,50
Immobanque 2	840	835
Im.Marseillaise 2	5110	5130
Invest.(Ste Cie.)	1385	1385
Lille Bonnieres ◆	1828	1828
Locafinanciere ◆	402,10	402,10
Louvre 1	206	210
Lucia ◆	77	77
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix	157	157
Metal Deploye	460,90	460
Mors 2 #	16	15,90
Navigation (Nle) ◆	81	81
Origny-Desvroise ◆	1293	475,10 d
Paluel-Marmont ◆	346,20	346,20
Pap.Clairefont(Ny) ◆	910	910
Parfinance 2	173	176
Paris Orleans	256	232,40
Piper Heidsieck	950	950
Porcher	190,20	190
Promodes (CI) ◆	874	874
PSB Industries 2Ly	395	399
Rochefortaise Com	171	168,50
Rosario 2	206	207
Rougier #	765	770
S.A.F.I.C.Alcan ◆	300	300
Saga ◆	283	283
Salins du Midi 2	370	367
Savoisienne M. ◆	149,90	149,90
Sific 2 ◆	720	720
S.I.P.H.	175,60	176,20
Sofal ◆	300	300
Soffo	391	391
Sofitam act.a reg. ◆	70,30	70,30
Sofragi ◆	3613	3613
Soudure Autogene ◆	905	905
Sovabail	407	409
Taittinger 1	2403	2430
Tour Eiffel ◆	312	312
Elyo 2	268	263,20
Vicat 2	541	541
Virax	130	128

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank ■	1294	1294
Commerzbank AG	1198	1198
Fiat Ord	21,25	21,25
Gevaert	252,20	239,60
Gold Fields South	141,10	135
Johannesburg Cons.	115,10	115,10
Kubota Corp.	35	35
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	45,70	45,70
Ottomane(cie Fin.)	185	185,50
Robeco	325,50	328,10
Rodamco N.V.	153	150,10
Rolinco	333,70	341,30
Solvay SA	2695	2695
Wagons Lit	1643	1643

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 12 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	55	55
AFE 2 #	474	470
Algie 2 #	280	280
Alain Manoukl(Ly)2#	88,50	88,60
Albert S.A (Ns) ◆	115	115
Altran Techno 1 #	575	580
Arnault Associes ◆	500	500
Axime (ex.Segin)	260	257,10
B.A.C. ◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li) ◆	610	610
Bque Sofirec (M)	448,80	450
Bque Tarneaud(B)#	213,50	213,50
Bque Vernes	645	645
Beneteau #	395	391
B I M P	81,50	80,50
Boiron (Ly) 1 #	465	461
Boisset (Ly)#	275	270,90
Brioche Pasq.(Ns)1	550	550
But S.A. 1	970	970
Cardif SA 1	622	635
CDA-Cie des Alpes2	134,90	134,90
C.E.E 2#	515	515
CEGEP #	157,10	157,10
Cermex 2 # (Ly)	276	275
CFPI ◆	263	263
Change Bourse (M)	240	240
Christ.Dalloz 2 #	797	819
Cipe France Ly 2 #	695	725
CNIM CA#	254	258
Codetour	305	304
Comp.Euro.Tele-CET ◆	160	160
Confiandey S.A.	312	320
C.A. de la Brie 2	358	358
C.A.Gironde (B)	443	441,50
C.A.Haute Normand.	400	398
C.A.Ille & Vilaine	325	325
C.A.Indre et Loire	307	307
C.A. Paris IDF 1	830	828
C.A.de l'Isere Ly#	369	369
C.A.Loire Atl.(Ns)	365	360
C.A.Loire/H.Loire# ◆	820	820
C.A.du Loiret CCI# ◆	463	463
C.A.Morbihan (Ns)	342	342,50
C.A.du Nord (Li)	430	433
C.A. Oise CCI	242	242,50
C.A.Pas de Calais	408	408,10
C.A. Somme CCI 2	235,70	234
C.A.Toulouse (B)	347	345
CFJPE(exGAN parts)2	90	90
Chaine et Trame #	265	264,90
C.A. Midi CCI#(Ly)	219	219
Credit de l'Est ◆	426	426
Creeks	119	117
Dapta-Mallinjoud 2	150,60	149
Darnal Expansion#2	60	61
Dauphin OTA	268	268,20
Delta Prot.# C2 Ly ◆	305	305
Desquenne Giral	133,90	135
Devanlay 2	800	815
Deveaux(Ly)	590	596
Devernois (Ly)	500	491,20
Ducros Serv.Rapide ◆	50,40	61,20
Ecco Trav. Tempo 1	348,70	352
Elysee Inv. 1	35	35
Emin-Leydier# (Ly)	620	615
Eramet 2	365	370,90
Europ.Extinc.(Ly)#	268	270
Europ Propulsion 2	305	305
Expand 2	328	328
Factorem	471,10	474
Faiveley #2	274	280
Finabail 2	123,50	123,50
Finacor 2	179,50	176,60
Fininfo	430	444
Fructivie 1	597	592
Gautier France 2#	334,90	335
Gel 2000 2	122,50	125
GFI Industries #	381	379
Girodet # (Ly)	67,50	67,55
GLM S.A.	382	382
Grandoptic.Photo #	423	430
Gpe Guillin # Ly	160	160
Kindy #	171	177
Guerbet 2	324	315
Hermes Internat.1 #	668	668
Hurel Dubois	340	340
ICBT Groupe # 2	191	194,10
I.C.C. 2	186,90	190
Idianova ◆	60	60
Immob.Hotel. 2 #	92,40	101,80
Installux (Ly)2	505	520
Int. Computer #	141	141
Invest.Paris 1	142	144
IPBM 2	59	61
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere ◆	400	400
M6-Metropole TV 2	328	330
Manitou 2#	484	489
Manutan	500	500
Marie Brizard 2	1140	1140
Maxi-Livres/Profr.	448	445
Mecadyne	168	173
Mecelec 2 (Ly)	119	119
MGI Coutier 2#	543	535
Michel Thierry# 2	705	716
Monneret Jouet #	90	90
Naf-Naf 1#	134,30	134,20
Norbert Dentres.2#	445	440
N.S.C Schlum.2 Ny	924	920
OGF Omn Gest.Fin.1	720	735
Onet	886	886
Paul Predault #	186	188
P.C.W. 2	71,50	71
Petit Boy #	103,10	103,50
Pier Import ◆	95	95
Pochet 2	1140	1190
Poujoulat Ets (Ns) ◆	210	210
Radiall 2#	366	370
Rallye(Cathiard)Ly	152	152
Reydel Indust.Li 2	1050	1080
Robertet #	1163	1160
Rouleau-Guichard 2	570	586
Securidev 2 #	137,10	137
Sediver 2 #	218	218,50
Seribo 2	332,20	332,20
Siparex (Ly) #	86,90	85
Smoby (Ly) 2	565	565
Sofco (Ly)	131	129
Sofibus ◆	400	400
Sogepag 2 #	139	138
Sogeparc (Fin) 1	600	602
Sopra 2	310	310
Steph.Kelian #	94	94
Sylea 2	518	529
Teisseire-France ◆	229	229
TF1-1	472	452
Thermador Hold(Ly)	465	470
Trouvay Cauvin 2#	139,90	139,40
Unilog 2	355	359
Union Fin.France 1	493	519
Via Credit(Banque) ◆	227	227
Viel et Cie #	161,40	160
Vilmorin et Cie#2	355	357
Virbac	570	590

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection

Cours de clôture le 11 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	35025,45	35025,45
Actimonétaire D	31419,91	31419,91
Agipi Ambition (Axa) ◆	109,82	104,59
Amplia ○	109799,80	109799,80
Amplitude Monde D	683,34	683,34
Antigone Trésorerie	808095	808095
Arbitr. Court Terme	8933,08	8933,08
Asie 2000	629,35	611,02
Associa Première	35714,25	35714,25
Associc	1107,35	1107,35
Atout Amérique	106,36	103,77
Atout Asie	94,73	92,42
Atout Futur C	547,39	534,04
Atout Futur D	532,31	519,33
Aurecic	1349,14	1309,84
Avenir Alizes	1842,45	1806,32
Axa Valeurs PER ◆	148,97	144,63
Cadence 1	1040,28	1029,98
Cadence 2	1030,78	1020,57
Cadence 3	1035,29	1025,04
Capimonétaire	7621,92	7614,31
Capiobligi	7682,13	7606,07
Capitacic	1584,61	1561,19
Cicamonde	1163,87	1129,97
Coexis	1627,49	1597,14
Comptavalor	2162,97	2159,73
Crédit Mutuel Capital	1533,34	1503,27
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	806,63	806,63
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	97,43	94,82
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	94,33	91,81
Créd.Mut.Ep.J	21287,34	21287,34
Créd.Mut.Ep.long.T.	206,70	201,17
Créd.Mut.Ep.Monde	1067,73	1039,15
Créd.Mut.Ep.Quatre	1089,67	1060,51
Dieze	1624,18	1593,90
Ecocic	1201,89	1166,88
Ecupar ◆	121,43	117,89
Ecur. Actions futur	196,23	190,51
Ecur. Distrimonétaire	10291,43	10291,43
Ecur. Expansion	300386,82	299198,06
Ecur. Géovaleurs	2724,10	2644,76
Ecur. Investissement	163,28	158,52
Ecur. Monepremière	10362,65	10362,65
Elanciel D	125,94	122,27
Elicash ○	869890,65	869890,65
Emergence Poste D	99,01	96,13
Eparcic	4480,61	4480,61
Eparcourt-Sicav	189,49	189,02
Epargne-Unie	1427,68	1393,86
Eufi Cash capi ◆	9567,85	9567,85
Euroco Solidarité	1206,29	1194,95
Eurocic Leaders	1253,73	1217,21
Eurodyn	1438,69	1403,60
Fonsicav	17977,23	17941,35
France Garantie ◆	270,33	269,79
France Obligations	449,89	445,44
Francic	515,82	500,80
Francic Pierre	116,14	112,76
Francic-Regions	1422,06	1380,64
Gestilion	18390,73	18390,73
HLM Monétaire	17257,64	17257,64
Indicia ◆	1154,67	1126,30
Intensys D	105,69	105,43
Interoblig	5706,77	5650,27
Intersélection Fce	542,57	531,93
Japacic	174,75	169,66
Jeunepargne	346,49	341,37
Latitude C	2749,21	2745,09
Lion 20000	15919,56	15919,56
Lion Association	10964,75	10964,75
Lion Institution	37953	37858,35
Lionplus	1240,23	1215,94
Lion Trésor	2151,14	2129,84
Livret Bourse Inv.	601,58	584,06
Livret Portefeuil.	774,09	751,54
Méditerranée ◆	214,22	207,98
Mensuel CIC	10094,61	9994,66
Moneden ◆	84556,96	84556,96
Moné-Dis ○	10292,28	10292,28
Mone.J. ○	11017,14	11017,14
Monévalor	50803,03	50803,03
Mutualité dépôts	16930,08	16896,29
Natio Court Terme	12989	12989
Natio Court Terme2	353080	353080
Natio Epargne	20943,55	20736,19
Natio Ep. Capital	13769,36	13633,03
Natio Ep. Croissance	1971,92	1933,25
Natio Ep. Obligations	201,21	197,26
Natio Epargne Retraite	133,89	131,26
Natio Epargne Trésor	9686,14	9666,81
Natio Epargne Valeur	481,23	471,79
Natio France Index	1063,89	1043,03
Natio Immobilier	1220,90	1196,96
Natio Inter	1714,12	1680,51
Natio Monétaire	5098,42	5093,33
Natio Opportunités	144,67	141,83
Natio Patrimoine	1390,86	1363,59
Natio Perspectives	1194,80	1171,37
Natio Placements	72647,99	72647,99
Natio Revenus	1047,11	1036,74
Natio Sécurité	11637,11	11637,11
Natio Valeurs	936,14	917,78
Nord Sud Dévelop.	1921,20	1917,37
Oblicic-Mondial	3065,40	3020,10
Oblicic-Régions	1114,23	1097,76
Oblifutur	3496,24	3431,05
Oblig. ttes caté.	213,05	209,90
Oblilion	1688,12	1671,41
Oblisécurité Sicav	5333,59	5333,59
Oblitys D	524,79	517,03
Oraction	1425,57	1390,80
Pervalor	613,80	601,76
Plénitude D	149,96	145,59
Poste Croissance C	3348,39	3345,04
Poste Gestion C	40838,88	40838,88
Première Oblig. C	12120,44	12120,44
Première Oblig. D	10544,13	10538,86
Proficius	974,37	956,20
Rentacic	161,74	159,35
Revenus Trimestr.	5173,78	5122,55
Revenu-Vert	1144,30	1122,96
St-Honoré Pacifique	722,94	690,16
St-Honoré Réal.	18424,07	18350,67
Sécuricic	2117,70	2117,70
Sécuritaux	1701,40	1701,40
Sensivalor	32869,02	32869,02
SEVEA ◆	106,02	103,43
SFI-CNP Assur	722,09	701,06
S.G. France opport. C	1481,28	1452,24
S.G. France opport. D	1446,95	1418,58
S.G. Monde opport. C	959,57	940,75
S.G. Monde opport. D	959,57	940,75
Sicav Associations	2249,41	2249,41
Sicav 5.000	496	486,27
S.I. Est ◆	1143,35	1110,05
Silvafrance	800,01	784,32
Silvam	421,95	413,68
Silvarente	224,61	220,21
Silvinter	511,40	501,37
Sogenfrance C	1381,93	1354,83
Sogenfrance D	1291,75	1266,42
Sogépargne	308,37	305,32
Sogevar	1115,22	1093,35
Soginter	1601,57	1570,17
Solstice D	2299,71	2293,98
State Street Act. Eur ◆	12322,28	12021,74
State Street Act. France ◆	11897,45	11607,27
State Street Act. Japon ◆	1407,64	1373,31
State Street Act. Monde ◆	967,89	944,28
State Street Activ.Asie ◆	1305,88	1261,29
State Street Alloc.Franc. ◆	1049,05	1038,66
State Street Amér.Latine ◆	657,13	634,69
State Street Emer. Mts ◆	1418,94	1370,49
State Street États-Unis ◆	1249,84	1219,36
State Street OAT Plus ◆	13126,47	12996,50
State Str. Oblig. Monde ◆	995,18	985,33
State Street Spinnaker2 ◆	1229,71	1199,72
State Street Trésorerie ◆	12725,26	12725,26
Stratégie Actions	967,78	930,56
Stratégie Rendement	1653,59	1601,54
Synthesis	13836,77	13565,46
Thésora D	778,45	770,74
Trésor Plus	1611,86	1595,90
Trésor Trimestriel	1006,81	996,84
Trésoricic	162036,40	162036,40
Trilion	5162,50	5096,25
Uni-Associations ○	121,17	121,17
Uni-Foncier	1248,40	1217,95
Unifrance	609,82	594,95
Uni-Garantie C	1498,39	1470,45
Uni-Garantie D	1300,65	1276,40
Uni Régions	1426,79	1391,99
Univar ○	285,07	285,07
Univers Actions	1575,72	1537,29
Univers Obligations	2014,07	1976,52
Valorg ◆	2328,27	2325,94
Valreal	32751,09	32734,72
Winterthur St-Honoré	247,65	236,42

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
3615 code LEMONDE

GRAND PRIX **Sur le circuit de Catalunya, à Barcelone, au tracé légèrement modifié par rapport à la saison dernière, le Grand Prix d'Espagne, dimanche 14 mai, sera mis à profit par Ferrari, Williams-Renault et Benetton-Renault pour reprendre la lutte, pour l'instant indécise, qui s'est amorcée au cours des trois premières courses de la saison. ● LES PILOTES D'ESSAI jouent désormais un rôle majeur dans la préparation de plus en plus poussée des voitures. Les grandes écuries engagent les jeunes pilotes les plus doués pour remplir cette fonction. C'est le cas pour les Français Jean-Christophe Boullion et Frank Lagorce, respectivement chez Williams-Renault et Ligier-Honda. ● DES RADARS sont installés, sur le circuit catalan, à l'entrée des stands, de manière à contrôler la vitesse des bolides, qui y est limitée à 80 km/h depuis la saison dernière.**

Les pilotes d'essai se font un créneau dans la formule 1

Les plus riches écuries recourent toujours davantage aux services de jeunes essayeurs. Ils sont chargés d'aider au développement des voitures, une tâche qui requiert de plus en plus de travail

ILS SONT les petites mains des grands du volant. Engoncés dans un anonymat dont ils ne sortent qu'exceptionnellement, ils n'ont pourtant jamais été aussi nombreux que cette année. Pour cause d'emplois du temps surchargés et de recherche permanente de compétitivité, les écuries de formule 1 ne peuvent plus se passer de leurs services. Chaque équipe de pointe a le sien. Les Anglais les appellent les *test-drivers*, pour les Français, ce sont des pilotes d'essai. Leur travail commence dès la fin des grand prix. Il y a dix jours, ils ont tourné sur le circuit d'Imola, la semaine prochaine, ils resteront à Barcelone pour une nouvelle séance de développement des voitures.

Jean-Christophe Boullion figure au premier rang de cette catégorie de pilotes en plein essor. Le champion de F 3000 1994 possède un contrat d'un an avec Williams-Renault, la meilleure écurie du moment. *« Je préfère être là que dans une petite équipe, où il est impossible de se faire remarquer »*, explique le pilote français pour justifier son choix. *« Etre pilote d'essai dans une écurie de pointe, c'est bien mieux pour notre carrière que d'être titulaire dans n'importe quelle petite équipe »*, confirme Frank Lagorce. Dauphin de Boullion en F 3000 la saison dernière, il exerce ses talents d'essayeur sur la Ligier-Honda.

LA RÉFÉRENCE HILL

Il y a bien quelque chose de changé dans la F1. Traditionnelles étapes dans la carrière des grands talents, les petites écuries ont perdu leur pouvoir d'attraction. En 1995, les jeunes loups aux dents les plus longues semblent avoir oublié qu'Ayrton Senna a couru ses premiers grands prix sur une modeste Toleman-Hart qui n'est plus qu'un souvenir égaré dans les brumes de lointains championnats du monde, qu'Alain Prost a fait ses premiers tours de piste à bord d'une McLaren à une époque où l'écurie britannique était plongée dans un angoissant anonymat. *« Jusqu'à une période récente*, rappelle Jean-Pierre Jabouille, directeur sportif de Peugeot, *les pilotes d'essai n'avaient que deux fonctions : suppléer les titulaires allergiques aux séances d'essais, c'est le cas de Nigel Mansell par exemple, ou apporter de l'argent à des petites équipes qui n'avaient pas beaucoup de moyens et qui les faisaient payer. »*

Aujourd'hui, l'homme qui fait référence dans les rêves des jeunes pilotes s'appelle Damon Hill. En l'espace de dix-huit mois, le Britannique a quitté le costume étriqué de *test-driver* pour endosser celui tellement plus enviable de leader et favori du championnat du monde 1995. Il a fallu pour cela un tragique concours de circonstances, l'accident mortel du Brésilien Ayrton Senna, propulsant aux avant-postes celui qui n'était que le fils discret d'un héros du passé, Graham Hill, deux fois champion du monde (1962, 1968). Les pilotes d'essai ont retenu la leçon. *« La F1 est malheureusement un sport à très hauts risques*, dit Frank Lagorce, *et, en cas de problèmes, y compris les plus mineurs comme celui d'un empêchement momentané, nous pouvons remplacer le titulaire et être immédiatement opérationnels. »*

Pour les patrons d'écurie, les pilotes d'essai sont d'abord le moyen de travailler plus et mieux. Ils les choisissent parmi les meilleurs espoirs, leur confient souvent des tâches importantes. Grâce à cette confiance, Jean-Christophe Boullion participe à plein au développement de la voiture. Dès Imola, la troisième course de la saison, Renault présentait une évolution de son moteur V 10. Pour faire face à la charge de travail, l'équipe Williams a dû multiplier les séances d'essais. Deux d'entre elles ont pu être programmées un lundi, lendemain de grand prix. Seuls les pilotes d'essai, Boullion, et Emmanuel Collard pour Benetton, étaient en mesure de les assurer.

Chez Williams, Jean-Christophe Boullion dispose d'une équipe de trente personnes qui travaillent exclusivement avec lui. *« Les équipes qui veulent gagner ont besoin d'accomplir beaucoup d'efforts »*, souligne Bernard Dudot. Le directeur technique de Renault-Sports reste cependant beaucoup plus circonspect sur l'importance du rôle des essayeurs. Il préfère leur confier le travail d'endurance, les tests de fiabilité souvent fastidieux pour les pilotes de grand prix. *« Au début*, indique-t-il, *même pour un jeune très doué, il est plus facile de donner des indications sur le comportement d'un moteur que sur celui du châssis, dont les réglages sont beaucoup plus fins et beaucoup moins perceptibles. Dans ce domaine, ce qui compte le plus en définitive, c'est l'appréciation du pilote de course. »*

Pour l'instant, les pilotes d'essai restent un luxe réservé aux plus grosses écuries. L'entretien régulier d'une troisième voiture coûte cher. Il exige que l'équipe et le motoriste soient en mesure de fournir le matériel supplémentaire. En début de saison, ils préfèrent souvent faire travailler le jeune ou nouveau pilote titulaire. Eddie Jordan a réussi à se tailler une belle réputation en un peu plus de quatre années de présence en formule 1. Le directeur d'écurie irlandais s'est associé cette saison avec Peugeot. Le constructeur français lui fournit gratuitement les moteurs. Son budget est devenu confortable. Lui demeure peu convaincu de l'intérêt des pilotes d'essai. *« A notre niveau*, précise Eddie Jordan, *nous concentrons tous nos efforts sur une seule voiture. Nous n'avons donc pas besoin de test-driver, sauf peut-être en fin de saison, mais, là, ce sera plutôt un investissement sur l'avenir. »*

INTÉRÊT MUTUEL

Pendant toute la saison, Jean-Christophe Boullion risque de ne disputer aucune course. Il avait prévu de s'aligner aux 24 Heures du Mans. Son contrat avec Williams le lui interdit. Le jeune Français refuse de s'alarmer des conséquences éventuelles du manque de compétitions. *« Je ne regrette pas mon choix*, insiste-t-il. *J'ai l'expérience d'une écurie de pointe, et, ça, ça me servira toujours. »* Les temps qu'il réalise aux essais sont très voisins, parfois meilleurs, de ceux de Damon Hill et de David Coulthard, les deux pilotes en titre de l'écurie. *« J'ai remarqué qu'il était très vite et qu'il savait dépasser »*, indique Frank Williams. L'appréciation n'est sans doute pas assez nette pour valoir promesse d'avenir. Mais Boullion comme Williams ont, au moins momentanément, l'impression de partager un intérêt mutuel et bien compris.

Pascal Ceaux

Contrôles radar

La FIA (Fédération internationale de l'automobile) se dit satisfaite du nouveau contrôle de vitesse électronique mis en place en formule 1. Dès le Grand Prix du Brésil, des petits capteurs placés tout le long de la grille de départ ont permis de détecter les départs prématurés en course. Cette tâche était auparavant dévolue à des juges de départ. Au Grand Prix de Saint-Marin, troisième épreuve de la saison disputée à Imola, ils ont aussi été disposés dans la voie des stands. Ils doivent vérifier que les monoplaces ne dépassent pas 80 km/h dans cette portion du circuit. Les pilotes contrevenants se voient infliger dix secondes d'arrêt. A Imola, la sanction avait coûté la troisième place à David Coulthard. Le système est désormais opérationnel pour tous les futurs Grand Prix.

Grand Prix d'Espagne

Circuit de Catalunya (Barcelone)

Vainqueur 1994 : Damon Hill *(Grande-Bretagne/Williams-Renault)*
Meilleur tour en course : Michael Schumacher *(Allemagne/Benetton-Ford) 1 min 25 s 155*
Pole position 1994 : Michael Schumacher *(Allemagne/Benetton-Ford) 1 min 21 s 908*

Repsol – Seat – Campsa – Nissan – Banc Sabadell – La Caixa – Départ – Elf – Renault – Puente La Caixa

Portion de parcours modifiée. *Longueur du circuit : 4,727 km*

Espagne – Barcelone – 100 km

Infographie Le Monde

Les impressions de Jean Alesi (Ferrari)

« C'est un circuit neuf dont le tracé a été légèrement modifié cette année. Il est très sûr, il ne pose aucun problème pour la sécurité des pilotes. Mais, physiquement, c'est un circuit très dur parce qu'il y a énormément d'appuis. On peut finir au bord de l'épuisement si l'on n'est pas en excellente condition physique. Il exige des réglages très pointus sur la voiture pour être au meilleur niveau de performance. C'est aussi l'un des circuits qui permettent de dépasser dans d'excellentes conditions. C'est très important pour moi et pour l'écurie, dans la mesure où nous sommes encore un peu loin sur la grille de départ vu nos performances moyennes en qualification. Je ne dirai pas que c'est l'un de mes grands prix favoris, mais je m'y sens tout de même bien, d'autant plus que beaucoup de mes supporteurs d'Avignon font en général le voyage pour m'encourager. »

Les « Kiwis » à une régate de la victoire dans la Coupe de l'America

« Team-New-Zealand » a battu « Young-America » pour la quatrième fois d'affilée en finale

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

VOILE

Dennis Conner et son équipage avaient profité d'une journée sans régate, mercredi 10 mai, pour sortir en mer essayer de nouvelles voiles pour *Young-America*. Dans le même temps, Peter Blake devisait avec quelques journalistes. Etait-il surpris par la supériorité manifestée par *Team-New-Zealand* dans les trois premières régates ? *« Non. Depuis deux ans et demi, nous avons tout planifié pour en arriver là et nous n'avons pas connu de gros problèmes. »* Cette assurance pourrait paraître prétentieuse, mais elle reflète en réalité l'étonnante sérénité du manager des « Kiwis » à l'approche d'une victoire historique sur les Américains dans la Coupe de l'America.

Cette approche sereine contraste avec celle de l'Australien John Bertrand, le premier navigateur à avoir défait les Américains, en 1983. Ce dernier, qui rêvait à la Coupe depuis son enfance et avait consacré plus de vingt ans à cette conquête, n'avait négligé aucun détail pour obtenir une motivation extrême de son équipage et mener une guerre psychologique contre les Américains. Peter Blake, en aventurier qui a bravé bien des tempêtes et connu les navigations les plus extrêmes dans ses courses autour du monde et lors du Trophée Jules-Verne avant d'être sollicité pour diriger le Défi néo-zélandais (*Le Monde* du 11 mai), s'est efforcé au contraire de dédramatiser l'événement le plus médiatisé de la voile. Même à l'approche d'un triomphe sans précédent pour les représentants d'un pays de 3,4 millions d'habitants, le manager néo-zélandais tenait à ce que les dernières heures ressemblent à ces journées ordinaires qui ont rythmé la vie du défi depuis les premières régates de janvier.

Jeudi 11 mai, Peter Blake s'est levé comme à son habitude vers 5 heures. Une tasse de thé et quelques étirements ont achevé de le réveiller. Après une deuxième tasse de thé, il a préparé son sandwich pour la régate : jambon, tomate, fromage, beurre et mayonnaise. Alors que Pippa, son épouse, et ses deux enfants, Sarah-Jane (onze ans) et James (huit ans), dorment encore, le navigateur a pris sa mallette de manager pour rejoindre à pied la base toute proche.

Comme tous les matins, Bob Rice, le météorologue, est déjà à la base depuis 4 heures. *« C'est le personnage le plus important de la Coupe »*, plaisante Peter Blake. Leur complicité remonte au trophée Jules-Verne où, de son bureau de Lancaster (Massachusetts), il a assuré le « routage » d'*Enza-New-Zealand* pour son record de vitesse autour du monde (74 jours 22 heures 17 minutes 22 secondes). Après huit ans passés dans l'US Air Force, Bob Rice a créé sa société de services météorologiques (Bob Rice's Weather Window) pour assister toutes sortes d'opérations, comme la première traversée de l'Atlantique en ballon par *Double-Eagle II* (1978), des expéditions polaires ou sur l'Everest et de multiples courses à la voile.

A San Diego, Bob Rice dispose des données météo enregistrées toutes les heures depuis dix ans à l'aéroport, situé en bord de baie, ainsi que de celles relevées toutes les cinq minutes par la bouée houlographique mouillée depuis deux ans sur le site des régates. Ces données et leurs évolutions statistiques sont disponibles sur les ordinateurs de la base et sur celui de *Team-New-Zealand*. Le météorologue étudie, bien sûr, au jour le jour les conditions à grande échelle à partir des bases de données américaines et des photos-satellites, mais aussi des mesures du vent et du courant envoyées en temps réel par trois bouées mouillées sur le plan d'eau.

> « Mon équipe a une telle maîtrise que je me contente de suivre la musique »

A 6 h 30, Bob Rice, Peter Blake, Russell Coutts, le skipper-barreur, Brad Butterworth, le tacticien, et Tom Schnackenberg, le navigateur, se réunissent pour étudier les prévisions de la journée et faire un premier choix des voiles à embarquer. A 7 h 15, la réunion est élargie à tous les navigants. Tandis que l'équipage prépare le bateau, Peter Blake règle les problèmes administratifs et signe les chèques. Bob Rice envoie quatre vedettes équipées de différents capteurs pour mesurer le vent, les courants et l'état de la mer. A 10 h 15, *Team-New-Zealand* quitte la base pour se rendre sur le lieu de la régate. Peter Blake devient un simple navigant, préposé au chariot de barre d'écoute et au winch de grand-voile. *« Mon équipe a une telle maîtrise et une telle expérience de ces courses que je n'oserais même pas faire une suggestion tactique*, dit-il. *Je me contente de suivre la musique. »*

A quelques minutes du départ (13 h 15), Bob Rice lâche quelques ballons d'enfants pour percevoir l'évolution du vent en altitude. Si les conditions sont très fluctuantes, un hélicoptère est prévu pour déceler les courants et les risées. Le météorologue doit sentir de quel côté se produira la première bascule de vent qui permettra de gagner de précieux mètres pour être en tête au premier virement et contrôler l'adversaire. Avec un flair inégalé fait d'expérience et d'intuition, Bob Rice livre son verdict à 13 h 5. Russell Coutts est alors chargé d'assurer le départ sur le côté du plan d'eau choisi.

Dans la deuxième régate, onze minutes ont ainsi suffi à *Team-New-Zealand* pour annihiler le net avantage pris sur la ligne par *Young-America*. L'opération s'est répétée jeudi, dans la quatrième régate. Parti sur la droite du plan d'eau, le bateau américain a d'abord pris un léger avantage sur les deux premiers croisements, mais le vent qui a forci par la gauche a porté les Néo-Zélandais en tête. A la première bouée, l'écart était déjà de 1 minute 9 secondes et ne cessera de croître, pour atteindre 3 minutes 37 secondes à l'arrivée. *Team-New-Zealand* a remporté sa quarantième victoire en quarante-deux courses. Un succès ordinaire, mais qui place les « Kiwis » à une victoire d'un triomphe dans la Coupe de l'America.

Gérard Albouy

Tennis de table : Gatien est éliminé des championnats du monde

JEAN-PHILIPPE GATIEN a été éliminé au quatrième tour des championnats du monde de Tianjin, en Chine. Le champion du monde en titre a été battu en cinq sets (21-18, 18-21, 21-10, 17-21, 21-8) par le Chinois Kong Linghui, classé dixième mondial, que le joueur français n'avait jamais rencontré auparavant. Plusieurs têtes de série ont également disparu à ce niveau de la compétition, après l'élimination au tour précédent du numéro un mondial, le Belge Jean-Michel Saive. Le champion olympique suédois Jan-Ove Waldner a ainsi été battu par le Chinois Liu Guoliang.

Le troisième tour avait vu les défaites de deux autres joueurs français. Damien Eloi a été battu (21-16, 20-22, 21-8, 12-21, 21-12) par le Chinois Wang Tao alors qu'il menait 9-7 dans la dernière manche. Patrick Chila a perdu devant un autre Chinois, Liu Guoliang (21-17, 21-10, 21-19). Après le titre par équipe, les pongistes chinois s'apprêtent ainsi à rafler la plupart des médailles de ces championnats du monde.

■ **RUGBY : Christophe Deylaud, le demi d'ouverture du Stade toulousain**, fera partie des vingt-six joueurs retenus en équipe de France pour la Coupe du monde. Il a été opéré avec succès, jeudi 11 mai, d'une blessure au pouce qui l'avait poussé dans un premier temps à annoncer son forfait pour la compétition. Le médecin du XV de France, Marc Bichon, estime qu'il pourrait *« rejouer au rugby au 1er juin »*, soit juste avant le match contre l'Ecosse.

■ **ATHLÉTISME : le limogeage de l'entraîneur kenyan, Mike Kosgei**, par la Fédération d'athlétisme kenyane (KAAA) à la suite des critiques qu'il avait formulées contre elle, a provoqué de vives réactions dans le pays. Le Conseil national des sports kenyan a demandé l'annulation de la sanction. Plusieurs athlètes, dont l'ancien champion olympique Kipchoge Keino, ont également déclaré que cette mesure était *« inopportune »* à quelques mois des championnats du monde et des Jeux africains. – *(AFP)*

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Finale

Antibes-Pau/Orthez	100-96 (a. p.)

Les deux équipes sont à égalité 1-1.

PLAY OFF DE LA NBA
Conférence Est

Indiana-New York	97-95

Indiana mène deux victoires à une.

Conférence Ouest

Phoenix-Houston	118-94

Phoenix mène deux victoires à zéro.

HAND-BALL

CHAMPIONNAT DU MONDE
GROUPE B

Cuba-Slovénie	34-26
République tchèque-Croatie	27-25
Russie-Maroc	22-15

Classement : 1. Russie, République tchèque, 6 ; 3. Croatie, 4 ; 4. Cuba, 2 ; 5. Slovénie, Maroc, 0.

GROUPE C

Algérie-Japon	20-18
Allemagne-Danemark	24-18
Roumanie-France	23-22

Classement : 1. Allemagne, 6 ; 2. France, Algérie, 4 ; 4. Danemark, 2 ; 5. Roumanie, 2 ; 6. Japon, 0.

GROUPE D

Biélorussie-Brésil	34-21
Suède-Koweït	37-22
Espagne-Egypte	27-20

Classement : 1. Suède, 2. Espagne, 6 ; 3. Egypte, 4 ; 4. Biélorussie, 2 ; 5. Koweït, 6. Brésil, 0.

VOILE

COUPE DE L'AMERICA
4e régate

Team-New-Zealand bat *Young-America* de 3 min 37 s.

Team-New-Zealand mène par quatre régates à zéro.



Un nouveau navire océanographique français va ravitailler les îles australes

La construction du « Marion-Dufresne-II » vient de s'achever au Havre

Le *Marion-Dufresne-II*, navire ravitailleur et océanographique construit au Havre, prendra au mois de juillet la relève du... *Marion-Dufresne*, qui, basé à la Réunion depuis 1973, faisait la liaison avec les îles Australes françaises, éparpillées dans l'océan Indien. Conçu pour remplir les missions scientifiques les plus diverses, il est armé par la Compagnie générale maritime (CGM).

LE HAVRE
de notre envoyé spécial

« *Le* Marion-Dufresne, *c'est à la fois un cargo, un paquebot, un pétrolier, un porte-hélicoptères, un porte-barge et un navire de recherche scientifique.* » Responsable du service océanographie à l'Institut français pour la recherche et la technologie polaires (IFRTP), Yvon Balut énumère les mérites de ce « *mouton à plus de cinq pattes* », dont il a coordonné la conception pour le compte des Terres australes et antarctiques française (TAAF) et de l'IFRTP, les affréteurs du navire.

Le « MD-II », encore à quai au Havre, doit prendre incessamment la relève du premier *Marion-Dufresne*, qui, pendant vingt-deux ans, a ravitaillé à partir de la Réunion les îles Kerguelen, Crozet, Amsterdam et Saint-Paul, et permis aux scientifiques de mieux connaître les mers du Sud.

Ce cargo était déjà équipé de sondeurs, câbles, treuils, laboratoires et autres carottiers, destinés à étudier les eaux les plus inhospitalières du globe. Une façon de « rentabiliser » un navire que sa fonction de ravitaillement n'occupait qu'à mi-temps. Mais, après avoir essuyé un cyclone, survécu à quatre incendies, engrangé assez d'histoires pour captiver des générations d'enfants et de données suffisamment riches pour occuper longuement les océanographes, le premier *Marion-Dufresne* a été désarmé, le 17 avril à Marseille. Son successeur, dont la construction par les Ateliers et chantiers du Havre avait débuté en août 1993, a d'emblée été conçu pour répondre à sa double mission de transport et de recherche scientifique.

Avec ses 120 mètres de long, ses 10 130 tonnes en charge, sa cinquantaine d'hommes d'équipage et ses cinq grues, il est capable d'accueillir 110 passagers, de transporter 4 950 tonnes de matériel et de carburant, de recevoir deux hélicoptères et un sous-marin d'une dizaine de tonnes. Pour ravitailler les « confettis » français des mers Australes, le *Marion-Dufresne-II* ne peut compter que sur lui-même. Il ne dispose d'aucune infrastructure à terre et doit pouvoir assurer seul des missions de soixante-dix jours.

CARTES EN RELIEF

Côté scientifique, les concepteurs du *Marion-Dufresne* ont également misé sur l'autonomie. Le navire ne comporte pas moins de 31 laboratoires répartis sur une surface de 650 m². Ainsi, les chercheurs disposeront en permanence des données recueillies par des sondeurs multifaisceaux, capables de tracer des cartes en relief du fond des océans et de décrire la composition géologique des sols sous-marins. Ils pourront analyser à bord les échantillons d'eau de mer recueillis à diverses profondeurs, pour suivre la teneur en carbone et en divers autres composés, afin de déterminer la circulation des eaux profondes ou de préciser les mécanismes de régulation des climats.

Le territoire du "M-D II"

Madagascar
Réunion
Tropique du Capricorne
Amsterdam
Saint Paul
Crozet
Océan Indien
Kerguelen
Antarctique
Pôle Sud

Grâce à un système de positionnement dynamique (DPS), le navire peut tenir un cap ou stopper sur une position avec une précision d'une dizaine de mètres. Ses trois moteurs diesels-électriques, qui lui permettront de voguer à plus de quinze noeuds en vitesse de croisière, sont équipés d'un système antivibrations très performant.

Cette caractéristique est particulièrement appréciée des scientifiques qui travaillent sur les phénomènes sismiques, car elle permet de supprimer les interférences avec leurs instruments de mesure.

Les paléosédimentologues pourront, pour leur part, analyser les carottes prélevées jusqu'à 8 000 mètres de profondeur grâce à des câbles en Kevlar, choisis pour leur résistance et leur densité proche de celle de l'eau de mer. « *En effet, à cette profondeur, les câbles en acier cassent sous leur propre poids, alors que le Kevlar permet d'actionner sans céder le carottier, une énorme « seringue » de 10 tonnes* », souligne Yvon Balut.

En raison de ces multiples équipements, le *Marion-Dufresne* a coûté 556 millions de francs. La Compagnie générale maritime a financé ce programme à hauteur de 80 % grâce à des aides de l'État et à 20 % par un recours à l'emprunt. Pour les affréteurs, la journée de navigation devrait revenir à 155 000 francs, à raison de 320 jours d'utilisation par an. En des temps où la rigueur budgétaire est de mise au sein des ministères de tutelle de l'Institut polaire et des TAAF – la recherche et les DOM-TOM –, il a été décidé de recourir au « tourisme d'aventure » pour réduire les coûts. D'autant que les activités dans les terres Australes ont tendance à se réduire.

Trente-cinq places seront ainsi réservées aux volontaires assez téméraires pour oser se frotter à ces latitudes rugissantes et hurlantes, et assez fortunés pour s'offrir une croisière d'environ 40 000 francs. Le prix du frisson, pour parcourir des eaux et découvrir des îlots désolés que le Maloin Nicolas-Thomas Marion-Dufresne avait été le premier à explorer, avant de périr, en 1772, dévoré par des Maoris néo-zélandais.

Hervé Morin

Le corsaire des mers du Sud

Nicolas-Thomas Marion-Dufresne fut à la fois un marchand avisé et un explorateur hardi, mais malchanceux. Né à Saint-Malo en 1729, il est lieutenant de frégate à vingt-deux ans, lorsqu'il transporte à l'île Rodrigue le père Pingré, chargé d'observer le passage de Vénus devant le Soleil. Devenu capitaine de la Compagnie des Indes, il se fixe à l'île de France (Maurice). Pour *« se faire un nom »*, selon le Dictionnaire universel du XIXe siècle, il propose en 1771 de reconduire à Tahiti le chef polynésien Aoutourou, amené en France l'année précédente par Bougainville. Aoutourou étant mort à Madagascar pendant une relâche, Marion-Dufresne décide de diriger son *Mascarin* vers les îles de la Sonde, dans l'espoir d'y dérober des plants de cannelle, qui faisaient alors l'objet d'un fructueux monopole hollandais. Désireux d'explorer, chemin faisant, le sud de l'océan Indien, il découvre notamment, avant James Cook, les îles du Prince-Édouard (Terre d'Espérance) et l'île Aride (Crozet). Il touche la Nouvelle-Zélande, où, victime d'un traquenard tendu par le chef maori Tacouri, il périt avec seize de ses hommes, le 8 juin 1772.

Des guides pour avancer dans la jungle Internet

Plusieurs publications permettent aux utilisateurs du grand réseau informatique de retrouver le serveur qu'ils recherchent

SE CONNECTER à Internet n'est pas une opération bien difficile. D'autant que les services d'assistance des opérateurs, par lesquels il est nécessaire de passer pour accéder au réseau des réseaux (*Le Monde* du 8 avril), sont en général disponibles pour résoudre au téléphone les quelques problèmes qui pourraient se poser à un utilisateur. En revanche, pour se repérer dans cet univers qu'aucune carte exhaustive ne balise, le bouche-à-oreille entre « branchés » reste une nécessité. Quelques livres publiés récemment, en français, sur le sujet peuvent aussi s'avérer d'un grand secours.

Internet, guide de connexion, d'Olivier Andrieu, chef de projet Internet à l'Agence pour la diffusion de l'information technologique (ADIT), s'adresse aux néophytes. Il donne des indications précises sur les différents opérateurs du marché, ainsi que sur les modes de connexion disponibles et sur les logiciels nécessaires pour profiter pleinement du réseau des réseaux. Une deuxième édition est disponible depuis vendredi 12 mai. L'auteur y a ajouté une liste des serveurs Web français (c'est-à-dire des serveurs utilisant le système de navigation le plus convivial actuellement), avec leurs adresses. Deux heures de connexion et les logiciels nécessaires sont offerts avec le livre, les éditions Eyrolles s'étant associées avec l'opérateur Oléane pour l'opération.

L'Officiel 95 d'Internet complète l'ouvrage précédent, puisqu'il s'agit en fait d'une liste de 1 700 serveurs disponibles sur le réseau. Ils sont classés par thèmes avec leurs adresses.

Internet pour les nuls, comme tous les livres de cette collection, est effectivement également accessible à un public de non initiés. Les aspects techniques sont plus développés que dans le livre cité en tête. C'est la traduction d'un livre américain, mais les noms et adresses des prestataires de services français, belges, allemands et suisses ont été ajoutés en annexe, complétant celles concernant les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Grande-Bretagne. En revanche, il ne donne pas d'adresses de serveurs.

Le Monde Internet est également une traduction, francisée en ce qui concerne les adresses de prestataires, d'un ouvrage américain. Une liste des principaux serveurs disponibles sur Internet, classés par thèmes, complète l'ouvrage. Son sérieux ne fait aucun doute : son auteur, Ed Krol, est l'un des fondateurs du réseau planétaire. Mais sa présentation est plus austère que celle de l'ouvrage précédent.

Internet, clés de contact présente le gros avantage d'être vendu avec une disquette pour télécharger six logiciels de navigation, courrier électronique, etc., et 24 heures de connexion gratuites, offertes par World-Net, opérateur et coéditeur de ce livre. Le guide lui-même est une bonne introduction, mais est moins complet que les précédents.

L'Internet professionnel, publié par les éditions du CNRS, est un ouvrage réalisé par des universitaires et chercheurs pour les membres de leur communauté. Aux chapitres traditionnellement consacrés aux divers logiciels nécessaires pour exploiter les possibilités du réseau s'ajoutent des descriptions d'applications développées dans des laboratoires.

Pour se tenir informer de la vie de ce secteur, il peut être utile d'ajouter à la lecture de ces ouvrages celle d'un périodique spécialisé. Deux sont actuellement disponibles en français. *Planète Internet*, dont le numéro un est paru ce mois, fait largement appel à des professionnels du secteur, chercheurs, développeurs, ingénieurs, etc. Il est clair, copieux et précis. *Internet reporter*, supplément mensuel de la revue *CD-Media*, vise apparemment une clientèle plus jeune que le précédent : la forme comme le fond de ce magazine sont plus ludiques que professionnels.

Annie Kahn

★ *Internet, guide de connexion*, par Olivier Andrieu ; éd. Eyrolles, 256 pages, 160 francs, avec 2 heures de connexion et les logiciels nécessaires. *L'Officiel 95 d'Internet*, par Olivier Andrieu ; éd. Eyrolles, 253 pages, 98 francs. *Internet pour les nuls*, par John R. Levine et Carol Baroudi ; éd. Sybex, 360 pages, 98 francs. *Le Monde Internet, guide et ressources*, par Ed Krol, traduit par Pierre Cubaud et Jacques Guidon ; éd. O'Reilly International Thomson, 543 pages, 220 francs. *Internet, clés de contact*, par Olivier Saint-Léger et Thierry Pigot ; éd. Sybex, 275 pages plus une disquette et 24 heures de connexion gratuites, 128 francs. *L'Internet professionnel*, rédigé par 52 auteurs enseignants et chercheurs ; CNRS éditions, 450 pages, 190 francs.

Un Nobel à la recherche scientifique de l'âme

QU'UN CHERCHEUR DE RENOM publie un long article dans une revue scientifique, c'est dans l'ordre des choses. Qu'il s'agisse de Francis Crick, prix Nobel de médecine 1962 pour avoir découvert, avec James Watson, la structure en double hélice de l'ADN, c'est un événement. Que l'on découvre alors que ce biochimiste anglais, à l'origine d'une des découvertes les plus importantes du siècle, part désormais, à l'âge de soixante dix-huit ans, à la recherche scientifique de l'âme, et l'événement devient exceptionnel.

Publié dans la revue britannique *Nature* du jeudi 11 mai, l'article de Francis Crick ne relate aucune expérience, n'annonce aucune découverte sensationnelle. Il devrait pourtant faire date, tant il témoigne d'une réflexion approfondie – et éminemment scientifique – sur une question vieille comme la philosophie : qu'est-ce que la conscience humaine ? Une réflexion dont le prix Nobel avait déjà exposé les grandes lignes dans un livre récemment traduit en français (*L'Hypothèse stupéfiante*, Plon, 1995), et dont il précise aujourd'hui l'intérêt et la rigueur scientifique. Au Salk Institute de La Jolla (Californie) où il poursuit ses recherches, Francis Crick étudie une forme particulière de conscience : la conscience visuelle. Bien que la vision constitue l'une des activités cérébrales auxquelles ont été consacrées le plus de recherches dans le monde, il rappelle que nous ne savons toujours pas exactement « *ce qui se passe dans notre cerveau quand nous voyons quelque chose* ». En clair, précise-t-il, « *nous voyons bien comment le cerveau sépare les différents éléments de la photo, mais on ne comprend toujours pas comment il la reconstitue* ». Telle est précisément la « conscience » dont il cherche la nature, qu'il suppose en étroite relation avec l'attention et la mémoire immédiate.

Sa conviction ? Qu'elle s'applique à l'audition, à la vision ou à tout autre processus cérébral, la conscience repose sur un seul et même mécanisme de base. Pour cerner celui-ci, toutes les approches, neuro-anatomiques, biochimiques, psycho-physiologiques, seront bonnes à prendre. Mais c'est sans doute ce que l'on sait aujourd'hui de la division fonctionnelle du cortex cérébral, et surtout de l'organisation hiérarchisée de nos milliards de neurones, qui sera, demain, le plus à même de nous éclairer.

Partant de l'hypothèse que « *chacun d'entre nous est la résultante du comportement d'un vaste ensemble de neurones interactifs* », Francis Crick suggère la fin comme les moyens : la recherche systématique d'éventuels « *neurones de la conscience* », à l'aide de modèles théoriques et de diverses expériences de stimulation visuelle d'ores et déjà réalisables sur les primates ou sur l'homme.

A tous ceux qui s'émouvront de voir l'âme humaine réduite à un gigantesque réseau de cellules nerveuses, le co-découvreur de la structure de l'ADN rétorque ainsi que l'étude de la conscience est « *aussi* » un problème scientifique, dont « *rien ne justifie qu'il soit traité par les seuls philosophes* ».

Catherine Vincent

REVUE DES REVUES

NEW SCIENTIST
« *Grâce à un accord obscur passé sous l'égide de l'Union européenne, l'Espagne pourra augmenter d'un quart ses émissions de gaz carbonique durant les dix prochaines années* », affirme l'hebdomadaire scientifique britannique. Dans un article polémique titré « The Costa del carbon dioxide » et publié dans son édition du 6 mai, *New Scientist* s'insurge contre les effets pervers de la décision prise par les pays européens d'atteindre collectivement l'objectif de réduction des émissions de CO_2. « *Dans l'esprit des Britanniques, l'objectif de cet accord était de partager le fardeau de manière adaptée à la situation économique des pays européens* », les plus riches cédant aux plus pauvres leurs droits d'émissions excédentaires. Mais il ne doit pas permettre à certains d'échapper à toute contrainte, et il convient de réexaminer le problème, estime le ministre britannique de l'environnement John Gummer, largement cité par l'hebdomadaire.

LA TRIBUNE DESFOSSÉS
La réalité s'accommode mal du corset binaire de l'informatique qui ne connaît et ne reconnaît que les circuits ouverts ou fermés, que les 0 ou les 1, représentants électroniques du vrai et du faux. Aussi les mathématiciens et les informaticiens ont-ils introduit un peu de subjectivité dans cette logique trop rigide en faisant appel à la logique floue, une théorie mathématique développée, en 1965, par un chercheur iranien de l'université de Berkeley (Californie). Dans son édition du 9 mai, le quotidien économique *La Tribune Desfossés* consacre un dossier de quatre pages à cette technique qui a discrètement envahi l'automobile, la banque, l'électroménager ou les process industriels. En pleine expansion, ce marché de 3 milliards de dollars devrait s'élever à 12 milliards de dollars en l'an 2 000. Mais, pour y participer, la France doit impérativement, affirme André Titli, directeur de recherche au LAAS-CNRS, investir dans ce domaine.

NATURE
Les principaux membres de l'association Hugo (Human Genome Organisation), chargée de gérer au niveau international le décryptage de notre patrimoine héréditaire, ont récemment débattu du problème de la « brevetabilité » des séquences génétiques humaines. Déplorant le rejet par le Parlement européen, le 1er mars dernier, du projet de directive sur la protection des inventions issues des biotechnologies, ils s'alarment du vide juridique qui subsiste en la matière. Leurs conclusions, rapportées par la revue hebdomadaire britannique dans son édition du 27 avril : l'identification des fonctions biologiques d'un gène, « *de loin l'étape la plus importante, tant par la difficulté de la tâche que par ses retombées sociales* », justifie à elle seule un droit de protection intellectuelle. Un argument que réfutent la plupart des industriels de la pharmacie. Ils estiment que seule une séquence génétique ayant démontrée son utilité est susceptible d'être brevetée.

NUCLEAR ENGINEERING INTERNATIONAL
Dernier dans son cas – avec, peut-être, la Russie –, le Japon poursuit son effort pour mettre au point un surgénérateur commercial. Le mensuel spécialisé britannique *Nuclear Engineering International* publie, dans sa dernière édition, un dossier très complet sur le DFBR-1 (demonstration fast breeder reactor). D'une puissance de 660 mégawatts, le DBFR-1, dont les travaux de construction devraient commencer au tout début des années 2000, doit succéder aux surgénérateurs de Joyo (100 MW), en service depuis 1977, et de Monju (280 MW), actuellement en cours de démarrage. Les plans japonais à long terme prévoient en outre la construction d'un second prototype du même type après « *un intervalle de temps approprié* ». Ces deux réacteurs de démonstration doivent permettre la mise au point, avant 2030, d'un surgénérateur commercial « *pas plus coûteux et au moins aussi sûr* » que les centrales à eau pressurisée actuelles.

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 864

HORIZONTALEMENT

I. Le juge ou le policier, mais plus rarement le délinquant. – II. Dans son cas, on peut intervenir. Dans le Nord. – III. Lettre grecque. Se chante si on ne l'a pas oubliée. Un peu grisé. – IV. L'obscurité favorise leurs chasses. Vagabonde. – V. Devront se blanchir. Elle ne connaît que deux saisons. – VI. Ce n'est pas l'idéal ! En bordures. Dans l'auxiliaire. – VII. Champ de bataille. Pour des découpages. – VIII. Poussent à généraliser. Chez lui déjà, l'histoire a sa morale. – IX. Sur l'Oronte. Son objectif est déformant. – X. Ils ont droit à l'héritage.

VERTICALEMENT

1. Compagnon de chasse. – 2. On le reconnaît à l'odeur. Dans la norme. – 3. Adverbe. Barbituriques. – 4. *Habituelle* à la pègre. – 5. A Sparte, ils ne vivaient pas. Ce que fait Méphisto. – 6. Sacré en Egypte. Sac à dos. – 7. Va à la corrida. *Participe à l'action. Utile* parfois même pour le 1. – 8. Brique. Possessif en un sens. – 9. Prendra tout. – 10. Pépins. Fera de la mousse. – 11. Connut des transports flatteurs. Va se sentir bien seul jusqu'au 11 juin. – 12. Finit parfois en brochettes. En place. – 13. Pourvu qu'ils ne manquent pas !

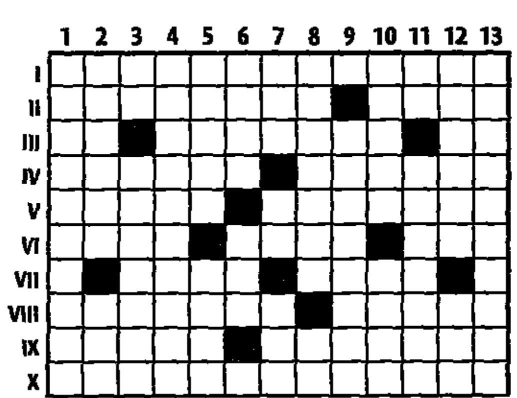
SOLUTION DU N° 863
Horizontalement

I. Alea jacta est. – II. Pondère. Emma. – III. Puritain. BEP. – IV. Raie. Gnôme. – V. Culot. Otés. – VI. Bah ! Inusuels. – VII. Acide. Rai. Ai. – VIII. Tare. Dallage. – IX. Icône. Saleur. – X. Ointes. Médée. – XI. Naturalisées.

Verticalement

1. Approbation. – 2. Loua. Acacia. – 3. Enrichiront. – 4. Adieu. Dentu. – 5. Jet. Lie. Eer. – 6. Aragon. Sa. – 7. Ceinturas. – 8. Nô. Salami. – 9. Ae. Mouillés. – 10. Embêté. Aède. – 11. SME. Elaguée. – 12. Tapissières.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
Problème n° 865

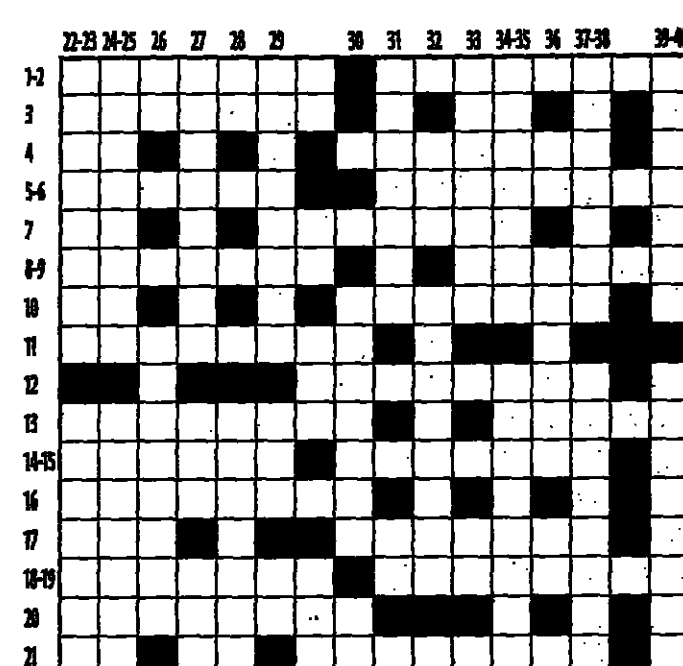
Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut *conjuguer. Tous les mots figurent* dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

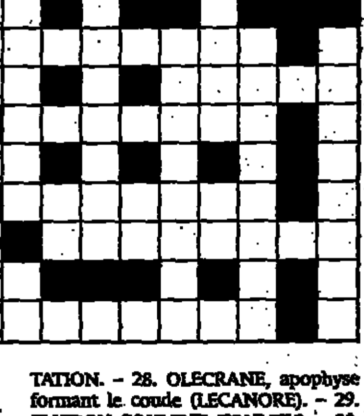
HORIZONTALEMENT

1. AEEINSS (+1). – 2. AAEILPST (+1). – 3. EEMNNOU (+1). – 4. ABEELOP. – 5. AEIPRR (+4). – 6. AEIILRRU (+1). – 7. AEEHRTT. – 8. AEHINTX. – 9. EEINNV (+1). – 10. DEEISST (+1). – 11. AEEEILRT. – 12. EFILNORU (+1). – 13. AACEEFGS. – 14. ENOORZ. – 15. EEIINNT. – 16. EEILNRTT (+1). – 17. CEEIOTU. – 18. DEEINSU (+3). – 19. AEENNSTT. – 20. DEILRSTU. – 21. EIILSTTU.

VERTICALEMENT

22. AEEINORX (+1). – 23. AEFLOSS (+1). – 24. AIINNOST (+1). – 25. AIMSTUZ. – 26. AEGIORRT (+1). – 27. AEELMMNT (+1). – 28. CDEEIRV (+1). – 29. ADEEISTV (+4). – 30. DEEINST (+5). – 31. AENOPRS. – 32. EFIIINNT. – 33. AAEIRRS (+4). – 34. ABELNTT. – 35. AACINOPT. – 36. AERRTV. – 37. AAEIRSV (+2). – 38. EEEEGSTX. – 39. EEGINOS (+2). – 40. AAELNSTY.





SOLUTION DU N° 864

1. COMPOTE. – 2. ACHEVAGE. – 3. RUELLE. – 4. OURAGAN. – 5. AERASSE (ARASEES). – 6. INCRUSTE. – 7. RELURENT (LEURRENT). – 8. OGIVAUX. – 9. ASIALIES. – 10. NOTONS. – 11. BATEES (BEATES). – 12. *STEPPES*. – 13. ALITERAS (TALAIRES...). – 14. DENTELE. – 15. DEFILAGE. – 16. URSIDES (DISEURS, RESIDUS). – 17. OUTILLE (TOUILLE). – 18. ALIGNANT (GALANTIN). – 19. ILIENNE. – 20. ENAMOURE. – 21. SATINÉES (ESSAIENT, TANISEES). – 22. SAXONNE. – 23. CRUCHON. – 24. BADECHES, mérous (DEBACHES). – 25. GOBELET. – 26. IMITATIF. – 27. VOTATION. – 28. OLECRANE, apophyse formant le coude (LECANORE). – 29. *ELUTION (IOULENT, TONLIEU)*. – 30. TERREUSE (URETERES). – 31. STAGIAIRE (AGITERAIS). – 32. SELLEES. – 33. AUSTRALS. – 34. CREEES. – 35. DUEGNES (DENGUES). – 36. NIVELER (VRENELI). – 37. TAUPINS (PUISANT, PUTAINS). – 38. PETIONS (PIETONS, *POINTES, POTINES*). – 39. ANNELIDE, ver annelé. – 40. EDITION. – 41. EXQUISE. – 42. HESSOISE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

BRIDGE
Problème n° 1633

SACRIFICE INDISPENSABLE

Pour mieux faire comprendre certains coups techniques, on les compare à des faits historiques. Le cas le plus spectaculaire est le coup de Merrimac, en souvenir du sacrifice du commandant Hobson qui, au cours de la guerre hispano-américaine en 1898, avait sabordé son bateau, le charbonnier *Merrimac*, dans la baie de Santiago de Cuba pour bloquer la flotte espagnole.

Au bridge, ce coup consiste à sacrifier le gros honneur d'une couleur afin de faire sauter la seule rentrée pouvant permettre d'accéder au mort pour utiliser une longue en l'affranchissant.

	Nord	
	♠ A 7 6 3 ♡ A D V 9 8 6 ◇ – ♣ D 10 2	
Ouest ♠ R 2 ♡ 7 3 2 ◇ R 10 ♣ R 8 6 5 4 3	N / O E / S	**Est** ♠ D 10 5 4 ♡ R 10 5 ◇ 5 3 2 ♣ A 9 7
	Sud ♠ V 9 8 ♡ 4 ◇ A D V 9 8 7 6 4 ♣ V	

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Rosenkr.	X...	Wold	Y...
–	1 ♡	passe	2 ◇
passe	2 ♡	passe	3 ◇
passe	3 ♡	passe	4 ◇...

Quelle est *l'entame* qui peut faire chuter ce contrat de QUATRE CARREAUX, et quel a été *le raisonnement* du docteur Rosenkranz, qui était en Ouest ?

Réponse

Le docteur Rosenkranz a choisi *l'attaque du... Roi de Pique*, qui semblait faciliter la tâche du déclarant mais qui, en fait, a rendu inutilisables les Cœurs du mort (les vaisseaux espagnols !).

Il ne servirait à rien que le déclarant prenne avec l'As de Pique et rejoue Pique, car Est se précipiterait sur la Dame de Pique pour continuer Pique. Ouest couperait le Valet de Pique, et *rendrait la main à Est par l'As de* Trèfle pour qu'*une nouvelle dose de Pique* lui permette de faire le Roi d'atout sec en surcoupe.

En fait, le déclarant crut que Ouest avait Roi et Dame de Pique, et il laissa passer l'entame du Roi de Pique pour... *deux de chute* et un top intégral.

On voit que *sur l'entame du 2 de Pique* (pour la Dame) et le retour à Pique le déclarant aurait fait dix levées : après l'As de Pique, il aurait pris la main en coupant le deuxième Cœur afin de jouer l'As d'atout et atout. Le résultat aurait été le même sur l'entame à Trèfle et la contre-attaque à Pique ou la continuation à Trèfle (Sud défaussant ses Trèfles)...

SIMPLE ET EFFICACE

Même contre de futurs champions du monde, un stratagème simple peut faire chuter un contrat qui était sur table. Le coup a été *joué au cours du championnat* du monde, à Santiago, dans le match entre les Français et les Hollandais qui allaient remporter le titre. Michel Perron était en défense en Ouest.

	Nord	
	♠ 10 8 6 4 ♡ 5 3 ◇ A V 3 ♣ A V 9 4	
Ouest ♠ 9 7 5 ♡ A R V ◇ 8 7 4 2 ♣ D 10 6	N / O E / S	**Est** ♠ R V 3 ♡ 7 4 ◇ D 10 9 6 ♣ 8 5 3 2
	Sud ♠ A D 2 ♡ D 10 9 8 6 2 ◇ R 5 ♣ R 7	

Ann. : S. don. E.-O. vuln.
Salle ouverte

Sud	Ouest	Nord	Est
Westra	Perron	Leufk.	Chemla
1 ♡	passe	1 ♠	passe
2 ♡	passe	3 ♡	passe
4 ♡	passe	passe	passe

Ouest entama le 7 de Carreau pour le Valet, la Dame et le Roi de Sud qui monta au mort par l'As de Carreau afin de jouer le 3 de Cœur et de fournir le 10 de Cœur. *Comment Michel Perron, en Ouest, a-t-il joué* pour essayer de faire chuter QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères

Les enchères ont été les mêmes *en salle fermée*, car elles sont logiques, sauf le contre final de Ouest sur « 4 Cœurs ». *On notera*, d'autre part, le courageux soutien à Cœur de Nord avec deux petits atouts au lieu de dire « 2 SA », mais, avec deux As, un contrat à la couleur était préférable...

Philippe Brugnon

ÉCHECS
Problème n° 1637

TOURNOI INTERNATIONAL DE DOS HERMANAS (avril 1995)
Blancs : A. Chirov.
Noirs : J. Lautier.
Partie espagnole.
Défense Steinitz différée.



1. é4	é5	21. h4 (j)	Fé7 (k)
2. Cf3	Cç6	22. g3	Ch3+ (l)
3. Fb5	a6	23. Rg2	Cb6 (m)
4. Fa4	d6 (a)	24. Tç3	Dç8! (n)
5. ç3 (b)	Fd7 (ç)	25. Th1	Ta1!
6. d4	Cg-é7	26. Cxç4	Cxç4
7. 0-0 (d)	Cg6	27. Txç4 (o)	Fxh4!! (p)
8. d5	Cb8	28. f4 (q)	Fxg3!! (r)
9. Fç2	Fé7	29. Rxg3	Cxf4 (s)
10. h3	h6	30. Th2	Fb5
11. ç4	Fg5 (é)	31. Tç3	Dd8! (t)
12. Cb-d2	a5	32. Dd2	Dg5+
13. b3	Ca6	33. Rf3 (u)	Dg1! (v)
14. a3	Cç5	34. Fd1	f5! (w)
15. Tb1	Cf4 (f)	35. Txç7	fxé4+
16. Cé1 (g)	0-0	36. Rxé4 (x)	Fé8! (y)
17. b4	axb4	37. Tf2	Fg6+
18. axb4	Ca4! (h)	38. Ré3	Ch5
19. Tb3	b5!	39. Cf3	Dg3
20. Ta3 (i)	bxç4!	40. Tg2	Df4+
		41. Ré2	abandon (z)

NOTES

a) Le grand maître français dispose d'un répertoire d'ouvertures *exceptionnellement varié* ; il est capable, dans la partie espagnole, de jouer aussi bien la variante fermée (4..., Cf6 ; 5. 0-0, b5) que la *variante de Siesta* (4..., *d6* ; 5. ç3, f5) et que la défense Steinitz différée (4..., d6 ; 5. ç3, Fd7).

b) Ou 5. 0-0, b5 (5..., Fg4) ; 6. Fb3, Ca5 ; 7. d4, f6. Ou 5. d4, b5 ; 6. Fb3, Cxd4 ; 7. Cxd4, éxd4 ; 8. ç3, dxç3 ; 9. Dh5, g6 ; 10. Dd5, Fé6 ; 11. Dç6+, Fd7 ; 12. Dxç3, Df6! Ou 5. Fxç6+, bxç6 ; 6. d4, f6 ; 7. Fé3, Cé7 ; 8. Cç3, Cg6 ; 9. Dé2, Fé7 ; 10. 0-0-0, Fd7.

ç) Après 5..., Fg4 ; 6. ç3, Df6 ; 7. Fxç6+, bxç6 ; 8. d4, Cé7 ; 9. Cb-d2, g5 ; 10. Té1, Cg6 ; 11. Da4, Fd7 ; 12. dxé5, dxé5 ; 13. Cç4, g4 ; 14. Fg5, Dé6 ; 15. Cf-d2, h5 ; 16. Db3, Fç5 : 17. Ca5, Dxb3 ; 18. Cdxb3, les Blancs sont mieux (Kamsky-Lautier, Las Palmas, 1994).

d) Ou 7. d5, Cb8 ; 8. ç4, Cg6 ; 9. h4! Ou 7. Fé3.

é) Acceptant l'échange 12. Cxg5, hxg5 qui leur donnerait de *meilleures perspectives après* 13..., g4 ou 13..., Cf4.

f) Les Noirs ont entièrement achevé leur développement et commencent à entrer dans la phase de milieu de partie avec un léger mais clair avantage.

g) Le plan des Blancs est relativement simple : avant tout, chasser les C noirs de f4 et de ç5. Pour le moment, il faut éviter l'entrée d'un C en d3.

h) Si le Cç5 devait retourner en a6, la stratégie des Blancs pourrait se justifier ; dans le cas présent, le Cç5 entre dans le camp ennemi avec gain de temps en raison de la menace de gain de la D par 19..., Cç3.

i) Notons que 16. Cé1, 19. Tb3 et 20. Ta3 sont des coups purement défensifs. 20. çxb5 ne fait que renforcer l'initiative des Noirs après 20..., Fxb5.

j) La sagesse consistait à tenter d'égaliser par 21. Fxa4, Fxa4 ; 22. Txa4, Txa4 ; 23. Dxa4, Cé2+ ; 24. Rh1, ç3 (si 24..., Cxç1 ; 25. Cxç4) ; 25. Dç2, Cxç1 ; 26. Dxç3.

k) Et non 21..., Fxh4? ; 22. g3.

l) Les C noirs ont été chassés mais à l'intérieur de l'espace ennemi.

m) Conservant le pion ç4.

n) Défense indirecte des cases h3 et ç4. Si 25. Cxç4, Cxç4 ; 26. Txç4, Fb5.

o) Egalité de matériel.

p) Une surprise de taille qui montre bien la profondeur de la vision des Noirs.

q) Si 28. gxh4, Cf4+ ; 29. Rh2 (ni 29. Rf1, Fb5 ni 29. Rg3 ou Rg1 à cause de 29..., Txç1! ; 30. Dxç1, Cé2+ gagnant la D), Fb5! ; 30. Tç3 forcé pour parer le mat en h3, Cé2! avec gain. Devant la menace 28..., Fg5, les Blancs tentent de retourner la situation à leur profit.

r) J. Lautier a son adversaire bien en main et peut – doit – sacrifier son F pour trois pions contre un R nu.

s) Menace toujours 30..., Fb5 suivi de 31..., Txç1.

t) A noter le joli pas de deux de la D en ç8 et en d8.

u) Si 33. Rf2, Txç1 ; 34. Dxç1, Ch3+ avec gain de la D.

v) Menaçant 34..., Fé2+! ; 35. Txé2, Df1+ ; 36. Tf2, Dh3 mat.

w) L'entrée en jeu de la dernière pièce lourde est décisive.

x) Forcé.

y) 36..., Fd3+ gagnait aussi : 37. Cxd3, Dg6+ ; 38. Rf3, Cxd5+, etc.

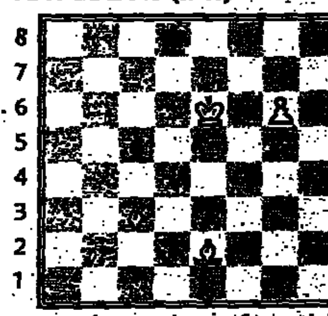
z) Ou 41..., Dxf3+ ; 42. Ré1, Df1 mat. Une magnifique partie de J. Lautier.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1636
H. RINCK (1935)

(Blancs : Rh1, Fd4, Cé2, Pd6, f3 et g2. Noirs : Rh4, Dd3, Pd7, g6 et h5.)

1. Ff6+, g5 ; 2. Rh2!, Dxé2 ; 3. Fç3! (le F va dominer la D qui ne peut *quitter* la deuxième colonne ni la case é1), Df2 (coup unique) ; 4. Fé5!!, Dé1 ; 5. g3+, Dxg3+ ; 6. Fxg3 mat.

ÉTUDE N° 1637
A. P. GULAEV (1946)



Blancs (4) : Ré6, Fç3 et é2, Pg6.
Noirs (3) : Rd8, Th2, Fç5.

Les Blancs jouent et gagnent.

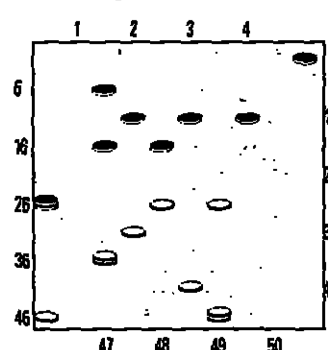
Claude Lemoine

DAMES
Problème n° 506

LE COIN DU DÉBUTANT

L'arme du collage (suite)

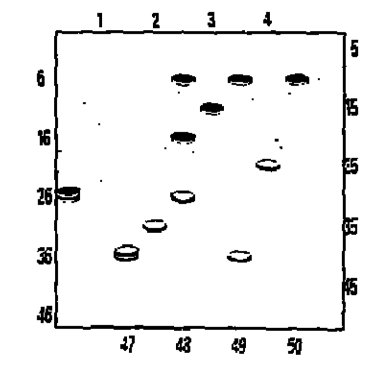
5e exemple :



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 28-22 ! [le collage gagnant] (26 x 23) [se reporter aux précédentes chroniques de *février, mars et avril 1995 pour le* rappel des règles] 22 x 2... et les Noirs sont mat.

6e exemple :



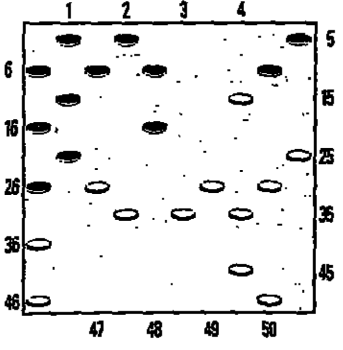
Les Blancs jouent et gagnent. Encore plus simple.

SOLUTION : 28-23 ! [pour trôner au-dessus des « très débutants »] (26 x 28) [un cousinage avec le « coup turc »] 32 x 5!, +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Ni problème (au sens de l'orthodoxie du « problémisme ») ni combinaison réalisée en jouant (sur le « vif »), ce mouvement tactique n'en mérite pas moins l'attention, et ce, pour deux raisons : le mécanisme original, mais aussi l'interrogation sur l'existence d'un dual.

L'auteur, fidèle lecteur : Maurice Poughon.



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 44-40 [14-9 n'offre-t-il pas le gain aux Blancs ?] (10 x 19) 32 x 28 (21 x 23) 36-31 (26 x 32) 30-24 ! (19 x 28) 46 x 41 ! (23 x 45) 41 x 3 ! [belle illustration de ce pouvoir destructif des « collages », +.

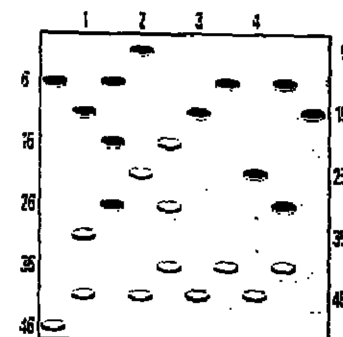
SOLUTION DU PROBLÈME N° 505
D. DOUWES (1946)

Blancs : pions à 23, 25, 26, 28, 32, 34, 42, 43, 44.

Noirs : pions à 6, 8, 9, 11, 14, 16, 17, 20, 29.

42–38 !! (29 x 49) 23-19 ! (14 x 23) 25 x 21 (16 x 27) 32 x 21 (23 x 32) 38 x 27 (49 x 38) 21-16 (32 x 21) 16 x 27 (11-17) 27-21 (17-22) 21-17 (22 x 11) 26-21, etc., +.

PROBLÈME N° 506
CHRISTIAN ROMON
(Carrières-sur-Seine, 1995)



Les Blancs jouent et gagnent.

Maintenant confirmé dans l'art du problémisme, ce fidèle lecteur vient de composer, pour la chronique, ce problème difficile à résoudre.

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

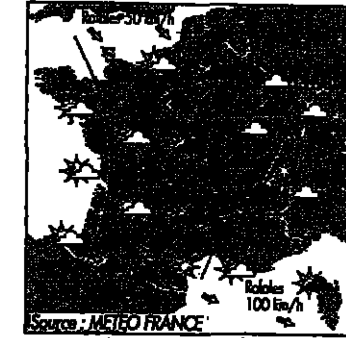
Tempête en Méditerranée

UNE DÉPRESSION profonde est en train de se creuser sur le Golfe de Gênes ; elle atteindra son maximum dans la journée de samedi, ce qui occasionnera des vents très violents en Méditerranée, ainsi que des pluies sur les régions de l'Est ; il faudra attendre dimanche soir pour qu'une accalmie se fasse nettement sentir.

Sur les régions méditerranéennes – Roussillon, Languedoc, Provence et Alpes du Sud –, le temps sera ensoleillé, mais la tramontane soufflera en tempête, atteignant 120 à 140 km/h en rafales ; le mistral et le vent d'ouest sur le sud de la Corse souffleront également jusqu'à 100 km/h en pointe. Sur la Côte d'Azur, la Corse et l'intérieur du Var, le temps sera plus incertain, avec un soleil fréquemment interrompu par des développements nuageux, qui pourront donner des averses sur les Alpes-Maritimes. Sur les régions de l'Est – Alsace, Lorraine, Franche-Comté et Rhône-Alpes –, ce sera une journée avec un ciel pluvieux. La limite pluie-neige s'abaissera vers 13 00 m sur le relief. En Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Bourgogne et dans le Massif central, la matinée sera grise, avec par endroits un peu de pluie ; une amélioration se produira l'après-midi. Sur les régions de l'Ouest, depuis le Pas-de-Calais jusqu'au Limousin en passant par la Bretagne et le Centre, de belles éclaircies alterneront avec des passages très nuageux, qui donneront des averses ; une amélioration se produira en fin d'après-midi. Sur le Sud-Ouest, nuages et soleil se partageront le ciel tout au long de la journée ; le vent de nord-ouest soufflera très fort sur la région Midi-Pyrénées, avec des rafales comprises entre 80 et 100 km/h. Sur les Pyrénées, la matinée sera nuageuse, avant le retour du soleil pour l'après-midi.

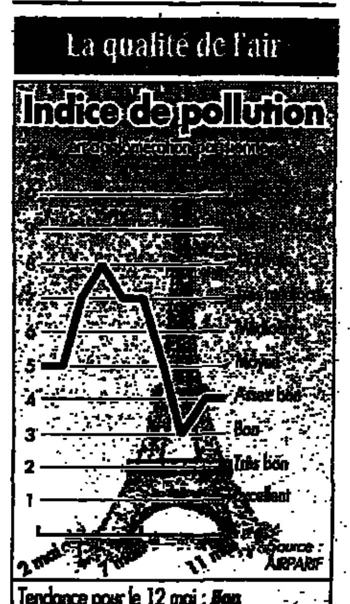
Les températures seront partout inférieures à la normale, avec sur la plupart des régions un vent de nord ou nord-ouest sensible qui renforcera la sensation de fraîcheur. Les températures minimales seront comprises entre 10 et 12 degrés sur les régions méditerranéennes, entre 6 et 8 degrés ailleurs ; quant aux maximales, elles ne dépasseront guère 10 degrés sur la moitié nord, 12 à 15 sur la moitié sud, jusquà 17-19 degrés sur les rives de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

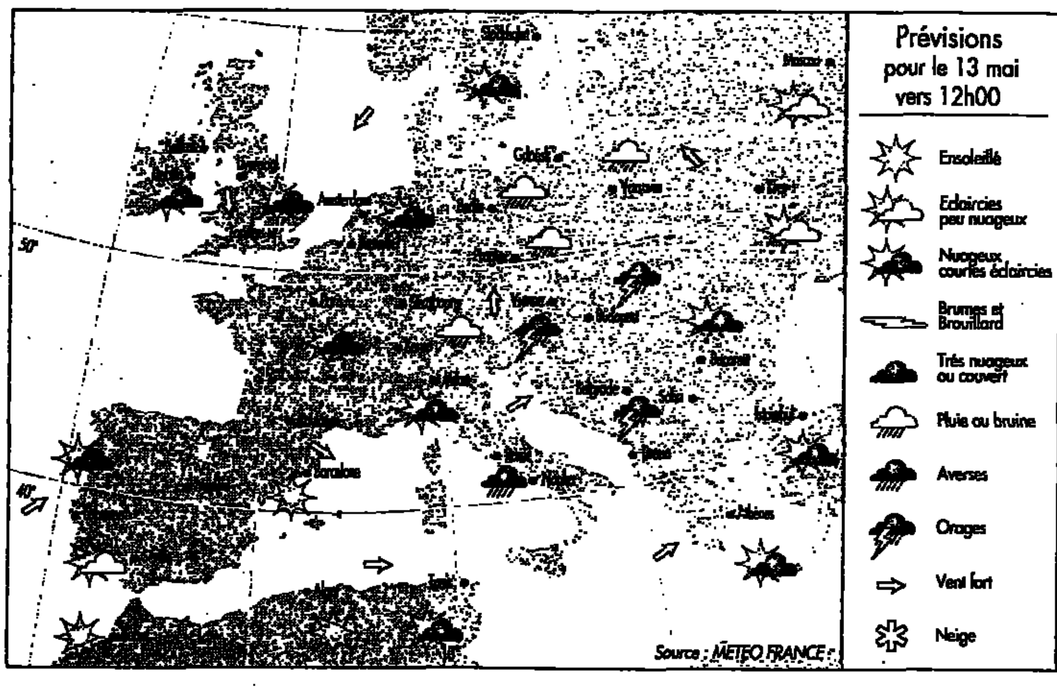


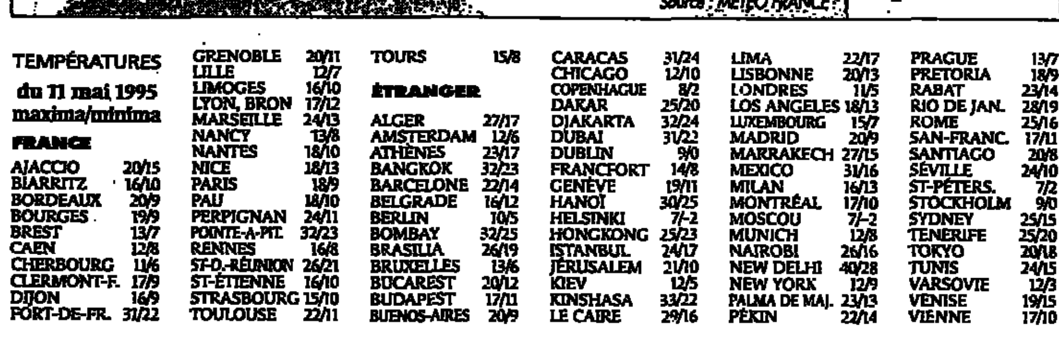
Prévisions pour le 13 mai vers 12h00

La qualité de l'air



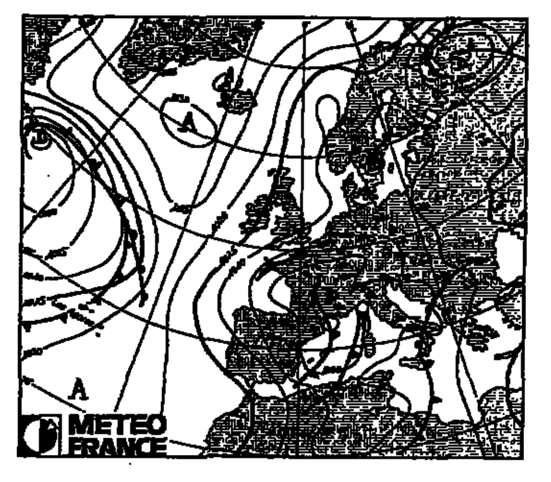
Tendance pour le 12 mai : Bon



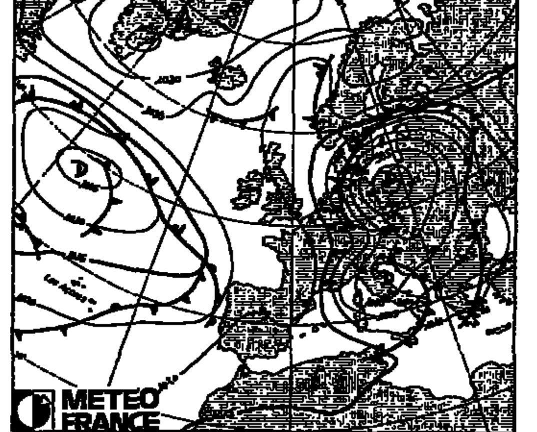


TEMPÉRATURES du 11 mai 1995 maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	20/11	TOURS	15/8	CARACAS	31/24	LIMA	22/17	PRAGUE	13/7
AJACCIO	20/15	LILLE	12/7	**ÉTRANGER**		CHICAGO	12/10	LISBONNE	20/13	PRETORIA	18/9
BIARRITZ	16/10	LIMOGES	16/10	ALGER	27/17	COPENHAGUE	8/2	LONDRES	11/5	RABAT	23/14
BORDEAUX	20/9	LYON, BRON	17/12	AMSTERDAM	12/6	DAKAR	25/20	LOS ANGELES	18/13	RIO DE JAN.	28/19
BOURGES	19/9	MARSEILLE	24/13	ATHÈNES	23/17	DJAKARTA	32/24	LUXEMBOURG	15/7	ROME	25/16
BREST	13/7	NANCY	13/8	BANGKOK	32/23	DUBAI	31/22	MADRID	20/9	SAN-FRANC.	17/11
CAEN	12/8	NANTES	18/10	BARCELONE	22/14	DUBLIN	9/0	MARRAKECH	27/15	SANTIAGO	20/8
CHERBOURG	11/6	NICE	18/13	BELGRADE	16/12	FRANCFORT	14/8	MEXICO	31/16	SÉVILLE	24/10
CLERMONT-F.	17/9	PARIS	18/9	BERLIN	10/5	GENÈVE	19/11	MILAN	16/13	ST-PÉTERS.	7/2
DIJON	16/9	PAU	18/10	BOMBAY	32/25	HANOÏ	30/25	MONTRÉAL	17/10	STOCKHOLM	9/0
FORT-DE-FR.	31/22	PERPIGNAN	24/11	BRASILIA	26/19	HELSINKI	7/-2	MOSCOU	7/-2	SYDNEY	25/15
		POINTE-A-PIT.	32/23	BRUXELLES	13/6	HONGKONG	25/23	MUNICH	12/8	TENERIFE	25/20
		RENNES	16/8	BUCAREST	20/12	ISTANBUL	24/17	NAIROBI	26/16	TOKYO	20/18
		ST-D.-RÉUNION	26/21	BUDAPEST	17/11	JÉRUSALEM	21/10	NEW DELHI	40/28	TUNIS	24/15
		ST-ÉTIENNE	16/10	BUENOS-AIRES	20/9	KIEV	12/5	NEW YORK	12/9	VARSOVIE	12/3
		STRASBOURG	15/10			KINSHASA	33/22	PALMA DE MAJ.	23/13	VENISE	19/15
		TOULOUSE	22/11			LE CAIRE	29/16	PÉKIN	22/14	VIENNE	17/10



Situation le 12 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 14 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Berlin est mort

LES INFORMATIONS de San Francisco et de Londres annonçant que la commission interalliée de contrôle pour l'occupation de l'Allemagne siégera à Berlin ne semblent pas tenir compte des conditions locales. On ne voit pas, en effet, comment une commission, qui comportera de nombreux services, pourrait s'installer dans une ville détruite de fond en comble. Le quartier excentrique de Karlshof, qui seul a partiellement échappé au pilonnage mètre carré par mètre carré, suffit à peine à loger le personnel du commandement soviétique de la place de Berlin. [...]

En outre, il n'y a plus aucun moyen de communication par terre entre Berlin et le reste du monde. Les autostrades, les routes, les voies ferrées sont défoncées sur des dizaines de kilomètres. Ajoutons que les conditions sanitaires dans ce qui fut la capitale du Reich sont loin d'être bonnes. Les Russes ont pu jusqu'ici enrayer les épidémies, mais des milliers de cadavres restent enfouis sous les amoncellements de décombres, et malgré les précautions constantes prises par les services sanitaires de l'armée rouge, les risques d'épidémie ne sont pas encore écartés.

Il n'est pas question ici de réparer les dégâts, de panser les plaies et de rendre la vie [...]. Berlin est mort. Il faudra raser tout le cœur de la ville, et les maisons, de nouveau rendues habitables, pourront difficilement abriter plus d'un million de Berlinois au lieu des quatre que la ville comptait avant guerre. Aussi bien faut-il abandonner l'idée d'installer une commission quelle qu'elle soit dans Berlin et laisser les Russes terminer le travail de démolition aux quatre cinquièmes réalisé par l'aviation alliée.

Fernand Moulier

(13-14 mai 1945.)

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FINLANDE.** Les équipages des navires de la direction des affaires maritimes finlandaise se sont mis en grève mardi 9 mai pour une durée illimitée. Cette grève, qui n'affecte pas le trafic des ferries reliant la Finlande à l'étranger, se traduit par une interruption des communications entre les îles des différents archipels du pays. – *(AFP.)*

■ **LUXEMBOURG.** La compagnie luxembourgeoise Luxair a transporté l'année dernière 704 500 passagers, ce qui représente une augmentation de 12 % par rapport à 1993. Le taux d'occupation des sièges s'est lui aussi amélioré, passant en un an de 56,12 % à 57,24 %. La compagnie, qui a dégagé en 1994 un bénéfice d'environ 60 millions de francs, a lancé une étude pour adapter sa flotte à la demande du réseau des aéroports européens. – *(AFP.)*

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE.** Le 1er juillet, les tarifs téléphoniques longue distance depuis la Nouvelle-Calédonie baisseront de 6,3 % pour les appels vers la métropole et les départements d'outre-mer, de 8,3 % pour les appels vers les Etats-Unis, le Japon et Singapour, et de 5 % pour les appels vers la Polynésie française, Wallis et Futuna, Vanuatu et Fidji. – *(AFP.)*

■ **LONDRES.** Le gouvernement britannique envisage de réhabiliter la Tamise pour en faire une grande attraction touristique. Le projet prévoit notamment la création de pistes cyclables, de chemins de randonnée pédestre et l'installation de sites pour le ski nautique et le surf. – *(Reuter.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie américaine United Airlines vient d'inaugurer, sur le réseau CompuServe Incorporated, un service baptisé United Connection. Grâce à ce service, il est dorénavant possible d'effectuer une réservation et de commander des billets d'avion directement de son ordinateur personnel, sans décrocher son téléphone.

■ **SUÈDE.** Le nombre de passagers aériens à destination ou au départ de la Suède a augmenté de 8 % en 1994 par rapport à l'année précédente. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Dimanche 14 mai

■ **MUSÉE DU MOYEN AGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'Hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MARAIS :** histoire et architecture (40 F); 14 heures, 44, rue François-Miron (Résurrection du passé).

■ **MARAIS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Chemin-Vert, côté Musée Picasso (Europ explo).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 63, rue de Monceau (Monuments historiques).

■ **SAINT-DENIS :** la nécropole royale (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant le portail central de la basilique (Monuments historiques).

■ **LE VIEUX QUARTIER MOUFFETARD** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Monge côté escalier roulant (Europ explo).

■ **ABBAYE DE PORT-ROYAL** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Monuments historiques).

■ **L'ÉGLISE SAINT-EUSTACHE** et le cimetière des Innocents (50 F), 15 heures, devant le portail principal de l'église (Connaissance de Paris).

■ **L'HÔTEL DE SULLY** et la place des Vosges (37 F), 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DE LA TOUR DE NESLE** et la rue Visconti (50 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).

■ **LA SEINE,** deuxième port fluvial d'Europe (50 F), 15 heures, place du Châtelet devant la fontaine (Paris autrefois).

■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (55 F), 15 heures, sortie du métro Lamarck-Caulaincourt (Paris et son histoire).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** et sa crypte (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

■ **MARAIS :** le quartier Saint-Paul (50 F), 15 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville face à la poste (Claude Marti).

■ **LE VIEUX NOGENT** (40 F), 15 h 30, hall du RER de Nogent-sur-Marne (Approche de l'art).

MODE. Londres est toujours le lieu par excellence où se fait la mode. Pas dans les défilés, mais dans la rue tout simplement. Depuis l'époque de la « beatlemania », les mods, punks, rockabillies... et maintenant technos et cyberpunks hantent les rues de la capitale britannique où ils croisent les gentlemen en chapeau melon ou costume de tweed ● CES TRIBUS cohabitent dans une liberté réjouissante, effrayante, ambiguë, extravagante sur les trottoirs de Old Campton Street, galerie à ciel ouvert du troisième sexe, ou à Old Bond Street, où Christian Lacroix, Donna Karan, et d'autres ont ouvert boutique. ● PASSAGE OBLIGÉ pour les créateurs du monde entier, Londres est le lieu où ils viennent chercher les sources populaires de leur inspiration. Le styliste Jean-Charles de Castelbajac notamment, qui explique ci-dessous le sens profond de la ville.

Dans les rues de Londres, le spectacle des nouvelles tribus urbaines

Théâtre de tous les extrêmes, la capitale britannique offre la vision de la métamorphose des corps. Elle annonce peut-être les secousses du futur et fascine les stylistes du monde entier

« NO FUTURE » : c'est à ce cri que se rallièrent en 1976 les punks de King's Road, anges du désastre, annonçant avec leurs *tee-shirts* déchirés, leurs cuirs enchaînés et leurs visages épinglés une société industrielle en lambeaux. Près de vingt ans plus tard, leurs fils spirituels, les *cyberpunks*, qui composent leur musique sur ordinateur, téléphone mobile dans la poche de leur pantalon camouflage, annoncent une Metropolis divisée en micro-structures alternatives et nomades. Le Carnaval de Clapham Common, organisé par le Parti travailliste le 1er mai, s'est déroulé dans une ambiance de Woodstock local : là, les *New Age travellers*, sans domicile fixe, s'étaient réunis pour manifester contre le Justice Act, qui limite la circulation à l'intérieur du pays. *Piercing, dreadlocks* multicolores, tatouages : chez ces nouveaux errants, le corps se soumet tout entier à cette métamorphose continuelle, avec cette manière très britannique de cultiver l'individualité comme un art, et donc une rébellion, et ce au moment où le gouvernement en place parle d'instituer des cartes d'identité.

En Grande-Bretagne, les années 90 réveillent le sentiment d'appartenance tribale et, chez les jeunes, le costume, comme la musique servent de modes d'expression privilégiée, canalisant une violence latente contre l'establishment conservateur sur fond d'ecstasy, de rythmes *jungle* et de *demolition dance*. Contrairement à la France, dont la crise plonge les solitudes dans une foule anonyme où germent la haine de l'autre et la peur de soi, les individualités les plus extrêmes se frôlent, attachées à leur apparence comme à leur liberté d'expression.

Hérité du costume militaire et de l'uniforme mille fois détourné, l'accoutrement sert de bouclier social, dernier vestige de la tolérance dans une société en décomposition. Galerie à ciel ouvert du troisième sexe, Old Compton Street est aux années 90 ce que furent Carnaby Street aux années 60 et King's Road aux années 70. Un défilé continuel qui évoque tour à tour *Mad Max, Johnny Rotten, Le Portrait de Dorian Gray*, dont le vrai but était de *« créer des mondes irréels ».* On entre dans un sex-shop spécialisé comme dans un supermarché où brille en rouge et noir tout l'attirail des soirées fétichistes très en vogue, badines, combinaisons de latex et colliers de chien. Au bar Freedom, l'allure, cette saison, est au treillis écossais, à la gibecière fluo de coursier et à la coiffure diable : crâne rasé et deux cornes de cheveux rouges... Juste en face, à l'Intrepid Fox, quartier général des anciens punks, une pancarte indique à l'entrée : *« Ceux qui portent des tee-shirts de football ne seront pas servis. »*

Malgré le tunnel sous la Manche, la tradition insulaire demeure. Héritière des habitudes aristocratique, la mode relève d'abord de l'étiquette. Avec le plus grand naturel, le goût de la parure se justifie à travers mille et une sortes de rassemblements, qu'il s'agisse des courses d'Ascot (où le port du chapeau est obligatoire), du Festival rock de Glastonbury (qui fêtera du 23 au 25 juin son vingt-cinquième anniversaire) ou même du V-E Day, avec *parties* en costume d'époque...

Plus que la conformité à un modèle-type, ou la peur du qu'en-dira-t-on, la mode est l'expression instinctive et ludique d'une appartenance. On a l'impression, ici, que chaque personnage est son propre styliste. Et ce, dans une fidélité à une histoire, du dandysme de Brummell, de la minijupe de Mary Quant – dont le triomphe, il y a trente ans, marqua l'affranchissement de toute une génération – aux sons de *Help !* La beatlemania déferle alors sur le monde.



Dessin de Jean-Charles de Castelbajac pour « Le Monde »

LE TEMPS DES GHETTOS

A cette époque, comme le rappelle Michel Winock dans sa « Chronique des années soixante » (Le Seuil, « Points histoire », 1987), *« tout le monde a l'œil fixé sur l'Angleterre. Londres est devenue le point de mire, le phare... »* Et de conclure : *« C'est peut-être la décadence, mais elle est franchement joyeuse, inventive et, ça va de soi, échevelée... »*

Le temps des copains est bien loin. Voici revenu celui des ghettos, des groupes de libération très radicalisés : pique-nique anarchiste, *conventions* de lesbiennes, festival végétarien... Chaque jour, Londres compte autant de manifestations de minorités que Paris de vernissages mondains. Deux fins de siècle se télescopent. Et l'homosexualité, encouragée et frustrée par les interdits victoriens, s'affiche ostensiblement, dans la rue comme à la télévision, à la radio ou au cinéma, avec la sortie nationale du film *Thin Ice*, de Fiona Cuningham. *« We are different »*, promettent des analystes financiers qui posent en caleçon pour une publicité parue dans le *Pink Paper*, l'un des deux hebdomadaires spécialisés gratuits. *« We are everywhere »*, renchérit l'éditorialiste du mensuel *Gay Times*, dont le deux centième numéro présente la *top list* des deux cents homosexuels britanniques, artistes, avocats, critiques d'art, policiers, hommes politiques.

Celui qui ose ne redoute pas ici l'insulte ou le cynisme. En 1995, la ville se présente comme un extraordinaire supermarché des styles, destination incontournable de tous les professionnels de la mode venus puiser dans la rue l'inspiration du moment. Aujourd'hui, avec leur silhouettes « cyberpunks », leurs tenues de guérilla urbaine (APC, Jean-Paul Gaultier) ou leurs patchworks de couleurs (Bazar, de Christian Lacroix), bien des créateurs continuent de signifier leur amour pour cette ville où les modes expriment d'abord des modes de vie. Leur idole, toujours en exercice, demeure Vivienne Westwood, reine mère de la mode punk, qui n'a jamais fait fortune et incarne la force tranquille en matière d'excentricités.

RUE DU DÉSIR

Les dix mille passagers quotidiens de l'Eurostar ont de quoi être déroutés dans cette ville où chaque lieu a ses convenances (cravate obligatoire et veste pour un thé au Claridge ou un dîner chez Simpson's, où il y a encore dix ans les femmes n'étaient pas admises), et chaque quartier, ses spécialités : les livres à Charing Cross Road, les tailleurs à Savile Row, la mode griffée à Knithsbrige, South Kensington, et, depuis peu, Old Bond Street, où Donna Karan, Christian Lacroix, Armani, Joseph viennent juste d'[illegible] tandis que [illegible] ouvrir la sienne. Dans sa dernière édition, le mensuel *The Face*, considéré comme l'un des meilleurs en matière de mode du monde, la consacre Street of Desire (rue du Désir). Les rues de Paris, « capitale de la mode » semblent bien grises à côté de cette extraordinaire profusion d'images, de signes et de couleurs.

Curieusement, dans cette ville si étrangère à la coutume du lèche-vitrines, la mise en scène des magasins repose sur un véritable décor. Flanqué d'escarpins géants (d'environ 10 mètres), les devantures de Harvey Nichols, comme celles de Harrods (« Colour revolution »), forment l'attraction de la saison, donnant une réalité visuelle, tactile à une tendance que Paris réduit à un effet de podium : « *Glamour is back.* » Dans ces vitrines, les robes du soir de John Galliano, les manteaux pailletés de strass de Dolce Gabbana, brillent avec le même éclat le soir, à l'Atlantic Bar, que [illegible]ples et *fabulous* in[illegible]. Le décor ressemble à s'y méprendre à celui du *Titanic*.

Londres, théâtre de tous les extrêmes, pourrait annoncer de manière visionnaire les secousses d'un futur, l'éclatement d'une société divisée entre nantis et mille groupes qui ont fait de leur clan un slogan. A Londres, l'exposition « Street style », organisée récemment par le Victoria and Albert Museum, a répertorié les tribus urbaines de l'après-guerre à nos jours : *folkies, rockabillies, mods*, ou encore *grungies* et *technos* des années 90, mutants des *rave-parties* et de l'*acid house*.

L'excellent catalogue signé Ted Polemus (édition Thames & Hudson) dresse l'inventaire historique de ces styles. Plus de quarante mille personnes ont visité cette exposition, confirmant la fascination qu'exerce la capitale britannique, à l'ombre d'une Europe où l'apparence s'uniformise.

Laurence Benaïm

Le vivier de St Martins College

De John Galliano, qui a enterré le style « grunge », au Turc Rifat Ozbek, en passant par Alexander Mc Queen (la nouvelle idole de la mode londonienne), bien des créateurs sont diplômés de St Martins College of Art, qui a également compté parmi ses étudiants les artistes Gilbert and George. Cette institution, créée en 1854 à Londres, regroupe trois écoles : art, mode et textile, graphisme et design industriel, chacune comprenant de 500 à 700 élèves. *« C'est l'école de la liberté »*, dit l'un d'eux, alors que, dans le département mode, au cœur du quartier de Soho, on prépare le défilé de fin d'année, prévu le 12 juin. Les études durent quatre ans. La sélection à l'entrée est sévère. *« Nous exigeons de l'enthousiasme,* affirme Wendy Dagworthy, directrice des études ; *nous ne demandons pas de suivre les tendances, mais de casser les barrières. En tant qu'école installée à Londres, nous prenons des risques. Nous n'avons pas d'idée préconçue sur ce que la mode devrait être. Nous encourageons à penser internationalement, car on ne peut pas survivre en Grande-Bretagne : l'industrie britannique n'utilise pas assez les créateurs... »*

Lexique

● **Cyberpunk** : terme créé à l'origine par l'écrivain de science-fiction William Gibson pour désigner une forme de délinquance appliquée aux univers virtuels. On peut être anarchiste et maîtriser les nouvelles technologies.
● **Travellers** : enfants d'une crise économique autant que spirituelle, ces nouveaux hippies sans domicile fixe, apparus au début des années 90, partent en convoi de camions colorés vivre leur marginalité au rythme de grands rassemblements politiques ou musicaux.
● **Piercing** : du verbe *to pierce*, percer en anglais. Pratique dérivée de rites sado-masochistes appliquant à toutes les parties du corps (en particulier les lèvres, les sourcils et les tétons) le principe de la boucle pour oreille percée.
● **Dreadlocks** : type de nattes, naturelles ou artificielles, portées à l'origine par certains jeunes Jamaïcains.
● **Jungle** : genre mêlant les rythmes électroniques des danses les plus extrêmes (techno hardcore, breakbeat) aux musiques d'origine jamaïcaine comme le raggamuffin.
● **Folkies** : amateurs de musique folk.
● **Rockabillies** : amateurs de rockabilly, forme musicale proche du rock'n'roll le plus traditionnel et de la country. La banane est de rigueur.
● **Mods** : tribu rock née dans la première moitié des années 60, adoptant cheveux courts, costume étriqué, parka, scooter et amphétamines, opposant leur *« modernisme »* au *« passéisme »* des rockers cuir et moto.
● **Grungies** : adeptes du courant grunge rendu célèbre par le groupe Nirvana et son leader suicidé, Kurt Cobain. Un rock dur et débraillé (cheveux sales, baskets usagées, chemises de bûcheron et jean troué) où résonnent ennui et mal de vivre.
● **Technos** : amateur de musiques électroniques (techno comme technologie) conçues essentiellement pour la danse.
● **Rave parties** : grands rassemblements destinés à s'extasier (*to rave* : délirer) aux rythmes les plus hypnotiques des musiques de danse.
● **Acid house** : un des multiples courants de la house, musique de danse créée à l'origine dans les clubs de Chicago, développée ensuite par les DJ britanniques avant de devenir un phénomène international.

Jean-Charles de Castelbajac raconte ses années rock

LONDRES est depuis toujours la destination naturelle du couturier Jean-Charles de Castelbajac. Ce « fou d'Angleterre », cet « aristo rock », y pulse des idées tout en restant solidement attaché à ses racines gasconnes. Dans son travail comme dans ses rencontres, il favorise les chocs et les mélanges, exerce son métier avec un sens de l'éclectisme très anglais. Il a recouvert un fauteuil *Louis XVI* d'une toile vive pour Roset, imaginé les nouvelles boîtes de cachous Lajaunie, détourné la ceinture de sécurité, le savon de Marseille, le caddie.

Adolescent à Limoges, il faisait venir d'outre-Manche les revues de rock, *New Musical Express* et *Melody Maker*. Collectionneur de photographies, il garde précieusement, parmi ses premières acquisitions, un portrait d'Alice Edell par Lewis Carrol. C'est dans le Londres des années 60, à l'heure des débuts dans la mode, qu'il a nourri sa jeunesse avec les concerts des Yardbirds au Marquee. *« Je m'achetais des grands drapeaux pour me faire couper des vestes, comme les Who. J'avais des parkas anglaises, des blazers de la Royal Navy. Mon seul luxe, c'était de m'acheter des Lobb en solde, déjà patinées, ce qui est parfait. »* Au début des années 70, il impose ses vêtements à force de détournements, manteaux-couvertures, tee-shirts en bande Velpeau doublés de soie.

Plus tard, ce sera l'amitié avec Vivienne Westwood, la pionnière de la mode punk, et Malcolm Mac Laren, mentor des Sex Pistols. *« Je me souviens du tee-shirt de Vivienne Westwood avec des os de poulet dans cette boutique pourrie de King's Road. Et puis Malcolm Mac Laren, avec ses cheveux de la couleur d'une bouteille de scotch. Je faisais mes premiers vêtements en gants de caoutchouc et en serpillière. On est devenus amis. Le soir, le grand culte était d'aller boire à la bouteille dans les cimetières. Je me souviens de scènes hallucinantes. J'ai entendu pour la première fois Billy Idol, le chanteur des Stranglers, et Steve Jones (le guitariste des Sex Pistols), entonner des vieilles mélopées anglaises. Certains s'endormaient dans des caveaux. On voyait des ombres passer autour de nous. Ce rapport à la mort est constant chez les Anglais, c'est la transfiguration d'un geste poétique ultime, une manière d'aller jusqu'au bout de tout.*

» Malcolm m'avait emmené dans un bar où l'on ne buvait que du lait. Cela s'appelait le Milk and Rock. Tous les garçons portaient des tee-shirts sur lesquels était écrit : « Too fast to live, too young to die » (Trop rapide pour vivre, trop jeune pour mourir). Ils passaient la chanson Summertime Blues, *d'Eddie Cochran puis enfourchaient leur moto Norton Commando. Le jeu consistait à faire le tour du pâté de maison avant la fin du disque. Scotland Yard ne comprenait pas pourquoi il y avait autant de morts devant la vitrine du boulanger... »*

ÉLÉGANCE SUBVERSIVE

La rencontre de Jean-Charles de Castelbajac avec le tailleur Roy Chittelborough remonte à vingt ans. *« Il a la patience de la fantaisie »*, dit-il à propos de ce maître anglais qui a compté parmi ses clients Anthony Perkins, ou Lord Mountbatten. Jean-Charles de Castelbajac lui a demandé de réaliser pour l'hiver prochain des tailleurs d'homme pour femmes, *« car ils me semblaient parfaitement convenir à l'époque »*.

« Il y a deux castes que j'aime en Angleterre, raconte Jean-Charles de Castelbajac : *les aristocrates qui, contrairement aux Français, peuvent être de véritables originaux – on voit des Lords qui plantent des tentes dans leur château, se promènent avec des longs cheveux gris, pieds nus. Et puis il y a le peuple, qui n'a rien à perdre. La seule chance de s'en sortir est d'avoir une guitare. J'aime l'idée que toutes les couches sociales puissent accéder à des lieux qui les rassemblent, que l'élégance puisse être subversive. En France, on laisse pourrir, et c'est 1789, 1848, mai 1968 : ça explose. Eux, c'est plus intelligent. La haine passe par les mots, par la musique.*

» Aujourd'hui, l'écart s'est trop creusé entre les riches et les pauvres. Je crains que le prochain mouvement ne soit pas porté par des punks, mais par des chefs de gangs. Des Vikings. Des Mad Max. Les hommes politiques, les industriels, les hommes de loi, n'essaient pas de comprendre les gens. Ça va être de pire en pire. Je vois des groupes qui hurlent des slogans hitlériens. Ce n'est plus du jeu. Trop de kids sont livrés à eux-mêmes. Les hommes ont démissionné, les femmes se comportent comme des mecs. En Angleterre, les nouveaux machos, ce sont elles. Cette violence intériorisée va apparaître, comme dans Orange mécanique. *Mais ce sera " Orange atomique "... Stanley Kubrick est un visionnaire. Voilà pourquoi j'ai choisi la musique de son film pour mon prochain défilé. »*

Propos recueillis par L. B.

هكذا من الأصل

Le Musée des beaux-arts de Valenciennes a fait peau neuve

Samedi 13 mai, le musée de la ville du Nord rouvre ses portes, après quatre ans de travaux et 30 millions de francs dépensés. Une réussite, malgré le scepticisme du départ

Construit au début du XX[e] siècle, le Musée des beaux-arts de Valenciennes, de style néo-flamand, vient de subir une cure de jouvence réussie. Restructuré en profondeur, le bâtiment a conservé les volumes et l'éclairage zénithal originels des salles d'exposition, a été équipé d'un cabinet graphique autrefois inexistant et d'espaces utiles à l'animation d'un musée – une bibliothèque, une salle de conférences de 100 places, un accueil pour les scolaires. Ce réaménagement s'inscrit dans un cadre général décidé par une municipalité qui souhaite offrir à ses habitants – 21 % des 40 000 Valenciennois sont inscrits au chômage –, un équipement culturel moderne et rationnel.

Commencée il y a plus de quatre ans dans l'incrédulité générale – à commencer par celle de la direction des Musées de France (DMF), la remise en état du Musée de Valenciennes est achevée, avec un an de retard. Le devis initial (30 millions de francs) n'aura pas été dépassé. Seul le conservateur qui avait entamé la rénovation a disparu. Jacques Kuhnmunch est aujourd'hui à Compiègne, remplacé, au milieu du gué, par Patrick Ramade, venu de Rennes.

« Quand on travaille dans un musée municipal et qu'on n'est pas d'accord avec le maire, constatait Arnault Brejon de La Vergnée, conservateur du Musée de Lille, *on n'a qu'une solution : démissionner. »* L'humeur de Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes depuis 1989, ne doit pas toujours être amène. Une certitude : le musée faisait partie de ses priorités avec la médiathèque (inaugurée en décembre 1994) et le théâtre, dont les travaux commencent. C'est beaucoup pour une ville de 40 000 habitants dont 21 % de la population sont au chômage.

Le muséographe Christian Germanaz et l'architecte Jean Copin ont été chargés de mener la restructuration de l'édifice construit par Paul Dusart en 1909. Le plan de cette architecture néo-flamande mâtinée de style Louis XIII a été conservée. Les salles du niveau supérieur gardent leurs volumes et leur éclairage zénithal. La rotonde, au centre du bâtiment, est toujours vouée à la sculpture. Elle acquiert seulement une fonction de place publique : on peut, après avoir emprunté l'un des deux escaliers monumentaux, la traverser sans entrer dans le musée proprement dit.

Cette agora tient aussi du jardin intérieur : un lierre est chargé de dissimuler la cage de l'ascenseur, autour de laquelle s'enroule la vis d'un escalier conduisant au niveau inférieur, naguère inoccupé et qui abrite aujourd'hui les bureaux de l'administration, une salle de conférences de 100 places, un accueil pour les scolaires, un cabinet graphique autrefois inexistant, une bibliothèque, les réserves et une crypte archéologique. L'étage noble peut donc se consacrer au musée, à deux salles d'expositions temporaires et à l'inévitable cafétéria.

SAISIES RÉVOLUTIONNAIRES

Sans doute le fonds valenciennois est-il loin de donner un panorama complet de l'histoire de l'art ; mais ses deux pôles, la peinture flamande et les œuvres de Carpeaux justifient l'investissement. Le fonds flamand a été classiquement alimenté par les saisies révolutionnaires. Valenciennes n'a été annexée par Louis XIV qu'en 1678 et jusqu'à cette date, la cité, reliée à Anvers par l'Escaut, regardait essentiellement vers les Pays-Bas. Participant au grand essor artistique de la Contre-Réforme, la ville abritait de nombreux couvents riches d'œuvres commandées aux grands maîtres anversois de la peinture religieuse : à Rubens, ses maîtres, ses contemporains et ses élèves. Parmi les œuvres récupérées après 1789, un immense et somptueux triptyque de Rubens, *Le Martyre de saint Etienne*, deux cartons de tapisseries destinés aux carmélites de Madrid et un beau paysage pastoral.

Les grandes compositions religieuses baroques voisinent avec le maniérisme de Cornelisz Van Haarlem (*La Charité*) ou de Marten De Vos (*L'Adoration des mages*) et les caravagesques Abraham Janssens (*Le Calvaire*) et Jan Cossiers (*La Diseuse de bonne aventure*). Il ne manque pas non plus les grandes natures mortes anversoises (*La Pourvoyeuse de légumes*, de Joachim Beuckelaer, *Le Jambon*, de Jaco Van Es, ou *Le Cellier*, de Frans Snyders). Jordaens est représenté par deux grands tableaux : *Les jeunes piaillent comme chantent les vieux* et, acheté pour la réouverture du musée, *L'Arrestation du Christ*. Faut-il mettre Antoine Watteau au rang des flamands ? Il est né à Valenciennes, mais après l'annexion de la province, et n'a pas séjourné ici très longtemps. Le musée conserve néanmoins un beau portrait du sculpteur Antoine Pater et un petit tableau de jeunesse. Si le XVIII[e] siècle français n'est pas trop mal représenté avec une *Vue du Capitole* d'Hubert Robert, quelques scènes de genre de Pater (Jean-Baptiste) et de Watteau de Lille (le petit neveu d'Antoine), le XIX[e] siècle serait faible si l'on ne comptait que sur les grandes tartines troubadours ou néoclassiques, la belle esquisse de Gérard et le paysage d'Harpignies – encore un Valenciennois.

Heureusement, le sculpteur Jean-Baptiste Carpeaux a été fidèle à sa ville natale, à qui il fit don de son atelier. Ce legs, augmenté au fil des ans, constitue le second pôle du musée. Il permet de retracer la carrière de l'artiste à travers ses plâtres originaux. De son premier bas-relief, *La Sainte Alliance des peuples*, jusqu'à sa dernière œuvre, l'effigie de Watteau, aujourd'hui coulée en bronze sur une place de la cité. On peut également voir le groupe d'*Ugolin et ses enfants*, *Le Pêcheur napolitain*, *Le Prince impérial* et le haut-relief du pavillon de Flore.

Ces sculptures sont rassemblées autour de la rotonde. Dans un salon annexe, sont accrochées ses peintures, plus rares, plus intimes, enlevées d'un pinceau fiévreux : bal aux Tuileries, épisodes du siège de Paris, scène de folie, amoncellement de corps noyés. Un autoportrait, la bouche ouverte comme pour un cri, illustre ce thème de la souffrance qui tenailla Carpeaux toute sa vie. Le cabinet d'art graphique renferme plus d'un millier de ses dessins. *« En France, le Musée de Valenciennes est le deuxième musée flamand, après le Louvre et le deuxième Musée Carpeaux, après Orsay »*, constate, un rien mélancolique, Patrick Ramade. Ce n'est pas si mal pour une « vitrine » qui doit redonner confiance à ses habitants.

Emmanuel de Roux

★ Musée des beaux-arts, bd Watteau. Tél. : (16) 27-22-57-20. Tlj, sauf mardi, de 10 heures à 18 heures.

« Saint Jacques et le magicien »

Le Musée de Valenciennes possède une rareté : l'un des trois tableaux de Jérôme Bosch détenus par les collections publiques françaises. *L'Escamoteur* appartient au Musée de Saint-Germain-en-Laye. *La Nef des fous* est au Louvre. *Saint Jacques et le magicien Hermogène* est à Valenciennes. Cette œuvre du peintre brabançon, qui vécut à Bois-le-Duc (aujourd'hui aux Pays-Bas) entre 1450 et 1516, est peut-être un fragment d'un ensemble plus important. Elle a été saisie à la veille de la Révolution, dans la famille d'un collectionneur mort quelques années avant 1789 : le maréchal de Crouydie. Cet énigmatique panneau de bois est peint sur ses deux faces. D'un côté, saint Jacques rend visite à un célèbre magicien au milieu d'un cortège de monstres grouillants ; de l'autre, un paysage avec couvent, dépouillé, réalisé avec des tons clairs, est encore plus mystérieux.

Le festival Mettre en scène de Rennes tourne à la grand-messe expiatoire

QUAND IL DIRIGEAIT le Théâtre national de Bretagne à Rennes (de 1990 à 1994), Emmanuel de Véricourt avait lancé, avec succès, un festival très justement nommé Émergences. Pendant ce temps, à Dijon, François Le Pillouer créait (en 1990) Théâtre en mai, un festival qui fut un relais important pour des metteurs en scène comme le Parisien Stéphane Braunschweig, le Dijonnais Dominique Pitoiset, l'Allemand Leander Haussmann ou l'Italien Giorgio Barberio Corsetti. L'impact de Théâtre en mai a valu à François Le Pillouer de succéder à Emmanuel de Véricourt, qui voulait prendre du recul.

Âgé de quarante-deux ans, formé à l'école de la région ouverte sur l'Europe, François Le Pillouer entend être un « intendant » à la manière allemande, c'est-à-dire un directeur qui initie et suit le travail de création, au lieu de simplement le mettre en place. Rude tâche, qui requiert l'exigence et la confiance des équipes sollicitées. A Dijon, François Le Pillouer a noué des amitiés, dans un cadre où l'argent ne faisait pas nécessairement la loi. A Rennes, il doit compter avec une structure imposante (le TNB, qui a un budget de 54 millions de francs, est un des plus gros vaisseaux de la décentralisation). Cela n'est pas une limite, mais impose une autre largeur de vue.

UN TITRE PROVOCATEUR

Parce qu'il a toujours rêvé de *« créer une sorte de grand atelier d'artistes où les plus jeunes côtoieraient les plus grands maîtres »*. Parce que, aussi, il a toujours travaillé avec les metteurs en scène, détenteurs du pouvoir au théâtre, François Le Pillouer a intitulé son premier festival rennais, qui s'est tenu du 26 avril au 11 mai, Mettre en scène. Un titre évident ? Pas sûr. François Le Pillouer dit l'avoir choisi par provocation : *« Qui met-on en scène ? Qui nous met en scène ? Pour moi, la question dépasse le théâtre. Elle touche à la société tout entière. »*

Deux spectacles, *Le Cri de (la) Méduse, une étude*, et *Amour, politique et cha cha cha*, sont révélateurs de l'esprit de Mettre en scène. Ils ont été initiés par François Le Pillouer, qui a demandé à Georges Lavaudant et Jean-François Peyret d'imaginer des petites formes, pas nécessairement abouties, mais festives et réfléchies. Que reste-t-il de nos amours ?, se demandent deux couples dans le spectacle de Georges Lavaudant. Qu'advient-il de notre mort annoncée ?, questionne une bouche dans celui de Jean-François Peyret, à travers des textes de la tragédie antique – avec une comédienne (Évelyne Didi), une danseuse (Roser Montllo), la voix d'André Wilms, et une belle scénographie pour ce qui ressemble à l'ébauche d'un spectacle. A l'inverse, avec *Amour, politique et cha cha cha*, Georges Lavaudant met un point d'orgue à ses *Lumières* de janvier et mars derniers, avec les dissonances d'un beau couple de théâtre, Anne Alvaro et André Marcon.

Ces deux spectacles d'une heure à peine auraient pu tenir leur fonction de « leaders » discrets du festival s'ils avaient été au diapason du reste de la programmation, trop frêle – quand elle n'était pas douteuse, comme avec *Si c'est un homme*. Ce spectacle mis en scène par Madeleine Louarn est composé de paroles de clochards et joué par des handicapés mentaux pris dans un processus qui les dépasse. Était-il indispensable de le montrer, comme le *Palais mascotte* d'Enzo Corman, une fable-sitcom sur la mémoire, faiblement dirigée par Hervé Lelardoux ?

A voir ces productions, on cherchait en vain à Rennes l'« atelier d'artistes » cher à François Le Pillouer. Comme à Dijon, parallèlement aux spectacles, un colloque a réuni, à huis clos pour certaines séances, de nombreux metteurs en scène. Au début des années 90, ces metteurs en scène de la « nouvelle génération » (Stéphane Braunschweig, Dominique Pitoiset, Didier-Georges Gabily, François Tanguy...), qui travaillaient de manière isolée, purent trouver à Dijon l'occasion nécessaire de se connaître.

DÉBATS HOULEUX

Cinq ans plus tard, ils n'arrivent plus à se reconnaître. Les trois thèmes choisis – l'engagement de l'artiste, la pratique théâtrale et la manipulation de l'imaginaire – ont donné lieu à des débats houleux, où les metteurs en scène ont souvent affiché leur propre douleur sous couvert de s'interroger sur la douleur du monde.

Comment le théâtre peut-il intervenir ? En créant des « pièces de résistance » sur des questions d'urgence, comme l'a proposé François Tanguy ? Un des invités, le philosophe Jacques Rancière, auteur de *La Mésentente*, a fait part de ses doutes sur ces « pièces de résistance », dont il craint qu'elles ne se transforment en « levers de rideau ». Une remarque pertinente : le statut d'artiste dont se réclament les metteurs en scène impose qu'ils témoignent de l'état du monde, dans leurs choix de textes et dans leur travail, au lieu de manifester une bonne conscience dont on sait qu'elle n'a jamais été le meilleur allié du théâtre.

Brigitte Salino

Les Stone Roses ne sont plus ce qu'ils étaient

MANIFESTEMENT, les Stone Roses aiment se faire désirer. Jeudi 12 mai, ce n'est que quatre-vingt-dix minutes après l'heure prévue qu'ils montent enfin sur la scène de l'Élysée-Montmartre pour promouvoir un album, *Second Coming*, qu'ils mirent cinq ans à enregistrer. Dans les deux cas, la déception fut proportionnelle à l'attente. Car on pouvait beaucoup espérer de ce groupe de Manchester. Pour une grande partie du public présent jeudi soir, leur premier album éponyme, publié en 1989, restera un éternel disque de chevet.

A l'époque, la scène musicale du nord de l'Angleterre connaissait une effervescence singulière. Franges tombant dans des yeux aux pupilles dilatées, corps perdus dans des tee-shirts aux manches trop longues et des pantalons pattes d'éph', de jeunes rockers « ecstasiés » redécouvraient dans les *raves*, les plaisirs de la danse. Les tempos binaires s'assouplissaient de *grooves* délétères.

Ce petit vent de folie fit rebaptiser la ville « Mad-chester » par une presse musicale en quête de sensations. Surfant sur cette vague, en phase avec cette excitation, les quatre jeunes gouapes des Stone Roses faisaient aussi valoir le plus solide des arguments : leur album resplendissait de chansons touchées par la grâce. Substance qu'on imaginait pas aussi volatile.

Incapable de donner un successeur à ce mémorable coup d'essai, le groupe s'enferrait dans un procès interminable avec son ancien label. Se remettant cent fois à l'ouvrage, il finissait par perdre en studio le fil de sa musique pour accoucher finalement, en 1994, d'une souris. Disque trop gras et enfumé, *Second Coming* (La Résurrection !) laissait filer en tête l'album d'*Oasis*, nouvelle sensation de la cité cotonnière, d'ailleurs ouvertement influencée par ses aînés. Pour sa deuxième scène parisienne depuis sa création, le quatuor fait un moment illusion en commençant sa prestation par d'anciens morceaux (*I Wanna Be Adored*, *Waterfall*). Cette magie préservée ne peut cacher qu'un temps les carences de ce qui est devenu, après tant d'années, un autre groupe.

UNE RÉMISSION TEMPORAIRE

L'arrogance qui anime tant de formations de la pop insulaire ne supporte pas la médiocrité. Désarmés par la plupart de leurs nouveaux titres (*Ten Storey Love Song*, *Love Spreads*, *Beggin'You* exceptés), les rois se retrouvent nus et l'humilité leur manque. Le constat n'en est que plus cruel.

Mani, le bassiste, et le nouveau batteur, Robert Maddix, ne s'en tirent pas trop mal, mais le jeu de guitare de John Squire, qu'on trouvait si chatoyant, s'embourbe dans des solos interminables et brouillons. La moue et la voix de Ian Brown, si sensuellement insolentes il y a cinq ans, butent aujourd'hui sur son jeu de scène statique et un évident manque de charisme. Le jeu des lumières est en revanche très spectaculaire. A mi-concert, les Stone Roses se risquent à quelques ballades acoustiques, que le chanteur attaque en hooligan fatigué. Son timbre retrouve de la justesse et du panache pour des reprises de *I Am The Resurrection* et du sublime *Made of Stone*, tirés du premier album. En médecine, on appelle cela une rémission temporaire.

Stéphane Davet

■ **DANSE : le Théâtre Paul-Eluard, de Bezons**, rouvrira le 18 mai. Sa façade a été gardée et l'intérieur reconstruit et équipé pour répondre à la nouvelle vocation exclusivement chorégraphique du lieu. Ex-étoiles de l'Opéra de Paris, ouverts depuis longtemps à la création contemporaine, Wilfride Piollet et Jean Guizérix sont les parrains de cette institution qui se propose lieu de résidence longue (trois ans) pour les danseurs. Christine Bastin ouvre ce cycle. Théâtre Paul-Eluard, 162, rue Maurice-Berteaux, 95870 Bezons. Le 18 mai, à 19 h 30. Navette au départ de la place du Châtelet, à 18 heures. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Tél. : 34-10-20-20.

■ **CINÉMA : Bertrand Tavernier** proteste contre l'interdiction de *L'Appât* aux moins de 18 ans, en Italie. Dans une lettre adressée au distributeur du film à Rome, Tavernier s'étonne de cette *« mesure discriminatoire »* : « [En France], *des juristes, des éducateurs, des travailleurs sociaux, des instituteurs ont salué l'importance de la valeur morale de mon travail. » « Dans* L'Appât, *la violence n'est que suggérée, aucune image de sexe n'est proposée, et la réflexion à laquelle j'invite le spectateur n'a rien de complaisant. »*

■ **MUSIQUE : France-Musique rend hommage à Gabriel Fauré**, pour le sesquicentenaire de sa naissance, le 12 mai 1845, à Pamiers (Ariège). La chaîne lui consacrera dix heures d'émission dans la série « Les mots et les notes », du 15 au 19 mai, de 9 h 30 à 11 h 30. Le chef d'orchestre et musicologue Alain Pâris et Jean-Michel Nectoux qui a publié la biographie du compositeur (Seuil) et sa correspondance (Flammarion) retraceront à cette occasion la vie et la carrière d'un musicien dont la quasi-totalité de l'œuvre est peu jouée en dehors de France et de Grande-Bretagne.

■ **L'Orchestre philharmonique de Radio-France** et son directeur musical Marek Janowski effectuent, du 12 au 23 mai, une tournée dans cinq villes du Japon. Ils interpréteront des œuvres de Saint-Saëns, Ravel, Roussel, Mozart, Schubert et Schumann. La pianiste Hélène Grimaud et la violoniste Reiko Watanabe les accompagnent.

■ **INDUSTRIE DISCOGRAPHIQUE : la branche française de Polygram**, le groupe discographique néerlandais, connaît des aménagements. Barclay (Lavilliers, Khaled...) se sépare d'Island (U2, Bob Marley...), a annoncé Pascal Nègre, PDG de PolyGram Disques. Island sera désormais associé à une autre filiale, la société Remark (Vanessa Paradis, Tony-Joe White...). La nouvelle entité Island-Remark sera dirigée par Hervé Defranoux, 33 ans, précédemment directeur de Chrysalis France, filiale d'EMI. Barclay sera dirigé par deux directeurs adjoints, Olivier Caillart et Marc Thonon. Par ailleurs, Yan-Philippe Blanc a été nommé directeur adjoint de Mercury France (Hallyday, Nougaro, Elton John...), autre filiale de PolyGram Disques, connue jusqu'à une date récente sous le nom de Phonogram-Philips, qui demeure dirigée par Yves Bigot.

Quand Le Caire chantait

Dans les années 20, la capitale égyptienne menait grande vie dans ses cafés

EN PUBLIANT les « Archives de la musique arabe » (sous la direction de Frédéric Lagrange), le Club du disque arabe plante bien droit l'étendard musical d'un mouvement dont l'achèvement fut Oum Kalsoum. Deux albums viennent de sortir, l'un consacré au compositeur Sayed Darwish (1892-1923), ici enregistré entre 1914 et 1922, avec « un confort minimum d'écoute » (1 CD AAA096), l'autre aux cafés chantants du Caire, hauts lieux de la critique sociale au début de ce siècle. A l'intersection de la musique de cour, réservée à l'élite, et de la musique folklorique, apanage des masses paysannes, les chansons de café commentent les bouleversements profonds de l'Égypte, d'une société tournée vers son futur et encore totalement imprégnée des mœurs de ses campagnes. D'abord ouverts sur la rue, les cafés chantants deviennent, au tournant du siècle, des lieux clos et payants, alors que des théâtres à l'occidentale s'ouvrent dans cette capitale cosmopolite. Dans les établissements les plus mal famés, des femmes interprètent avec succès des ritournelles à la verdeur inaccoutumée, les *taqâtiq* – chants de mariage remis au goût du jour. Petit à petit, les ensembles musicaux gagnent en rigueur, empruntent aux formes savantes tout en abandonnant les chemins de la poésie classique. Cette variété de qualité se développa jusque dans les années 30, grâce notamment à l'industrie du disque, bien établie en Égypte, et désireuse d'écouter les formats classiques de la musique afin de satisfaire aux exigences du 78-tours.

FLIRT AVEC L'IMPOSSIBLE

Les documents réunis dans ce premier volume *des Cafés chantants du Caire* sont d'une grande beauté (même si les dates d'enregistrement indiquent que le son gratte). On y découvrira la voix sublime d'Abd Al Latif Al Banna, le « Rossignol de l'Égypte », un paysan né en 1884 qui connut la gloire dans les années 20, au cours desquelles il fut un des artistes phares de la compagnie discographique Baidaphon. Cet ancien lecteur de Coran chantait d'une voix aiguë des textes écrits au féminin, jouait les séductrices, à l'instar des chanteurs *mukhannatin* – asexués ou travestis – de la période abasside. Mort oublié en 1969, Al Latif Al Banna s'est laissé saisir sur le vif, le temps de quatre chansons émouvantes, histoires de jeunes aguicheuses, de femmes libres à la sexualité à peine voilée, de soirées arrosées, de cheveux coupés à la garçonne des premières revues de cabaret ou du cinéma muet. Déchirée, prolongée par maintes ornementations, la voix du chanteur est une provocation constante, un flirt avec l'impossible, une phrase triturée sur le fil du rasoir : « *Tu ne me trouves pas mignonne ?* »

Plus classique, Salih Abh Al Havy (1896-1962) attaque d'une voix mâle la permissivité du gouvernement égyptien qui avait fixé en 1924 un âge minimal au mariage des filles, défend les privilèges de la polygamie, un sujet qui agite la presse cairote des années 20. Zaki Murad (mort en 1946), fils de commerçants juifs d'Alexandrie, réactive les complaintes traditionnelles, comme *Maman apporte-moi mon oiseau*, enregistré en 1912, voix de miel sur gazouillis de violon et de luth. Primesautier, volubile, volontiers improvisateur, Zaki Murad n'a ni le sérieux d'Al Havy, ni l'étrangeté du premier, mais il est d'une fraîcheur de rose. Enfin, Cheik Amin Hasanayn Salim (1889-1969) est un habitué des théâtres de l'entre-deux-guerres, alcoolique notoire et fumeur de haschisch, qui finit par s'installer à Tunis. Malin, enjôleur, son chant joue sur le comique de situation. La pièce retenue dans ce volume s'intitule *Ne me parle pas, Papa vient derrière moi* : on y retiendra une fois encore la teneur des fantasmes masculins à une époque où les hommes rêvent de femmes libres et radicales le temps d'un coup de poker, mais ne peuvent s'empêcher d'être les garants d'un ordre établi qui les sert.

Véronique Mortaigne

★ 1 CD Club du disque arabe AAA 099.

MUSIQUE DU MONDE

TOMASA LA MACANITA
Con el alma

TOMASA GUERRERO CARRASCO, dite La Macanita, est une Gitane de Jerez, flamboyante, à la jeunesse insolente. Dotée d'une voix voilée, chaude et métallique à la fois, cette femme de vingt-sept ans qui a déjà appris les subtilités de l'art de la fronde (anti-ennui, anti-mari, anti-show-bizz), exigeante et radicale, chante un flamenco tout en âme contenue et dévoilée à grandes déchirures. Elle est accompagnée par le guitariste Moraito, doué d'un sens profond du motif et de l'entraînement mutuel, et par le légendaire Parilla de Jerez, un provocateur-né. Mais La Macanita est de tous les défis. Cet album de feu commence par une *Buleria a palo seco* (sans guitare), magistrale : « *Vierge de la Merced, petite vierge de la Merced, si j'obtiens ce que je demande, je te paierai d'une offrande... Qui m'a déchiré cette robe que j'avais ? Petit cousin, cette robe à pois, qui me l'a déchirée ? ...Le jardinier...L'homme au lys ! Mettez m'en trois demi-livres, et de la meilleure, j'ai eu des lys pendant quatre mois* ». Le disque se termine par une *malaguena* ample, solide, chantée à vif, et composée par le maître, Manuel Fernandez Molina, alias Parilla de Jerez. La collection Flamenco Vivo qui abrite ce brûlot n'a jamais fait l'économie d'un livret décent comportant la traduction des paroles. La Macanita donnera un récital, les 12, 13 à 20 h 30, et le 14 à 16 heures, à l'Auditorium des Halles, à Paris. – *V. Mo.*

★ 1 CD Auvidis/Ethnic B 6811.

BAU
Jaitza

LE MUSICIEN CAP-VERDIEN vient d'intégrer l'orchestre de Cesaria Evora, qui rassemble aujourd'hui ce que le Cap-Vert compte d'instrumentistes de talent. Avec une guitare à dix cordes, un *cavaquinho* (petite guitare aiguë très utilisée au Portugal et au Brésil), mais aussi un violon, Bau passe en revue le répertoire de l'archipel en l'abordant par ses côtés gracieux, optimistes, heureux. Balancements océaniques traduits en musique par l'ancien marin Manuel D'Novas, danse chaloupée du jeune Tito Paris, installé à Lisbonne, *mornas* de B. Leza et pièce classique du jeune compositeur Vasco Martins, rêveur fou et doué des îles lointaines. Un disque ciselé sur mesure par un musicien touché par la grâce de la délicatesse. – *V. Mo.*

★ 1CD Mélodie 08721-2.



GYÖRGY LIGETI
Concertos pour piano, pour violoncelle, pour violon.

Pierre-Laurent Aimard (piano), Jean-Guihen Queyras (violoncelle), Saschko Gawriloff (violon), Ensemble InterContemporain, Pierre Boulez (direction).

UN JEU, mais un jeu sérieux, presque un duel entre le pianiste et son piano. Tel apparaît le fulgurant *Concerto pour piano* dont Pierre-Laurent Aimard sort vainqueur sans avoir cassé de cordes, ce qui montre le « doigté » du jeune athlète, capable de tout transformer en musique, y compris la débauche de difficultés techniques.

On peut donc écouter en toute tranquillité ce chef-d'œuvre. Les jeux de rythmes du premier mouvement, sa course à l'abîme qui ressemble au décollement d'une fusée jusqu'à l'extrême aigu du clavier. Puis la lente dilatation des matières sonores du *lento*, météorites hors échelle, novas ou parcelles atomiques, qui apparaissent à nos oreilles comme le décor d'une autre planète. Le brouillard pianistique de l'allegro, coupé de cordes lyriques et de cuivres sentencieux – ici, chaque instrument joue plus traditionnellement son rôle. L'extraordinaire *Presto luminoso*, enfin, où résonnent de très loin les chants d'oiseaux de Messiaen, formes musicales « naturelles » peu à peu soumises à variations, à superpositions, et dessinant pour finir des structures folles, comme le dessin du pendule soumis aux « attractions étranges » selon les lois du chaos, ou dans les images fractales. György Ligeti a inventé là, entre 1985 et 1988, une nouvelle espèce musicale, un OVNI. Les deux concertos qui suivent souffrent de la comparaison. – *A. Ry*

★1 CD Deutsche Grammophon 439 808-2.

GUSTAV MAHLER
Sixième Symphonie

Orchestre philharmonique de Vienne, Pierre Boulez (direction).

EN L'ESPACE DE TRENTE ANS, les interprétations discographiques des symphonies de Mahler se sont multipliées, s'évadant peu à peu des bastions musicaux qui les avaient maintenues tant bien que mal au répertoire : la Philharmonie de New York ; le Concertgebouw d'Amsterdam et la Philharmonie tchèque. Se répandant dans le monde, jouée aujourd'hui par tous les orchestres, dirigée par un grand nombre de chefs d'orchestre, la musique de Mahler accède à une universalité qui le fait échapper aux « traditions » interprétatives fondées par Bruno Walter, Otto Klemperer, Oskar Fried, Charles Adler et Willem Mengelberg. Le mot tradition étant à prendre, une fois encore, avec des pincettes : chacun de ces chefs d'orchestre fut élève, assistant, ami de Mahler et chacun d'eux le dirigeait de façon bien différente.

Pierre Boulez – comme Karel Ancerl dans la *Neuvième* (Supraphon non réédité) et Otto Klemperer dans la *Septième* (EMI) – n'évacue certes pas la charge expressive de cette musique, mais il n'en fait pas un préalable. Le chef expose la densité minérale de la musique de Mahler, qu'il met en espace de façon assez époustouflante – servi en cela par une prise de son fabuleuse. Ses phrasés sont souples, son rubato élastique, sa dynamique très étendue (sans jamais sombrer dans le spectaculaire) et les relations de tempos à l'intérieur des mouvements et d'un mouvement à l'autre. A cet égard, loin de prendre le premier mouvement trop vite, Boulez laisse la musique aller naturellement, sans jamais théâtraliser ce qui ne doit pas l'être. Du coup, le final, si problématique dirigé par tant d'autres chefs, est cette apothéose dans la défaite annoncée et non dite par la terrible affirmation des premières notes de l'œuvre. Vraisemblablement l'une des interprétations les plus convaincantes de l'œuvre et l'un des meilleurs disques de Boulez. – *A. Lo.*

★1 CD Deutsche Grammophon 445 835-2.

FRANÇOIS COUPERIN
Premier Livre de pièces pour clavecin

Christophe Rousset (clavecin)

LE JEUNE CLAVECINISTE achève avec le *Premier Livre* (1713) son intégrale des pièces de clavecin de François Couperin. Version équilibrée, lyrique, à mi-chemin du style, très mesuré de Keneth Gilbert (Harmonia Mundi) et des fantasques tangages de Blandine Verlet (Astrée Auvidis).

Rousset découpe largement les phrases, joue avec une nonchalance qui n'exclut jamais la retenue. Une seule pièce, grave et sereine, illustre cette manière souplement ordonnée, *La Garnier* qui profite des graves somptueux du clavecin Ruckers du musée d'Unterlinden de Colmar. – *R. Ma.*

★Un coffret de 3 CD Harmonia Mundi HMC 901 450 2.



ITALIAN INSTABILE ORCHESTRA
Skies of Europe

LES DIX-HUIT MUSICIENS de l'Italian Instabile Orchestra viennent de toutes les régions d'Italie. Ils ont en eux leur culture et bien des histoires du jazz. Les plus anciens ont été des origines du free européen et leurs enfants sont bien décidés à les suivre. Chacun dirige et compose dans l'idée de cette prise en charge tournante venue des big bands free des années 60 et 70. Pour son deuxième CD, l'Instabile s'est ainsi confié au contrebassiste Bruno Tommaso et au pianiste Giorgio Gaslini. Leurs deux longues suites mélangent les genres et affirment de fortes références à une culture européenne unifiante. Les « virtuoses de Noci » – le village où l'orchestre a été créé en juillet 1990 – ont le sens de la démesure et du mouvement. Leur radicalisme a des éclats d'extravagance, sans forcer sur l'humour. Bruno Tommaso, qui dédie *Il Maestro muratore* au sculpteur Constantino Nivola, se souvient du séjour de ce dernier aux Etats-Unis, de ces origines sardes, dans une pièce entraînant tout l'orchestre. Giorgio Gaslini, figure créative dès le milieu des années 50, évoque avec *Skies of Europe* pour Ornette Coleman – Marcel Duchamp ou Kandinsky, des Marlène modernes, les tristesses de Nino Rota ou des clins d'œil ravis à Schoenberg ou Boulez. Dans ces deux collages lyriques et aventureux, l'Instabile est un tourbillon joyeux que l'enregistrement en studio réussit à ne pas affaiblir, même si, indéniablement, la formation trouve d'abord sa dimension épique sur scène. – *S. Si.*

★1 CD ECM 1543 527181-2. Distribué par Polygram.

JULIEN LOURAU
Groove Gang

REPRENANT AU CULOT une rengaine de la soul music comme *Chain of Fools* ou flirtant avec le jazz hard bop, le Groove Gang de Julien Lourau – inventé avant que le terme « *groove* » ne vienne qualifier la moindre trace de jazz dans les musiques de danse – joue aux apparences trompeuses. Le sextette (vibraphone, trompette, trombone, saxophone et rythmique) ne se contente pas de mettre en boucle quelques rythmes funk, mais s'approche finalement d'assez près des entremêlements des musiques afro-américaines chantées par l'Art Ensemble of Chicago ou Archie Shepp, ce blues de la terre des anciens esclaves, ou ces mélodies des apartheids africains. Les solistes turbulents de la Nouvelle vague française s'amusent ici avec les ambiances des années 60 et 70 autant qu'ils laissent entendre quelques-unes de leurs occupations avant-gardistes. Comme Lourau, le tromboniste Daniel Casimir se montre le plus familier de ces sauts stylistiques, au sein d'un groupe qui peut maintenant se laisser aller à plus d'impolitesse et de secousses. – *S. Si.*

★1 CD Label Bleu LBLC6576. Distribué par Harmonia Mundi.

ROCK

RON SEXSMITH

DE LOIN, Ron Sexsmith n'a pas l'air de grand-chose, énième auteur-compositeur-interprète traînant sa guitare et son spleen en bandoulière. On s'accroche presque malgré soi au premier album de ce Canadien de Toronto. Peut-être pour le grain d'une voix aux subtiles aspérités, comme celle d'un Costello nonchalant. Et parce que quelqu'un qui reprend *Heart with No Companion* de Leonard Cohen et dédicace son disque à feu Harry Nilsson ne peut être tout à fait mauvais. Puis, très vite, on s'attache à ces chansons vulnérables, sobrement boisées (guitare acoustique accompagnée ici d'un souffle de xylophone, là d'un nuage de violoncelle), armées aussi d'un brin d'ironie.

Finement éclairées par la production de Daniel Lanois et Mitchell Froom (déjà responsable de disques brillants au profit de Suzanne Vega, Tom Waits ou Crowded House), ces insinuantes mélodies font délicieusement jouir de la mélancolie. Sans tapage, cet artisan sentimental s'est installé à notre chevet. – *S. D.*

★1 CD Interscope 6544-92485-2. Distribué par Carrère.

ROADRUNNERS
Sales figures

NÉS À EVREUX, les Roadrunners se sont mis au rock sans s'imaginer d'abord que la musique des Who, des Kinks ou de Bo Diddley puisse se concevoir autrement qu'anglophone. Travaillant des références millésimées, servis de surcroît par un accent plus qu'honorable, Frandol et sa bande n'ont longtemps composé que dans la langue de Chuck Berry. Choix esthétique, ce purisme était peut-être aussi un aveu de faiblesse face à notre dictionnaire. Le groupe tente aujourd'hui pour la première fois ce que Dutronc, Gainsbourg, Ronnie Bird, Nino Ferrer ou Monsieur Eddy ont réussi avant lui : faire danser la langue française sur du pur rock'n'roll. Avec malice, les Normands retournent le problème à leur avantage. Exploitant les ressources du double sens et de la phonétique, ils mêlent intimement les lexiques. A l'exemple du titre de l'album – *Sales figures* pouvant aussi se traduire « chiffres de vente » –, les chansons multiplient les jeux de mots (*L. A. Party* pour « *elle est partie* », *Couteau naïf* jouant sur la prononciation du mot *knife*, couteau en anglais). Parfois un tantinet laborieux, le procédé enfante aussi de belles trouvailles et s'adapte joliment au swing percutant de leurs mélodies. – *S. D.*

★1 CD Boucherie BP1066. Distribué par PIAS.



ALAIN MANARANCHE
Un enfant rêve

LE QUATRIÈME ALBUM d'Alain Manaranche s'attache à créer des climats, des sons brassés avec beaucoup de liberté, échappatoire idéale devant les pièges de la réalité. Manaranche ne se conforme pas aux modèles ambiants. Le rock et la chanson l'intéressent si peu qu'il tombe dans leurs pièges respectifs (la grosse guitare électrique, comme si elle n'était qu'un accessoire aux mots, au rêve, les mots trop sages, chantés sur fond de piano, comme s'ils étaient la garantie *Made in France*). Parfois, les deux manières s'harmonisent, et l'émotion s'impose par la voix – rugueuse, déployée, ferme – de Manaranche (*Compte les jours et les nuits ; Parce que c'est comme ça*). Pudiques et ornées de sons électroniques, nostalgiques appels au secours d'amoureux éconduits, d'enfants déçus, les chansons écrites par Alain Manaranche [illegible] l'envie du silence méditatif est ici si forte, qu'il a fallu à tout prix combler les vides, avec parfois une tendance à la grandiloquence. – *V. Mo.*

★1 CD Polydor 527 111-2

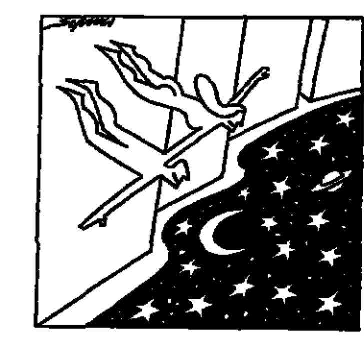
VÉRONIQUE PESTEL
Laisser-courre

CLASSIQUE, MAIS FRAIS, le style développé par Véronique Pestel rejoint la tradition de la chanson française, voix claire, piano ferme, de quoi séparer le bon grain de l'ivraie, l'amour de l'ivresse, le poème de la chansonnette. Le texte de *Laisser-courre*, titre qui donne son identité à l'album, est d'ailleurs tiré des *Amours jaunes* de Tristan Corbière, un autre, *Double*, du *Bois sec* de Liliane Wouters. Christian Boissel, qui dirige l'Ensemble de musique médiévale Loïndhana, et fut, entre autres, l'artisan des créations musicales de la chanteuse et compositrice grecque Angélique Ionatos, a conçu d'élégants arrangements (clarinette et clarinette basse, batterie discrète) à ces chansons d'amour et de séparation, cocon tendre-amer, fusionnel. Véronique Pestel écrit de jolis textes sur des musiques librement menées par le piano. Ils sont souvent intemporels, détachés de l'univers social, parfois critiques, mais en ce cas conventionnels (*Les Paumés*) dans leur excès : l'histoire est ici vue avec un H majuscule un peu pompeux (*Les Jeunes gens* : « *Des jeunes gens sont assis dans leurs chômagitudes où la fatalité tient lieu de rectitude* »). Cet album, que l'on aimerait plus jeune, affiche pourtant une incontestable qualité de texte et de musique. – *V. Mo.*

★ 1 CD Night & Day ESP 001.

Les guitares d'Aulnay-sous-Bois

Durant trois jours, l'Espace Jacques-Prévert passe en revue la « six cordes », acoustique ou électrique



EN SEINE-SAINT-DENIS, l'Espace Jacques-Prévert d'Aulnay-sous-Bois, un beau théâtre, bien aménagé, consacre à la guitare un mini-festival. La programmation ne s'en tient pas qu'à une suite de concerts du vendredi 12 au dimanche 14. Ainsi, l'après-midi du samedi 13, un luthier déplacera son atelier jusqu'au théâtre et des « masterclasses » auront lieu, ces rencontres avec des musiciens qui racontent autant leur expérience quotidiennne que leurs trucs. Sur scène, la guitare sera folk, rock et jazz avec Pierre Bensusan, Jean-Michel Kajdan (le 12), le Duo Bireli Lagrene/Christian Escoudé et le projet de Pierrejean Gaucher autour d'un guitariste majeur, Frank Zappa (le 14).

★ Espace Jacques-Prévert, Aulnay-sous-Bois (93), 134, rue Anatole-France. RER ligne B, arrêt Aulnay, fléchage. 21 heures, le 12, scène ouverte gratuite à 19 h 30 ; à partir de 14 heures, le 13, entrée gratuite ; 17 heures, le 14, scène ouverte gratuite à 14 h 30. Tél. : 48-68-00-22. De 35 F à 50 F pour les concerts.

UNE SOIRÉE A PARIS

Anniversaire Fauré
Les éditions Stil et leur courageux créateur Alain Villain ont pensé au cent cinquantenaire de la naissance de Gabriel Fauré. Dans les beaux studios de la rue de Charonne, Michael Gough Matthews, vénérable pianiste britannique, offre un récital consacré à l'auteur de *Pénélope* alors que l'acteur François Beaulieu lit des textes destinés à une libre évocation de l'artiste. Il y aura, pour certains, un cadeau à la clé...
Editions Stil, 5, rue de Charonne, Paris-11e. Mo Bastille. 20 h 30, le 12. Tél. : 48-06-28-19. 125 F.

Imrat Khan
Ce grand joueur de sitar est venu en Europe dans la foulée de Ravi Shankar, en 1968, en compagnie de son frère aîné, Vilayat Khan. A eux deux, ils ont développé un style d'une fabuleuse complexité, modèle de légèreté, de symbiose. Il sera en concert avec son fils, Shaafatullah Khan, aux tablas.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. 20 heures, le 12. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.
Egalement à Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 23. Tél. : 41-37-94-20. Location Fnac. De 70 F à 120 F.

La Tribu
Cette tribu de la région parisienne donne au reggae la virulence du rap. Les mots sont emportés parfois par leur indignation, mais l'urgence du propos et des mélodies aux contretemps sensuels évoque les riches heures du *dub poet* Linton Kwesi Johnson.
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. 20 heures, le 12. Tél. : 42-55-48-50. Location Fnac. 60 F.

Julian Joseph
Ce jeune pianiste londonien a pris chez McCoy Tyner ses longues déferlantes sur le clavier, tout en suivant Herbie Hancock dans le choix juste et précis des notes. Il joue à Paris d'abord avec son trio (le 12), puis à la tête de Forum Project (le 13), un octette.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, les 12 et 13. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine

NOUVEAUX FILMS

DELLAMORTE DELLAMORE
Film italo-français de Michele Soavi, avec Rupert Everett, François Hadji-Lazaro, Anna Falchi, Stefano Masciarelli, Mickey Knox, Clive Riche (1 h 40).
Interdit – 12 ans.

VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LAST SEDUCTION
Film américain de John Dahl, avec Linda Fiorentino, Peter Berg, Bill Pullman, J. T. Walsh, Bill Nunn, Bill Pullman (1 h 50).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

VF : Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

MÊME HEURE L'ANNÉE PROCHAINE
Film italien de Gianfrancesco Lazotti, avec Jean Rochefort, Giovanna Ralli, Lando Buzzanca, Paolo Bonacelli, Carla Cassola, Paolo Ferrari (1 h 25).

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

VF : UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA PROIE
Film américain de J.-F. Lawton, avec Christophe Lambert, John Lone, Joan Chen, Yoshio Harada, Yoko Shimada, Mari Natsuki (1 h 50).
Interdit – 12 ans.

VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).

VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre, art, et cinéma en région

MUSIQUE CLASSIQUE

BORDEAUX
La Walkyrie (version concert)
de Wagner : *La Walkyrie*, acte III. Janis Martin (Brünnhilde), Michèle Lagrange (Sieglinde), Simon Estes (Wotan), Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Alain Lombard (direction).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 16 et 17. Tél. : 56-48-58-54. De 85 F à 100 F.

LILLE
Cosi fan tutte
de Mozart. Sophie Fournier (Fiordiligi), Magali Damonte (Dorabella), Sophie Marin-Degor (Despina), Simon Edwards (Ferrando), Nicolas Rivenq (Guglielmo), Patrick Donnelly (Alfonso), Chœur régional Nord-Pas-de-Calais, La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, Jean-Claude Malgoire (direction), Pierre Constant (mise en scène).
Opéra, place du Théâtre, 59 Lille. 20 h 30, les 13, 16 et 18 ; 15 h 30, le 21. Tél. : 20-55-48-61. De 50 F à 240 F.

NANTES
Hespérion XX
Ancina. Cabezon : *Musiques et romances de la Vieille Espagne 1492*. Montserrat Figueras (soprano), Jordi Savall, Sergi Casademunt, Lorenz Duftschmid (viole de gambe), Andrex Lawrence-King (arpa doppia), Hespérion XX.
Musée des Beaux-Arts, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. 21 heures, le 16. Tél. : 36-68-36-44. De 70 F à 100 F.
Pierre Hantaï
Bach : *Variations Goldberg*. Pierre Hantaï (clavecin).
Musée des Beaux-Arts, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. 21 heures, le 18. Tél. : 36-68-36-44. De 50 F à 80 F.

NICE
Otello
de Rossini. Chris Meritt (Otello), Leila Cuberli (Desdemona), Rockwell Blake (Rodrigo), Michael Cousins (Iago), Giovanni Furlanetto (Elmiro), Nadine Chery (Emilia), Franck Cassard (Lucio, le gondolier), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, Klaus Weise (direction), Eric Vigie (mise en scène).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 14 h 30, le 14 ; 20 heures, le 16. Tél. : 93-85-73-36. De 110 F à 290 F.

RENNES
King Arthur
de Purcell. Bernard Delétré (King Arthur), Ruth Holton (Cupoïd), Brigitte Vinson (Thiladell), Douglas Nasrawi (le grand prêtre), Chœur et orchestre du Concert spirituel, Hervé Niquet (direction), Vincent Tavernier (mise en scène).
Opéra, place de la Mairie, 35 Rennes. 20 h 30, le 19. Tél. : 99-28-40-40. De 50 F à 190 F.

STRASBOURG
Tosca
de Puccini. Gail Gilmore (Tosca), Giorgio Tieppo (Cavaradossi), David Pittman-Jennings (Scarpia), Chœurs de l'Opéra du Rhin, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Paolo Olmi (direction), Renate Ackermann (mise en scène).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 15 heures, le 14 ; 20 heures, les 20 et 22. Tél. : 88-75-48-23. De 45 F à 270 F. Le 24 mai, à 20 heures, à l'Opéra du Rhin de Strasbourg ; les 30 mai et 2 juin, à 20 h 30, à la Filature de Mulhouse.
Orchestre philharmonique de Strasbourg
Prokofiev : *Concerto pour piano et orchestre*, op. 26. Beethoven : *Symphonie n° 3, « Héroïque »*. Martha Argerich (piano), Orchestre philharmonique de Strasbourg, Theodor Guschlbauer (direction).
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 h 30, les 18 et 19. Tél. : 88-52-18-45. De 105 F à 195 F.

JAZZ

ALBI
Festival AlbiJazz
Avec notamment le quintette des frères Belmondo (le 13 à Castres, le 14 à Lavaur), Aldo Romano (le 16 à Castres), Five Blind Boys of Alabama (le 23 à Gaillac), Tom Harrell, Vienna Art Orchestra, Baron Samedi, Harper Brothers, Trio Taylor-Danielsson-Erskine.
Du 12 au 28, tél. : 63-49-72-72. De 100 F à 150 F, selon les soirées. **AMIENS**
Julien Lourau Groove Gang
La nouvelle vague entre funk et libertés joyeuses
La Lune des pirates, 17, quai Belu, 80 Amiens. 21 heures, le 13. Tél. : 22-97-88-01. De 40 F à 60 F.

CHALON-SUR-SAÔNE
L'Echappée belle
Un quatuor de saxophones
Jazz-club, 9, impasse de l'Ancienne-Prison, 71 Chalon-sur-Saône. 20 h 30, le 12. Tél. : 85-48-56-96 ou 85-46-41-36. De 50 F à 70 F.

LYON
Louis Sclavis Trio (19 h 30) et **American Surprise** (22 h 30), le 17.
Louis Sclavis Trio (22 h 15), le 18.
Tim Berne-Marc Ducret-Jim Black (22 h 15), les 19 et 20.
Bar de la Tour rose, 22, rue du Bœuf, 69 Lyon. Tél. : 78-37-25-90. 90 F.

METZ
Trio Bireli Lagrene
Richard Galliano Quartet
Jazz manouche puis nouveau musette
L'Arsenal, avenue Ney, 57 Metz. 20 h 30, le 16. Tél. : 87-39-92-00 ou 87-39-16-16. De 110 F à 150 F.

TOURS
Tim Berne-Marc Ducret
Le Petit Faucheux, 23, rue des Cerisiers, 37 Tours. 21 heures, les 16 et 17. Tél. : 47-38-67-62 ou 47-38-29-34.

DANSE

ANNECY
Compagnie Schmid-Pernette
Le Frisson d'Alice, Le Mur palimpseste. Espace 300, 1, rue Jean-Jaurès, 74 Annecy. 20 h 30, le 19. Tél. : 50-33-44-11. 85 F.

DOUAI
Festival Tendances
Hippodrome, place du Barlet, 59 Douai. Tél. : 27-96-62-83.
Elsa Wolliaston
Legato.
18 h 30, le 17. 60 F.
Et le 23 mai, à 18 h 30, « Tranposition » d'Esa Wolliaston.
Jean Guizerix
Christine Bastin, Marc Tompkins, Michel Kelemenis, Dominique Boivin, François Raffinot, François Verret, Andy De Groat, Daniel Larrieu : *Les Sept Dernières Paroles du Christ.*
21 heures, le 17. 90 F.
Compagnie Ea Sola
Sécheresse & pluie.
21 heures, le 19. 90 F.

GUÉRET
Le Ballet du Nord
Maryse Delente : *Canto de Despedida, Le Sacre du printemps.*
Salle polyvalente, avenue René-Cassin, 23 Guéret. 21 heures, le 18. Tél. : 55-52-78-54. De 70 F à 90 F.
Et le 20 mai, à 20 heures, à la salle Alain-Colas, à Proville.

LYON
Compagnie Michel Hallet Eghayan
Retour en avant.
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, le 13. Tél. : 78-75-88-88. De 80 F à 100 F. Et les 10, 11, 12, 13 mai, « Hommage à Kandinsky », chorégraphie de Michel Eghayan.
Compagnie nationale de danse d'Espagne
Nacho Duato : *Alone For a Second, Coming Together, Tabulae.*
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, les 16, 18, 19 et 20 ; 19 h 30, le 17. Tél. : 78-75-88-88. De 110 F à 140 F. Et les 19 et 20 mai, « Duende », « Ecos », « Rassemblement », chorégraphies de Nacho Duato.

LE PONT-DE-CLAIX
Florence Girardon, Alberto Hechevarria Rodriguez
Florence Girardon : *L'Exil des anges.* Valérie Rivière : *La Semaine des quatre jeudis.* Bertrand Lombard : *Triste valse.* Robert Seyfried : *No Comment.* Ana Teixido : *Hours.*
Amphithéâtre, place des Iles-de-Mars, 38 Le Pont-de-Claix. 20 h 30, le 13. Tél. : 76-98-40-40. 100 F.

ROUBAIX
Ballet du Nord
George Balanchine : *Sonatine de Ravel.* Jiri Kylian : *La Cathédrale engloutie.* Nils Christe : *Luminescence.*
Colisée, 33, rue de l'Epeule, 59 Roubaix. 20 h 30, le 13 ; 16 heures, le 14. Tél. : 20-24-50-51. De 110 F à 130 F.

THÉÂTRE

BELFORT
Les Aventures de Casanova
de Marina Tsvetaeva, mise en scène d'Ivan Popovski, avec Karen Badalov, Madlena Djabroïlova, Everett Cristofer Dixon, Andreï Kasakov...
Théâtre Granit, 1, fbg de Montbéliard, 90 Belfort. Les mardi 16, mercredi 17, jeudi 18, vendredi 19, à 19 heures et 21 h 30. Tél. : 84-58-67-67. Durée : 1 h 10. 80 F et 120 F.*

BLOIS
Les Lois fondamentales de la stupidité humaine
de Carlo Maria Cipolla, mise en scène de Thierry Bédard, avec Sophie Edmond, Marc Ernotte, Hélène Gailly, Sylvie Jobert et Catherine Pavet (pianiste).
La Halle aux Grains, 1, place de la République, 41 Blois. Les jeudi 18 et vendredi 19, à 20 h 30. Tél. : 54-56-19-79. Durée : 1 h 20. 90 F et 110 F.*

CAEN-HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Savannah Bay
de Marguerite Duras, mise en scène de Jean-Claude Amyl, avec Martine Pascal et Gisèle Casadesus.
Comédie de Caen, 1, square du Théâtre, 14 Caen-Hérouville-Saint-Clair. Le samedi 13, à 20 h 30. Tél. : 31-46-27-29. Durée : 1 h 15. 85 F et 105 F.*

DIJON
La Folie originelle
d'Eugène Savitzkaïa, mise en scène de Denis Bernet-Rollande, avec Stéphane Pastor, Monique Brun, Sandrine Ploz, Philippe Saint-Pierre, Shirley Marec et Denis Bernet-Rollande.
Athénéum, boulevard Gabriel, 21 Dijon. Du mardi 16 au jeudi 18, à 21 heures ; les vendredi 19 et samedi 20, à 19 heures. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 1 h 30. 50 F et 70 F.*
Petites tragédies
de Pouchkine, mise en scène d'Anton Kouznetsov, avec Olivier Rabourdin, Richard Sammel, Laurence Cortadellas, Rose-Marie Fernandez, Sandra Laborde, Flaminio Corcos, Bertrand Farge.
Théâtre du Parvis-Saint-Jean, rue Danton, 21 Dijon. Les mardi 16, jeudi 18, samedi 20, à 21 heures ; le mercredi 17, à 19 heures ; le vendredi 19, à 20 h 30. Tél. : 80-30-12-12. Durée : 1 h 45. 50 F et 70 F.*
Jardin de Pulpos (en espagnol)
d'Aristides Vargas Sosa, mise en scène de l'auteur, avec Gerson Guerra, Charo Francés, Carmen Vicente, Carlos Valencia, Aristides Vargas Sosa, Maribi Rodriguez, Ximena Ferrin et Raimundo Zambrano.
Cercle laïque dijonnais, 3-5, rue des Fleurs, 21 Dijon. Le mercredi 17, à 21 heures ; le jeudi 18, à 19 heures ; le vendredi 19, à 20 h 30 ; le samedi 20, à 17 heures. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 1 h 15. 50 F et 70 F.*
Anatole
d'Arthur Schnitzler, mise en scène Louis-Do de Lencquesaing, avec Muriel Amat, Cécile Bouillot, Nathalie Boutefeu, Emmanuelle Devos, Pierre Diot, Pierre Gerbaux et Denis Podalydès.
Théâtre des Feuillants, 9, rue Condorcet, 21 Dijon. Les jeudi 18 et samedi 20, à 21 heures ; le vendredi 19, à 20 h 30. Tél. : 80-67-16-40. Durée : 1 h 20. 50 F et 70 F.*
Gianni, Jan, Jean, John...
de et par Edyta Lukasiewicz, Marta Rau et Tomasz Bielawiec.
L'Usine, 37, rue de Longvic, 21 Dijon. Les jeudi 18 et vendredi 19, à 19 heures ; le samedi 20, à 15 h 30 et 21 heures. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 1 heure. 50 F et 70 F.*

LILLE
Qui veut noyer son chien ?
de Murielle Mayette, mise en scène de l'auteur, avec Hélène Alexandridis, Pascale Bardet, Jean-Yves Chatelais, Marie Matheron et Christophe Odent.
La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, 59 Lille. Les samedi 13 et samedi 20, à 17 heures et 20 h 30 ; les mardi 16, mercredi 17, vendredi 19, à 20 h 30 ; le jeudi 18, à 19 heures. Tél. : 20-40-10-20. Durée : 1 h 20. 90 F et 130 F.*

MONTPELLIER
Le Menteur
de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Frédéric Laurent, Stéphane Fauville, Anne Claire, Candy Saulnier, Patricia Berti, Véronique Willemaers, Alfredo Canavate...
Théâtre des Treize-Vents, domaine de Grammont, 34 Montpellier. Le samedi 13, à 20 h 45 ; le dimanche 14, à 18 heures. Tél. : 67-58-08-13. Durée : 2 h 50. 75 F et 110 F.*
Max Gericke ou Pareille au même
de Manfred Karge, mise en scène de Michel Raskine, avec Marief Guittier.
Théâtre des Treize-Vents, domaine de Grammont, 34 Montpellier. Le jeudi 18, à 19 heures ; les vendredi 19, samedi 20, mardi 23, à 20 h 45 ; le dimanche 21, à 18 heures. Tél. : 67-58-08-13. Durée : 1 h 30. 75 F et 110 F.*

NÎMES
Choral
de François Tanguy, d'après Kafka, mise en scène de François Tanguy, avec Frode Bjornstad, Branlo, Laurence Chable, Jean-Louis Coulloc'h, Yves-Noël Genod, Pierre Meunier, Nigloo.
Théâtre, 6, rue Fresque, 30 Nîmes. Le samedi 13, à 20 h 30. Tél. : 66-36-00-83. Durée : 1 h 50. 90 F et 130 F.*

SAINT-ÉTIENNE
L'Absence de guerre
de David Hare, mise en scène de Daniel Benoin, avec Arlette Allain, Bruno Andrieux, David Arias-Beaulieu, Raphaël Arias-Beaulieu, Louis Bonnet, Paul Charièras, Prosper Diss, Zizou Grangy...
Théâtre Jean-Dasté, 7, avenue Emile-Loubet, 42 Saint-Etienne. Le samedi 13, à 15 heures ; le mardi 16, à 19 h 30. Tél. : 77-32-79-26. Durée : 2 h 30. 90 F. Dernières.

SÈTE
Alceste
d'Euripide, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo M'Bo, Nicolas Pirson, Frédéric Borie, Tania Da Costa, François Delaive, Gérard Lorin, Samira Sedira, Abdelouahab Sefsaf et Philippe Lardaud.
Théâtre municipal, avenue Victor-Hugo, 34 Sète. Les mardi 16, mercredi 17, jeudi 18, vendredi 19, samedi 0, à 20 h 30. Tél. : 67-74-66-97. Durée : 1 h 50. 60 F et 120 F.*

ART

AIX-EN-PROVENCE
Jean Dubuffet : voyages au Sahara
Espace 13-Art contemporain, 21 bis, cours Mirabeau, 13 Aix-en-Provence. Tél. : 42-93-03-67. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 mai.

ALÈS-EN-CÉVENNES
Charles Marq-Brigitte Simon
Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30 Alès-en-Cévennes. Tél. : 66-86-98-69. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 11 juin.

ANGERS
Daniel Tremblay
Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 41-88-64-65. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 12 juin.

BEAUMONT-DU-LAC
Vladimir Skoda, Annabelle D'Huart, Bruno Rousselot, Thibaut Cuisset
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 juin.

CAMBRAI
Louis Cane, Daniel Dezeuze, Claude Viallat
Musée municipal, 15, rue de l'Epée, 59 Cambrai. Tél. : 27-82-27-90. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 9 juillet.

DIJON
Balthasar Burkhard, Sophie Ristelhueber
Le Consortium, centre d'art contemporain, 16, rue Quentin, 21 Dijon. Tél. : 80-30-75-23. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 juin.

DOUAI
Louis Cane, Daniel Dezeuze, Claude Viallat
Espace La Maison, 15, rue Pierre-Dubois, 59 Douai. Tél. : 27-87-00-87. Jeudi, vendredi, samedi de 15 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Jusqu'au 27 mai.
Musée de la Chartreuse, 130, rue Chartreux, 59 Douai. Tél. : 27-87-17-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; dimanche de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 juillet. 12 F.

ÉVREUX
Christian Bonnefoi
Musée d'Evreux, ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau, 27 Evreux. Tél. : 32-31-52-29. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et dimanche matin. Jusqu'au 18 juin.

FRÉJUS
Seton Smith
Le Capitou, centre d'art contemporain, 21 du Capitou, 83 Fréjus. Tél. : 94-40-76-30. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 juin.

GRENOBLE
Rebecca Horn
Musée de Grenoble, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 mai.
Shirazeh Houshiary
Centre national d'art contemporain, le Magasin, 155, cours Berriat, 38 Grenoble. Tél. : 76-21-95-84. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 9 juillet. 15 F.

MARSEILLE
L'Esprit Fluxus
Musée d'art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13 Marseille. Tél. : 91-25-01-07. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 juin.

MEYMAC
Patrice Carré, Eric Duyckaerts
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 13 mai au 26 juin.

MOUANS-SARTOUX
Art concret et des objets usuels de la tradition paysanne provençale
Espace de l'art concret, château, 06 Mouans-Sartoux. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 11 heures à 18 heures. A partir du 1er juin. Fermé mardi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 juin.

MULHOUSE
Richard Deacon
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. Tél. : 89-36-28-28. Mardi, jeudi, vendredi de 11 heures à 18 heures ; mercredi, samedi de 9 h 30 à 18 heures ; dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 mai.

NICE
Robert Malaval
Musée d'art moderne et d'art contemporain, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 juin.

ROCHECHOUART
Bustamante, Balkenhol, Kuntzel, Schütte, Gonzalez-Torres, Ruff
Musée départemental d'art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 55-03-77-77. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 juin.

SAINT-ÉTIENNE
Tony Smith
Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 19 juillet. 26 F.

SIGEAN
Barrie Cooke, Gérard Traquandi, Gerard Verdijk
Lieu d'art contemporain, hameau du Lac, 11 Sigean. Tél. : 68-48-83-62. De 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 juin.

THIERS
Miroslaw Balka, Eric Poitevin
Centre d'art contemporain du Creux de l'Enfer, vallée des Usines, 63 Thiers. Tél. : 73-80-26-56. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 14 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 25 juin.

TOURCOING
Christian Bonnefoi, œuvres 2 (1978-1994)
Musée des Beaux-Arts, salle d'expositions temporaires, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 20-24-90-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 22 mai. 20 F.

VENCE
Felice Varini
Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06 Vence. Tél. : 93-58-15-78. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 20 mai. 20 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
François Rouan
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 mai. 25 F.

CINÉMA

AUVERS-SUR-OISE
Festival du film impressionniste
Le château d'Auvers commémore la naissance du cinéma et propose « Ciné-Balade » pour vivre Auvers-sur-Oise à la fin du dix-neuvième siècle. Huit chefs-d'œuvre cinématographiques qui évoquent la période impressionniste seront projetés, à raison de deux films par séance chaque jour. Parmi eux, *Moulin rouge*, de John Huston ; *French Cancan*, de Jean Renoir ; *Casque d'or*, de Jean Becker... Le 20 mai, une grande fête composée de maintes animations clôturera cette manifestation.
Salle de cinéma du château d'Auvers-sur-Oise

CHALON-SUR-SAÔNE
1res Rencontres du cinéma indépendant
Pour continuer de fêter du cinéma à l'aube de son second siècle, l'Espace des Arts de Chalon-sur-Saône a choisi d'organiser avec l'ACID (Association du cinéma indépendant pour sa diffusion) un week-end autour de quatre films d'auteurs : *Rosine*, de Christine Carrière ; *Les Dimanches de permission*, de Nae Caranfil ; *En compagnie d'Antonin Artaud*, de Gérard Mordillat, et *Déjà s'envole la fleur maigre*, de Paul Meyer, en présence du réalisateur et/ou d'un des comédiens principaux.
Espace des Arts, 5 bis, avenue Niépce, 71 Chalon-sur-Saône. Tél. : 85-42-52-00. 25 F par séance.
(*) Tarifs réduits.

MCI se diversifie

Le numéro deux des télécommunications investit 2 milliards de dollars dans News Corp.

MCI COMMUNICATIONS CORP., numéro deux des télécommunications longue distance aux Etats-Unis derrière ATT, a annoncé, mercredi 10 mai à New York, sa décision d'investir 2 milliards de dollars (10 milliards de francs environ) dans News Corp., le groupe de communication australo-américain que contrôle Rupert Murdoch. Simultanément, MCI et News Corp. vont créer une filiale commune, détenue à parts égales, pour concevoir et distribuer au niveau planétaire, à destination des entreprises comme du grand public, toute une gamme de *« services électroniques d'information, d'éducation et de loisirs »*. Le PDG de MCI, Bert Roberts, siégera au conseil d'administration de News Corp. MCI investira tout d'abord 1 milliard de dollars dès l'entrée en vigueur de l'accord *« dans quelques mois »*. A terme, MCI deviendra le plus gros actionnaire extérieur du groupe de presse et de télévision pour l'instant contrôlé par le magnat australien et sa famille.

La société commune alliera les *« vastes ressources »* de News Corp. en diffusion télévisée (le network Fox aux Etats-Unis), en réseaux satellitaires (BSkyB en Europe et Star TV en Asie), et en programmation et édition à la *« performance marketing »* de MCI et à ses millions d'abonnés. Selon M. Murdoch, ce partenariat est en *« parfaite synchronisation »* avec l'alliance déjà conclue entre MCI et British Telecom (BT) pour des services de communication avancée aux entreprises. British Telecom détient 20 % de MCI.

« Jusqu'à aujourd'hui, personne n'avait assemblé les blocs de construction adéquats (programmation, réseaux intelligents, distribution et commercialisation) pour offrir des services de nouveaux médias à l'échelle mondiale », a indiqué Rupert Murdoch dans un communiqué. *« Ensemble, nous pourrons produire de la télévision, du cinéma et des publications, fournir un réseau à haut débit et des capacités de diffusion directe pratiquement partout »*, a estimé le PDG de MCI, Bert Roberts.

News Corp., l'un des plus grands groupes mondiaux de médias, totalise 20,9 milliards de dollars d'actifs au 31 mars 1995 (100 milliards de francs) et a réalisé un chiffre d'affaires annuel de plus de 9 milliards de dollars (45 milliards de francs). MCI, très présent sur Internet, a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires de 13,3 milliards de dollars (65 milliards de francs).

M. Meyer, directeur des antennes de RFI

Chargé d'un état des lieux par le PDG de RFI, le journaliste Michel Meyer devait accéder à ses nouvelles fonctions vendredi 12 mai

CE N'EST PAS vraiment une surprise. Quand André Larquié, PDG de Radio-France internationale (RFI), l'avait appelé à ses côtés le 16 février, beaucoup murmuraient que le nouveau *« conseiller du président »*, Michel Meyer, serait sans doute assez vite amené à occuper d'autres fonctions à RFI. Chargé *« d'examiner le contenu des activités de RFI tant en matière de programmes que d'information »* et *« de leur nécessaire évolution et adaptation au nouvel environnement international »*, Michel Meyer a, comme prévu, rendu son rapport le 18 avril. Le PDG de RFI, qui l'a approuvé *« à quelques détails près »*, devait annoncer officiellement, vendredi 12 mai, la nomination de Michel Meyer à la direction des antennes de RFI.

Ancien correspondant d'Antenne 2 et de Radio-France en Allemagne, directeur de l'information de Radio-France (1987-1989), où il participa à la création de France-Info, avant de devenir associé gérant d'une filiale du groupe Cinéma communication vidéo (CCV) de Jean-Marie Cavada, Michel Meyer a reconnu dans son rapport la perte d'influence de la radio internationale dans un contexte de plus en plus concurrentiel. Ce rapport, qui a été évoqué le 5 mai au cours d'une rencontre entre les cadres de l'entreprise et les principaux directeurs, devrait être présenté lundi 15 mai en comité d'entreprise.

REMISE À PLAT

Selon nos informations, M. Meyer, prône la nécessité de développer les *« contenus »* – l'information et les programmes – après la longue période de mise en place des *« tuyaux »* (l'inauguration de nouvelles FM, notamment à l'Est). En Afrique, la multiplication de ces *« tuyaux »* n'a pas empêché les radios locales privées ou la radio franco-gabonaise Africa nº 1 de commencer à *« tailler des croupières »* à la *« radio mondiale »*.

M. Meyer préconise, par ailleurs, une remise à plat de la hiérarchie et de la direction pour les adapter aux réalités modernes. Nommé pour mettre en place sa nouvelle politique d'antenne, il coiffera la direction des programmes et celle de l'information. Ce qui risque de cantonner Éric Baptiste, directeur général de RFI, dans un rôle administratif. M. Meyer pourrait en outre cumuler la direction de l'information de RFI, assurée, jusqu'à présent, par Christian Billmann.

Ar. Ch.

« Var-Matin » : la rédaction veut son indépendance

TOULON
de notre correspondant

Daniel Cuxac vient de succéder à Michel Grillet à la tête de la rédaction du quotidien départemental *Var-Matin*, un des journaux du groupe Hachette. Souhaitant officiellement *« être déchargé de ses fonctions »*, Michel Grillet, rédacteur en chef depuis mars 1990, *« était en désaccord avec la direction générale sur l'appréciation de sa mission »*, selon un responsable du titre.

Daniel Cuxac, quarante ans, a débuté sa carrière à *Var-Matin* en 1975. Secrétaire général de la rédaction de 1987 à 1990, il en était devenu rédacteur en chef adjoint. Sa nomination, selon la direction, s'inscrit dans *« la continuité et la recherche d'un dynamisme et d'un nouveau souffle »* du quotidien, dont le tirage est de 85 000 exemplaires. Elle est accueillie avec une certaine expectative.

Les trois syndicats (SNJ, CFDT, CGT) de journalistes de l'entreprise, qui emploie 340 personnes (dont 91 journalistes), se sont inquiétés du *« départ précipité »* de Michel Grillet, qui, à leurs yeux, pourrait menacer l'indépendance du titre. *« En dénonçant sans concession, ni compromission, l'affairisme politico-varois, grâce à la rédaction en chef et à ses journalistes, plus que jamais l'ensemble de la rédaction entend défendre jalousement cette crédibilité »*, ont-ils souligné.

José Lenzini

■ **HAVAS n'exclut pas de dépasser 50% du groupe de presse CEP communication**, dont il détient déjà 47,7%, a indiqué jeudi 11 mai son président, Pierre Dauzier. Havas a porté cette année sa participation de 46 à 47,7% dans CEP, un groupe qui comprend notamment le groupe Expansion. Depuis 1988, Havas a progressivement porté sa participation de 35% à 47,7% tandis qu'Alcatel-Alsthom, au travers de sa filiale Générale occidentale, montait de 23% à 27,4%. Parallèlement, Havas détient en direct 7% du Groupe de la Cité, la branche d'édition codétenue par CEP et Alcatel.

■ **PRESSE : les salariés de *L'Express*** ont voté jeudi 12 mai une motion de défiance contre un renforcement du groupement d'intérêt économique (GIE) les liant au *Point*, autre titre de la Générale occidentale (groupe Alcatel-Alsthom). La motion a été approuvée en assemblée générale à l'unanimité des 186 employés et cadres présents après un vote à bulletin secret. Les salariés s'opposent nettement au projet de transformation du GIE (GIE Occidentale) créé après le rachat du Point par la G. O. en février 1993 pour réaliser des synergies (achat de papier, impression, gestion, publicité...) en un *« GIE Employeur »*. (*Le Monde* du 12 mai).

■ **LE GROUPE suisse Ringier a réalisé en 1994** un chiffre d'affaires de 920,7 millions de francs suisses (soit 3,7 milliards de francs) et dégagé un bénéfice de 19 millions de francs suisses (soit 76 millions de francs). Michael Ringier, président du groupe familial, qui a donné ces chiffres, a indiqué qu'il souhaitait renforcer ses positions à l'étranger avant d'y poursuivre son développement.

■ ***JACQUES ROSSELIN*, cofondateur et ancien président de « Courrier international »**, aurait réuni le tour de table nécessaire au prélancement d'un *« quotidien du septième jour »* qui devrait concurrencer *le Journal du dimanche*. Baptisé « Jupiter », ce projet qui aurait notamment intéressé Pierre Bergé, président-directeur général d'Yves Saint-Laurent, et Guy de Wouters, conseiller du président de la Société générale de Belgique, pourrait aboutir à l'automne après l'arrivée de nouveaux actionnaires.

VENDREDI 12 MAI

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
17.55 Série : Le Miracle de l'amour.
18.25 Série : K 2000.
19.20 Magazine : Coucou ! (et 0.10).
19.50 Le Bébête Show (et 1.05).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 ▶ Téléfilm : Scarlett. De John Erman, avec Joanne Whalley-Kilmer, Timothy Dalton [1/3].
22.45 Magazine : Télé-vision. Présenté par Béatrice Schönberg. Il faut souffrir pour faire de la télé.
0.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
1.10 Journal et Météo.
1.25 Programmes de nuit. Millionnaire ; 1.50, TF 1 nuit (et 2.55, 4.00) ; 2.00, Histoires naturelles (et 5.05) ; 3.05, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 4.10, Passions ; 4.35, Série : Côté cœur ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.10).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.15 Série : Sauvés par le gong.
18.40 America's Cup.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.30).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 1.35).
19.55 Bonne nuit les petits.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50 Série : Nestor Burma. Les Paletots sans manches, de Daniel Losset d'après Léo Malet, avec Guy Marchand, Jeanne Savary.
22.35 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Comment préparer les enfants à affronter le monde d'aujourd'hui ?
23.50 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui.
1.00 Les Films Lumière.
1.05 Journal, Météo, Journal des courses.
1.55 Programmes de nuit. Envoyé spécial (rediff.) ; 3.55, 24 heures d'info ; 4.20, Jeu : Pyramide ; 4.45, Rio Loco ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Simon et Simon.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Lettres à ses amis et quelques autres*, de Marguerite Yourcenar.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa. La Bande à Jako.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invitée : Agnès Varda. Etats-Unis : femmes mineurs ; France : l'odeur de la terre battue ; Japon : le chant des cygnes.
22.55 Météo et Journal.
23.20 Magazine : Pégase.
0.15 Court métrage : Libre court. Le Tailleur autrichien, de Pablo Lopez Paredes.
0.30 Musique Graffiti. *Prélude à l'après-midi d'un faune*, de Debussy, par l'Orchestre symphonique français, dir. Laurent Petitgirard (15 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
15.10 Boulevard des clips (et 1.20, 6.05).
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter [illegible]
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : O'Hara.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer.
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Armen et Bullik. D'Alan Cooke, avec Mike Connors, Roch Voisine.
22.40 Série : Aux frontières du réel.
23.40 Magazine : Secrets de femme.
0.10 Magazine : Dance Machine Club.
3.00 Rediffusions. Culture rock (La saga) ; 3.55, L'Irlande, voyage au pays des Gaëls ; 4.50, E = M 6 ; 5.15, Coup de griffes (Jean-Louis Scherrer) ; 5.40, Fanzine.

CANAL +

13.35 Cinéma : Kika. ■■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1993).
15.25 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
15.50 Série : Babylon 5 [6/22] Guerre mentale.
16.30 Cinéma : Grandeur et Descendance. ■ Film britannique de Robert Young (1992).
18.00 Canaille peluche. Rocko and Co.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs. Invité : Yves Mourousi.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : L'Enfant du lac. De Paul Murton, avec Emma Thompson, Adrian Dunbar.
21.40 Flash d'informations.
21.45 Surprises.
21.50 Documentaire : Un an dans la vie d'Emmanuelle Béart. De Stéphane Meunier.
23.00 Cinéma : L'Enfer. ■■ Film français de Claude Chabrol (1993).
0.38 Pin-up.
0.40 Cinéma : La Disparue. □ Film américain de George Sluizer (1992, v.o.).
2.25 Cinéma : Pas très catholique. ■ Film français de Tonie Marshall (1993).
4.00 Cinéma : Hexagone. ■■ Film français de Malik Chibane (1993).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. L'Eveil des sens.
14.00 Détours de France. Le mobilier national (rediff.).
15.00 Pas normal (rediff.). Magazine de l'exclusion.
15.30 [illegible] Les allergies.
15.45 Allô ! La Terre. Voyage à l'intérieur du corps [5/5].
16.00 La Preuve par cinq. Elire un président [5/5] (rediff.).
16.35 Inventer demain.
16.45 Cours de langues vivantes. Anglais.
17.00 Jeunesse. Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Question de temps.
18.15 Ma souris bien-aimée.
18.30 Le Monde des animaux. La Rivière aux rats d'eau.
18.55 Le Journal du Temps.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Le lever du jour à Paris et à Berlin.
19.30 Documentaire : Danse du feu et sacrifices chez les Nasi en Chine. De Petra Spamer-Riether.
20.15 Documentaire : Equateur. La Vallée des oubliés, de Geneviève Roger et Frédéric Tonolli.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : La Règle de l'homme. De Jean-Daniel Verhaeghe, avec Bernard Fresson, Jean-Pierre Bisson.
22.05 Entretien. Elie Wiesel et Jorge Semprun.
23.00 Cinéma : Sous les ponts. ■■ Film allemand de Helmut Käutner (1944, N., v.o.).
0.35 Magazine : Algérie maintenant. Proposé par Patrice Barrat. L'Europe, terre d'accueil ; La politique internationale et l'immigration au lendemain de l'élection présidentielle ; Revue de presse ; Les écrivains qui ont séjourné en Algérie : Tocqueville ; Dossier : L'école ; Reportage sur Mohamed Dib.
1.35 Courts métrages. Voilà ! De Bruno Podalydès (35 min, rediff.). Mireille et Barnabé. De Laurent Benegui (12 min, rediff.) Qui a tué Bambi ? De Bruno Montagnon (25 min, rediff.).

CÂBLE

TV 5 19.00 *Paris lumières. Invitée : Dominique Sanda.* 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 *Passe-moi les jumelles.* 21.00 Au nom de la loi. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Taratata. Rediff. de France 2 du 5 mai. 23.55 Sortie libre. Invité : Antonio Tabucchi. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.40 Etats-Unis, la *mafia russe* arrive. De Derek Jones. 20.30 La Loi du collège. De Mariana Otero [3/3]. 21.25 L'Aventurier de l'art perdu. D'Agnès et Jean-Claude Bartoli. 21.50 Force brute. De Robert Uhani [63/65]. Explosifs 22.40 Aux sources du vodou. De Charles Veron. 23.35 Visages suisses. De Claude Richardet (95 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 *Paris Première* infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30). 19.45 Archives. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 La Clémence de Titus. Opéra en trois actes de Christoph Willibald Gluck (155 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. 17.55, C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Les Nouvelles Aventures de Skippy ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : Elton John. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Au nom de la loi. 21.50 Le Meilleur du pire. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. Noir c'est noir. 22.50 Série : Seinfeld. L'océanologue. 23.15 Top bab. 23.55 La Semaine sur Jimmy. 0.05 Série : New York Police Blues. 0.55 Série : Michel Vaillant (25 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Code Quantum. Au douzième coup de minuit. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM Mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 *Concert : Celtas Cortos. Enregistré le 31 janvier 1995, au Studio Circus de Cannes, lors de la soirée «Borderbreakers»*. 22.00 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Guide to Alternative Music. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 International Motorsports. 21.00 Tennis. En différé. Internationaux féminins d'Italie : quarts de finale. A Rome. 23.00 Pole position. 0.00 Sailing (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.40 ▶ Cavalcade. ■■■ Film américain de Frank Loyd (1933, N., v.o.). 20.30 Capitaine Blomet. ■ Film français d'Andrée Feix (1946, N.). 22.00 Le Prêteur sur gages. ■ Film américain de Sidney Lumet (1965, N., v.o.). 23.55 Johnny le vagabond. ■ Film américain de William Howard (1943, N., 100 min).

CINÉ CINÉMAS 18.00 Dans les coulisses de... 18.55 Téléfilm : Mademoiselle Fifi ou histoire de rire. De Claude Santelli (1989) avec Yves Lambrecht, Nathalie Cerda. 20.30 Hollywood 26. 21.00 Rocky. ■ Film américain de John G. Avildsen (1976). 22.55 La Mort aux enchères. ■ Film américain de Robert Benton (1982, v.o.). 0.25 Histoires de fantômes chinois. ■ Film chinois de Hongkong de Ching Siu Tung (1987, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Assia Djebar (Vaste est la prison). 19.30 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. La Salpêtrière (4). 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. *La vielle à roue*. 5. *La roue tourne toujours*. 20.30 Radio archives. Intuitions. Avec Fernando Arrabal. 21.28 *Poésie sur parole*. Les poètes à la sauvette, de Jacques Réda (5). 21.32 Musique : Black and Blue. Accord et désaccord. Avec René Urtreger. 22.40 *Les Nuits magnétiques*. Ouagadougou fait son cinéma. Petit journal du Fespaco. 4. Le griot parabolique. 0.05 Du jour au lendemain. Bernard Delvaille. 0.50 Coda. The Glenn Miller Story (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La justice au parloir : une cession à la cour d'assises de Nanterre ; 1.59, Profils perdus : Afioune Diop ; 2.58, Entretiens avec Vladimir Jankélévitch ; 4.15, Qui êtes-vous Fernand Léger ? ; 5.06, Le Cheval Lourd, de Gerboise Francelet ; 5.57, Tout est prévisible, rien n'est prévu.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. *Gérard Courchelle, journaliste*. 20.00 Concert franco-allemand (Emis simultanément sur Mitteldeutscher Rundfunk et Saarländischer Rundfunk). En direct de la salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre national de France, dir. Jesus Lopez-Cobos : La oracion del torero, de Turina ; Iberia : Evocation, triana, d'Albeniz, orchestration d'Arbos ; Cinque canciones negras, de Montsalvatge, Maria-José Montiel, mezzo-soprano ; Danses fantastiques, de Turina ; Le Tricorne (ballet intégral), de De Falla. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Emanation, de Visvikis, V. Chermiset, flûte, N. Ong, piano ; Kronos, de Korelis, T. Miroglio, percussion. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Lekeu, Scriabine, Rubinstein. 0.00 Jazz club. En direct du Hot Brass, à Paris, par le quartette de Julien Joseph, Wayne Batchelor, Mark Mondésir, Sharon Musgraves. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Berlioz, Liszt, Berlioz, Guiliani, Puccini, Villa-Lobos, Copland, Peterson, Stravinsky, Khatchaturian, Janacek, Xenakis, Ibert, Roussel, Brahms, Schumann, Mozart, Tartini, Monteverdi, Couperin, Blavet.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

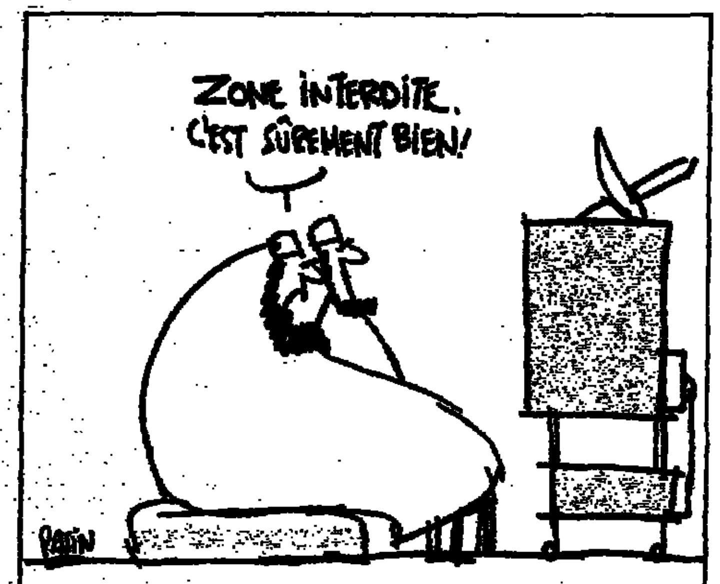
Le cri des femmes algériennes

Djelloul Beghoura a rencontré des combattantes démocrates. Dans « Zone interdite », le magazine de M 6, elles disent la révolte, la clandestinité et la lutte pour la vie

L'IMAGE est forte : debout au bord de la route, près d'Alger, une femme brandit le drapeau au croissant vert et crie : *« Vive l'Algérie ! »* Chaque jour, au bord de cette route, elle hurle obstinément son amour pour ce pays. Crier pour ne pas sombrer tout à fait dans la folie, crier pour affirmer son existence, sa résistance... Cette rage désespérée est à l'origine du titre – « Cris de femmes » – du film de 26 minutes diffusé dimanche 14 mai dans le magazine mensuel « Zone interdite » de M 6.

L'auteur, Djelloul Beghoura, a travaillé pour « Mosaïques » et « Connaître l'islam » avant de devenir producteur-réalisateur d'« Orient-sur-Seine », série de portrait d'artistes et de créateurs pour TV 5. Quand il a proposé à Patrick de Carolis un sujet sur le combat des femmes algériennes, il a reçu un accueil favorable du responsable de « Zone interdite » : *« C'est un pays qu'on ne doit pas rayer de notre mémoire. Il faut y aller malgré les risques. Et l'angle proposé me convenait tout à fait. »*

Djelloul Beghoura donne la parole à celles qui, *« malgré les menaces, les viols, les assassinats, se battent avec un courage et une détermination farouches contre la violence, contre l'intégrisme, contre le poids d'un système et d'une société qui les ont broyées et marginalisées bien avant qu'elles ne soient la cible obsessionnelle des islamistes »*. « Cris de femmes » s'articule autour de trois interviews réalisées clandestinement : Khalida Messaoudi, vice-présidente du Mouvement pour la démocratie et auteur d'*Une Algérienne debout* (Ed. Flammarion), Dalila Taleb, fondatrice du Rassemblement action jeunesse (RAJ), et Zazi Sadou, porte-parole du Rassemblement algérien des femmes démocrates, dont le sigle, RAFD, signifie refus en arabe. Le RAFD est l'une des organisations féminines qui, justement, refusent tout dialogue avec les islamistes.



LES « DEALERS DE PARADIS »

Une question cruciale et douloureuse y est soulevée, celle de l'identité algérienne. *« C'est un peuple pas encore adulte*, dit Djelloul Beghoura, *parce qu'il n'est pas parvenu à assumer son histoire, une histoire tragique et violente. »* L'école algérienne enseigne une histoire (et des références) à 75 % moyen-orientales, explique Khalida Messaoudi. Or, demande-t-elle, comment un enfant peut-il aimer son pays, s'aimer lui-même, quand on lui inculque un modèle arabo-islamique qui nie ou minorise la réalité algérienne ? C'est l'un des points qu'elle développera sûrement sur le plateau de « Zone interdite », où elle sera présente dimanche, ainsi que la question du « mariage de jouissance », une pratique qui était inconnue en Algérie, car elle n'existe pas dans l'islam sunnite. Le 8 mars 1995, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le RAFD, qui est à l'origine de la grande manifestation des femmes à Alger de mars 1994, a organisé le procès symbolique de l'intégrisme, en utilisant les techniques du théâtre d'intervention. Il s'agissait de démonter les mécanismes de la propagande pour montrer comment les islamistes sont des *« dealers de paradis »*. *« Dans leur campagne électorale*, rappelle Zazi Sadou, *ils ont dit : voter FIS = voter Dieu. Ceux qui ne votent pas FIS votent contre Dieu, donc ils méritent la mort. »*

Le RAJ compte 10 000 membres actifs originaires de tous les milieux et de tous les quartiers, qui se désignent eux-mêmes par le surnom d'« enrajés ». Ce sont des jeunes qui travaillent en direction des jeunes afin de leur faire prendre conscience que le respect des droits de l'homme est fondamental pour une société, en Algérie comme ailleurs, et qu'il faut connaître ses droits et se battre pour eux. Le mouvement édite une publication, *Viraj*, qui informe sur les droits de l'homme et sur d'autres sujets tabous (sida, toxicomanie). Il a lancé un manifeste intitulé *Paix aujourd'hui, droit pour toujours*. Et appelle à une manifestation d'ampleur nationale pour la paix le 18 mai.

Thérèse-Marie Deffontaines

★ « Zone interdite », M 6, dimanche 14 mai, 22 h 40.

Le gouvernement des fleurs

par Agathe Logeart

LE GUERRIER BATTU a fait ses adieux au vieux sachem. Pour lui faire honneur, des gardes emplumés l'attendaient sabre au clair sur le perron de l'Elysée. Pendant une demi-heure, *« Pensées déférentes »* et *« Fidèles sentiments »* ont devisé en tête-à-tête. De leurs derniers regards, on n'a rien su. Sinon que cela s'était bien passé, *« comme les fois précédentes »*, avait sobrement commenté le visiteur, avant de regagner, pour quelques petits jours encore, son palais. Il le fait repeindre à l'intention de celui qui incessamment sous peu s'installera dans ses meubles. Même si ce n'est qu'un détail, rapporté par FR 3, l'intention est délicate de vouloir laisser ainsi les lieux plus propres qu'il ne les avait trouvés. D'un œil il surveille donc les teintes, de l'autre les affaires dites courantes, dont on se demande toujours pourquoi on les nomme ainsi. Il pourrait y avoir des affaires marchantes, volantes, galopantes ou, pourquoi pas ? immobiles. Mais non, il faut que les affaires courent, pour qu'on les expédie.

A l'autre bout de la ville, le nouveau sachem, lui, s'est enfermé dans son campement. Depuis quatre bons jours, on ne l'a pas revu. On espère qu'il n'est pas malade, depuis que l'on a vu sa femme aller dans une pharmacie. La rumeur annonce qu'il devrait réapparaître au matin du cinquième jour, ce qui correspond peut-être à un rite secret. En attendant, on dit qu'il *« consulte »*. Il se cherche un remplaçant qui régnerait à sa place sur la ville, et fait le tri des prétendants. Parfois, un œil indiscret pénètre dans les couloirs majestueux du palais. On distingue des conciliabules au creux des portes. On tend en vain l'oreille pour suivre les tractations ; on écarquille les yeux pour décoder une grimace, un sourire satisfait. Mais tout a l'air paisible. Un nom paraît avoir été trouvé, au carrefour des ambitions.

Cette question-là réglée, reste celle de la composition du futur gouvernement. Ils sont des dizaines de journalistes, au pied des murailles, qui supputent les chances des postulants. En attendant un improbable geyser de fumées blanches, ils n'ont rien à dire, mais le disent quand même. Faute de mieux, FR 3 toujours a entrepris une tournée des confrères pour leur demander ce qu'ils faisaient là, et quelles pouvaient bien être les non-nouvelles qu'ils diffusaient à partir de rien. Eh bien, justement ! Ils disaient qu'ils faisaient des papiers pour dire qu'il ne se passait rien, ce qui est quand même un joli métier. On sentait monter, dans cette petite troupe alanguie par l'attente, une exaspération polie qui s'adressait par média interposé à la batterie de rédacteurs en chef sadiques qui contraignaient à pareille facétie. Faute de visiteurs, le nouveau sachem ne recevait en effet que des fleurs. C'était là la seule piste. Un glaïeul à la Justice, une pensée à l'Education, un œillet de poète à la Culture, un chardon à la Défense ? Serait-ce bien raisonnable ?

SAMEDI 13 MAI

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Planète CRS, de Jean-Marie Goix et Frédéric Vassort.
13.50 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.55 Série : Agence tous risque (et 23.10).
15.50 Série : Cannon.
16.45 Série : Police 2000.
17.30 Trente millions d'amis.
17.55 Divertissement : Vidéo gag.
18.30 Série : Beverly Hills.
19.25 Journal, Spécial F 1, Tiercé, La Minute hippique.

19.50 Sport : Football. Finale de la Coupe de France : Paris Saint-Germain-RC Strasbourg, en direct du Parc des Princes.
22.05 Magazine : Ushuaïa. L'île rouge (Madagascar). King Cobra ; Résonance d'un art ; Los Ambareros.
0.05 Magazine : Formule F 1. Grand Prix d'Espagne à Barcelone.
0.40 Journal et Météo.
0.55 Programmes de nuit. Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 1.15, TF 1 nuit (et 2.15, 3.20), 1.25, Histoires naturelles (et 3.30, 5.05) ; 2.25, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 4.00, Passions ; 4.20, Intrigues ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

13.40 Les Ailes de l'espoir. Magazine présenté par Stéphane Paoli en direct. Roumanie. Reportages : Le Nouveau Monde des enfants de Calarasi ; Le Prêtre-boulanger de Iasi.
14.40 Histoires sauvages. Badlands, le monde des chiens de prairie.
15.35 Magazine : Samedi sport. 15.35, Tiercé à Vincennes ; 15.45, Basket-ball : finale du Championnat de France ; 17.25, Judo : Championnat d'Europe à Birmingham ; 18.05 Gymnastique : 21e Tournoi de gymnastique rythmique et sportive de Corbeil.
18.55 Magazine : J'ai un problème... et alors ?
19.55 Tirage du Loto (et 20.45).
19.59 Journal et Météo.

20.45 Concours Eurovision de la chanson. En direct de Dublin. Avec Nathalie Santamaria qui représente la France.
23.50 Les Films Lumière.
23.55 Journal, Météo, Journal des courses.
0.05 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. J'ai deux amours, portrait de Joséphine Baker. Commentaires de Micheline Presle.
1.05 Programmes de nuit. L'Heure du golf (rediff.) ; 1.35, Taratata (rediff.) ; 2.45, Bouillon de culture (rediff.) ; 3.55, 7e Continent : l'essai du Pôle ; 4.25, Entre chien et loup ; 4.55, Magazine : Revue de presse (rediff.) ; 5.40, Dessin animé.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et 15.05, 16.45).
14.05 Série : Les Brigades du Tigre.
15.55 Série : Matlock.
17.45 Magazine : Montagne.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Romans, nouvelles et poèmes*, de Malcolm Lowry.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Téléfilm : La Règle du silence. De Marc Rivière.
22.15 Magazine : Ah ! Quels titres ! Spécial Russie. Le pays de tous les dangers ? Invités : Pierre Kholer, chef des informations scientifiques de RTL (*Apokalypse rouge, enquête au cœur de la Russie nucléaire*) ; Pierre Hassner (*La Violence et la Paix, de la bombe atomique au nettoyage ethnique*) ; Nina et Jean Kehayan (*La Complainte du dernier kolkhose*) ; Martin Malia (*La tragédie soviétique*) ; Invité coups de cœur : Daniel Pennac (*Monsieur Malaussène*).
23.20 Météo et Journal.
23.45 Magazine : Ruban rouge.
0.50 Musique et compagnie. Richard Strass, de Till à Don Quichotte.
1.50 America's Cup.
2.50 Musique Graffiti. *Mazurkas et valse*, de Chopin, par Dimitri Bashkirov, piano (10 min).

M 6

13.00 Série : Les Rues de San Francisco.
14.10 Série : Supercopter.
15.10 Série : Les Champions.
16.15 Série : Poigne de fer et séduction.
17.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.05 Série : Amicalement vôtre.
19.05 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Le coup de cœur : la Dodge Viper ; L'enquête : les victoires font-elles vendre ? ; L'essai : la Laguna biturbo ; L'insolite : la Marcos ; L'express info ; La rubrique téléspectateurs ; Génération auto.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Filles à papas.
20.35 Magazine : Stars et couronnes. Karen Mulder.

20.45 Téléfilm : Queenie, la force du mal. De Larry Peerce, avec Kirk Douglas, Mia Sara (en deux parties diffusées à la suite).
0.30 Série : Les Professionnels. La Fugitive.
1.30 Musique : Boulevard des clips (et 6.45).
3.00 Rediffusions. E = M 6 ; 3.25, Portrait des passions françaises (L'amour) ; 3.50, Karnac ; 5.00, El tiempo pasa ; 5.25, Fanzine ; 5.50, Fréquenstar.

CANAL +

14.00 Basket-ball américain. Troisième match de demi-finale de Conférence, en direct : Chicago Bulls-Orlando Magic.
15.45 Documentaire : Les Plus Beaux Jardins du monde. 8. Les Jardins du Nouveau Monde, de William Howard Adams.
16.10 Insektors.
16.25 Les Superstars du catch.

En clair jusqu'à 20.30

17.15 Décode pas Bunny.
18.15 Dessin animé : Profession critique.
18.40 Magazine : Tellement mieux. Présenté par Karl Zéro.
18.55 Flash d'informations.
19.00 L'Hebdo de Michel Field.
20.00 C'est pas le 20 heures. Présenté par Alexandre Devoise.

20.30 ▶ Téléfilm : Carreau d'as. De Laurent Carceles.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Documentaire : Stephan Eicher. Guarda e passa, de Thierry Rajic.
23.00 Cinéma : Critter 4. □ Film américain de Rupert Harvey (1992).
0.29 Pin-up.
0.30 Cinéma : Le Parfum d'Yvonne. ■■ Film français de Patrice Leconte (1994).
1.55 Cinéma : Le Boucher. ■■■ Film français de Claude Chabrol (1969).
3.25 Le Journal du hard. Présenté par Philippe Vandel.
3.30 Cinéma : La Chienne. Film américain, classé X, de John Leslie (1994).

LA CINQUIÈME

13.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Wawel.
14.00 Le Parlement des enfants. Emission spéciale, en direct de l'Assemblée nationale. Le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, et le ministre de l'éducation nationale répondent aux questions des représentants des enfants.
16.00 Arts musique. Mon opéra préféré : Don Pasquale, par Barbara Hendricks.
17.00 Les Grandes Séductrices. Audrey Hepburn (rediff.).
18.00 Magazine : Arrêt sur images.
18.55 Le journal du Temps.

Arte

19.00 Série : Paris. De Liddy Oldroyd. [1/6] L'Infamie. Avec Alexei Sayle, Neil Morrissey.
19.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Russie : Iakoutie, de Jean-Loïc Portron (rediff.).
19.35 Histoire parallèle. Actualités américaines, britanniques et japonaises de la semaine du 13 mai 1945, commentées par Marc Ferro et Edward Behr.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : La Nuit Bengali. De Nicolas Klotz [1/3].
21.35 Documentaire : Aller simple. Trois histoires du Rio de la Plata, de Nadine Fischer, Nelson Scartaccini et Noël Burch.
23.00 Magazine : Velvet Jungle. Top Live : Terence Trent d'Arby ; The Making of « The Long Black Veil ».
0.15 Série : Johnny Staccato. 19. Double Feature, de Richard Whorf, avec John Cassavetes (v.o.).
0.40 Téléfilm : La Règle de l'homme. De Jean-Daniel Verhaeghe (rediff.).
2.05 Rencontre. Moebius et Etienne Parizot (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : Secrets de famille. D'Hervé Baslé [1/3]. Avec Véronique Genest, Paul Crauchet. 21.30 Concert : Festival franco-ontarien. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Théâtre : La Poule aux œufs d'or. D'Alexandre Vial. Mise en scène de Michel Galabru. 0.10 Bon week-end. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.55 Animaux des jardins. De Christian Bouchardy. 20.35 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [27/38]. Grumman F6F Hellcat. 21.25 Etats-Unis, la mafia russe arrive. De Derek Jones. 22.15 La Loi du collège. De Mariana Otero [3/3]. 23.10 15 jours sur Planète. 23.40 L'Oasis oubliée. De Luc Federmeyer et Sophie Bachelier. 0.10 Force brute. De Robert Lihani [63/65]. Explosifs. 1.00 Aux sources du vodou. De Charles Veron (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Escrime. En direct. Challenge UAP, au stade Pierre-de-Coubertin à Paris. 22.30 Embouteillage. 23.35 Tour de chant : Guy Béart. 0.30 A bout portant (55 min).

CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 Graine de champion. 18.30 Série : Opération Mozart. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Série : Souris noire. La Belle et le Loubard. 19.30 La Panthère rose. 20.00 Alice au pays des merveilles.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 21.50 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 T'as pas une idée ? 23.15 Série : Private Eye. 0.05 Quatre en un. 0.35 Série : Seinfeld. 1.00 Série : Dream On (25 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice (et 23.50). 20.45 Série : Joséphine, ou la comédie des ambitions. 22.10 Série : Cosmos 1999. 23.00 Série : Mystères à Santa Rita. 0.40 Série : Julien Fontanes, magistrat (90 min).

MCM 19.30 L'invité de marque. 20.00 MCM mag. 20.30 MCM euromusiques nordica. 21.30 MCM backstage. 22.30 MCM dance club (210 min).

MTV 21.00 The 1995 MTV Eurovideo Grand Prix. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).

EUROSPORT 12.50 Formule 1. En direct. Grand Prix d'Espagne : essais, à Barcelone. 14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Hambourg (Allemagne) : demi-finales. 16.30 Golf. En direct. Open international de Plymouth (Angleterre) : 3e tour. 18.00 Catch. 18.30 Pole position. 19.30 Tennis. En différé. Internationaux féminins d'Italie : demi-finales, à Rome. 20.30 Football. En direct. Coupe de France : finale. Paris SG-Strasbourg, au parc des Princes, à Paris. 22.30 Course de camions. 23.00 Pole position. 0.00 Judo (60 min)

CINÉ CINÉFIL 18.10 Actualités Pathé nos 1, 2, et 3. 20.45 Le Club. Invité : François Chalais. 22.00 Le Meilleur du cinéma britannique. [7/26]. Les Héros. [8/26]. Les Loufoques. 23.00 ▶ Cavalcade. ■■■ Film américain de Frank Lloyd (1933, N., v.o.). Avec Clive Brook. ▶ 0.45 Le Prêteur sur gages. ■ Film américain de Sidney Lumet (1965, N., v.o., 115 min).

CINÉ CINÉMAS 18.50 Documentaire. 19.45 Le Nouveau bazar de Ciné cinémas. 20.30 Téléfilm : Le Monstre d'acier. De Delbert Mann. 22.05 Documentaire. 23.00 La Preuve. ■■ Film australien de Jocelyn Moorhouse (1991, v.o.). 0.25 Trafic d'indécence. Téléfilm classé X. (95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.32 Poésie sur parole. Récital Jacques Ancet. 20.00 Le Temps de la danse. 20.30 Photo-portrait. Christian Zelmert, plasticien. 20.45 Nouveau répertoire dramatique. En direct et en public. Le Repas (première scène de La Chair de l'homme), de Valère Novarina. 22.35 Musique : Opus. La Maîtrise de Radio-France a cinquante ans. 0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Gilles de Facques, acteur et metteur en scène. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La justice au parloir ; 2.00, Profils perdus : Alioune Diop (2) ; 2.59, Théâtre : Les Petits Bourgeois, de Maxime Gorki ; 4.02, Les maîtres du roman populaire français, 1918-1950 ; 6.25, Jean-Claude Bourles (Retour à Conques. Sur les chemins de Compostelle).

FRANCE-MUSIQUE 19.30 Soirée lyrique. En direct de l'Opéra national de Paris : La Flûte enchantée, de Mozart, par le Chœur et l'Orchestre de l'opéra national de Paris, dir. Alan Hacker, sol. Robert Lloyd (Sarastro), Donald Kaasch (Tamino), Simon Keenlyside (Papageno), Yelda Kodalli (La Reine de la nuit), Volker Vogel (Monostatos). 23.00 Musique pluriel. Concert donné le 27 novembre 1994, par le Quatuor Arditti et l'Orchestre symphonique de la Radio de Baden-Baden, Südwestfunk, dir. Jürg Wyttenbach (extrait) : Chessed IV, de Nunes (création française) ; String Quartet and Orchestra, de Feldman (création française). 0.05 Auto-portrait. H. Reyne, chef d'orchestre et flûtiste. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Stenhammar, Sibelius, Szymanowski, Chostakovitch, Bloch, Honegger, Debussy, Chausson, C. Schumann, Mendelssohn, Bach, Clérambault, Sainte-Colombe, traditionnelles de Syrie, Vivaldi, Locatelli, Beethoven, Wagner, Scriabine, Rachmaninov.

Les interventions à la radio

France Inter, 9 h 10 : « Municipales, le blues des maires » (« Rue des entrepreneurs »).

Radio classique 101.1 FM, 12 heures : Marc Vilbenoit, président de la CGC et Alain Deleu, président de la CFDT (« Questions orales »).

Le Monde
SAMEDI 13 MAI 1995

Poster de famille

par Pierre Georges

TIBERI OU TOUBON ? Toubon ou Tiberi ? Titanesque ! Finalement ce sera Tiberi soutenu par Toubon. *Le changement est en marche. La réforme s'avance.* On prend les mêmes et on continue. Mais qui eut pensé le contraire ? *Les fidélités se récompensent, les hommes de confiance le restent.*

Paris valait bien ce bal des Titans. *Même si, à lire entre les lignes de la chronique échevelée du « qui va avoir quoi »*, d'autres solutions furent envisagées pour donner à la capitale un successeur à la mesure du sortant. On parla de Balladur qui se serait vu attribuer ainsi le grand prix de la *Consolante pour prompt et honnête désistement.* Mais l'hypothèse fit hurler dans les chaumières, c'est-à-dire dans les *mairies d'arrondissement.* Pas de Paris pour le Saxon ! On parla de Séguin. Sans doute juste histoire de parler, de tester. Car le piège à *éléphants était un peu gros*, trop visible. Non merci, répondit le pressenti. Je suis à Epinal et j'y reste. A l'affût.

On parla de choses et d'autres. Et même, c'est dire si la réforme progresse, de M. Dominati. Enfin, c'est surtout lui qui en parla et en parle encore. *Il n'est pas impossible qu'il se présente sous ses* couleurs. Comme Georges Sarre dans le onzième. Tiberi-Dominati-Sarre ! *La pêche est-elle ouverte au mois de juin à Lutèce ?*

Allons, ne les moquons pas trop ! Déjà que le pauvre Toubon, tête de « Guignols » comme il en est de Turc, ne cesse de payer pour les autres. Pourquoi lui ? Pourquoi ces avanies constantes, cette franche rigolade à ses dépens ? *L'homme n'est ni sot*, ni antipathique. Ce serait même plutôt le contraire. Mais on n'échappe pas si facilement à son *image. Il est ainsi devenu, bien* malgré lui, un personnage de la comédie culturelle, le M. Jourdain de la Rue de Valois.

*Une question de visage peut-*être, de parler sans doute. Ou, alors, de regard. Voilà, c'est cela, le regard, tout est dans le regard ! *Jacques Toubon a un bon regard* de mameluk heureux, de labrador fidèle. Si l'on en vient à évoquer ici ce noble animal, c'est *pour une raison précise. Depuis* que *Le Monde* a publié il y a quelques jours un titre audacieux du genre « M. Chirac veut un gou*vernement féminisé et rajeuni »*, on en sait ici des qui ne se tiennent plus d'aise. Transies de bonheur, chiraquomaniaques, *elles ont immédiatement affiché* dans le bureau un poster géant.

Chirac en poster ! Il fallait l'oser. Ils l'ont fait. Une de ces *belles et grandes photos à épin*gler au mur, façon Madonna ou Yves Dutheil, une photo de famille. M. Jacques Chirac, pré*sident. Mme Bernadette Chirac,* comme qui dirait première dame de France. Et à leurs pieds, couché, un labrador noir, un bon vieux labrador au regard toubonesque. Il gardait la mairie. Il gardera l'Elysée, chien fidèle, et ira y renifler des traces fraîches.

On a beau dire, beau faire ! La continuité de l'Etat sous le double signe du labrador à poil tendre et de l'alternance, paraît assurée ! Et même Jacques Labrador Toubon *devrait y trouver* sa place pour succéder à Jacques Toubon Labrador dans le poster à venir du prochain gouverne*ment.*

Deux nouvelles villes zaïroises ont été touchées par le virus Ebola

Le centre d'Atlanta poursuit l'analyse de la maladie

L'ORGANISATION MONDIALE de la santé (OMS) a annoncé, jeudi 11 mai, que les villes de Mosongo et de Yassa Bonga avaient à leur tour *été touchées par le virus Ebola, qui* provoque une fièvre hémorragique mortelle dans une proportion allant de 60 à 85 % des cas (*Le Monde du 12 mai*). *Ces villes sont situées* respectivement à 100 et 250 kilomètres de Kikwit, foyer originel de l'épidémie. Selon l'OMS, ces nou*veaux cas seraient le fait de ma*lades venus de l'hôpital général de Kikwit. C'est le cas de la troisième religieuse italienne, morte jeudi de *fièvre hémorragique, qui avait été* transférée à Masengo.

Alors que les autorités zaïroises estiment que l'épidémie a fait *123 morts depuis le 27 mars*, l'OMS n'a pour l'instant recensé que 49 cas avérés, dont 27 mortels. Le gouvernement zaïrois a isolé la *ville de Kikwit, et la route qui relie* Kinshasa à la province de Bandun*du est contrôlée par l'armée. Mais* les habitants de la capitale s'inquiètent de la possible arrivée de réfugiés en provenance des zones *touchées par l'épidémie.* Une équipe de Médecins sans frontières-Belgique est arrivée à Kikwit, où l'hôpital a été évacué de tous les *patients à l'exception de ceux af*fectés par le virus. Une centaine de personnes, qui auraient pu être en contact avec le virus Ebola, ont été *consignées à leur domicile.*

Un comité de prévention se réunit deux fois par jour à Kinshasa et les bailleurs de fonds ont commen*cé à proposer leur aide.* Du matériel de protection (combinaisons, gants, couvre-pieds) devrait être envoyé à Kikwit et les autorités ont *demandé à la France de prendre* en charge les salaires des personnels de santé zaïrois qui seront affectés à la lutte contre l'épidémie. *Une équipe du Center for disease* control (CDC, centre de contrôle *des maladies) d'Atlanta devrait* arriver à Kikwit dans la journée de samedi. A Atlanta, les analyses des échantillons prélevés sur les victimes de Kikwit se poursuivaient dans la matinée de vendredi. Un médecin du CDC, le docteur Brian Mahy, a déclaré : *« Le virus a une apparence curieuse »*, à l'issue des premières analyses.

Les Etats-Unis ont annoncé l'envoi d'un avion militaire transpor*tant de l'équipement médical* au Zaïre, a déclaré le département d'État. Son porte-parole a tenu à préciser que *« les risques de propagation du virus en dehors du Zaïre sont minimes »*, faisant allusion à l'inquiétude provoquée dans le public américain par la coïncidence *entre l'épidémie de Kikwit* et la récente sortie du film *Alerte*, qui relate la propagation d'un virus provoquant une fièvre hémorragique *du Zaïre à la Californie. – (AFP, AP, Reuter.)*

Le président d'Air Inter a démissionné

MICHEL BERNARD, président d'Air Inter, a démissionné le vendredi 12 mai de ses fonctions. Il était chargé de préparer la fusion de la compagnie intérieure avec la direction des vols européens d'Air France, sa maison-mère, et de défendre le plan établi à cet effet par Christian Blanc, président d'Air France, prévoyant notamment 600 suppressions d'emplois. Le projet assorti de cette condition a déclenché des grèves à répétition au sein de la compagnie qui souhaite conserver son autonomie. Dans ce contexte, Michel Bernard avait présenté dès le 25 avril sa démission à Christian Blanc et à Bernard Bosson, ministre des transports, qui lui avaient demandé d'attendre l'élection présidentielle.

La Cour de cassation statuerait en assemblée plénière sur la double poursuite visant Michel Garretta

A L'OCCASION de la présentation, jeudi 11 mai, à la presse, du rapport d'activité annuel de la Cour de cassation, une discussion s'est engagée entre magistrats à propos de la mise en examen du docteur Michel Garretta pour *« empoisonnement »*. Cette mise en examen de l'ancien directeur général du CNTS avait été décidée après sa condamnation définitive pour les mêmes faits. Cette *première poursuite était fondée sur* l'incrimination de *« tromperie sur la qualité substantielle »* d'un produit.

Les hauts magistrats ont d'abord rappelé que la Cour de cassation ne pouvait pas se prononcer tant qu'elle n'était pas saisie d'un pourvoi. Il faudra donc attendre qu'une décision *susceptible de déclencher* un recours intervienne dans la procédure. Mais d'ores et déjà, le président de la chambre criminelle, Christian Le Gunehec, a fait état d'une opinion qui ressemble bien à celle déjà exprimée dans l'arrêt qui laissait la porte ouverte à la qualification d'empoisonnement : *« La chambre criminelle a constaté que l'autorité de la chose jugée ne permet pas de condamner une personne deux fois pour la même infraction. Mais elle permet de mettre en cause quelqu'un pour des infractions différentes. »*

Le débat allait s'installer quand Pierre Drai, premier président de la Cour de cassation, a mis fin à la discussion *en déclarant*, d'une phrase manifestement destinée à ramener la sérénité : *« Le premier président, qui en a le pouvoir, n'hésitera pas à saisir l'assemblée plénière de la Cour de cassation* [toutes chambres réunies], *comme chaque fois que se pose un problème particulièrement sensible et quand l'application d'une règle de droit importante demande une réponse claire, nette et précise. »*

Pour ce qui est du contenu même du rapport, la Cour de cassation s'est plaint, comme chaque année, de l'afflux des pourvois. Le chiffre le plus inquiétant est celui du cumul des affaires restant à *juger.* A la fin de l'année 1994, il était de 37 416 dossiers, soit 3,3 % de plus qu'à la fin de 1993. Et si le retard tend à *se stabiliser*, ce n'est qu'au prix *« d'un travail de bagnard »*, selon la formule de Pierre Truche, procureur général près la Cour de cassation.

Le rapport fait état de 24 295 affaires jugées en 1994, alors qu'au cours de la même année 25 502 pourvois sont venus s'ajouter aux 36 209 affaires restant à juger au 31 décembre 1993. Aussi, la durée *moyenne* d'une procédure est estimée à dix-huit mois, ce qui signifie que certaines affaires subissent un retard qui les place hors du *« délai raisonnable »* exigé par la convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

« Il faudra bien qu'un jour on trouve une solution », soupirait M. Truche. Et cette solution ne passe pas par une augmentation des effectifs de magistrats, car une multiplication des chambres aboutirait à faire apparaître des contradictions dans les décisions. L'une des réponses à l'afflux des pourvois consisterait à créer un « filtre » par le biais d'une commission de magis*trats qui ferait* le tri entre les recours manifestement abusifs et ceux qui posent une question réellement nouvelle méritant un examen attentif. Une proposition de loi en ce sens avait été déposée l'année dernière, mais le gouvernement avait renoncé devant l'opposition manifestée par de nombreux parlementaires de tous bords.

Publié à la Documentation française, le rapport de l'année 1994 de la Cour de cassation rassemble notamment les principales décisions de la haute juridiction. Elles sont précédées des suggestions de modification de la loi que la Cour propose quand l'interprétation d'un texte fait apparaître de si grandes difficultés *qu'elles ne peuvent être résolues* par la seule jurisprudence. Trois modifications sont proposées cette année contre onze l'année précédente, et, parmi ces dernières, la plupart n'ont pas encore été réalisées.

Maurice Peyrot

Hachette dément la vente du « Provençal » au groupe Hersant

SELON LA CORRESPONDANCE de la presse du 12 mai, le groupe Hersant serait en négociation pour le rachat à Hachette du *Provençal* et du *Méridional. « Les négociations, avancées, pourraient aboutir à un accord avant la fin de ce mois »*, souligne le bulletin quotidien publié par la Société générale de presse. Hachette apporte un *« démenti absolu »* à l'information. *Le groupe Her*sant se refuse à tout commentaire.

Robert Hersant, à nouveau acheteur ? Depuis la vente, en juin 1994, de ses magazines au groupe britannique Emap, puis de celles de ses journaux polonais et tchèques, les rumeurs ne cessaient de circuler sur une vente de nouveaux titres du groupe Hersant.

Pour *alléger* une dette estimée à environ 4 milliards de francs, le groupe s'était lancé dans une politique de désendettement par *« cession d'actifs non stratégiques »*.

La rumeur d'un rachat du *Provençal* a circulé à plusieurs reprises mais ne semblait plus d'actualité depuis que se sont précisées les difficultés du groupe.

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le vendredi 12 mai, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE
DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16461,70	-2,17	-16,74
Honk Kong index	9025,66	+2,60	+10,18

Tokyo Nikkei sur 3 mois

18313,90	
17580,75	
16847,60	
16114,45	
15381,30	
14 fév. · 27 mars · 12 mai	16461,70

OUVERTURE
DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 11/05	Var. en % 10/05	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	2003,62	+0,35	+6,51
Londres FT 100	3317,90	+0,84	+8,23
Zurich	1266,29	+1	+2,09
Milan MIB 30	1098	—	+1,26
Francfort Dax 30	2078,08	+0,92	-1,35
Bruxelles	1451,95	+0,26	+4,48
Suisse SBS	1079,74	+0,77	+4
Madrid Ibex 35	299,92	-0,26	+5,23
Amsterdam CBS	287,40	+0,56	+3,38

DEMAIN dans « Le Monde »

IL Y A CINQUANTE ANS, LES MASSACRES DE SÉTIF : le 8 mai 1945, une révolte des populations de l'Est algérien était réprimée de manière sanglante. Ces massacres annonçaient la décomposition de l'*empire colonial* français.

Tirage du Monde daté vendredi 12 mai : 546 861 exemplaires

DANS LA PRESSE

Quand le FN enquête

LIBÉRATION

Dans tous les pays sauf la France, de tels ultras (...) sont *parqués nettement à l'écart de la* vie politique (...). En France, la quête d'honorabilité du Front national ne l'a jamais entraîné à tracer clairement une *telle* frontière.

Gérard Dupuy

INFOMATIN

Militant ou sympathisant ? Peu importe, si l'on revendique une idéologie, ses thèses et ses thèmes. Ce qui est précisément l'attitude *de ces garçons* qui adhèrent sans réserve aux idées véhiculées par Le Pen. Voilà où réside la responsabilité du Front national. Et elle est entière.

Annette Kahn

RTL

Les hommes politiques, et *Dieu* sait que Jean-Marie Le Pen n'est pas né d'hier, ont pour seule arme la parole. Mais ils savent bien que c'est une arme redoutable, qui peut susciter la *colère ou le rêve, ou quelquefois* la folie. C'est leur responsabilité d'en user avec d'extrêmes précautions devant un auditoire toujours fragile.

Philippe Alexandre

« Le Monde diplomatique » de mai

Qui sont, en cette fin de siècle, les nouveaux maîtres du monde ? *Qui détient, au-delà des appa*rences, la réalité du pouvoir dans les États démocratiques ? Poser ces questions, c'est constater que *les gouvernements élus*, après d'homériques batailles électorales, se retrouvent impuissants face à des forces planétaires et redoutables. *Le Monde diplomatique de mai consacre un dossier à ces* puissances privées qui échappent à tout contrôle et qui prétendent régenter la planète.

Également au sommaire : Tchétchénie, une « guerre sans nom » ; Fuite en avant au Kurdistan ; *Marée de scandales, montée de* l'extrême droite en Belgique ; Les « boîtes à idées » de la droite américaine ; En Afrique, Dieu n'est *plus français* ; Du bon usage des feuilletons télévisés égyptiens.

Et un témoignage inédit : « J'ai assisté à la montée du nazisme », par Günter Holzmann.

En vente chez votre marchand de journaux – 20 francs.

